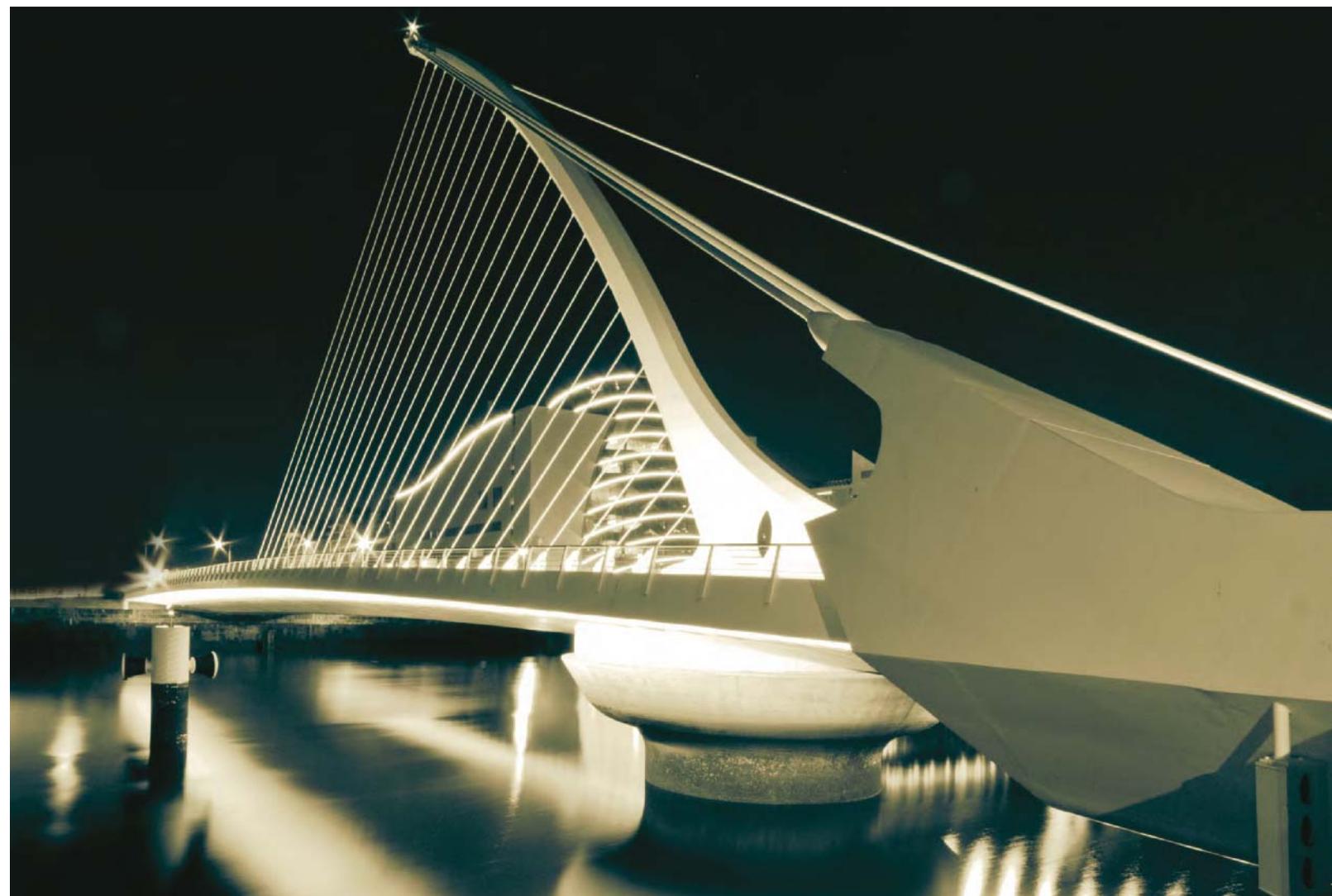


Orientation claire | Stratégie ciblée | Solides assises



GREAT-WEST
LIFECO INC.

Rapport annuel 2013

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------|--|
| 1 | Points saillants financiers |
| 1 | Profil de la Compagnie |
| 3 | Rapport des administrateurs aux actionnaires |
| 4 | Organigramme |
| 9 | Offrir de la valeur : notre approche en matière de responsabilité sociale d'entreprise |
| 10 | Aperçu des activités |
| 12 | Rapport de gestion |
| 13 | Résultats opérationnels consolidés |
| 21 | Situation financière consolidée |
| 32 | Liquidités, gestion et suffisance du capital |
| 37 | Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle |
| 47 | Méthodes comptables |
| 56 | Résultats opérationnels sectoriels |
| 56 | Exploitation canadienne |
| 64 | Exploitation américaine |
| 75 | Exploitation européenne |
| 78 | Exploitation générale de Lifeco |
| 79 | Autres renseignements |
| 82 | Responsabilité à l'égard de l'information financière |
| 83 | États financiers consolidés |
| 83 | Comptes consolidés de résultat |
| 84 | États consolidés du résultat global |
| 85 | Bilans consolidés |
| 86 | États consolidés des variations des capitaux propres |
| 87 | Tableaux consolidés des flux de trésorerie |
| 88 | Notes annexes |
| 154 | Rapport de l'auditeur indépendant |
| 155 | Sources de bénéfices |
| 157 | Sommaire de cinq ans |
| 158 | Administrateurs et dirigeants |
| 159 | Renseignements à l'intention des actionnaires |

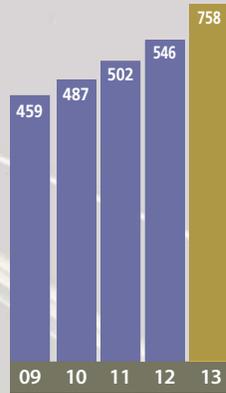
Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS à la page 12 du présent rapport.

Accroître les activités à l'échelle mondiale Approfondir les

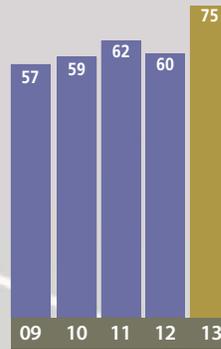
En 2013, **Irish Life Group Limited de Dublin** est devenue partie intégrante du groupe de sociétés de Great-West Lifeco, renforçant du même coup la présence de Lifeco en Europe et à l'échelle mondiale.

En page couverture : photo de nuit du **pont Samuel Beckett, à Dublin**, en Irlande. Inauguré en 2009, le pont symbolise la confiance de l'Irlande en l'avenir.

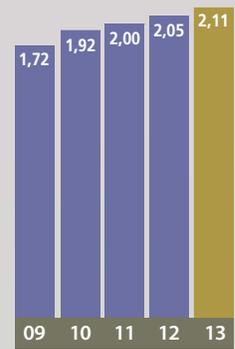
Photo : Emanuele Siracusa



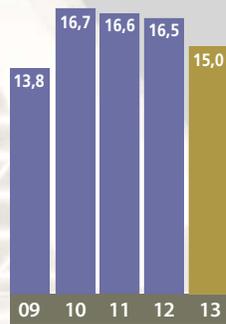
Total de l'actif administré (en G\$)



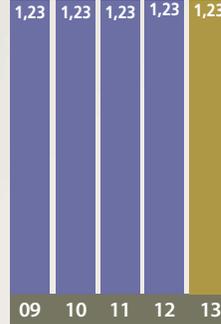
Primes et dépôts (en G\$)



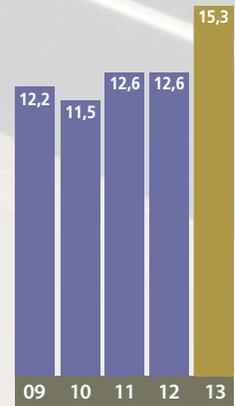
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)*



Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (en pourcentage)*



Dividendes par action ordinaire (en dollars)



Valeur comptable par action ordinaire (en dollars)

Les données de 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur.

* Ces données se fondent sur le bénéfice opérationnel, une mesure non définie par les IFRS.

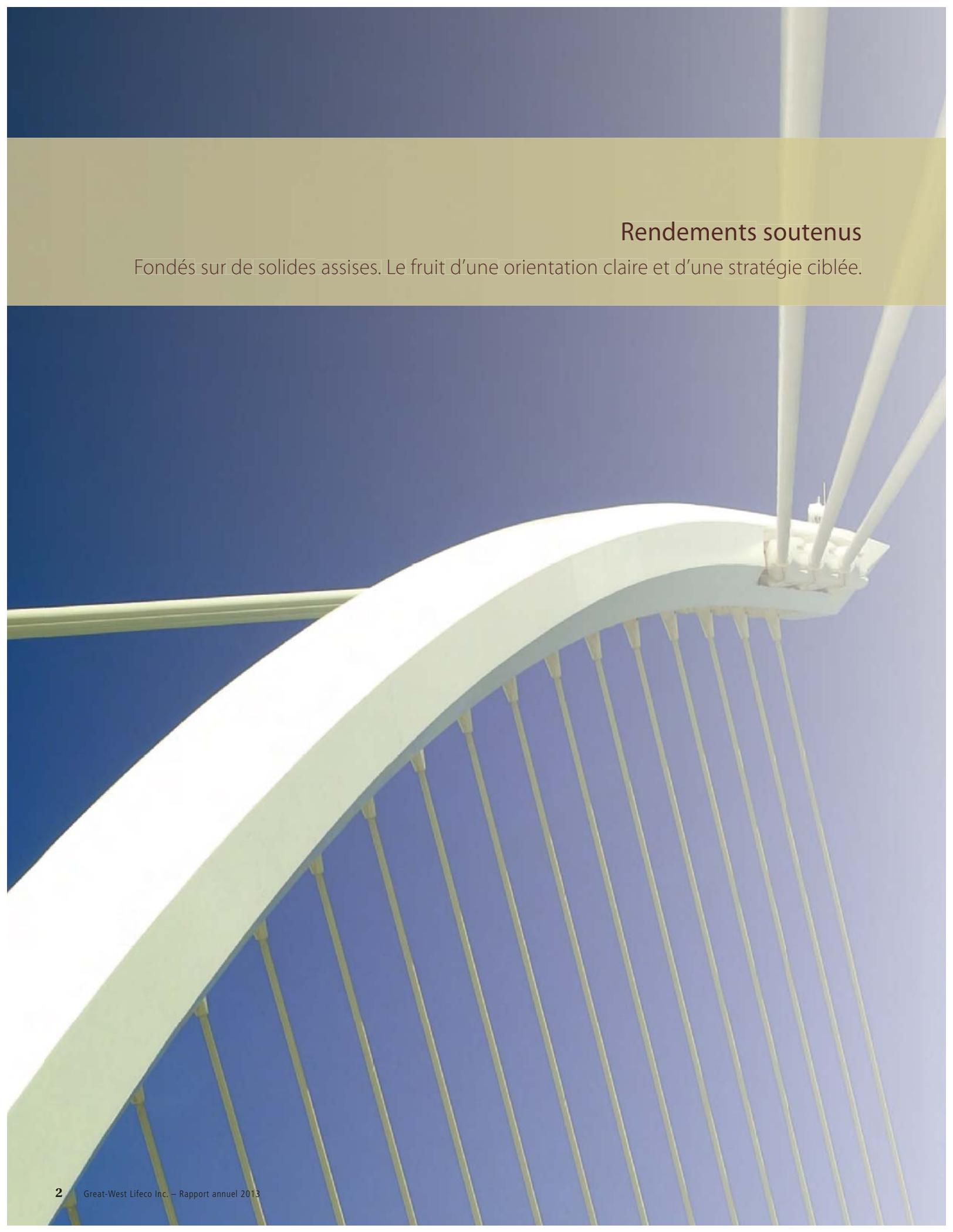
relations avec les clients Investir dans la croissance future

PROFIL DE LA COMPAGNIE

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers et active dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et d'investissement, de la gestion d'actifs et de la réassurance. Great-West Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et ses sociétés administrent un actif consolidé de 758 G\$* et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco, y compris ses notations de crédit actuelles, visitez le site www.greatwestlifeco.com.

* Actifs en date du 31 décembre 2013



Rendements soutenus

Fondés sur de solides assises. Le fruit d'une orientation claire et d'une stratégie ciblée.



Jeffrey Orr
Président du conseil



Paul Mahon
Président et chef de la direction

Rapport des administrateurs aux actionnaires

En affaires, Great-West Lifeco se fait un point d'honneur de respecter ses promesses, plus particulièrement la promesse que nous avons faite aux clients de leur verser des prestations et de tenir nos engagements, aujourd'hui et pour toujours. Pour respecter nos promesses, il nous faut miser sur une vision à long terme et un engagement à mener nos activités de façon responsable et durable.

La gestion éthique et responsable est depuis longtemps une valeur fondamentale de la Compagnie et un facteur essentiel de la rentabilité et de la création de valeur à long terme.

En 2013, les efforts que nous avons déployés pour respecter continuellement nos promesses se sont articulés autour de trois grands thèmes : mettre au point de moyens novateurs de créer de la valeur pour nos parties prenantes, renforcer notre santé financière et adopter de nouvelles approches pour favoriser l'engagement de nos 20 000 employés et de nos milliers d'associés de distribution à l'échelle mondiale, et dans les collectivités où nous exerçons nos activités.

L'innovation, tant en matière d'idées que de technologies, a été essentielle à l'offre de nouveaux produits et de moyen plus efficaces et efficaces de servir nos clients et nos conseillers à l'échelle mondiale. L'innovation a également été un élément crucial de nos efforts de repositionnement de la marque, qui ont permis d'en accroître la notoriété aux États-Unis et en Irlande.

Le renforcement continu de notre santé financière témoigne de la discipline dont nous faisons preuve depuis longtemps pour gérer la conception de produits, la tarification, les placements et les risques. Nous sommes guidés par la certitude que nos clients ont confiance en nos capacités de les aider à assurer leur sécurité financière, aujourd'hui ou dans l'avenir, et que nos actionnaires savent que nous gérons les affaires de la Compagnie en vue d'atteindre une croissance rentable et durable.

L'engagement a revêtu plusieurs formes en 2013. Nous avons mené un sondage auprès de nos employés dans l'optique de mieux comprendre les facteurs qui favorisent leur engagement et leur motivation. Nous avons cherché un terrain d'entente avec les fournisseurs de services d'autres secteurs dans le but de mettre au point des solutions gagnantes pour tous à l'intention des promoteurs de régimes. Nous avons lancé de nouveaux sites Web et espaces sur les médias sociaux pour offrir à nos parties prenantes des moyens plus conviviaux et efficaces de communiquer avec nous. Qui plus est, nous avons pris part à d'importants dialogues portant sur les enjeux qui touchent les gens et les économies des territoires sur lesquels nous exerçons nos activités. Ces thèmes sont mis en lumière tout au long du présent rapport.

Notre rendement financier en 2013

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, une mesure financière non définie par les IFRS, s'est établi à 2,1 G\$, ou 2,108 \$ par action, comparativement à 1,9 G\$, ou 2,049 \$ par action en 2012.

Le rendement des capitaux propres de Lifeco (15,0 % sur le bénéfice opérationnel et 16,6 % sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013) continue de se classer parmi les plus enviables dans le domaine des services financiers.

Le dividende trimestriel sur les actions ordinaires de Lifeco est demeuré inchangé en 2013.

La vigueur de notre capital et notre situation de liquidité

Au 31 décembre 2013, le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMPRCE) de la Great-West se chiffrait à 223 % sur une base consolidée. Cette évaluation de la solidité du capital se situe légèrement au-dessus de la tranche supérieure de la fourchette cible de la Great-West (175 % à 215 %).

Rendement de Lifeco en 2013

74,8 G\$

Primes et dépôts

Comparativement à 50,2 G\$ en 2012

325,9 G\$

Actifs du fonds général et des fonds distincts

Hausse comparativement à 253,9 G\$ en 2012

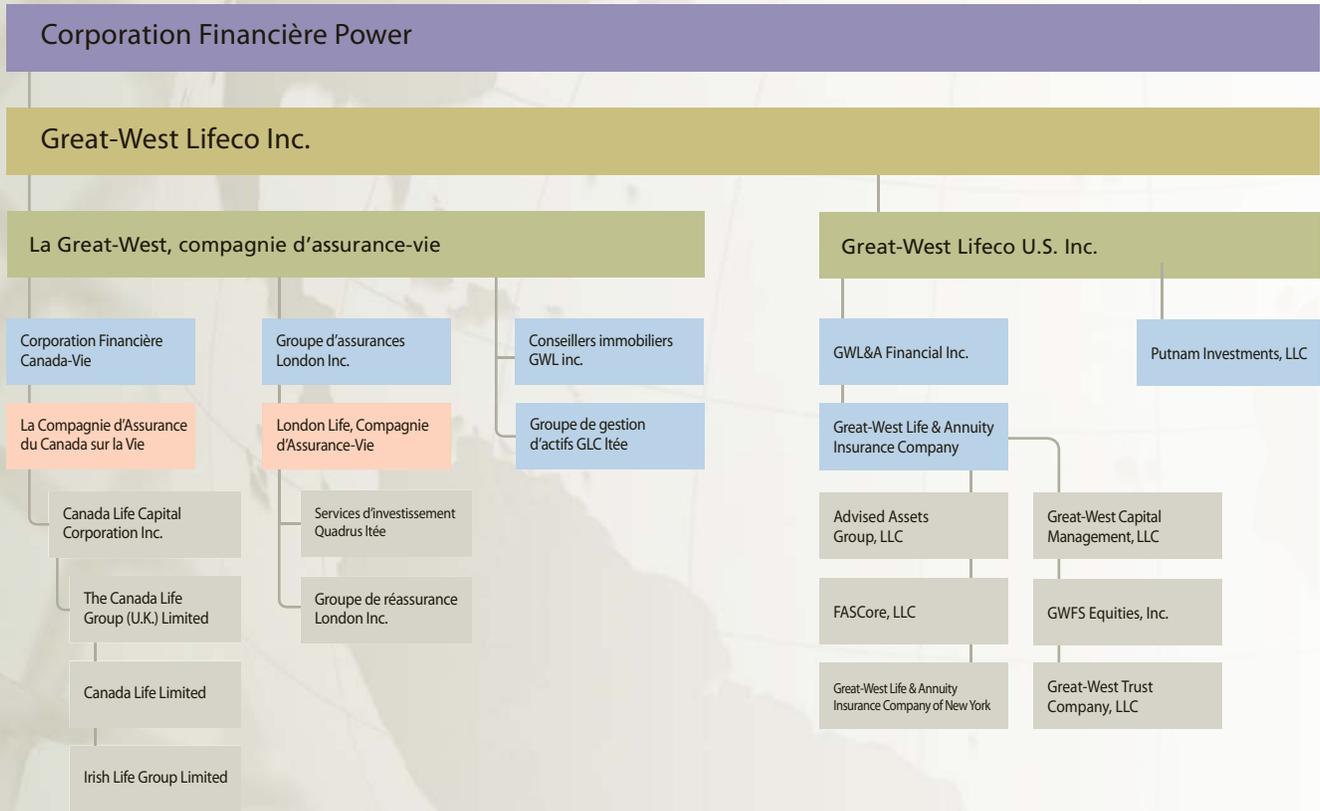
758 G\$

Total de l'actif administré

546 G\$ l'exercice précédent

« Notre capacité **d'innover** et de réagir aux changements est la clé de notre **réussite** continue »

ORGANIGRAMME



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Lifeco, ses principales filiales ainsi que certaines autres filiales au 31 décembre 2013. Lifeco est le propriétaire véritable de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ses filiales, ou exerce le contrôle sur ces titres.

HAUTE DIRECTION



Dave Johnston
Président et chef de l'exploitation,
Canada



Arshil Jamal
Président et chef de l'exploitation,
Europe

Parole tenue au Canada, aux États-Unis et en Europe

Au 31 décembre 2013, Lifeco détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'un montant d'environ 0,6 G\$. Comme cette trésorerie est détenue par Lifeco, les ratios réglementaires de ses filiales en exploitation n'en tiennent pas compte. Elle améliore la situation de capital et le niveau de liquidités de la Compagnie et donc, sa capacité à tirer parti des occasions qui se présentent sur le marché.

Lifeco détient un portefeuille d'obligations de haute qualité; 99 % de ces obligations étaient de première qualité au 31 décembre 2013.

Exploitation canadienne

Au Canada, les sociétés de Lifeco ont conservé une part de marché de premier plan, tant pour l'Individuelle que pour la Collective, en plus d'afficher une forte croissance interne. Pour y parvenir, l'accent a été mis sur trois grands objectifs en 2013 : l'amélioration des produits et services à l'intention des clients et des conseillers, le maintien d'une discipline financière rigoureuse et le perfectionnement des outils, de l'information et des processus en vue d'accroître l'efficacité et la productivité.

Les activités de services de retraite collectifs ont connu une forte croissance; les activités d'assurance collective ont enregistré des souscriptions substantielles dans tous les secteurs, tout en continuant d'afficher un solide taux de maintien en vigueur, et les fonds communs de placement ainsi que les fonds distincts individuels ont maintenu des flux de trésorerie nets positifs. Les souscriptions d'assurance individuelle sont demeurées stables au Canada, et les souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs ont augmenté de 4,9 %, d'un exercice à l'autre.

Au cours des dernières années, la Great-West s'est imposée en tant que chef de file sur

le marché de l'assurance-médicaments. En trouvant un terrain d'entente avec les autres parties concernées, comme les pharmacies et les chaînes de commerce de détail nationales, nous sommes en mesure d'offrir aux employeurs des options novatrices pour contribuer à contrôler le coût des régimes et à préserver la santé des employés. En ce sens, citons l'exemple des maladies chroniques : en 2013, nous avons travaillé avec la plus grande chaîne de pharmacies au Canada pour offrir des services de dépistage et de conseils en matière de diabète à tous les participants aux régimes admissibles partout au pays. En contribuant à l'établissement d'un diagnostic précoce et en aidant les personnes atteintes à gérer leur diabète, nous croyons que nous pouvons aider à réduire les importantes répercussions de la maladie sur la qualité de vie et les finances des diabétiques ainsi que sur leur milieu de travail. De telles solutions, qui s'inscrivent dans notre gamme *SolutionsPharma*, peuvent aider les employeurs à maintenir ou à améliorer leurs régimes d'avantages.

L'adoption d'une stratégie qui va au-delà des approches traditionnelles dans le but de cerner des solutions avantageuses pour tous s'est également traduite par une intensification de l'utilisation que nous faisons de technologies pratiques et durables en matière de service. Notre travail avant-gardiste à l'égard des demandes de règlement électroniques s'est poursuivi et a mené à l'offre de nouvelles options en matière de service. Par exemple, depuis la mise en œuvre de notre service de messagerie texte bidirectionnelle en 2013, les participants aux régimes peuvent consulter en tout temps l'information relative à leur régime. Cette technologie ainsi que d'autres

technologies en cours de développement continueront de simplifier le processus traditionnel et les activités qui nécessitent de nombreuses formalités administratives, comme la mise en place de régimes. Elles nous aideront également à protéger l'environnement en réduisant davantage la consommation de papier dans le cadre de nos activités et de celles de nos clients.

L'exploitation canadienne offre des régimes de retraite et d'épargne collectifs adaptés aux besoins uniques des petites, moyennes et grandes entreprises et organisations. Les régimes de capitalisation collectifs représentent un secteur d'activité important de la Great-West. L'offre d'une expérience conviviale aux participants à nos régimes continue d'être une priorité pour ce secteur d'activité. Nous axons nos efforts sur l'offre d'un processus de souscription en ligne simple pour nos participants. Nous sommes déterminés à mettre au point de nouvelles expériences numériques novatrices qui seront des sources de renseignements pour les participants aux régimes, quel que soit leur âge ou l'étape à laquelle ils en sont, dans la planification de leur retraite. Au cours de l'exercice, nous avons mis à jour les pages d'ouverture de session accessibles au public de notre site Web Accès SRC et lancé une chaîne YouTube réservée aux services de retraite collectifs de la Great-West.

La Great-West continue de participer au débat sur la réforme des régimes de retraite, l'objectif étant de s'assurer que les Canadiens épargnent adéquatement et efficacement en prévision de leur retraite. Le gouvernement fédéral a élaboré un cadre portant sur les régimes de pension agréés collectifs; ce cadre constitue un virage et aidera les travailleurs canadiens à épargner en vue de leur retraite.



Mitchell T. G. Graye
Président et chef de la direction,
Great-West Financial



Robert L. Reynolds
Président et chef de la direction,
Putnam Investments

Dans le secteur des fonds de placement de détail, les sociétés ont amélioré la compétitivité des fonds de placement, au moyen notamment de la multiplication des options en matière de fonds distincts à revenu fixe et de l'ajout d'un fonds de dividendes américains. L'offre de fonds communs de placement s'est améliorée grâce à l'ajout d'un fonds Catégorie Société, à une tarification plus concurrentielle et à des changements au chapitre de la gestion du fonds. Au cours de l'exercice, la fonction XPRESSuite a été déployée dans certains canaux de distribution en vue d'améliorer sensiblement l'expérience vécue par les conseillers et de réduire le temps nécessaire à l'établissement de nouveaux comptes de fonds d'investissement et aux commandes relatives aux fonds de placement.

Ensemble, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie (des filiales de Lifeco) demeurent le premier fournisseur de solutions d'assurance individuelle au Canada. De l'assurance-vie temporaire à l'assurance-vie universelle et à l'assurance avec participation, en passant par l'assurance-invalidité et l'assurance contre les maladies graves, leur vaste gamme de produits offre aux conseillers du choix et de la souplesse afin de satisfaire aux besoins individuels variés de leurs clients. Les filiales de l'exploitation canadienne de Lifeco représentent le principal fournisseur d'assurance-vie avec participation au Canada et elles continuent de viser l'excellence pour ce qui est de la gestion et de la croissance des activités d'assurance avec participation. Au sein du groupe de sociétés de Lifeco, des polices avec participation sont offertes en continu depuis 1847, et des participations ont été versées aux titulaires chaque année depuis. Les filiales de

l'exploitation canadienne de Lifeco comptent plus de 70 années d'expérience sur le marché de l'assurance-invalidité individuelle, ce qui fait d'elles des fournisseurs de premier rang en matière d'assurance-invalidité individuelle et d'assurance contre les maladies graves au Canada.

En ce qui a trait à l'unité Assurance individuelle, les sociétés ont poursuivi leurs efforts en vue d'améliorer le service aux conseillers et à la clientèle.

Au sein de l'exploitation canadienne, l'intensification des souscriptions et des efforts de commercialisation a été un point focal tout au long de 2013, dans les canaux de distribution tant exclusifs qu'indépendants. Les liens importants que nous entretenons avec les conseillers nous aident à assurer un solide taux de maintien en vigueur des activités de Lifeco, lui procurent un avantage stratégique et contribuent à l'obtention d'une part de marché importante dans l'ensemble de ses secteurs d'activité.

Exploitation américaine – Great-West Financial

La nouvelle marque Great-West Financial^{MD} de Great-West Life & Annuity et les neuf initiatives incluses dans le plan stratégique quinquennal de la Compagnie ont contribué à une croissance soutenue en 2013.

Dans le cadre d'une étude menée par le magazine *Plan Adviser*, les conseillers de régimes 401(k) ont accordé à Great-West Financial le premier rang parmi les grossistes et la première place au titre du rapport qualité-prix. En outre, Great-West Financial occupe le 6^e rang en ce qui a trait à la réputation.

Combinée à des initiatives stratégiques, la reconnaissance accrue de la raison sociale a joué un rôle dans l'augmentation de 39 % des souscriptions par rapport à l'exercice précédent. Au total, les souscriptions de régimes 401(k) ont augmenté de 25 % par rapport à 2012, tandis que les souscriptions sur les marchés du secteur public et des organismes à but non lucratif ont gonflé de 104 %. Grâce à la récente souscription d'un important client de la sphère gouvernementale, Great-West Financial fournira des services de tenue de dossiers, d'administration ou de placement à 20 des 50 États américains, soit plus que tout autre fournisseur de services.

L'actif des fonds Great-West Lifetime a enregistré une croissance de 44 % en 2013 pour atteindre 5,3 G\$ US. Classés au 14^e rang des fonds à date cible en importance aux États-Unis, les fonds Lifetime se sont hissés au 9^e rang des familles de fonds à date cible au chapitre des entrées nettes en 2013. L'actif des comptes gérés a augmenté de 32 % pour atteindre plus de 8 G\$ US.

Les souscriptions de comptes de retraite individuels ont augmenté de 45 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 422 M\$ US. Les souscriptions de produits de rentes offerts par les institutions financières affiliées à la Compagnie, essentiellement Charles Schwab, TD Ameritrade et PNC bank, ont bondi de 93 % pour atteindre 145 M\$ US.

Le maintien en vigueur des affaires est demeuré excellent dans l'ensemble de la Compagnie.

<< C'est aux clients que nous faisons notre **promesse** fondamentale; celle de leur verser les prestations prévues à leur contrat, aujourd'hui et pour toujours >>

Une croissance vigoureuse fortifiée par l'acquisition d'Irish Life

Exploitation américaine – Putnam

À la fin de 2013, l'actif géré de Putnam se chiffrait à 150 G\$ US, ce qui reflète la solide conjoncture et l'impulsion des souscriptions de plusieurs produits clés, notamment les fonds Spectrum, Short Duration Income, Diversified Income Trust, Absolute Return et Equity Income Fund de Putnam. Les souscriptions positives de PanAgora, responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam, ont également eu un apport positif.

En 2013, Putnam a maintenu le cap sur le rendement des placements et l'innovation, comme en témoigne le lancement de six fonds conçus pour tirer parti de nouveaux facteurs de rendement, de solutions novatrices en matière de revenus et de la réduction de la volatilité. La campagne New Ways of Thinking liée à ces fonds vise à aider les épargnants à gérer les enjeux dynamiques continus au sein du marché, et est appuyée par les efforts de sensibilisation de la société.

Pour la troisième fois en cinq ans, Barron's a classé Putnam parmi les meilleures familles de fonds en fonction du rendement total de différentes catégories d'actifs. La famille de fonds de Putnam occupe également la deuxième place parmi toutes celles qui ont été évaluées au cours des cinq dernières années.

Dans le marché des produits de retraite, Putnam a apporté plusieurs améliorations afin de rendre l'expérience des participants aux régimes 401(k) plus conviviale, y compris le lancement de son outil d'estimation des coûts liés à la santé et le travail préliminaire portant sur les services liés au bien-être financier. Putnam a également

affiché une forte croissance au chapitre des nouveaux régimes de retraite inscrits dans son système de tenue de dossiers, ainsi que d'importantes souscriptions de produits d'investissement seulement.

Le site Web de Putnam destiné aux conseillers financiers a été classé parmi les meilleurs dans le secteur, et la société a reçu de nombreux éloges à l'égard des produits de gestion de pointe qu'elle offre, y compris l'outil FundVisualizer et la rubrique Advisor Tech Tips.

Exploitation européenne

En Europe, Great-West Lifeco, par l'entremise de ses filiales Canada-Vie et Irish Life, exerce ses activités au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Allemagne et en Irlande.

Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a lancé avec succès une gamme de fonds visant le marché des fonds communs de placement de détail et a continué de renforcer son assise dans cette partie du marché des placements au cours de l'année. La Compagnie a également rehaussé ses activités de gestion de patrimoine à l'île de Man en lançant une gamme de produits de placement semblables à ceux offerts aux épargnants à valeur nette élevée du Royaume-Uni, à partir de Dublin. La Compagnie a profité de certains signes de reprise des marchés au Royaume-Uni en 2013 et a enregistré une augmentation des nouvelles souscriptions de gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne ainsi que des souscriptions d'assurance collective. Sur l'île de Grande-Bretagne, les ventes d'obligations ont reculé en raison de l'incidence de la modification d'une loi sur la distribution, laquelle est entrée en vigueur au début de l'exercice. Les souscriptions de produits de rentes immédiates sont demeurées très vigoureuses au cours de l'exercice, et la Compagnie a tourné son attention vers le marché des rentes améliorées, où les éventuels titulaires de polices doivent subir une évaluation médicale avant de souscrire.

En juillet 2013, Great-West Lifeco a conclu l'acquisition d'Irish Life.

La conclusion de cette opération a marqué un jalon important pour nos compagnies en Irlande. Le fait de regrouper les activités d'Irish Life et de la Canada-Vie sous la bannière Irish Life en Irlande contribuera à faire en sorte que la nouvelle bannière Irish Life conserve sa position prédominante dans les secteurs de l'assurance-vie, des produits de retraite et de la gestion de placement en Irlande, et qu'elle tire parti de cet atout.

L'intégration est bien amorcée et devrait être achevée au milieu de 2015.

Grâce à des efforts constamment axés sur l'offre d'un service hors pair, les activités d'Irish Life ont continué de croître en 2013. Les entrées de fonds liées aux activités d'assurance-vie et de retraite et de gestion d'actifs ont surpassé celles du marché et la Compagnie a accru sa part du marché. Toutes les unités d'exploitation continuent d'afficher un bon rendement.

En Allemagne, la Canada-Vie continue d'occuper une place de choix parmi les assureurs de renom en ce qui a trait aux produits à capital variable dans le secteur des courtiers indépendants. La Compagnie a conservé sa position concurrentielle enviable après les révisions apportées à la tarification de sa gamme de produits en vue de respecter les exigences en matière de neutralité pour ce qui a trait au genre. La Canada-Vie demeure en tête des fournisseurs de produits d'assurance contre les maladies graves et de produits assortis d'une garantie de retrait minimum au sein du marché allemand, et a été récompensée pour sa nouvelle gamme de produits Garantierter Rentenplan. La Canada-Vie occupe le premier rang du sondage annuel des courtiers Charta portant sur les fournisseurs d'assurance-vie en Allemagne et a reçu une reconnaissance particulière pour sa gamme de produits, son service à la clientèle et sa plateforme technologique de distribution. L'actif géré de la Canada-Vie a continué de croître en 2013, poussé par le solide rendement des fonds de son produit phare, le fonds unitaire à profit.

En matière de réassurance, Great-West Lifeco est présente sur les marchés internationaux de la réassurance par l'entremise de Canada Life Reinsurance et du Groupe de réassurance London, qui offrent de la réassurance à l'égard de l'assurance-vie, de la longévité et de l'assurance IARD aux États-Unis et sur les marchés internationaux. Les activités de réassurance ont enregistré une forte croissance en 2013, la légère hausse des taux de mortalité sur les produits d'assurance-vie traditionnelle ayant été compensée par les bons résultats enregistrés par le portefeuille de produits de réassurance relative à la longévité en Europe et par la hausse du bénéfice découlant des nouvelles affaires de réassurance-vie structurées.



Changements organisationnels

Un certain nombre de changements organisationnels ont été annoncés à l'assemblée annuelle des actionnaires de Great-West Lifeco tenue en mai 2013.

Jeffrey Orr a été nommé président du conseil de la Compagnie. M. Orr est président et chef de la direction de la Corporation Financière Power, poste qu'il occupe depuis mai 2005. Il est membre du conseil d'administration de la Compagnie depuis juillet 2002.

Le conseil d'administration a remercié chaleureusement Raymond McFeetors, le président du conseil sortant, pour son apport exceptionnel à la croissance et à l'évolution de Great-West Lifeco au cours des cinq années qu'il a passées à la présidence du conseil et des huit années passées à titre de président et chef de la direction. M. McFeetors demeure membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration tient également à exprimer toute sa gratitude à M. McFeetors pour l'inspiration et le leadership qu'il a apportés à l'entreprise au fil des ans.

Paul Mahon, qui était président et chef de l'exploitation, Canada de la Compagnie et de ses filiales en exploitation, a été nommé président et chef de la direction et membre du conseil d'administration de la Compagnie en mai 2013 et est devenu membre du conseil d'administration de la Compagnie en août. Dave Johnston, jusqu'à maintenant vice-président exécutif, Collective a été nommé président et chef de l'exploitation, Canada afin de succéder à M. Mahon.

Allen Loney a pris sa retraite à la suite d'une brillante carrière au sein des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco s'étendant sur 42 années, dont les cinq dernières passées à titre de président et chef de la direction. Le conseil d'administration remercie chaudement M. Loney pour toutes les années qu'il a consacrées à l'entreprise. M. Loney demeure membre du conseil d'administration.

Comme il a été annoncé, Timothy Ryan, jr. et David Nield prendront leur retraite. M. Ryan était administrateur de la Compagnie depuis mai 2010 et était également membre des comités de direction, de gestion des risques et de rémunération.

M. Nield siège au conseil depuis juillet 2003 et a occupé antérieurement le poste de président et chef de la direction de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. M. Nield faisait partie des comités de rémunération et de gouvernance et des mises en candidatures de la Compagnie, et était président du comité de révision. Il continuera d'agir comme administrateur au sein de plusieurs conseils d'administration de filiales canadiennes et européennes.

Par leur participation au conseil d'administration et à divers comités du conseil, messieurs Nield et Ryan ont apporté une contribution précieuse aux affaires de la Compagnie, et nous les remercions chaleureusement pour leurs nombreuses années de service.

David Jackson, avocat principal au sein du cabinet d'avocats Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. à Toronto, a été élu au conseil d'administration.

Merci

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à nos clients et à nos actionnaires pour leur appui indéfectible.

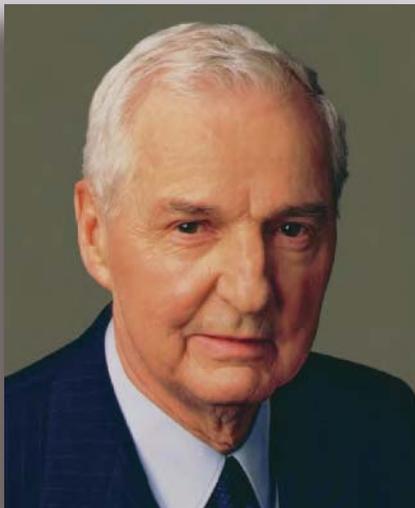
Au nom du conseil d'administration, nous tenons à remercier notre personnel et nos associés de distribution à l'échelle mondiale pour leur professionnalisme, leurs idées novatrices et leur collaboration au renforcement de notre organisation, ainsi que pour le temps qu'ils donnent et les compétences qu'ils partagent en vue de contribuer à bâtir des collectivités plus fortes.



Jeffrey Orr
Le président du conseil



Paul Mahon
Le président et chef de la direction



Hommage à l'Honorable Paul Desmarais, C.P., C.C., O.Q.

L'honorable Paul Desmarais est décédé le 8 octobre 2013. M. Desmarais est devenu membre du conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie en juillet 1977 et il a agi à titre d'administrateur jusqu'en 2004, où il a été nommé administrateur émérite.

Le conseil d'administration de Great-West Lifeco lui a rendu hommage :

« M. Desmarais a tissé des liens solides et profonds avec notre organisation et il a immensément contribué à la croissance et aux activités de Great-West Lifeco et de ses filiales. Sa sagesse et son leadership ont joué un rôle déterminant dans l'évolution et la réussite de nos sociétés. »

Offrir de la valeur : notre approche en matière de responsabilité sociale d'entreprise

La gestion responsable et éthique est depuis longtemps une valeur intrinsèque de Great-West Lifeco; elle est essentielle à la création de valeur et à la rentabilité à long terme. En plus de respecter les normes éthiques établies dans son code de conduite, Lifeco s'efforce d'atteindre les objectifs suivants :

- Appuyer et respecter la protection des droits de la personne reconnus par le droit international;
- Assumer ses responsabilités en matière de réduction de l'impact sur l'environnement;
- Contribuer de façon positive aux collectivités dans lesquelles Great-West Lifeco et ses sociétés sont établies.

Dans le secteur où nous exerçons nos activités, souvent, la valeur est considérée avant tout sous son aspect financier. Or, la valeur peut revêtir plusieurs formes. En affaires et dans le cadre de notre engagement auprès d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif, nous aspirons à offrir une valeur accrue à nos clients, à nos collectivités et à notre personnel, tout en gérant notre empreinte environnementale. Voici quelques faits saillants des progrès que nous avons accomplis à ce chapitre en 2013.



CANADA

- Nous avons pris part au dialogue portant sur les enjeux qui touchent les Canadiens et l'économie nationale. Ces enjeux comprennent la préparation à la retraite, la composition par âge de la population active et la santé mentale au travail.
- Dans le cadre du Carbon Disclosure Project qui a lieu tous les ans, nous nous sommes engagés à consigner, gérer et partager l'information liée à l'environnement, dans le but d'établir des points de référence qui permettront d'évaluer le rendement futur.
- Conseillers immobiliers GWL, notre filiale immobilière, a continué d'obtenir des certifications telles que BOMA BEST et LEED® pour l'ensemble de son portefeuille d'immeubles. Ces certifications soulignent le rendement efficace et responsable en matière d'environnement.
- En tant qu'Entreprise généreuse d'Imagine Canada, nous avons versé 11,9 M\$ à des organisations caritatives locales, régionales et nationales sous la marque La parfaite alliance communautaire^{MC}. Ces fonds ont notamment servi à mettre de l'avant des programmes incitant les employés et les conseillers à s'engager et à faire du bénévolat auprès d'organismes communautaires.

Pour plus de renseignements, consultez l'onglet « Dans la collectivité » de nos sites lagreatwest.com, londonlife.com et canadavie.com.



ÉTATS-UNIS

- Les valeurs de Great-West Financial, soit la coopération, l'intégrité et l'engagement, guident ses interactions avec ses partenaires et ses clients. La Compagnie appuie les initiatives de littératie financière et les organismes sans but lucratif, et double les fonds admissibles versés par ses employés à titre de dons, ou dans le cadre de collectes de fonds et d'activités de bénévolat. Nos entreprises associées jouissent de centres de santé et de conditionnement physique, de dépanneurs et de cafétérias sur leurs lieux de travail. Great-West Financial protège également l'environnement grâce à des programmes d'économie d'énergie, de recyclage et de compostage.
- Putnam favorise une culture de respect mutuel, d'acceptation et de collaboration. Les employés se joignent à la société pour participer à des efforts de secours aux sinistrés et des programmes caritatifs locaux, et font preuve de générosité et de compassion en amassant des fonds. La société s'est engagée à respecter des normes élevées en matière de fiducie et de gouvernance, à adopter une conduite responsable sur le plan environnemental et à promouvoir un environnement de travail sain.



EUROPE

Royaume-Uni et île de Man

- Notre personnel a offert des conseils dans le domaine des mathématiques à des élèves d'écoles locales, en plus de leur offrir des occasions d'emploi.
- Nos employés ont recueilli des fonds pour des organisations caritatives locales.
- Nous avons collaboré avec des fournisseurs et des entrepreneurs soucieux de l'environnement.

Irlande

- Irish Life a continué d'appuyer la première étude à long terme du vieillissement de la population menée en Irlande, dans le cadre d'un engagement décennal.
- Notre personnel a amassé des fonds qui ont été remis aux organismes Heart Children Ireland, Sightsavers et Haiyan Disaster Appeal (pour les sinistrés du typhon Haiyan aux Philippines); les montants ainsi versés ont été doublés par la Compagnie.
- Cornmarket a remporté un prix CSR Award pour son partenariat avec l'organisation caritative Global Schoolroom.
- Notre siège social à Dublin a obtenu le renouvellement de son accréditation selon la norme environnementale ISO 14001.

Allemagne

- Nous avons versé des dons à des organisations caritatives vouées à la lutte contre la faim et à la sécurité alimentaire durable à l'échelle mondiale, aux banques alimentaires, à la recherche et au sauvetage en mer, à la fibrose kystique et aux foyers pour enfants.
- Le personnel a amassé des fonds destinés à une école spécialisée favorisant le développement physique et moteur, à Cologne.
- Nous nous sommes engagés à réduire notre consommation de papier grâce à un service d'archives électroniques sécurisé pour les courtiers.

Réassurance

- Dans tous nos bureaux, le personnel appuie des organisations caritatives locales.
- Nous affichons depuis plus de 15 ans un taux de participation de 100 % à la campagne Centraide.
- Nous appuyons les activités de bienfaisance organisées par nos clients en effectuant des dons et en encourageant nos employés à participer.

APERÇU DES ACTIVITÉS

| RÉGIONS | MARQUES | PRODUITS ET SERVICES |
|---|---|---|
| CANADA |    Financière Liberté 55 Quadrus | <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie, assurance-invalidité, assurance-maladie et assurance contre les maladies graves aux particuliers, aux propriétaires d'entreprises et aux familles • Régimes d'épargne-retraite et de revenu individuels et collectifs, y compris les polices de fonds distincts et les rentes immédiates, ainsi que les fonds communs de placement exclusifs et de tiers offerts par l'entremise des Services d'investissement Quadrus ltée • Services de gestion d'actifs, de gestion de placements et de consultation offerts par l'entremise du Groupe de gestion d'actifs GLC ltée et de Conseillers immobiliers GWL inc. • Régimes d'avantages sociaux à l'intention des petits, moyens et grands groupes d'employeurs, qui comprennent des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie, d'assurance-médicaments et de soins dentaires, en plus d'une gamme de services spécialisés • Assurance créances, y compris des régimes d'assurance-vie, d'assurance-invalidité, d'assurance contre la perte d'emploi et d'assurance contre les maladies graves • Assurance-vie, assurance-maladie, assurance-accidents et assurance contre les maladies graves à l'intention de membres de groupes d'affinité |
| ÉTATS-UNIS |  FASCore Advised Assets Group Great-West Funds Great-West Trust Company  PanAgora Asset Management | <ul style="list-style-type: none"> • Régimes à cotisations définies offerts par l'employeur, services d'adhésion, documentation, options de placement et services de formation • Services d'administration et de tenue de dossiers pour les institutions financières ainsi que pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur et les régimes à prestations définies connexes. • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, produits d'assurance-vie individuelle, temporaire et à prime unique et produits de rentes individuelles • Produits d'avantages à l'intention des dirigeants <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs à l'échelle mondiale offrant des fonds communs de placement, des portefeuilles institutionnels, des régimes d'épargne-études, des régimes 401(k), des comptes de retraite individuels et d'autres régimes de retraite • Options de placement comprenant des portefeuilles de titres à revenu fixe, des titres de participation américains et mondiaux, une répartition de l'actif à l'échelle mondiale et d'autres solutions, y compris des fonds axés sur le rendement absolu et l'équivalence du risque ainsi que des fonds de couverture <ul style="list-style-type: none"> • Gestion active de portefeuille et capacités de recherche fondées sur des méthodes de placement quantitatives. Vaste éventail de stratégies couvrant une diversité de régions, de niveaux de risque et de catégories d'actifs, notamment des stratégies de placement axées sur les actions, les titres à revenu fixe, les devises, la macroéconomie mondiale, les actifs multiples et les placements non conventionnels |
| EUROPE ROYAUME-UNI ÎLE DE MAN ALLEMAGNE IRLANDE |   Canada Life Reinsurance London Reinsurance Group | <p>Produits d'assurance et de gestion du patrimoine et services connexes au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves • Produits collectifs d'assurance-vie, d'assurance-revenu et d'assurance contre les maladies graves • Régimes de retraite, régimes d'épargne et rentes immédiates <p>Produits d'assurance et de gestion du patrimoine et services connexes en Irlande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs • Produits de rentes individuels et collectifs • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placements institutionnels <p>Activités de réassurance et de rétrocession principalement aux États-Unis et en Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie – réassurance temporaire à reconduction annuelle, coassurance et coassurance modifiée • Réassurance IARD – rétrocession relative aux catastrophes • Réassurance relative à la longévité et réassurance de rentes |

RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

- Conseillers en sécurité financière **Clé d'Or** associés à la Great-West
- Conseillers en sécurité financière de la **Financière Liberté 55^{MC}** et du **Groupe de planification successorale et patrimoniale** associés à la London Life
- Conseillers indépendants associés à des **agents généraux**, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- **Agents nationaux**, y compris le Groupe Investors, qui distribuent les produits et services de la Canada-Vie
- Membres du personnel de vente et du service à la clientèle pour les produits d'assurance et de retraite de la Great-West, répartis dans les bureaux partout au Canada, qui soutiennent **les conseillers, les courtiers et les conseillers en avantages sociaux indépendants** qui distribuent nos produits de la Collective

PART DE MARCHÉ*

- Répondent aux besoins de plus de 12 millions de Canadiens en matière de sécurité financière
- 32 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle en fonction des primes (primes excédentaires exclues)³
- 24 % du marché des primes de protection du vivant en vigueur³
- 27 % du marché des fonds distincts individuels⁴
- 22 % du marché des régimes d'assurance collective¹
- 18 % de l'actif des régimes de capitalisation collectifs, qui répondent aux besoins de 1,2 million de participants au 30 juin 2013, selon les données du rapport de Benefits Canada pour 2012 sur les régimes de capitalisation
- Plus importante part du revenu-primes des régimes d'assurance créances⁴

- Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise **de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques**
- Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise **de clients institutionnels**
- Produits individuels d'assurance-vie et de rentes distribués par l'entremise **d'agents de vente de gros et de détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement**
- Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le **centre de ressources en matière de retraite**
- Marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres distribués par l'entremise **de grossistes et de consultants spécialisés**

- Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers pour des régimes de retraite à cotisations définies au pays, qui sert 4,9 millions de comptes de participants et 29 742 régimes⁴
- 26 % du marché des régimes de rémunération différée des gouvernements d'État et locaux³
- 25 % du marché des produits d'assurance-vie individuels offerts par l'entremise des réseaux de distribution de services bancaires de détail³
- 6 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières³
- Les fonds Great-West Lifetime sont les 14^e fonds à date cible en importance aux États-Unis⁴

- Services offerts à l'échelle mondiale aux clients institutionnels et aux conseillers en placements inscrits ainsi que pour les produits de détail vendus par des conseillers aux États-Unis et les régimes à cotisations définies

- Environ 4,5 millions d'actionnaires et de participants à des régimes de retraite et près de 125 clients institutionnels partout dans le monde⁴
- Près de 160 000 conseillers vendent les produits de Putnam⁴
- Services offerts pour plus de 350 régimes de retraite à cotisations définies⁴

- Clients institutionnels
- Sous-conseillers

- Services offerts à plus de 100 clients institutionnels, notamment pour de *nombreux* régimes figurant parmi les 300 principaux régimes à l'échelle mondiale⁴

Royaume-Uni et île de Man

- Conseillers financiers indépendants
- Conseillers en avantages sociaux

Allemagne

- Courtiers indépendants et agents rattachés à plusieurs sociétés

Royaume-Uni et île de Man

- Plus important fournisseur d'assurance-vie collective, avec une part de marché de 27 %¹
- Deuxième fournisseur d'assurance-revenu collective en importance, avec une part de marché de 21 %¹
- Parmi les plus importants assureurs sur le marché des rentes immédiates, avec une part de marché de 8 %³
- L'un des plus importants fournisseurs d'assurance-vie du Royaume-Uni hors de l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 21 %³
- Parmi les 10 plus grands fournisseurs du marché des obligations à prime unique à capital variable sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 6 %³

Allemagne

- Un des deux principaux assureurs du marché des produits à capital variable distribués par des intermédiaires indépendants³
- Un des sept plus grands fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable³

- Courtiers indépendants
- Consultants en matière de régimes de retraite et de placements
- Agences de ventes directes
- Distribution dans les succursales des banques AIB, EBS, ptsb, Ulster et KBC

Irlande

- Chef de file dans le secteur de l'assurance-vie, avec une part de marché de 34 %⁴
- Chef de file dans le secteur de la gestion d'actifs, avec une part de marché de 38 %²
- Chef de file dans le secteur des régimes de retraite d'entreprise, avec une part de marché de 43 %²

Réassurance

- Courtiers de réassurance indépendants
- Placements directs

Réassurance

- Parmi les 10 plus grandes compagnies de réassurance-vie aux États-Unis, selon les affaires prises en charge¹
- Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2013, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2012, avec le trimestre clos le 30 septembre 2013 et avec la situation financière de la Compagnie au 31 décembre 2012. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes. Les produits sont commercialisés par l'entremise des conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55^{MC} et de la Great-West, et d'un réseau de multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières.

Aux États-Unis, Great-West Financial est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. En outre, Great-West Financial fournit des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, des comptes de retraite individuels ainsi que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du

par par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

Le secteur européen comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'entremise des filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, et par l'entremise d'Irish Life en Irlande, ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par l'intermédiaire de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

En Asie, Putnam détient une participation de 10 % dans Nissay Asset Management (NAM), une société partenaire de Nippon Life Insurance Company. Putnam agit principalement comme sous-conseiller pour certains fonds communs de placement individuels distribués par NAM et gère également l'actif des caisses de retraite des clients de NAM.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre titre et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait dans l'avenir faire d'autres placements.

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la Compagnie pour la période close le 31 décembre 2013.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou des perspectives commerciales courantes et des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, notamment les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections à l'égard d'événements futurs qui étaient établies à la date des états financiers et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses importants qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la Compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les impôts, l'inflation, les systèmes d'information, les conditions générales sur le plan économique et politique, les marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, et la capacité de la Compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions, et qu'aucun changement significatif imprévu ne surviendra à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la Compagnie. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la Compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que tous les facteurs. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non définies par les IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice opérationnel », « taux de change constant », « primes et dépôts », « souscriptions » et d'autres expressions semblables. Les mesures financières non définies par les IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance. Toutefois, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures définies par les IFRS.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

| (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action) | Aux et pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|-------------------------------------|------------------|--------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 ⁽³⁾ | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 ⁽³⁾ |
| Primes et dépôts : | | | | | |
| Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie ⁽²⁾ | 5 850 \$ | 4 859 \$ | 4 972 \$ | 20 236 \$ | 19 257 \$ |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) | 649 | 620 | 677 | 2 567 | 2 666 |
| Dépôts des fonds distincts : | | | | | |
| Produits de l'Individuelle | 2 757 | 2 352 | 2 072 | 8 308 | 6 557 |
| Produits de la Collective | 1 809 | 1 838 | 2 216 | 7 553 | 7 262 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 11 491 | 10 309 | 6 880 | 36 119 | 24 496 |
| Total des primes et des dépôts | 22 556 | 19 978 | 16 817 | 74 783 | 60 238 |
| Honoraires et autres produits ⁽²⁾ | 1 001 | 955 | 787 | 3 585 | 3 030 |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices ^{(1) (2)} | 5 647 | 5 025 | 5 262 | 17 811 | 22 875 |
| Bénéfice opérationnel – détenteurs d'actions ordinaires ⁽³⁾ | 491 | 523 | 491 | 2 052 | 1 946 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires ^{(3) (5)} | 717 | 523 | 351 | 2 278 | 1 806 |

Par action ordinaire

| | | | | | |
|---------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Bénéfice opérationnel | 0,491 \$ | 0,527 \$ | 0,517 \$ | 2,108 \$ | 2,049 \$ |
| Bénéfice de base ⁽³⁾ | 0,717 | 0,527 | 0,370 | 2,340 | 1,902 |
| Dividendes versés | 0,3075 | 0,3075 | 0,3075 | 1,230 | 1,230 |
| Valeur comptable ⁽³⁾ | 15,33 | 14,39 | 12,64 | | |

Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires⁽⁴⁾

| | | | |
|--------------------------------------|--------|--------|--------|
| Bénéfice opérationnel ⁽³⁾ | 15,0 % | 16,0 % | 16,5 % |
| Bénéfice net ⁽³⁾ | 16,6 % | 14,9 % | 15,3 % |

| | | | |
|--|------------|------------|------------|
| Total de l'actif ⁽³⁾ | 325 905 \$ | 312 473 \$ | 253 850 \$ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ⁽²⁾ | 185 243 | 167 619 | 134 598 |
| Total de l'actif géré ⁽³⁾ | 511 148 | 480 092 | 388 448 |
| Autres actifs administrés | 247 139 | 225 187 | 157 455 |
| Total de l'actif administré ⁽³⁾ | 758 287 \$ | 705 279 \$ | 545 903 \$ |
| Total des capitaux propres ⁽³⁾ | 19 999 \$ | 19 435 \$ | 17 011 \$ |

La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions liées à des litiges décrites à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2013.

(1) Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent l'incidence de la variation de la juste valeur des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective, s'il y a lieu, des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel* et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

(4) Le rendement de l'avoir des actionnaires est présenté à la rubrique portant sur la gestion du capital.

(5) Incidence sur le bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires :

| | Trimestre clos le 31 décembre 2013 | Par action ordinaire | Exercice clos le 31 décembre 2013 | Par action ordinaire |
|---|---------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------------|
| Bénéfice net | 717 | 0,717 | 2 278 | 2,340 |
| Déduire : recouvrement lié à un litige | (226) | | (226) | |
| Bénéfice opérationnel | 491 \$ | 0,491 \$ | 2 052 \$ | 2,108 \$ |
| Ajouter : coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life | 23 | | 97 | |
| Ajouter : incidence de la macrocouverture du capital | 26 | | 26 | |
| Total partiel | 540 | 0,540 | 2 175 | 2,234 |
| Moins : bénéfice d'Irish Life | (44) | | (85) | |
| Bénéfice opérationnel, déduction faite de l'incidence d'Irish Life et de la macrocouverture du capital | 496 \$ | 0,496 \$ | 2 090 \$ | 2,146 \$ |

POINTS SAILLANTS DE 2013

Acquisition d'Irish Life Group Limited

Le 19 février 2013, Lifeco a annoncé l'acquisition d'Irish Life Group Limited (Irish Life) pour 1,3 G€. La transaction a notamment été financée par le produit net de l'émission de reçus de souscription d'environ 1,25 G\$, effectuée le 12 mars 2013. En outre, le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€, lesquelles sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à la cote de l'Irish Stock Exchange. L'émission de titres de créance libellés en euros offre une couverture naturelle à une partie du montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellé en euros.

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Canada Life Limited, l'acquisition d'Irish Life pour 1,3 G€. À la conclusion de l'acquisition, le 18 juillet 2013, les 48 660 000 reçus de souscription ont été automatiquement échangés pour des actions ordinaires de la Compagnie, à raison de un reçu de souscription pour une action ordinaire.

Au quatrième trimestre de 2013, l'acquisition d'Irish Life a fait croître le bénéfice net de Lifeco de 44 M\$, à l'exclusion des coûts de restructuration, et de 85 M\$ depuis le début de l'exercice. Pour le trimestre considéré, le bénéfice de Lifeco comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life (97 M\$ depuis le début de l'exercice).

Depuis le début de l'exercice, Lifeco a réalisé des synergies annualisées au chapitre des coûts de 14,6 M€ qui se sont traduites par une réduction de 5,6 M€ avant impôt des charges opérationnelles d'Irish Life depuis l'acquisition. Les activités d'intégration progressent comme prévu et la réduction annuelle des coûts opérationnels de 40 M€ devrait être entièrement réalisée d'ici la fin de 2015. Ces synergies devraient se concrétiser grâce à des efficacités en matière de systèmes informatiques, au regroupement des activités d'assurance-vie et de retraite de Canada Life (Irland) et de celles d'Irish Life (qui conserve la dénomination Irish Life), ainsi qu'à d'autres efficacités opérationnelles.

En vertu des normes sur les regroupements d'entreprises comprises dans les IFRS, le prix d'acquisition de 1,3 G€ est affecté à tous les actifs et les passifs d'Irish Life, en fonction essentiellement de leur juste valeur à la date de l'acquisition, soit le 18 juillet 2013. Le montant de la contrepartie de l'acquisition excédant la juste valeur des actifs et des passifs est affecté au goodwill. Au 31 décembre 2013, l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge était essentiellement achevée. Celle-ci comprend une mise à jour des montants provisoires au 30 septembre 2013 en ce qui a trait aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, aux passifs éventuels et aux autres provisions, et comprend également la détermination et l'évaluation des immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 131 M\$ relatif à la valeur de la marque, dont la durée d'utilité est indéterminée, ainsi qu'un montant de 116 M\$ au titre des relations avec la clientèle qui sera amorti sur une durée d'utilité déterminée. Par conséquent, l'excédent de 378 M\$ du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis a été affecté au goodwill. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour plus de détails au sujet de l'acquisition d'Irish Life.

Normes internationales d'information financière révisées

Le 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a adopté plusieurs IFRS nouvelles et révisées, comme il est expliqué à la rubrique Méthodes comptables du présent document. À l'exception d'IAS 19R, *Avantages du personnel*, les nouvelles normes portaient surtout sur la présentation d'informations supplémentaires et elles n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net ou sur les capitaux propres de la Compagnie. Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétrospective, ce qui a donné lieu à une baisse des capitaux propres d'ouverture de 392 M\$ au 1^{er} janvier 2012 (diminution de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation) et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture de 183 M\$ au 1^{er} janvier 2013 (diminution de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable aux comptes de participation). Le bénéfice net pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2012 a diminué de 2 M\$ et de 9 M\$, respectivement, en raison de l'adoption d'IAS 19R. Tout au long du présent document, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de refléter l'adoption rétrospective de ces normes.

Événement postérieur

La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 février 2014 portant sur l'utilisation des comptes de participation de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie et de La Great-West, compagnie d'assurance-vie, des filiales de Lifeco, pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London en 1997. Ce jugement infirmait la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario du 24 janvier 2013 portant sur les montants devant être réaffectés du surplus attribuable aux comptes de participation. La Cour d'appel a réduit le montant de 284,6 M\$ qui avait été initialement prescrit, le faisant ainsi passer à 51,6 M\$ (27,0 M\$ à l'égard de la London Life et 24,6 M\$ à l'égard de la Great-West). En réponse au jugement de la Cour d'appel, la Compagnie a comptabilisé la reprise au cours de la période durant laquelle l'événement postérieur s'est produit, ce qui a eu une incidence favorable de 226 M\$ après impôt sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

Se reporter à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir une description complète.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam), ainsi que les résultats opérationnels de l'exploitation générale de Lifeco. Les résultats d'Irish Life sont inclus pour la période suivant la date d'acquisition du 18 juillet 2013.

Le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 717 M\$, contre 351 M\$ il y a un an et 523 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 0,370 \$ par action ordinaire (0,369 \$ après dilution) il y a un an et à 0,527 \$ par action ordinaire (0,522 \$ après dilution) au trimestre précédent. Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2013 comprend la reprise liée à des litiges comptabilisée au cours de la période de prise en compte de l'événement postérieur, celle-ci ayant fourni un apport de 226 M\$ au bénéfice net. Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2012 comprend les ajustements au titre de provisions liées à des litiges, qui se rapportent à la même question juridique, qui ont eu une incidence défavorable de 140 M\$ après impôt sur le bénéfice net.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 2 278 M\$, contre 1 806 M\$ il y a un an, ce qui représente 2,340 \$ par action ordinaire (2,297 \$ après dilution) pour 2013, comparativement à 1,902 \$ par action ordinaire (1,891 \$ après dilution) il y a un an.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL (UNE MESURE FINANCIÈRE NON DÉFINIE PAR LES IFRS)

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de Lifeco attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui exclut l'incidence de la reprise liée à des litiges d'un montant de 226 M\$, s'est établi à 491 M\$, soit 0,491 \$ par action ordinaire (0,490 \$ après dilution).

Le bénéfice opérationnel pour le quatrième trimestre de 2013 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 23 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 26 M\$ liées à une macrocouverture du capital. Le bénéfice opérationnel pour le trimestre, à l'exclusion de ces coûts, s'est chiffré à 540 M\$, comparativement à 491 M\$ pour le quatrième trimestre de 2012 et à 583 M\$ pour le trimestre précédent. Ce montant représente 0,540 \$ par action ordinaire (0,539 \$ après dilution), comparativement à 0,517 \$ par action ordinaire (0,514 \$ après dilution) il y a un an et à 0,588 \$ par action ordinaire (0,582 \$ après dilution) au trimestre précédent.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net d'Irish Life, à l'exclusion des coûts de restructuration, s'est chiffré à 44 M\$, comparativement à 41 M\$ au troisième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence de

l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, le bénéfice opérationnel de Lifeco s'est chiffré à 496 M\$ pour le trimestre, contre 491 M\$ il y a un an et 542 M\$ au trimestre précédent.

Le bénéfice opérationnel attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 2 052 M\$, ou 2,108 \$ par action ordinaire (2,070 \$ après dilution).

Le bénéfice opérationnel depuis le début de l'exercice 2013 comprend des coûts de restructuration et d'acquisition de 97 M\$ liés à l'acquisition d'Irish Life et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 26 M\$ liées à la macrocouverture du capital. Le bénéfice opérationnel de Lifeco pour l'exercice, à l'exclusion de ces coûts, se chiffre à 2 175 M\$, contre 1 946 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,234 \$ par action ordinaire (2,194 \$ après dilution), comparativement à 2,049 \$ par action ordinaire (2,037 \$ après dilution) il y a un an.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice net d'Irish Life, à l'exclusion des coûts de restructuration, s'est chiffré à 85 M\$. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, le bénéfice opérationnel de Lifeco s'est chiffré à 2 090 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, contre 1 946 M\$ il y a un an.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Assurance individuelle | 73 \$ | 102 \$ | 11 \$ | 302 \$ | 187 \$ |
| Gestion du patrimoine | 93 | 114 | 69 | 387 | 299 |
| Assurance collective | 97 | 115 | 136 | 425 | 439 |
| Exploitation générale canadienne | 7 | 1 | 47 | 34 | 113 |
| | 270 | 332 | 263 | 1 148 | 1 038 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Services financiers | 81 | 86 | 95 | 339 | 361 |
| Gestion d'actifs | (25) | (10) | (19) | (63) | (40) |
| Exploitation générale américaine | – | – | – | – | – |
| | 56 | 76 | 76 | 276 | 321 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 166 | 134 | 91 | 548 | 407 |
| Réassurance | 63 | 57 | 64 | 245 | 215 |
| Exploitation générale européenne | (27) | (62) | (4) | (92) | (7) |
| | 202 | 129 | 151 | 701 | 615 |
| Exploitation générale de Lifeco | (37) | (14) | 1 | (73) | (28) |
| Bénéfice opérationnel | 491 \$ | 523 \$ | 491 \$ | 2 052 \$ | 1 946 \$ |
| Certaines provisions liées à des litiges ⁽¹⁾ | 226 | – | (140) | 226 | (140) |
| Bénéfice net | 717 \$ | 523 \$ | 351 \$ | 2 278 \$ | 1 806 \$ |

(1) Ce montant correspond à des provisions liées à des litiges, lesquelles sont présentées à la note 33 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

INCIDENCE DES MARCHÉS

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt dans les pays où la Compagnie exerce ses activités ont continué de suivre une tendance à la hausse en 2013 en raison de l'amélioration des perspectives économiques. La fluctuation des taux d'intérêt en 2013 a donné lieu à des variations du capital requis, ce qui a fourni un apport de +7 points au ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE) de la Great-West et de +9 points au ratio du MPRCE de la Canada-Vie. La fluctuation des taux d'intérêt en 2013 n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net par rapport aux prévisions de la Compagnie.

Au 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a amélioré la méthode dont elle se sert pour estimer les provisions relatives aux taux d'intérêt. La provision totale a été restructurée en plusieurs provisions visant à couvrir les risques de modélisation à court terme ainsi que les risques inhérents à long terme et les risques liés à la non-concordance des flux de trésorerie; aucune incidence nette sur le total des provisions n'a été observée à la suite de la restructuration. Cette restructuration a toutefois eu une incidence sur le moment prévu de la comptabilisation de ces provisions en résultat net. Cette restructuration a fait croître le bénéfice net annuel prévu pour 2013 de 74 M\$, après impôt, par rapport au résultat enregistré en 2012 selon l'ancienne méthode.

Marchés boursiers

Dans tous les territoires où la Compagnie exerce ses activités, le rendement des marchés boursiers a été solide en 2013. À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des hausses respectives de 6,5 %, de 9,9 %, de 4,4 % et de 24,0 % au Canada

Marchés du crédit

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

| | Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 | | | Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 | | |
|-------------------------|---|---|--------------|---|---|--------------|
| | (Charges) recouvrements de dépréciation | Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | Total | (Charges) recouvrements de dépréciation | Variation des pertes sur créances futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance | Total |
| Exploitation canadienne | – \$ | (1) \$ | (1) \$ | – \$ | (1) \$ | (1) \$ |
| Exploitation américaine | 3 | – | 3 | 8 | (1) | 7 |
| Exploitation européenne | 5 | 10 | 15 | 3 | 4 | 7 |
| Total | 8 \$ | 9 \$ | 17 \$ | 11 \$ | 2 \$ | 13 \$ |

Au quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a enregistré des recouvrements nets sur les placements ayant subi une perte de valeur, ce qui a eu une incidence favorable de 8 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (une charge nette de 5 M\$ en 2012). Aucune nouvelle perte de valeur n'a été enregistrée au quatrième trimestre. La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 9 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre (une charge nette de 32 M\$ en 2012).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a enregistré des recouvrements nets sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, recouvrements qui ont eu une incidence favorable de 11 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (un recouvrement net de 27 M\$ en 2012). La modification des notations de crédit du portefeuille d'obligations de la Compagnie a donné lieu à une diminution nette des provisions actuarielles pour pertes sur créances futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence favorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (une incidence défavorable de 47 M\$ en 2012).

(indice S&P TSX), aux États-Unis (indice S&P 500), au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et dans la grande région européenne (indice Eurostoxx 50) par rapport au 30 septembre 2013.

En 2013, la moyenne des niveaux des marchés boursiers a enregistré une hausse de 5,4 %, de 19,1 %, de 12,8 % et de 15,7 % au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la grande région européenne, respectivement, par rapport à 2012.

Au quatrième trimestre de 2013, le solide rendement des marchés a donné lieu à une hausse des honoraires liés aux actifs de la Compagnie et à une baisse du coût des garanties en cas de décès et à l'échéance ou aux prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la Compagnie. L'incidence nette de ces facteurs a ainsi dépassé de 15 M\$ (39 M\$ depuis le début de l'exercice) les attentes de la Compagnie.

Devises

En 2013, le taux de change moyen entre le dollar américain, la livre sterling et l'euro a augmenté. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la Compagnie s'est traduite par une croissance de 16 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 (24 M\$ depuis le début de l'exercice). La baisse du dollar canadien au 31 décembre 2013 par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro a donné lieu à des profits de change latents de 450 M\$ (806 M\$ depuis le début de l'exercice) sur la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture connexes; ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global au cours du trimestre.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique portant sur la conversion des devises à la fin du présent rapport de gestion.

PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Les primes et dépôts comprennent les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs.

Les souscriptions comprennent la totalité des primes uniques et des primes récurrentes annualisées sur les produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, les dépôts des produits de fonds distincts de l'Individuelle et de la Collective, les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs et les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.

Primes et dépôts

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--------------------------------|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Assurance individuelle | 1 112 \$ | 1 035 \$ | 1 037 \$ | 4 177 \$ | 3 926 \$ |
| Gestion du patrimoine | 2 368 | 2 191 | 2 869 | 9 619 | 9 382 |
| Assurance collective | 1 886 | 1 852 | 1 880 | 7 503 | 7 453 |
| | 5 366 | 5 078 | 5 786 | 21 299 | 20 761 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Services financiers | 1 755 | 1 710 | 1 712 | 6 311 | 6 234 |
| Gestion d'actifs | 8 668 | 8 679 | 6 683 | 31 279 | 23 784 |
| | 10 423 | 10 389 | 8 395 | 37 590 | 30 018 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 5 229 | 3 775 | 1 567 | 11 521 | 5 021 |
| Réassurance ⁽¹⁾ | 1 538 | 736 | 1 069 | 4 373 | 4 438 |
| | 6 767 | 4 511 | 2 636 | 15 894 | 9 459 |
| Total | 22 556 \$ | 19 978 \$ | 16 817 \$ | 74 783 \$ | 60 238 \$ |

Souscriptions

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|------------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Exploitation canadienne ⁽²⁾ | 2 852 \$ | 2 389 \$ | 2 917 \$ | 10 800 \$ | 9 870 \$ |
| Exploitation américaine ⁽²⁾ | 14 263 | 10 973 | 9 359 | 44 212 | 32 788 |
| Exploitation européenne – Assurance et rentes | 4 773 | 3 299 | 1 289 | 9 922 | 3 738 |
| Total | 21 888 \$ | 16 661 \$ | 13 565 \$ | 64 934 \$ | 46 396 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des primes et dépôts et des souscriptions de la Compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

PRODUITS DE PLACEMENT NETS**Produits de placement nets**

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Produits de placement gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) ^{(1) (2)} | 1 400 \$ | 1 423 \$ | 1 335 \$ | 5 548 \$ | 5 545 \$ |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances | 4 | (4) | (6) | (2) | 9 |
| Profits nets réalisés | 40 | 17 | 29 | 134 | 163 |
| Produits de placement réguliers | 1 444 | 1 436 | 1 358 | 5 680 | 5 717 |
| Frais de placement | (14) | (25) | (19) | (76) | (75) |
| Produits de placement nets réguliers | 1 430 | 1 411 | 1 339 | 5 604 | 5 642 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | (225) | (19) | 207 | (2 979) | 2 668 |
| Produits de placement nets | 1 205 \$ | 1 392 \$ | 1 546 \$ | 2 625 \$ | 8 310 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Au quatrième trimestre de 2013, les produits de placement nets, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 341 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les fluctuations des justes valeurs au quatrième trimestre de 2013 se sont soldées par une diminution de 225 M\$, comparativement à une croissance de 207 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Le recul de la juste valeur des obligations, qui tient à la hausse des rendements des obligations d'État, a été partiellement contrebalancé par le raffermissement des marchés boursiers au quatrième trimestre de 2013. Au quatrième trimestre de 2012, la valeur des obligations de la Compagnie avait progressé pour refléter une baisse du rendement des obligations d'État, et la juste valeur des actions avait augmenté en raison du raffermissement des marchés boursiers.

Au quatrième trimestre de 2013, les produits de placement nets réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont crû de 91 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Irish Life a fourni un apport de 38 M\$ aux produits de placement nets réguliers au quatrième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, les produits de placement nets réguliers ont augmenté de 53 M\$, en raison essentiellement du raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar canadien, de l'augmentation des profits nets réalisés et des recouvrements nets de provisions sur les prêts et créances au cours du trimestre considéré. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de

8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 20 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits de placement nets pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont diminué de 5 685 M\$ par rapport à l'exercice précédent. La juste valeur a reculé de 2 979 M\$ pour l'exercice 2013, alors qu'elle avait progressé de 2 668 M\$ au cours de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des rendements des obligations d'État en 2013, alors qu'ils avaient diminué en 2012. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les produits de placement nets réguliers ont reculé de 38 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 59 M\$ aux produits de placement nets réguliers en 2013. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, la baisse de 97 M\$ des produits de placement nets réguliers tient essentiellement à la baisse du rendement des titres à revenu fixe et à la diminution des profits nets réalisés. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 66 M\$ en 2013, comparativement à 126 M\$ en 2012.

Les produits de placement nets enregistrés au quatrième trimestre de 2013 ont diminué de 187 M\$ par rapport à ceux du troisième trimestre de 2013, essentiellement en raison de diminutions nettes de la juste valeur de 225 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2013, comparativement à des diminutions nettes de 19 M\$ au trimestre précédent. Au quatrième trimestre de 2013, les hausses des rendements des obligations d'État ont été plus marquées qu'au troisième trimestre, ce qui a exacerbé les diminutions de la juste valeur des obligations au quatrième trimestre.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la Compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la Compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 ⁽¹⁾ | 31 déc. 2012 ⁽¹⁾ | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 ⁽¹⁾ |
| Exploitation canadienne | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 295 \$ | 285 \$ | 265 \$ | 1 130 \$ | 1 029 \$ |
| Contrats SAS | 35 | 36 | 37 | 146 | 149 |
| | 330 | 321 | 302 | 1 276 | 1 178 |
| Exploitation américaine | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 395 | 365 | 319 | 1 446 | 1 247 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Fonds distincts, fonds communs de placement et autres | 276 | 269 | 166 | 863 | 605 |
| Total des honoraires et autres produits | 1 001 \$ | 955 \$ | 787 \$ | 3 585 \$ | 3 030 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la Compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats opérationnels sectoriels.

SOMMES VERSÉES OU CRÉDITÉES AUX TITULAIRES DE POLICES

Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|------------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Exploitation canadienne | 2 629 \$ | 2 207 \$ | 2 171 \$ | 8 345 \$ | 9 770 \$ |
| Exploitation américaine | 927 | 1 014 | 1 163 | 3 067 | 4 437 |
| Exploitation européenne ⁽¹⁾ | 2 091 | 1 804 | 1 928 | 6 399 | 8 668 |
| Total | 5 647 \$ | 5 025 \$ | 5 262 \$ | 17 811 \$ | 22 875 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Les sommes versées ou créditées aux titulaires de polices comprennent les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les rentes, les versements échus, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices, les bonifications et la variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. La variation des passifs relatifs aux contrats comprend l'incidence des variations de la juste valeur de certains actifs investis couvrant les passifs et des variations de la provision pour pertes sur créances futures. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts et aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 5,6 G\$, y compris un montant de 4,6 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 1,0 G\$ au titre de l'augmentation des passifs relatifs aux contrats. L'augmentation de 385 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012 comprend une hausse de 276 M\$ des passifs relatifs aux contrats, qui s'explique essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe et par l'augmentation de 109 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation des paiements de prestations reflète la croissance normale dans la plupart des secteurs, exacerbée par la croissance favorable des activités de réassurance au cours du trimestre; ce facteur a été partiellement contrebalancé par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices se sont chiffrées à 17,8 G\$, y compris un montant de 18,1 G\$ au titre des paiements de prestations aux titulaires de polices et un montant de 0,3 G\$ au titre de la diminution des passifs relatifs aux contrats. La diminution de 5,1 G\$ par rapport à l'exercice 2012 comprend une diminution de 5,3 G\$ des passifs relatifs aux contrats, qui s'expliquent essentiellement par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe, ainsi que par une augmentation de 257 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation des paiements de prestations reflète la croissance normale au cours de l'exercice, partiellement contrebalancée par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Par rapport au trimestre précédent, les sommes consolidées versées ou créditées aux titulaires de polices ont augmenté de 622 M\$. L'augmentation comprend une hausse de 367 M\$ des passifs relatifs aux contrats et une augmentation de 255 M\$ des paiements de prestations. L'augmentation reflète la croissance normale dans la plupart des secteurs, exacerbée par une croissance favorable des activités de réassurance au cours du trimestre; ce facteur a été partiellement contrebalancé par les ajustements à la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison de la variation des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et en Europe.

AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

Autres prestations et charges

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Commissions | 531 \$ | 463 \$ | 515 \$ | 1 869 \$ | 1 781 \$ |
| Charges opérationnelles et frais administratifs ⁽¹⁾ | 929 | 814 | 670 | 3 159 | 2 684 |
| Taxes sur les primes | 83 | 84 | 75 | 313 | 293 |
| Charges financières ⁽²⁾ | 76 | 75 | 74 | 292 | 299 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 33 | 28 | 24 | 117 | 103 |
| Coûts de restructuration et d'acquisition | 27 \$ | 63 \$ | – \$ | 104 \$ | – \$ |
| Total | 1 679 \$ | 1 527 \$ | 1 358 \$ | 5 854 \$ | 5 160 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Les autres prestations et charges pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 321 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour atteindre 1 679 M\$, principalement en raison de la hausse des charges opérationnelles et frais administratifs et des coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life et de l'augmentation de la rémunération à base de primes et des ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de Putnam. En outre, au quatrième trimestre de 2012, des provisions relatives à certains régimes de retraite canadiens ont été libérées, ce qui a réduit les charges de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les autres prestations et charges ont augmenté de 694 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement aux mêmes raisons que celles évoquées pour le trimestre. La libération des provisions liées à des poursuites judiciaires relatives à l'exploitation américaine en 2012, fait qui ne s'est pas reproduit en 2013, a également contribué à l'augmentation des charges au cours de l'exercice considéré.

Au cours du quatrième trimestre de 2013, les autres prestations et charges ont augmenté de 152 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette croissance tient essentiellement à la hausse des charges opérationnelles et des frais administratifs liés à Irish Life, à l'augmentation de la rémunération à base de primes et aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions de Putnam, ainsi qu'à la hausse des commissions au Canada. La diminution des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life a compensé en partie ces augmentations.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la Compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits de placement non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2013, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 18 %, comparativement à 14 % au quatrième trimestre de 2012. Au cours du quatrième trimestre de 2012, la Compagnie a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 M\$ liés essentiellement à des pertes fiscales non comptabilisées précédemment. Par conséquent, le taux d'imposition effectif de la Compagnie pour le quatrième trimestre de 2012 a été réduit de 3 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie avait un taux d'imposition effectif de 17 %, comparativement à 14 % pour l'exercice 2012. Au cours du deuxième trimestre de 2012, la Compagnie a conclu une entente de vérification avec l'Agence du revenu du Canada. L'entente a réglé plusieurs questions en suspens, y compris le prix de transfert et d'autres questions de fiscalité internationale pour les exercices 2004 à 2011. La Compagnie a constitué des provisions au titre de l'impôt incertain pour ces éléments, ce qui a eu, au moment de la reprise, une incidence positive de 47 M\$ et a occasionné une réduction de 2 % du taux d'imposition effectif pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La constatation susmentionnée d'actifs d'impôt différé en 2012 (25 M\$ pour l'exercice) a réduit le taux d'imposition effectif de 1 % pour 2012.

Pour le quatrième trimestre, le taux d'imposition effectif s'est chiffré à 18 %, contre 12 % au troisième trimestre de 2013. Cette hausse s'explique par la quasi-adoption de la réduction de 23 % à 20 % du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Royaume-Uni, au troisième trimestre. Le rajustement apporté à la charge d'impôt de l'exercice précédent en fonction des déclarations a également contribué à la baisse du taux d'imposition effectif au troisième trimestre de 2013.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**ACTIF****Actif administré**

| | 31 décembre 2013 | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 59 735 \$ | 31 206 \$ | 41 001 \$ | 131 942 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 103 | 1 828 | 2 337 | 9 268 |
| Autres actifs | 2 941 | 3 356 | 17 619 | 23 916 |
| Actif net des fonds distincts | 62 204 | 28 168 | 70 407 | 160 779 |
| Total de l'actif | 129 983 | 64 558 | 131 364 | 325 905 |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 4 114 | 164 515 | 16 614 | 185 243 |
| Total de l'actif géré | 134 097 | 229 073 | 147 978 | 511 148 |
| Autres actifs administrés | 14 607 | 192 490 | 40 042 | 247 139 |
| Total de l'actif administré | 148 704 \$ | 421 563 \$ | 188 020 \$ | 758 287 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 58 506 \$ | 28 722 \$ | 32 828 \$ | 120 056 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 098 | 1 721 | 1 693 | 8 512 |
| Autres actifs ⁽¹⁾ | 3 229 | 3 051 | 13 570 | 19 850 |
| Actif net des fonds distincts ⁽²⁾ | 54 638 | 23 809 | 26 985 | 105 432 |
| Total de l'actif | 121 471 | 57 303 | 75 076 | 253 850 |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 3 585 | 131 013 | – | 134 598 |
| Total de l'actif géré | 125 056 | 188 316 | 75 076 | 388 448 |
| Autres actifs administrés | 13 184 | 144 164 | 107 | 157 455 |
| Total de l'actif administré | 138 240 \$ | 332 480 \$ | 75 183 \$ | 545 903 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Au 31 décembre 2013, le total de l'actif administré avait crû de 212,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2012 pour atteindre 758,3 G\$, essentiellement en raison de l'acquisition d'Irish Life, des fluctuations favorables des devises et de la croissance des nouvelles affaires. Les autres actifs administrés ont augmenté de 89,7 G\$.

L'acquisition d'Irish Life a donné lieu à une croissance de 10,2 G\$, de 38,2 G\$, de 16,6 G\$ et de 39,9 G\$ des actifs du fonds général, de l'actif net des fonds distincts, de l'actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et des autres actifs administrés, respectivement.

ACTIF INVESTI

La Compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La Compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques globales, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la Compagnie.

Répartition de l'actif investi

| | 31 décembre 2013 | | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|--------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | |
| Obligations | | | | | |
| Obligations d'État et d'organismes publics | 16 621 \$ | 5 964 \$ | 15 053 \$ | 37 638 \$ | 29 % |
| Obligations de sociétés et autres obligations | 19 014 | 16 127 | 17 135 | 52 276 | 40 |
| Total partiel des obligations | 35 635 | 22 091 | 32 188 | 89 914 | 69 |
| Prêts hypothécaires | 12 135 | 3 556 | 3 372 | 19 063 | 14 |
| Actions | 7 540 | 234 | 780 | 8 554 | 6 |
| Immeubles de placement | 1 513 | 4 | 2 771 | 4 288 | 3 |
| Total partiel des titres en portefeuille | 56 823 | 25 885 | 39 111 | 121 819 | 92 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 413 | 572 | 1 806 | 2 791 | 2 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 2 499 | 4 749 | 84 | 7 332 | 6 |
| Total de l'actif investi | 59 735 \$ | 31 206 \$ | 41 001 \$ | 131 942 \$ | 100 % |

| | 31 décembre 2012 | | | | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|--------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | |
| Obligations | | | | | |
| Obligations d'État et obligations connexes | 16 028 \$ | 5 655 \$ | 11 235 \$ | 32 918 \$ | 27 % |
| Obligations de sociétés et autres obligations | 19 567 | 14 952 | 15 144 | 49 663 | 41 |
| Total partiel des obligations | 35 595 | 20 607 | 26 379 | 82 581 | 68 |
| Prêts hypothécaires | 11 908 | 3 060 | 2 907 | 17 875 | 15 |
| Actions | 6 529 | 279 | 243 | 7 051 | 6 |
| Immeubles de placement | 1 315 | 8 | 2 249 | 3 572 | 3 |
| Total partiel des titres en portefeuille | 55 347 | 23 954 | 31 778 | 111 079 | 92 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 671 | 250 | 974 | 1 895 | 2 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 2 488 | 4 518 | 76 | 7 082 | 6 |
| Total de l'actif investi | 58 506 \$ | 28 722 \$ | 32 828 \$ | 120 056 \$ | 100 % |

Au 31 décembre 2013, l'actif investi totalisait 131,9 G\$, soit une augmentation de 11,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2012, y compris 5,7 G\$ d'actifs investis d'Irish Life. À l'exclusion d'Irish Life, la hausse des valeurs attribuable aux fluctuations favorables des devises a été partiellement contrebalancée par une diminution de la juste valeur des obligations découlant de la hausse des rendements des obligations d'État. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations – La Compagnie a pour politique d'acquérir seulement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Au 31 décembre 2013, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 89,9 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 82,6 G\$, ou 68 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. L'acquisition d'Irish Life a permis d'accroître les placements en obligations de 4,5 G\$ en 2013. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 80 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Qualité des obligations du portefeuille

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | |
|------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | | | | |
| AAA | 30 626 \$ | 34 % | 29 302 \$ | 35 % |
| AA | 15 913 | 18 | 13 463 | 16 |
| A | 25 348 | 28 | 23 812 | 29 |
| BBB | 16 809 | 19 | 14 662 | 18 |
| BB ou inférieure | 1 218 | 1 | 1 342 | 2 |
| Total | 89 914 \$ | 100 % | 82 581 \$ | 100 % |

Au 31 décembre 2013, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,2 G\$, soit 1,4 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 1,3 G\$, ou 1,6 % du portefeuille d'obligations, au

31 décembre 2012. La baisse nette des obligations de qualité inférieure découle essentiellement des hausses nettes des notations et des cessions.

TITRES DE CRÉANCE DE GOUVERNEMENTS

| | Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2013 | | | | | | Coût amorti* |
|-------------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| | AAA | AA | A | BBB | BB ou inférieure | Total* | |
| Canada | 9 307 \$ | 3 033 \$ | 3 144 \$ | 70 \$ | 18 \$ | 15 572 \$ | 15 385 \$ |
| Royaume-Uni | 8 300 | 1 183 | 189 | 528 | – | 10 200 | 9 780 |
| États-Unis | 6 005 | 1 377 | 163 | 3 | – | 7 548 | 7 489 |
| Irlande | – | – | – | 733 | – | 733 | 720 |
| | 23 612 | 5 593 | 3 496 | 1 334 | 18 | 34 053 | 33 374 |
| Portugal | – | – | – | – | 10 | 10 | 10 |
| Italie | – | – | – | 83 | – | 83 | 83 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | – | – | – | 11 | – | 11 | 13 |
| | – | – | – | 94 | 10 | 104 | 106 |
| Allemagne | 1 734 | 9 | – | – | – | 1 743 | 1 762 |
| France | – | 1 213 | – | – | – | 1 213 | 1 220 |
| Pays-Bas | 572 | 159 | – | – | – | 731 | 725 |
| Autriche | 390 | 22 | – | – | – | 412 | 422 |
| Australie | 93 | – | – | – | – | 93 | 94 |
| Entités supranationales | 1 175 | 128 | – | – | – | 1 303 | 1 290 |
| Autres (9 pays) | 547 | 293 | 132 | 21 | – | 993 | 992 |
| | 4 511 | 1 824 | 132 | 21 | – | 6 488 | 6 505 |
| Total | 28 123 \$ | 7 417 \$ | 3 628 \$ | 1 449 \$ | 28 \$ | 40 645 \$ | 39 985 \$ |

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 3 007 M\$ et d'un coût amorti de 2 892 M\$.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 40,6 G\$, soit une hausse par rapport à 37,2 G\$ au 31 décembre 2012. L'augmentation comprend des obligations de 3,7 G\$ détenues par Irish Life. À l'exclusion de l'incidence d'Irish Life, les placements en obligations d'État ont diminué de 0,3 G\$, l'essentiel de la baisse des valeurs de marché découlant de la hausse des rendements des obligations d'État, compensée par le raffermissement du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar

canadien, et des achats nets d'obligations d'État. Les titres de créance de gouvernements et d'organismes gouvernementaux comprennent des placements dans des partenariats public-privé. Au 31 décembre 2013, 18 M\$ de ces titres de créance étaient de qualité inférieure. Le portefeuille comprend des titres de créance émis par les gouvernements du Portugal, de l'Italie et de l'Espagne dont la valeur comptable globale s'établissait à 104 M\$, en hausse par rapport au montant de 45 M\$ enregistré au 31 décembre 2012 en raison de l'acquisition d'Irish Life. La Compagnie ne détient aucun titre de créance émis par le gouvernement de la Grèce.

TITRES DE CRÉANCE DE BANQUES ET D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

| | Valeur comptable selon la notation – Au 31 décembre 2013 | | | | | | Coût amorti* |
|--------------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| | AAA | AA | A | BBB | BB ou inférieure | Total* | |
| Canada | 68 \$ | 502 \$ | 1 022 \$ | 177 \$ | – \$ | 1 769 \$ | 1 721 \$ |
| Royaume-Uni | 237 | 486 | 1 850 | 1 105 | 381 | 4 059 | 3 884 |
| États-Unis | 99 | 1 587 | 1 889 | 583 | 11 | 4 169 | 3 909 |
| Irlande | – | – | – | 101 | 10 | 111 | 130 |
| | 404 | 2 575 | 4 761 | 1 966 | 402 | 10 108 | 9 644 |
| Portugal | – | – | – | – | – | – | – |
| Italie | – | – | 29 | 81 | – | 110 | 112 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | 68 | – | 55 | 106 | – | 229 | 230 |
| | 68 | – | 84 | 187 | – | 339 | 342 |
| Allemagne | 5 | 27 | 197 | 2 | – | 231 | 225 |
| France | 122 | 104 | 260 | 243 | – | 729 | 699 |
| Pays-Bas | 16 | 268 | 216 | 45 | 16 | 561 | 541 |
| Australie | 130 | 334 | 80 | 85 | – | 629 | 616 |
| Autres (17 institutions) | 67 | 239 | 388 | 98 | 16 | 808 | 780 |
| | 340 | 972 | 1 141 | 473 | 32 | 2 958 | 2 861 |
| Total | 812 \$ | 3 547 \$ | 5 986 \$ | 2 626 \$ | 434 \$ | 13 405 \$ | 12 847 \$ |

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 977 M\$ et d'un coût amorti de 2 715 M\$.

Valeur comptable selon le rang – Au 31 décembre 2013

| | Titres couverts | Créances de premier rang | Créances de second rang | Capital de deuxième catégorie de la tranche supérieure | Titres de capital | Capital conditionnel | Total* | Coût amorti* |
|--------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------------|--|-------------------|----------------------|------------------|------------------|
| Canada | 74 \$ | 1 210 \$ | 176 \$ | 63 \$ | 246 \$ | – \$ | 1 769 \$ | 1 721 \$ |
| Royaume-Uni | 298 | 1 740 | 903 | 524 | 385 | 209 | 4 059 | 3 884 |
| États-Unis | 438 | 2 551 | 1 009 | – | 171 | – | 4 169 | 3 909 |
| Irlande | 63 | 38 | – | – | 10 | – | 111 | 130 |
| | 873 | 5 539 | 2 088 | 587 | 812 | 209 | 10 108 | 9 644 |
| Portugal | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Italie | 29 | – | – | – | 81 | – | 110 | 112 |
| Grèce | – | – | – | – | – | – | – | – |
| Espagne | 81 | – | 65 | 38 | 45 | – | 229 | 230 |
| | 110 | – | 65 | 38 | 126 | – | 339 | 342 |
| Allemagne | 44 | 121 | 66 | – | – | – | 231 | 225 |
| France | 208 | 191 | 151 | 50 | 129 | – | 729 | 699 |
| Pays-Bas | 16 | 436 | 24 | 32 | 53 | – | 561 | 541 |
| Australie | 141 | 375 | 65 | – | 48 | – | 629 | 616 |
| Autres (17 institutions) | 76 | 455 | 110 | 91 | 76 | – | 808 | 780 |
| | 485 | 1 578 | 416 | 173 | 306 | – | 2 958 | 2 861 |
| Total | 1 468 \$ | 7 117 \$ | 2 569 \$ | 798 \$ | 1 244 \$ | 209 \$ | 13 405 \$ | 12 847 \$ |

* Comprend certains fonds détenus par des assureurs cédants d'une valeur comptable de 2 977 M\$ et d'un coût amorti de 2 715 M\$.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des titres de créance, y compris des titres de créance à court terme, de banques et d'autres institutions financières (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants) dont la valeur comptable globale s'établissait à 13,4 G\$, en hausse par rapport au montant de 12,8 G\$ enregistré au 31 décembre 2012. La hausse tient essentiellement à l'inclusion des placements de 630 M\$ d'Irish Life dans des obligations d'institutions financières (367 M\$ à long terme; 263 M\$ à court terme).

Sont inclus dans ce portefeuille des titres de créance émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Italie et en Espagne, d'une valeur de 339 M\$, par rapport à 342 M\$ au 31 décembre 2012. Les titres espagnols, d'un montant de 229 M\$, comprennent des obligations libellées en livres sterling d'un montant de 202 M\$ émises par les filiales d'institutions financières espagnoles réglementées par la Prudential Regulation Authority (la PRA) et domiciliées au Royaume-Uni. La Compagnie ne détient pas de titres émis par des banques et d'autres institutions financières domiciliées en Grèce ou au Portugal.

Au 31 décembre 2013, 97 % de la valeur comptable de 13,4 G\$ des titres de créance de banques et d'autres institutions financières se rapportait à des titres de première qualité.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des prêts commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La Compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts hypothécaires commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la Compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites.

Portefeuille de prêts hypothécaires

| Prêts hypothécaires par type de bien | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| | Assurés | Non assurés | Total | | Total | |
| Résidences unifamiliales | 913 \$ | 845 \$ | 1 758 \$ | 9 % | 1 676 \$ | 9 % |
| Résidences multifamiliales | 2 648 | 2 164 | 4 812 | 25 | 4 358 | 25 |
| Biens commerciaux | 205 | 12 288 | 12 493 | 66 | 11 841 | 66 |
| Total | 3 766 \$ | 15 297 \$ | 19 063 \$ | 100 % | 17 875 \$ | 100 % |

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 19,1 G\$, soit 14 % de l'actif investi au 31 décembre 2013, comparativement à 17,9 G\$,

ou 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. Le total des prêts assurés s'élevait à 3,8 G\$, soit 20 % du portefeuille de prêts hypothécaires.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | |
|----------------------|------------------|--------------|------------------|--------------|
| Région | | | | |
| Ontario | 826 \$ | 47 % | 757 \$ | 45 % |
| Québec | 392 | 22 | 398 | 24 |
| Alberta | 123 | 7 | 122 | 7 |
| Colombie-Britannique | 109 | 6 | 109 | 7 |
| Terre-Neuve | 93 | 5 | 86 | 5 |
| Nouvelle-Écosse | 63 | 4 | 63 | 4 |
| Saskatchewan | 63 | 4 | 54 | 3 |
| Manitoba | 45 | 3 | 43 | 3 |
| Nouveau-Brunswick | 41 | 2 | 40 | 2 |
| Autres | 3 | – | 4 | – |
| Total | 1 758 \$ | 100 % | 1 676 \$ | 100 % |

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 561 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 34 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la Compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le

fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la Compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2013.

Prêts hypothécaires commerciaux

| | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Magasins et centres commerciaux | 3 422 \$ | 488 \$ | 1 298 \$ | 5 208 \$ | 3 239 \$ | 403 \$ | 1 247 \$ | 4 889 \$ |
| Immeubles de bureaux | 1 365 | 429 | 613 | 2 407 | 1 431 | 272 | 639 | 2 342 |
| Bâtiments industriels | 1 733 | 1 276 | 744 | 3 753 | 1 848 | 1 301 | 444 | 3 593 |
| Autres | 422 | 311 | 392 | 1 125 | 464 | 163 | 390 | 1 017 |
| Total | 6 942 \$ | 2 504 \$ | 3 047 \$ | 12 493 \$ | 6 982 \$ | 2 139 \$ | 2 720 \$ | 11 841 \$ |

Portefeuille de participations

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | |
|--|------------------|--------------|------------------|--------------|
| Portefeuille de participations par type | | | | |
| Actions cotées en Bourse | 7 678 \$ | 60 % | 6 351 \$ | 60 % |
| Actions non cotées en Bourse (au coût) | 876 | 7 | 700 | 7 |
| Total partiel | 8 554 | 67 % | 7 051 | 67 % |
| Immeubles de placement | 4 288 | 33 | 3 572 | 33 |
| Total | 12 842 \$ | 100 % | 10 623 \$ | 100 % |

Immeubles de placement

| | 31 décembre 2013 | | | | 31 décembre 2012 | | | |
|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Immeubles de bureaux | 748 \$ | – \$ | 816 \$ | 1 564 \$ | 730 \$ | 1 \$ | 531 \$ | 1 262 \$ |
| Bâtiments industriels | 287 | – | 539 | 826 | 137 | – | 480 | 617 |
| Commerces de détail | 203 | – | 1 075 | 1 278 | 199 | 2 | 961 | 1 162 |
| Autres | 275 | 4 | 341 | 620 | 248 | 5 | 278 | 531 |
| Total | 1 513 \$ | 4 \$ | 2 771 \$ | 4 288 \$ | 1 314 \$ | 8 \$ | 2 250 \$ | 3 572 \$ |

Portefeuille de participations – Au 31 décembre 2013, le total du portefeuille de participations s'établissait à 12,8 G\$, ou 9 % de l'actif investi, contre 10,6 G\$, ou 9 % de l'actif investi, au 31 décembre 2012. Le portefeuille de participations se compose d'actions de sociétés cotées en Bourse, d'actions de sociétés non cotées en Bourse et d'immeubles de placement. En 2013, les actions cotées en Bourse ont augmenté d'environ 1,3 G\$ en raison principalement des hausses nettes de la

valeur de marché et de l'acquisition d'Irish Life, qui a fourni un apport de 0,2 G\$. Les actions non cotées en Bourse comptabilisées au coût ont crû de 0,2 G\$ en raison de l'acquisition d'Irish Life. L'augmentation de 0,7 G\$ liée aux immeubles de placement s'explique principalement par l'acquisition d'Irish Life, qui a fourni un apport de 0,3 G\$, par les hausses de la valeur de marché nette et par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar canadien.

Placements ayant subi une perte de valeur – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de

placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a pas l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels sera reçue.

Placements ayant subi une perte de valeur

| | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | |
|--|------------------|--|------------------|------------------|--|------------------|
| | Montant brut | Recouvrement de (dotation à la provision pour) perte de valeur | Valeur comptable | Montant brut | Recouvrement de (dotation à la provision pour) perte de valeur | Valeur comptable |
| Placements ayant subi une perte de valeur par catégorie | | | | | | |
| Juste valeur par le biais du résultat net | 355 \$ | 29 \$ | 384 \$ | 411 \$ | (46) \$ | 365 \$ |
| Disponibles à la vente | 21 | (2) | 19 | 33 | (6) | 27 |
| Prêts et créances | 59 | (25) | 34 | 62 | (21) | 41 |
| Total | 435 \$ | 2 \$ | 437 \$ | 506 \$ | (73) \$ | 433 \$ |

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 435 M\$, ou 0,3 % du portefeuille de placements (y compris certains actifs présentés comme des fonds détenus par des assureurs cédants), au 31 décembre 2013, comparativement à 506 M\$, ou 0,4 %, au 31 décembre 2012, soit une diminution nette de 71 M\$. La diminution des placements ayant subi une perte de valeur découle principalement des cessions et des remboursements de 110 M\$, qui ont été contrebalancés en partie par des pertes de valeur de 9 M\$ au cours de l'exercice et un raffermissement du dollar américain et de la livre sterling par rapport au dollar canadien de 30 M\$.

Au 31 décembre 2013, le recouvrement net s'établissait à 2 M\$, contre une provision nette de 73 M\$ au 31 décembre 2012. La variation tient essentiellement à une hausse de la juste valeur des placements ayant déjà subi une perte de valeur. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits dans les principales méthodes comptables de la Compagnie.

Provision pour pertes sur créances futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la provision pour pertes sur créances futures est déterminé conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes et comprend des provisions pour couvrir les écarts défavorables.

Au 31 décembre 2013, le total de la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 795 M\$, comparativement à 2 559 M\$ au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 236 M\$ découlant essentiellement de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, laquelle se chiffre à 70 M\$, de la fluctuation des devises ainsi que des activités normales.

À l'exclusion de l'évaluation à la valeur de marché positive, les provisions pour perte de valeur de 40 M\$ (7 M\$ au 31 décembre 2012), 38 M\$ (80 M\$ au 31 décembre 2012) et 2 795 M\$ (2 559 M\$ au 31 décembre 2012) pour pertes sur créances futures liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance représentaient ensemble 2,4 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants au 31 décembre 2013 (2,4 % au 31 décembre 2012).

Instruments financiers dérivés

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés au cours du quatrième trimestre de 2013. Les transactions sur dérivés de la Compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (l'ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du

terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la Compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créateurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la Compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 19 M\$ (25 M\$ au 31 décembre 2012) et un montant de 222 M\$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (118 M\$ au 31 décembre 2012).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 7,6 G\$. Cette augmentation comprend des instruments financiers dérivés de 660 M\$ détenus par Irish Life. À l'exclusion d'Irish Life, le montant nominal en cours a crû de 6,9 G\$, en raison essentiellement de l'achat d'options de vente de titres de capitaux propres de six mois sur le S&P 500 lié à une macrocouverture du capital d'un montant nominal de 7,1 G\$ au 31 décembre 2013. Les autres activités liées aux dérivés en 2013 comprennent l'expiration des options de vente de titres de capitaux propres d'un montant de 849 M\$, l'ajout de contrats de change à terme qui fixent le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 M€ de l'investissement dans Irish Life et des activités de couverture normales visant les positions de l'actif et du passif de la Compagnie.

Le 16 octobre 2013, la Compagnie a acheté des options de vente de titres de capitaux propres de six mois sur le S&P 500 d'un montant nominal de 6,8 G\$, pour une contrepartie de 41 M\$, à titre de macrocouverture du capital contre un recul important des marchés boursiers causé par l'incertitude politique à l'égard du pouvoir d'emprunt du gouvernement des États-Unis.

L'exposition de la Compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 593 M\$ au 31 décembre 2013, comparativement à 997 M\$ au 31 décembre 2012. La valeur de marché des swaps de devises entre le dollar américain et le dollar canadien utilisés aux fins de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif a reculé en raison du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Les valeurs de marché des swaps de taux d'intérêt qui reçoivent habituellement des taux fixes et paient des taux variables ont également reculé en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill et immobilisations incorporelles

| | 31 décembre | |
|--|-----------------|-----------------|
| | 2013 | 2012 |
| Goodwill | 5 812 \$ | 5 397 \$ |
| Immobilisations incorporelles à durée indéterminée | 2 655 | 2 442 |
| Immobilisations incorporelles à durée déterminée | 801 | 673 |
| Total | 9 268 \$ | 8 512 \$ |

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la Compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations corporelles ont augmenté de 756 M\$ depuis le 31 décembre 2012 pour atteindre 9 268 M\$ au 31 décembre 2013.

Le goodwill a progressé de 415 M\$ pour atteindre 5 812 M\$, en raison du goodwill de 378 M\$ lié à l'acquisition d'Irish Life et des fluctuations favorables des devises.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée ont crû de 341 M\$, en raison essentiellement de l'acquisition d'Irish Life. À la date d'acquisition, les immobilisations corporelles à durée indéterminée étaient évaluées à 131 M\$, et les immobilisations corporelles à durée déterminée, à 116 M\$. Les fluctuations favorables des devises ont également contribué à la hausse, laquelle a été partiellement contrebalancée par la réduction de valeur des immobilisations incorporelles au cours de la période.

Conformément aux IFRS, la Compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a mené son test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations corporelles. Des suites du test, la Compagnie a constaté une réduction de 37 M\$ de la valeur des immobilisations corporelles (32 M\$ après impôt), dont une tranche de 34 M\$ (30 M\$ après impôt) a trait aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée liées à la valeur de la bannière Canada-Vie en Irlande. Cette réduction de valeur reflète l'abandon de la bannière Canada-Vie en raison de la transaction liée à Irish Life. La charge de dépréciation comprend également un montant de 3 M\$ (2 M\$ après impôt) lié aux logiciels (immobilisations corporelles à durée déterminée) pour l'exploitation canadienne.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

Autres actifs du fonds général

| | 31 décembre | |
|---|------------------|------------------|
| | 2013 | 2012 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾ | 10 832 \$ | 10 599 \$ |
| Actif de réassurance | 5 070 | 2 064 |
| Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêt à recevoir | 3 068 | 2 647 |
| Autres actifs ⁽¹⁾ | 2 220 | 1 571 |
| Actif d'impôt différé | 1 167 | 1 142 |
| Instruments financiers dérivés | 593 | 997 |
| Immeubles occupés par leur propriétaire | 590 | 514 |
| Immobilisations corporelles | 211 | 154 |
| Impôt exigible | 165 | 162 |
| Total | 23 916 \$ | 19 850 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2013 totalisaient 23,9 G\$, soit 4,1 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2012. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life de 3,8 G\$, dont une tranche de 3,3 G\$ a trait aux cessions en réassurance, les autres actifs du fonds général ont augmenté de 260 M\$.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les sommes payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des polices de fonds distincts

Fonds distincts

| | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 | 1 ^{er} janv. 2012 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------------------|
| Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire ⁽¹⁾ | 62 882 \$ | 35 154 \$ | 32 651 \$ |
| Fonds communs de placement ⁽¹⁾ | 41 555 | 34 100 | 31 234 |
| Obligations | 34 405 | 24 070 | 21 594 |
| Trésorerie et autres | 10 454 | 3 172 | 3 343 |
| Immeubles de placement | 8 284 | 6 149 | 5 457 |
| Prêts hypothécaires | 2 427 | 2 303 | 2 303 |
| Total partiel | 160 007 \$ | 104 948 \$ | 96 582 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle – fonds communs de placement ⁽¹⁾ | 772 | 484 | 403 |
| Total | 160 779 \$ | 105 432 \$ | 96 985 \$ |
| Variation d'un exercice à l'autre | 52 % | 9 % | |

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Les placements pour le compte des polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 55,3 G\$ pour s'établir à 160,8 G\$ au 31 décembre 2013, en raison essentiellement de l'incidence des montants acquis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life, qui se chiffrent à 36,3 G\$. Cette augmentation tient également aux profits sur la valeur de marché et aux produits de placement réinvestis de 12,9 G\$ et à l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 1,3 G\$.

Fonds communs de placement exclusifs

Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

| | 31 décembre | |
|--|-------------------|-------------------|
| | 2013 | 2012 |
| Fonds communs de placement | | |
| Combinaison d'actions | 26 808 \$ | 16 827 \$ |
| Actions de croissance | 12 314 | 9 380 |
| Actions – valeur | 18 202 | 13 518 |
| Revenu fixe | 28 001 | 25 658 |
| Marché monétaire | 119 | 129 |
| Fonds de Great-West Financial ⁽¹⁾ | 5 986 | 3 967 |
| Total partiel | 91 430 | 69 479 |
| Comptes institutionnels | | |
| Actions | 58 414 | 36 831 |
| Revenu fixe | 35 167 | 28 288 |
| Autres | 232 | – |
| Total partiel | 93 813 | 65 119 |
| Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 185 243 \$ | 134 598 \$ |

(1) Compte non tenu d'actifs de 819 M\$ pour lesquels Putnam est sous-conseiller.

Au 31 décembre 2013, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 164,5 G\$, des fonds Quadrus, pour un montant de 4,1 G\$ et d'Irish Life, pour un montant de 16,6 G\$. À l'exclusion de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, l'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a crû de 34,0 G\$, principalement en raison d'une hausse de 21,8 G\$ des valeurs de marché, de l'incidence favorable des fluctuations des devises de 10,7 G\$ et de rentrées nettes de 1,5 G\$.

PASSIF

Total du passif

| | 31 décembre | |
|---|-------------------|-------------------|
| | 2013 | 2012 |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ⁽¹⁾ | 132 063 \$ | 120 712 \$ |
| Autres passifs du fonds général ⁽¹⁾ | 13 064 | 10 695 |
| Placements et contrats d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts ⁽²⁾ | 160 779 | 105 432 |
| Total | 305 906 \$ | 236 839 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Le total du passif a augmenté de 69,1 G\$ depuis le 31 décembre 2012, passant ainsi à 305,9 G\$ au 31 décembre 2013, en raison essentiellement de l'acquisition d'Irish Life.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 11,4 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de l'acquisition d'Irish Life, qui se chiffre à 7,0 G\$. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts ont crû de 55,3 G\$, en raison essentiellement de l'incidence de 36,3 G\$ des montants acquis dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life. Cette augmentation tient également aux profits sur la valeur de marché et aux produits de placement réinvestis de 12,9 G\$ et à l'incidence des fluctuations des devises de 7,2 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par des retraits nets de 1,3 G\$.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

| | Compte de participation | Sans participation | | | Total |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------|
| | | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| 31 décembre 2013 | | | | | |
| Obligations | 17 342 \$ | 16 157 \$ | 15 508 \$ | 27 273 \$ | 76 280 \$ |
| Prêts hypothécaires | 7 881 | 3 769 | 2 911 | 3 290 | 17 851 |
| Actions | 5 066 | 1 796 | – | 225 | 7 087 |
| Immeubles de placement | 1 192 | 3 | – | 2 460 | 3 655 |
| Autres actifs | 8 210 | 4 173 | 619 | 14 188 | 27 190 |
| Total de l'actif | 39 691 \$ | 25 898 \$ | 19 038 \$ | 47 436 \$ | 132 063 \$ |
| Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 39 691 \$ | 25 898 \$ | 19 038 \$ | 47 436 \$ | 132 063 \$ |
| 31 décembre 2012 | | | | | |
| Obligations | 17 999 \$ | 17 519 \$ | 14 280 \$ | 22 420 \$ | 72 218 \$ |
| Prêts hypothécaires | 7 131 | 4 428 | 2 464 | 2 827 | 16 850 |
| Actions | 4 336 | 1 565 | – | 127 | 6 028 |
| Immeubles de placement | 998 | 3 | – | 2 173 | 3 174 |
| Autres actifs | 7 570 | 3 768 | 612 | 10 492 | 22 442 |
| Total de l'actif | 38 034 \$ | 27 283 \$ | 17 356 \$ | 38 039 \$ | 120 712 \$ |
| Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 38 034 \$ | 27 283 \$ | 17 356 \$ | 38 039 \$ | 120 712 \$ |

Les autres actifs comprennent : les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés avec soin, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt. Cette pratique est en vigueur depuis plusieurs années et aide à protéger la situation financière de la Compagnie des variations des taux d'intérêt.

Autres passifs du fonds général

Autres passifs du fonds général

| | 31 décembre | |
|--|------------------|---------------------|
| | 2013 | 2012 ⁽¹⁾ |
| Débetures et autres instruments d'emprunt | 5 740 \$ | 4 283 \$ |
| Autres passifs | 2 807 | 2 956 |
| Créditeurs | 1 583 | 1 258 |
| Impôt exigible | 981 | 649 |
| Passif d'impôt différé | 776 | 708 |
| Instruments financiers dérivés | 744 | 342 |
| Fonds détenus en vertu de traités de réassurance | 270 | 335 |
| Débetures de fiducies de capital | 163 | 164 |
| Total | 13 064 \$ | 10 695 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le total des autres passifs du fonds général a augmenté de 2,4 G\$ pour atteindre 13,1 G\$, en raison essentiellement de l'émission d'obligations de 10 ans libellées en euros de 0,7 G\$ au deuxième trimestre de 2013 et d'autres passifs du fonds général d'Irish Life de 1,1 G\$.

Les autres passifs comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour la ventilation des soldes et à la note 18 pour le détail des débetures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux placements à l'égard des produits de gestion du patrimoine

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La Compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la Compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la Compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les provisions techniques de la Compagnie.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garantie et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour les affaires souscrites avant juin 2012, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), ce qui exclut les nouveaux produits canadiens lancés en 2009, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation ou à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits à capital variable assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La Canada-Vie a lancé un produit assorti d'une

garantie de retrait minimum en Allemagne au premier trimestre de 2009, et en Irlande au quatrième trimestre de 2011. Depuis le 30 septembre 2013, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum n'est plus offert en Irlande.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial et de Great-West Life & Annuity Insurance Company of New York. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Au cours du deuxième trimestre de 2010, un produit assorti d'une garantie de retrait minimum offert par l'intermédiaire de Great-West Financial a été lancé aux États-Unis.

En ce qui a trait aux polices liées à ces garanties, la Compagnie calcule généralement les provisions mathématiques selon un niveau d'ECU (75) (l'espérance conditionnelle unilatérale 75). L'ECU (75) permet de déterminer le montant des provisions mathématiques comme étant le montant requis en excédent des fonds des titulaires de polices selon la moyenne de la tranche de 25 % des scénarios les plus défavorables parmi les pires envisagés, générés selon des processus de création de scénarios qui cadrent avec les normes de pratiques de l'Institut canadien des actuaires. De façon générale, si ce montant est inférieur à zéro, aucune provision mathématique n'est constituée à l'égard des garanties.

Aux fins du calcul du capital requis pour ces garanties, le total brut du capital requis (le TBCR) est calculé et le capital requis correspond au TBCR moins les provisions mathématiques détenues. Le TBCR était de 218 M\$ au 31 décembre 2013 (30 M\$ au 31 décembre 2012). Les règles du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) en matière de TBCR exigent une ECU (98) pour les flux de trésorerie à moins de un an, une ECU (95) pour les flux de trésorerie de un an à cinq ans et une ECU se situant entre (90) et (95) pour les flux de trésorerie au-delà de cinq ans. Le TBCR est déterminé séparément pour les affaires souscrites à compter du 1^{er} janvier 2011, puisque ces affaires sont assujetties à des normes plus strictes et ne peuvent être contrebalancées par des affaires souscrites avant 2011. Toutes les affaires de l'exploitation canadienne sont évaluées au moyen des modèles internes approuvés par le BSIF ou au moyen des facteurs approuvés par le BSIF.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la Compagnie au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne offrent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la Compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La Compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, de par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court

la Compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la Compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la Compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2013, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne représentaient 2 674 M\$ (2 110 M\$ au 31 décembre 2012).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

| | 31 décembre 2013 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | Valeur de marché | Insuffisance des placements par type de prestations | | | |
| | | Revenu | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 26 779 \$ | – \$ | 32 \$ | 101 \$ | 101 \$ |
| Exploitation américaine | 8 853 | – | – | 42 | 42 |
| Exploitation européenne | | | | | |
| Assurance et rentes | 7 537 | – | 16 | 52 | 52 |
| Réassurance** | 1 146 | 260 | – | 22 | 282 |
| | 8 683 | 260 | 16 | 74 | 334 |
| Total | 44 315 \$ | 260 \$ | 48 \$ | 217 \$ | 477 \$ |

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2013 pour chaque police.

** L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2013. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 2 M\$ pour le trimestre et à 24 M\$ pour l'exercice 2013, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1 457 M\$ par rapport à 2012, en raison essentiellement de l'émission d'obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 M€ effectuée par la Compagnie afin de financer son acquisition d'Irish Life. Les obligations sont assorties d'un coupon annuel de 2,50 % et leur prix a été fixé à 99,755 % de la valeur nominale, pour un rendement à l'échéance de 2,528 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à l'Irish Stock Exchange. Il s'agit de la première émission de titres de créance de Lifeco dans un marché libellé en euros. Dans le cadre de l'acquisition d'Irish Life, Lifeco a acquis un billet à durée indéterminée à taux progressif en cours de 200 M€ et un prêt hypothécaire de 50 M€, deux transactions précédemment liées à Irish Life. Le billet à durée indéterminée de 200 M€ est assorti d'un coupon fixe de 5,25 % jusqu'en février 2017, après quoi il peut être racheté à la valeur nominale ou laissé en cours à un taux réinitialisé correspondant au taux interbancaire offert en euros de trois mois majoré de 203 points de base. Le coupon fixe de 5,25 % a été remplacé par un taux variable correspondant au taux interbancaire offert en euros de trois mois majoré de 99,75 points de base jusqu'en février 2017.

En 2013, Lifeco a renouvelé une facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de banques pour un montant de 500 M\$ US pour une durée de trois ans. Cette facilité de Putnam garantie par Lifeco arrivera à échéance le 17 juin 2016. Au 31 décembre 2013, un montant de 450 M\$ US (200 M\$ US au 31 décembre 2012) avait été prélevé.

Sollicitation de consentement

Le 31 octobre 2013, Lifeco a conclu avec succès une sollicitation de consentement auprès des porteurs de ses débetures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033, et a modifié l'acte de fiducie connexe daté du 21 mars 2003. La Compagnie a versé à chaque porteur de débenture de 2033 un montant de 17,50 \$ par tranche de 1 000 \$ du montant en capital pour supprimer l'engagement relatif au remplacement de capital lié à certaines actions privilégiées (séries F, G, H, I, L et M de Lifeco) et aux débetures subordonnées à 5,691 % et à 7,127 % de Great-West Lifeco Finance (Delaware).

La suppression de cet engagement permettra à la Compagnie de réagir promptement aux notations accordées par les agences ainsi qu'aux exigences en matière de capital réglementaire, tout en profitant d'une souplesse accrue pour gérer la structure de son capital.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la Compagnie.

TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Titres de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS) – Au 31 décembre 2013, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$, dont une tranche de 47 M\$ est incluse dans l'actif investi de la Compagnie (45 M\$ au 31 décembre 2012).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en espèces par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS, en tout ou en partie, en tout temps, et ceux-ci sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

CAPITAUX PROPRES

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la Compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la Compagnie.

Au 31 décembre 2013, le capital social en circulation se chiffrait à 9 426 M\$, dont 7 112 M\$ d'actions ordinaires, 2 064 M\$ d'actions privilégiées à taux fixe de premier rang et 250 M\$ d'actions privilégiées à taux rajusté de premier rang.

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2013, 999 402 079 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée de 7 112 M\$ étaient en circulation, comparativement à 950 596 440 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 5 848 M\$ au 31 décembre 2012.

Les actions en circulation comprennent 48 660 000 reçus de souscription qui ont été échangés à raison de un reçu de souscription pour une

action ordinaire de Lifeco à la conclusion de l'acquisition d'Irish Life, le 18 juillet 2013. Cet échange a donné lieu à une hausse du capital déclaré d'environ 1,2 G\$, déduction faite des coûts de transaction.

Conformément aux modalités des reçus de souscription, un équivalent de dividende de 0,3075 \$ par reçu de souscription a été payé aux porteurs de reçus de souscription en raison de la déclaration par Lifeco d'un dividende de 0,3075 \$ par action ordinaire payable aux porteurs d'actions ordinaires inscrits au 31 mai 2013. L'équivalent de dividende a totalisé 15 M\$ et comprenait un remboursement de 11 M\$ aux porteurs de reçus de souscription ainsi que des charges d'intérêts de 4 M\$ qui correspondent à l'intérêt gagné sur le produit des fonds de reçus de souscription détenus en mains tierces.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a racheté et annulé 1 885 381 actions ordinaires (néant en 2012) au coût moyen par action de 31,32 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie, cette dernière a renouvelé pour un an son offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 9 décembre 2013, ce qui lui a permis de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 6 000 000 de ses actions ordinaires au cours du marché.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2013, la Compagnie avait en circulation neuf séries d'actions privilégiées perpétuelles à taux fixe et une série d'actions privilégiées perpétuelles à taux rajusté dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 064 M\$ et à 250 M\$, respectivement. Lifeco a racheté toutes ses actions privilégiées à taux rajusté, série J, d'un montant de 230 M\$ le 31 décembre 2013 au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'un montant équivalent à tous les dividendes déclarés et impayés, déduction faite de tout impôt devant être soustrait et retenu par la Compagnie. Les modalités des actions privilégiées en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

| | Great-West Lifeco Inc. | | | | |
|--|-------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Série F | Série G | Série H | Série I | Série L |
| Type | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe |
| Dividende cumulatif ou non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif |
| Date de l'émission | 10 juillet 2003 | 14 septembre 2004 | 12 août 2005 | 12 avril 2006 | 2 octobre 2009 |
| Actions en circulation | 7 740 032 | 12 000 000 | 12 000 000 | 12 000 000 | 6 800 000 |
| Montant en cours (valeur nominale) | 193 500 800 \$ | 300 000 000 \$ | 300 000 000 \$ | 300 000 000 \$ | 170 000 000 \$ |
| Rendement | 5,90 % | 5,20 % | 4,85 % | 4,50 % | 5,65 % |
| Première date de rachat par l'émetteur | 30 septembre 2008 | 31 décembre 2009 | 30 septembre 2010 | 30 juin 2011 | 31 décembre 2014 |
| | Great-West Lifeco Inc. | | | | |
| | Série M | Série N ⁽¹⁾ | Série P | Série Q | Série R |
| Type | Perpétuelle à taux fixe | Taux rajusté tous les cinq ans | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe | Perpétuelle à taux fixe |
| Dividende cumulatif ou non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif | Non cumulatif |
| Date de l'émission | 4 mars 2010 | 23 novembre 2010 | 22 février 2012 | 6 juillet 2012 | 11 octobre 2012 |
| Actions en circulation | 6 000 000 | 10 000 000 | 10 000 000 | 8 000 000 | 8 000 000 |
| Montant en cours (valeur nominale) | 150 000 000 \$ | 250 000 000 \$ | 250 000 000 \$ | 200 000 000 \$ | 200 000 000 \$ |
| Rendement | 5,80 % | 3,65 % | 5,40 % | 5,15 % | 4,80 % |
| Première date de rachat par l'émetteur | 31 mars 2015 | 31 décembre 2015 | 31 mars 2017 | 30 septembre 2017 | 31 décembre 2017 |

(1) Le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende des actions privilégiées de premier rang, série N, de Lifeco sera ajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans alors en vigueur, plus 1,30 %. Lifeco aura le droit de racheter ses actions privilégiées de premier rang, série N, en totalité ou en partie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite, contre un montant en espèces de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés. Sous réserve du droit de rachat de Lifeco et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les statuts de Lifeco, chaque action privilégiée de premier rang, série N, de Lifeco peut être convertie, au gré du détenteur, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite en une action privilégiée de premier rang, série Q, de Lifeco, assortie d'un dividende en espèces privilégié non cumulatif variable, dont le montant et la date de paiement seront déterminés par le conseil d'administration.

Les modalités des actions de séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q et R ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la Compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la Compagnie. Ce type d'actions privilégiées est communément appelé « actions privilégiées perpétuelles » et constitue une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la Compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour obtenir plus de détails.

Participations ne donnant pas le contrôle

| | 31 décembre | |
|---|-----------------|-----------------|
| | 2013 | 2012 |
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales : | | |
| Great-West | 549 \$ | 552 \$ |
| London Life | 1 661 | 1 822 |
| Canada-Vie | 132 | 66 |
| Great-West Financial | 12 | 11 |
| | <u>2 354 \$</u> | <u>2 451 \$</u> |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | <u>8 \$</u> | <u>5 \$</u> |

LIQUIDITÉS, GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

La Compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. La Compagnie détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie directement par l'intermédiaire de la société de portefeuille de Lifeco et des filiales consolidées de Lifeco. Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 6,4 G\$ (5,0 G\$ au 31 décembre 2012) et des obligations d'État de 28,3 G\$ (25,8 G\$ au 31 décembre 2012). Irish Life a fourni un apport de 0,4 G\$ à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en 2013. Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie d'environ 0,6 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2012) par l'intermédiaire de la société de portefeuille Lifeco. De plus, la Compagnie dispose d'importantes marges de crédit auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

La Compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la Compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités. La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la Compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la Compagnie.

Liquidités et autres titres négociables

| | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|
| | 2013 | 2012 |
| Liquidités | | |
| Trésorerie, bons du Trésor et certificats de dépôt | 6 404 \$ | 4 992 \$ |
| Obligations d'État | 28 330 | 25 792 |
| Total des liquidités | <u>34 734</u> | <u>30 784</u> |
| Autres titres négociables | | |
| Obligations de sociétés | 35 135 | 32 548 |
| Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché) | 7 678 | 6 395 |
| Prêts hypothécaires résidentiels (assurés) | 3 561 | 3 433 |
| Total | <u>81 108 \$</u> | <u>73 160 \$</u> |

Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

| | 31 décembre | |
|--|------------------|------------------|
| | 2013 | 2012 |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables | | |
| Valeur de marché | 15 727 \$ | 14 483 \$ |
| Valeur comptable | 38 631 | 35 721 |
| Total | <u>54 358 \$</u> | <u>50 204 \$</u> |

RAPPORT DE GESTION

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la Compagnie.

La valeur comptable des actifs liquides et des autres titres négociables de la Compagnie est d'environ 81,1 G\$, ou 1,5 fois le total prévu des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La Compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant d'actifs liquides pour répondre aux exigences imprévues en flux de trésorerie avant leur échéance.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

| | Pour les trimestres clos les 31 décembre | | Pour les exercices clos les 31 décembre | |
|--|---|-----------------|--|-----------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | | | |
| Opérations | 1 213 \$ | 1 347 \$ | 5 026 \$ | 4 722 \$ |
| Financement | (451) | (345) | 493 | (1 037) |
| Investissement | (880) | (1 001) | (4 813) | (3 838) |
| | (118) | 1 | 706 | (153) |
| Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 113 | 23 | 190 | (8) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période | (5) | 24 | 896 | (161) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 2 796 | 1 871 | 1 895 | 2 056 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 2 791 \$ | 1 895 \$ | 2 791 \$ | 1 895 \$ |

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits de placement nets et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la Compagnie. De façon générale, ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges opérationnelles et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 5 M\$ par rapport au 30 septembre 2013. Au cours du quatrième trimestre de 2013, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 1 213 M\$, en baisse de 134 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Les flux de trésorerie affectés au financement se sont chiffrés à 451 M\$ et ont servi principalement au paiement de dividendes de 340 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires

et privilégiées et au remboursement d'actions privilégiées de 230 M\$, partiellement compensés par une hausse de 147 M\$ de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 880 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 896 M\$ par rapport au 31 décembre 2012. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont chiffrés à 5 026 M\$, une hausse de 304 M\$ par rapport à 2012. Les flux de trésorerie liés au financement se sont chiffrés à 493 M\$, principalement en raison du produit de 1,25 G\$ et de 659 M\$ provenant de l'émission d'actions ordinaires liées aux reçus de souscription et de l'émission d'obligations libellées en euros, respectivement, pour l'achat d'Irish Life, facteurs contrebalancés en partie par le paiement de dividendes de 1 330 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. En 2013, la Compagnie a affecté des flux de trésorerie de 4 813 M\$ à l'acquisition d'actifs d'investissement additionnels.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

Engagements et obligations contractuels

| Au 31 décembre 2013 | Paiements exigibles par période | | | | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------|---------------|---------------|---------------|---------------|-----------------|
| | Total | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Plus de 5 ans |
| 1) Débitures et autres instruments d'emprunt | 5 757 \$ | 658 \$ | 322 \$ | – \$ | 294 \$ | 200 \$ | 4 283 \$ |
| 2) Contrats de location simple | | | | | | | |
| – bureaux | 421 | 93 | 83 | 73 | 62 | 50 | 60 |
| – matériel | 16 | 7 | 5 | 3 | 1 | – | – |
| 3) Obligations d'achat | 197 | 61 | 33 | 28 | 25 | 17 | 33 |
| 4) Ententes liées aux créances | | | | | | | |
| a) Engagements contractuels | 466 | 466 | – | – | – | – | – |
| b) Lettres de crédit | Se reporter à la note 4b) ci-dessous. | | | | | | |
| 5) Cotisations au titre des régimes de retraite | 168 | 168 | – | – | – | – | – |
| Total des obligations contractuelles | 7 025 \$ | 1 453 \$ | 443 \$ | 104 \$ | 382 \$ | 267 \$ | 4 376 \$ |

1) Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de Lifeco.

2) Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.

3) Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

4) a) Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

b) Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, montant duquel une tranche de 2,6 G\$ US a été émise au 31 décembre 2013.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la Compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la Compagnie à l'égard de certains traités de réassurance.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient une facilité de lettres de crédit de 650 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2013, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 174 M\$ US à des parties externes.

La Great-West, compagnie d'assurance-vie détient également une facilité de lettres de crédit de 325 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 69 M\$ US à des parties externes afin de couvrir les traités de réassurance.

De plus, la London Life ainsi que certaines filiales du Groupe de réassurance London ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 7 M\$ US à des parties externes.

À des parties internes

GWL&A Financial Inc. détient une facilité de lettre de crédit de 1,2 G\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit d'un montant de 1 171 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie en tant que bénéficiaire pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire à l'égard des réserves cédées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina.

GWL&A détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à GWL&A Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie a émis une lettre de crédit de 117 M€ à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti à The Canada Life Group (UK) Limited.

Canada Life Reinsurance détient une facilité de lettre de crédit de 500 M\$ US. Au 31 décembre, des lettres de crédit d'un montant de 369 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 532 M\$ US à d'autres filiales.

5) Les cotisations au titre des régimes de retraite sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Au niveau de la société de portefeuille, la Compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la Compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques.

La Compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. D'autres établissements et filiales à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Il s'agit du ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE). La fourchette cible interne de la Compagnie au chapitre du ratio du MMRPCE pour les principales filiales d'exploitation canadiennes de Lifeco a été révisée et se situe maintenant entre 175 % et 215 % (antérieurement entre 175 % et 200 %), sur une base consolidée.

Le ratio du MMRPCE de la Great-West au 31 décembre 2013 s'établissait à 223 % (207 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE de la London Life au 31 décembre 2013 s'établissait à 238 % (243 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE de la Canada-Vie au 31 décembre 2013 était de 231 % (203 % au 31 décembre 2012). Le ratio du MMRPCE ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,6 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille.

Au 31 décembre 2013, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 480 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Toute l'activité liée au capital, combinée aux exigences additionnelles en matière de capital réglementaire relatives à l'acquisition d'Irish Life, ont eu une incidence de +1 point sur le ratio du MMRPCE de la Great-West. L'incidence connexe pour la Canada-Vie et la London Life était de +4 points de pourcentage et de néant, respectivement.

IAS 19R a eu une incidence totale de 575 M\$, et les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale ont choisi d'appliquer progressivement, sur huit trimestres, une tranche de 454 M\$ aux fins de l'information à fournir sur le MMRPCE. Après la transition à IAS 19R, le 1^{er} janvier 2013, aux termes de la ligne directrice du BSIF sur le MMRPCE pour 2013, les nouvelles évaluations trimestrielles des régimes à prestations définies qui ont une incidence sur le capital disponible pour les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale seront amorties sur douze trimestres.

Au 31 décembre 2012, les filiales de la Compagnie qui sont sous réglementation fédérale avaient achevé l'application progressive de l'incidence sur le capital de la conversion aux IFRS. En raison des modifications proposées à l'IFRS portant sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la nature évolutive des IFRS, il pourrait y avoir de nouvelles modifications aux exigences en matière de capital réglementaire et aux normes comptables, dont certaines pourraient être importantes.

Aux fins du calcul de la situation du MMRPCE, on soustrait du capital réglementaire disponible le goodwill et les immobilisations incorporelles, sous réserve de l'inclusion obligatoire d'une tranche des immobilisations incorporelles.

Les décisions de capitalisation de la Compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent compte de l'incidence que pourraient avoir les mesures prises sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie.

La Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti transféré au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques importants. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la Compagnie, en tenant compte de la stratégie et des plans d'affaires de celle-ci. Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan.

INITIATIVES RÉGLEMENTAIRES DU BSIF EN MATIÈRE DE CAPITAL

Le BSIF a commencé à travailler sur un certain nombre d'initiatives qui auront, ou pourraient avoir, une incidence sur le calcul et la présentation du MMRPCE de la Compagnie ou de certaines de ses filiales.

Ces initiatives sont présentées dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie du BSIF pour 2013 et sont classées selon trois grandes catégories, en ce qui concerne les montants du capital réglementaire : l'examen de la méthode utilisée pour déterminer les exigences en matière de capital relativement aux garanties de fonds distincts, l'examen des critères d'admissibilité et des composantes du capital disponible, ainsi que le nouveau modèle servant à calculer les exigences en matière de capital relatives aux risques de crédit, aux risques de marché, aux risques d'assurance et aux risques opérationnels. En outre, le BSIF tiendra compte des avantages de la diversification et des crédits de couverture dans son nouveau cadre.

La Compagnie évalue actuellement les propositions du BSIF présentées aux intervenants du secteur et participe à des discussions continues avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes et d'autres participants du secteur. De plus, la Compagnie participe activement aux études d'impact quantitatives du BSIF dans le cadre de la réglementation des compagnies d'assurance-vie. À l'heure actuelle, la Compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'issue de ces initiatives.

MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

Selon la méthode de répartition du capital de la Compagnie, les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que pour les activités des Services financiers et de la Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon

uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio emprunts/capitaux propres de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la Compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

Rendement des capitaux propres

| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 ⁽³⁾ |
|---|-----------------|------------------|--------------------------------|
| Exploitation canadienne | 23,9 % | 25,3 % | 22,7 % |
| Services financiers, exploitation américaine⁽¹⁾ | 17,8 % | 19,4 % | 20,9 % |
| Gestion d'actifs, exploitation américaine (Putnam) | (3,7)% | (3,3)% | (2,4)% |
| Exploitation européenne | 14,9 % | 15,0 % | 18,2 % |
| Exploitation générale de Lifeco⁽²⁾ | (12,6)% | (6,7)% | (5,9)% |
| Total du bénéfice opérationnel de Lifeco⁽²⁾ | 15,0 % | 16,0 % | 16,5 % |
| Total du bénéfice net de Lifeco | 16,6 % | 14,9 % | 15,3 % |

(1) Comprend l'exploitation générale américaine.

(2) La Compagnie utilise le bénéfice opérationnel, une mesure financière non définie par les IFRS, qui exclut l'incidence de certaines provisions décrites à la note 33 des états financiers consolidés de la Compagnie au 31 décembre 2013.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence de l'adoption d'IAS 19R, *Avantages du personnel*.

Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires calculé sur quatre trimestres. La Compagnie a présenté un rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires fondé sur le bénéfice net de 16,6 %, comparativement à 15,3 % au 31 décembre 2012. Le rendement de l'avoir des détenteurs d'actions ordinaires de la Compagnie relativement au bénéfice d'exploitation de 491 M\$ s'est élevé à 15,0 %, ce qui cadre avec son objectif à long terme. Le rendement des capitaux propres en fonction du bénéfice opérationnel ajusté de 540 M\$, ce qui exclut l'incidence des coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life et de la macrocouverture du capital, s'est chiffré à 15,9 %.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Lifeco et ses principales filiales en exploitation ont affiché d'excellentes notations de crédit, attribuées par les cinq agences de notation et présentées dans le tableau suivant. Les sociétés en exploitation ci-dessous ont reçu une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations de crédit de la Compagnie n'ont subi aucune modification au cours du quatrième trimestre de 2013.

| Agence de notation | Mesure | Lifeco | Great-West | London Life | Canada-Vie | Great-West Financial |
|------------------------------------|---|-------------|------------|-------------|---------------------|-------------------------|
| A.M. Best Company | Santé financière | | A+ | A+ | A+ | A+ |
| DBRS Limited | Capacité de paiement des sinistres Créances de premier rang Créances de second rang | AA (faible) | IC-1 | IC-1 | IC-1 AA (faible) | n.c. |
| Fitch Ratings | Santé financière de l'assureur Créances de premier rang | A | AA | AA | AA | AA |
| Moody's Investors Service | Santé financière de l'assureur | | Aa3 | Aa3 | Aa3 | Aa3 |
| Standard & Poor's Ratings Services | Santé financière de l'assureur Créances de premier rang Créances de second rang | A+ | AA | AA | AA AA- | AA |

Standard & Poor's Ratings Services et Fitch Ratings ont accordé la notation BBB- et BBB, respectivement, aux billets perpétuels de 200 M€ d'Irish Life pris en charge à l'acquisition. Au 31 décembre 2013, Irish Life avait conservé sa propre notation et n'était pas incluse dans la notation groupée.

GOUVERNANCE DU RISQUE

Le conseil d'administration a la responsabilité finale de la gouvernance et de la supervision du risque de l'ensemble de la Compagnie; il examine et approuve régulièrement le cadre de tolérance au risque ainsi que la politique de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie.

Le comité de gestion des risques offre au conseil d'administration des conseils en matière de surveillance des risques d'entreprise. Ce comité assure la conformité à des politiques précises en matière de risque, et en fait le suivi. Il s'assure également que des processus efficaces sont en place en vue de repérer, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques, et de produire des rapports sur ces risques.

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) supervise toutes les formes de risques et examine la conformité aux politiques en matière de risque et au cadre de tolérance au risque.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la Compagnie repose sur un modèle de gouvernance des risques à trois lignes de défense. La première ligne de défense relève des unités d'exploitation, à qui il incombe de gérer le risque au final, et qui sont les principaux responsables des processus en matière de risque. La forte culture de sensibilisation au risque au sein de la Compagnie fait partie intégrante des unités d'exploitation de la première ligne. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions liées au risque, à l'actuariat, à la conformité et aux finances, lesquelles sont responsables de la supervision indépendante de la prise de risques. L'audit interne, qui constitue la troisième ligne de défense, est responsable de vérifier et de valider la conception et l'efficacité du cadre de gestion des risques de l'entreprise.

GESTION DU RISQUE ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

L'activité commerciale des compagnies d'assurance consiste à évaluer, à structurer, à prendre en charge et à gérer des risques et à en fixer le prix. Les types de risques sont nombreux et variés, et ils peuvent être influencés par des facteurs internes et externes liés aux activités exercées par l'assureur. Ces risques, et les processus relatifs au contrôle servant à gérer ces risques, peuvent être répartis en quatre catégories :

1. Risques d'assurance
2. Risques d'investissement ou risques de marché financier
3. Risques opérationnels
4. Autres risques

Les risques propres à l'unité Gestion d'actifs sont présentés à la rubrique Risques opérationnels. Il faut noter, cependant, que les éléments inclus dans la troisième et la quatrième catégories, c'est-à-dire les risques juridiques et les risques liés aux notations de crédit, à la réglementation ou à la réputation, peuvent néanmoins être substantiels, même s'il est moins probable qu'ils se réalisent ou s'ils sont de moindre importance.

RISQUES D'ASSURANCE

GÉNÉRALITÉS

En raison de leur nature, les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir la rentabilité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et le revenu de placement gagné sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges. Bien que les taux de certains produits soient garantis pendant toute la durée du contrat, les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. La rentabilité finale dépendra de la relation entre les résultats réels et les hypothèses utilisées lors de l'établissement de taux sur la durée du contrat.

La Compagnie a instauré des politiques de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des politiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée, lesquelles sont passées en revue et approuvées par les conseils d'administration

des principales filiales en exploitation. Ces types de politiques visent à s'assurer que des directives et des normes uniformes au chapitre des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits et des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée relativement aux activités d'assurance sont appliquées au sein de la Compagnie. Ces politiques décrivent chacune les normes respectives (y compris les processus d'approbation) que chaque unité d'exploitation doit élaborer, mettre en place et respecter. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec les politiques de la Compagnie.

La Compagnie a instauré une politique d'évaluation actuarielle qui établit les normes de documentation et de contrôle conçues pour s'assurer que les normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires et de la Compagnie sont appliquées au sein de toutes les unités d'exploitation et de tous les territoires. Les actuaires chargés de la certification attestent trimestriellement qu'ils sont en conformité avec ces politiques.

La Compagnie émet des polices d'assurance-vie avec participation et sans participation. La Compagnie tient les comptes liés aux polices avec participation séparément des comptes liés aux autres polices, comme l'exige la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les polices avec participation permettent à leur titulaire de participer aux bénéfices des comptes de participation de la Compagnie, conformément à une politique qui détermine les dividendes qui seront versés aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a établi des politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation ainsi que des politiques liées aux comptes de participation, approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation. Ces politiques régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice net dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation. La Compagnie a également établi des méthodes de répartition des montants liés aux charges et à l'impôt relatives au compte de participation de la Compagnie ainsi que du revenu de placement, des pertes et des charges. Ces méthodes ont également été approuvées par le conseil d'administration des principales filiales en exploitation, et les actuaires désignés présentent l'information annuellement au conseil d'administration des principales filiales en exploitation en exprimant une opinion sur le caractère fidèle et équitable de ces méthodes et sur la conformité des participations versées aux titulaires de polices avec participation avec les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation.

Les paragraphes ci-dessous présentent les principaux risques d'assurance ainsi que les mesures de gestion du risque prises par la Compagnie.

| Risque | Gestion du risque |
|---|--|
| Sinistres (mortalité et morbidité) | |
| La mortalité a trait à la fréquence des décès et la morbidité, à l'incidence et à la durée des sinistres liés à l'assurance-invalidité, à l'incidence des affections graves à l'égard de l'assurance contre les maladies graves et au recours aux prestations de soins de santé. Il existe un risque que la Compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu. | <p>Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la Compagnie est active.</p> <p>Les limites de souscription contrôlent l'exposition aux risques.</p> <p>Des pratiques en matière de souscriptions permettent de contrôler le choix des risques garantis conformément aux prévisions en matière de sinistres.</p> <p>Des politiques en matière de souscriptions ont été conçues afin de soutenir la viabilité à long terme des affaires. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.</p> <p>La Compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité et s'y conforme. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée.</p> <p>Pour certaines polices, les frais d'assurance pourraient être augmentés, si nécessaire, à leur maximum contractuel.</p> <p>Le risque lié à la morbidité est atténué par des pratiques efficaces d'élaboration des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres.</p> |
| Concentration | |
| En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, l'exposition à un risque de décès multiples, en raison de la concentration d'employés couverts en un même lieu, par exemple, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. | Les concentrations de risque à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. Les caractéristiques d'élaboration des régimes et les souscriptions médicales limitent le montant d'assurance couvrant une seule et même personne. La Compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuse d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif. |
| Augmentation du prix des soins de santé | |
| En ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement dépend de l'inflation et de l'utilisation. Il peut être difficile de prévoir les demandes de règlement. Le vieillissement de la population, qui joue un rôle dans l'utilisation, est bien documenté. Cependant, le lancement de nouveaux services, comme des pharmacothérapies de pointe, peut faire monter de façon marquée les coûts liés aux régimes d'avantages du personnel. | La Compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties à long terme au moyen d'une tarification qui tient compte de la démographie et des autres facteurs tendanciels. |
| Longévité | |
| Les rentiers pourraient vivre plus longtemps que ce qui est estimé par la Compagnie. | <p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité prudentes qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité à l'égard des rentes.</p> <p>Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque.</p> <p>La Compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à restreindre les paiements de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification soient aussi complètes que possible.</p> |
| Résiliation de polices | |
| Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu. Le risque englobe également le coût éventuel résultant d'une discordance des flux de trésorerie liés aux produits à la valeur comptable. | <p>La Compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses prudentes en matière de résiliation de polices. Ces hypothèses tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour pour tenir compte des nouveaux aspects, si nécessaire.</p> <p>La Compagnie inclut également des charges pour rachat anticipé dans ses contrats ainsi que des droits de reprise des commissions dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.</p> <p>Les règles d'imposition des titulaires de polices dans plusieurs des territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.</p> |

| | |
|--|--|
| Gestion des dépenses | |
| L'augmentation des frais d'exploitation pourrait entraîner une diminution des marges bénéficiaires. | Les programmes de gestion des dépenses sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires et constituent une composante des régimes de rémunération à base de primes de la direction. |
| Établissement et modification des taux d'intérêt | |
| Les produits sont évalués et tarifés en fonction du rendement de placement des actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Si les rendements réels des placements diffèrent de ceux présumés en vertu des hypothèses en matière d'établissement des taux, les rendements réels pour une période donnée peuvent se révéler insuffisants pour couvrir les garanties et les engagements contractuels ou les exigences en matière de passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits à rentrées de fonds à long terme et à taux garantis comportent davantage de risques. | Les responsables de l'établissement des taux, de l'évaluation et de la gestion des placements communiquent de façon régulière et continue pour établir des hypothèses appropriées en matière de taux d'intérêt et s'efforcent d'apparier adéquatement les actifs et les passifs dans le but de réduire au minimum les risques de réinvestissement, en tenant compte du fait qu'il est possible qu'aucun actif ne puisse être apparié au passif, particulièrement lorsque la durée est longue. |
| Appariement des flux de trésorerie | |
| Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas favorables, les marges bénéficiaires peuvent être réduites s'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif. | Les marges sur les produits non ajustables sont protégées grâce à l'appariement, dans les limites raisonnables, de l'actif et du passif. Les marges sur les produits ajustables sont protégées grâce à la surveillance fréquente des positions de l'actif et du passif. L'évaluation de ces deux types de produits s'appuie sur la modélisation à partir de multiples scénarios de taux d'intérêt futurs ainsi que sur la constitution de réserves prudentes, y compris des provisions pour écarts défavorables. La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est ciblé et géré en fonction du passif du secteur. Les variations de la juste valeur de ces actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement. |
| Réassurance prise en charge | |
| Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux catastrophes naturelles, qui entraînent des dommages matériels. À titre de rétrocessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la Compagnie est généralement exposée à un risque de perte de plus haut niveau que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la Compagnie ait à régler un sinistre. | La Compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats. La Compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et intègre ces résultats dans les modèles d'établissement des taux pour s'assurer que la contrepartie est adéquate compte tenu du risque pris en charge. |
| Garanties à l'égard des placements | |
| Une baisse importante des valeurs de marché pourrait faire augmenter le coût engagé par la Compagnie pour les garanties en cas de décès, à l'échéance ou à la sortie des fonds distincts, ou encore à l'égard du revenu. En outre, la baisse des taux d'intérêt et la hausse de l'utilisation par les titulaires de polices pourraient donner lieu à une hausse du coût engagé par la Compagnie pour les garanties liées au fonds général, les garanties de retrait ou le revenu relativement aux fonds distincts. | Une conception prudente des produits, une mise en marché efficace, la répartition de l'actif à l'intérieur des portefeuilles de clients et notre vaste réseau de distribution de produits au Canada et aux États-Unis contribuent à diversifier sensiblement le profil des contrats de fonds distincts en vigueur, établis régulièrement sur plusieurs années, ce qui permet d'atténuer le risque inhérent aux garanties rattachées aux fonds distincts au Canada et aux États-Unis. La Compagnie a mis sur pied un programme de couverture pour les fonds distincts avec garantie de retrait. Ce programme vise à conclure des contrats à terme standardisés d'actions, des contrats de change à terme de gré à gré, des contrats à terme sur taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt en vue d'atténuer l'exposition aux fluctuations du coût des garanties de retrait en raison des variations sur les marchés financiers. |

RISQUES D'INVESTISSEMENT OU RISQUES DE MARCHÉ FINANCIER

La Compagnie acquiert et gère des portefeuilles d'actifs afin d'obtenir des rendements qui, après ajustement en fonction des risques, permettent de couvrir les obligations envers les titulaires de polices et d'assurer la rentabilité de la société. Les titres en portefeuille consistent en des obligations, des actions, des prêts hypothécaires et des immeubles de placement. Les instruments financiers dérivés sont des contrats sur taux d'intérêt (contrats à terme standardisés, swaps, options vendues ou achetées), des contrats de change (contrats à terme de gré à gré, swaps de devises) et d'autres contrats dérivés (contrats sur actions, swaps sur défaillance). Les conseils d'administration ou les comités de direction

et les comités de placements des conseils d'administration (comités des placements) de certaines des principales filiales de Lifeco approuvent chaque année des politiques en matière de placement et de crédit ainsi que des procédures et des lignes directrices en matière de placement. Les placements sont effectués conformément à ces politiques en matière de placement, qui fournissent des lignes directrices à l'égard de la composition de l'actif admissible pour chaque catégorie de produits.

Un rapport détaillé sur la conformité avec ces politiques et lignes directrices est présenté annuellement aux conseils d'administration ou aux comités de placements, alors que le service d'audit interne procède, à intervalles réguliers, à un examen indépendant de la conformité avec les politiques, les procédures et les lignes directrices en matière de placement.

Les risques importants d'investissement ou de marché financier liés à l'exploitation sont décrits ci-dessous :

| Risque | Gestion du risque |
|--|---|
| Risque de taux d'intérêt | |
| Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie du passif et ceux de l'actif couvrant les passifs concernés et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. | <p>Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.</p> <p>Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe qui répondent de manière efficace aux flux de trésorerie relatifs aux passifs. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt. On obtient ainsi une protection contre les fluctuations des taux d'intérêt, toute variation de la juste valeur de marché des passifs étant compensée par une variation semblable de la juste valeur des actifs.</p> <p>Pour les produits dont la date de versement des prestations est moins prévisible, la Compagnie investit dans des placements à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues. La Compagnie suit régulièrement les faits nouveaux à l'égard du marché et du passif et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture. Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.</p> |
| Risque du marché boursier | |
| <p>Les marchés boursiers sont volatils et leur repli peut nuire aux résultats d'un exercice malgré les attentes à long terme de la Compagnie à l'égard du rendement approprié des placements pour cette catégorie d'actif.</p> <p>Les rendements des titres de participation couvrant une partie des passifs relatifs aux contrats d'assurance-vie et de protection du vivant non ajustables pourraient se révéler insuffisants.</p> | <p>La politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, dans des limites clairement définies. L'exposition aux actions ordinaires et aux immeubles de placement est gérée de façon à procurer des rendements conformes aux exigences du secteur sous-jacent.</p> <p>La politique de placement établit des limites en matière de placement dans des titres de participation. En ce qui concerne les titres couvrant les polices non ajustables, les placements ont un horizon à très long terme, et les éléments couverts par ces titres de participation présentent peu ou pas de risque de liquidité. Le nombre permis de titres de participation a été établi après une évaluation minutieuse de la tolérance à la volatilité à court terme du compte de résultat et de l'équilibre entre cette volatilité et la valeur économique à long terme.</p> |
| Risque de crédit | |
| Risque qu'un créancier, une partie ou un intermédiaire manquent à l'une de leurs obligations financières ou refusent de la respecter. | <p>La Compagnie a pour politique d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.</p> <p>Des lignes directrices précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées pour les obligations proviennent d'évaluations internes et tiennent compte des notations attribuées par des agences de notation externes reconnues.</p> <p>Ces portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par les conseils d'administration ou les comités de placements.</p> <p>Les instruments dérivés sont négociés avec des contreparties qui sont approuvées par les conseils d'administration ou les comités de placements. Le risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés est évalué trimestriellement selon la méthode d'évaluation du risque courant, et conformément à des pratiques jugées aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.</p> <p>La solidité financière des sociétés qui fournissent de la réassurance à la Compagnie est revue dans le cadre du processus continu de surveillance.</p> <p>La Compagnie suit régulièrement le marché des placements et la conjoncture économique et elle peut, de temps à autre, mettre en œuvre des programmes de réduction des risques, notamment de couverture.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Risque de liquidité</p> <p>Risque que la Compagnie ne dispose pas de fonds suffisants pour répondre à ses engagements d'exploitation et de financement et à ses besoins de trésorerie imprévus et, ainsi, subisse une perte.</p> <p>Il existe un risque de défaillance dans l'éventualité où la Compagnie ne serait pas en mesure de fournir des garanties adéquates auprès de contreparties aux contrats sur instruments dérivés.</p> <p>Dans le cours normal de ses activités de réassurance, la Compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la Compagnie ou payables par celle-ci. La Compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.</p> | <p>La Compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et préserve des sources de liquidités adéquates pour couvrir les paiements imprévus. La Compagnie établit des prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires pour assurer une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.</p> <p>La Compagnie procède à un examen approfondi afin de savoir si elle conclura des ententes liées aux instruments dérivés en y incluant des garanties ou non. Lorsque la Compagnie ou ses filiales concluent des ententes en y incluant des garanties, la Compagnie effectue régulièrement des tests pour évaluer la disponibilité des garanties adéquates dans des situations à risque.</p> <p>La direction surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La Compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance.</p> |
| <p>Risque de change</p> <p>Les produits, les charges et le bénéfice de la Compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers. La Compagnie est exposée à un risque important à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein du secteur d'exploitation américain et de l'unité Réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités qu'elle exerce au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne par l'entremise de l'exploitation européenne.</p> <p>La Compagnie détient des placements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. Conformément aux IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des fonds propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice opérationnel de 11 M\$ en 2013.</p> <p>Une hausse (baisse) de 1 % du cours moyen du dollar canadien par rapport au cours moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro, conjointement, se traduirait par une diminution (augmentation) des pertes de change latentes comptabilisées dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de 106 M\$ au 31 décembre 2013.</p> | <p>La direction utilise des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger.</p> <p>La Compagnie utilise certaines mesures financières non définies par les IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.</p> <p>Les placements sont normalement libellés dans la même devise que celle du passif qu'ils couvrent.</p> <p>Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen de contrats de change.</p> |
| <p>Instruments dérivés</p> <p>Il existe un risque de perte advenant le cas où les dérivés seraient utilisés à des fins inappropriées.</p> | <p>Les politiques approuvées n'autorisent le recours aux dérivés que pour couvrir des déséquilibres entre les positions de l'actif et du passif ou pour remplacer les instruments de trésorerie.</p> <p>Le processus de gestion du risque de la Compagnie régissant l'utilisation des instruments dérivés exige que la Compagnie n'agisse qu'à titre d'utilisateur final des produits dérivés, et non à titre de teneur de marché.</p> <p>Les dérivés utilisés peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, sur devises et sur actions, des options, des contrats à terme standardisés et de gré à gré ainsi que des plafonds, des planchers et des tunnels de taux.</p> <p>Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la Compagnie et de ses filiales relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2013.</p> |

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les principaux risques opérationnels associés aux activités de la Compagnie sont les suivants :

| Risque | Gestion du risque |
|--|---|
| Risque opérationnel | |
| Il existe un risque de perte directe ou indirecte résultant de processus internes et de systèmes inadéquats ou manquants, d'erreurs commises par des personnes ou encore d'événements externes. Une part importante des employés d'Irish Life sont syndiqués, facteur qui pourrait influencer sur la réussite du plan d'intégration. | <p>La Compagnie gère et atténue les risques opérationnels internes au moyen de politiques, de procédures, de procédés et de pratiques intégrés et complémentaires. L'embauche, l'évaluation du rendement, les promotions et les pratiques de rémunération sont conçues pour attirer, conserver et former le personnel qualifié requis. Un processus complet d'évaluation des emplois est en vigueur, et des programmes de formation et de perfectionnement sont en place. Chaque secteur fournit une formation conçue en fonction de ses besoins précis et a élaboré des contrôles internes appropriés. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la Compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes. La Compagnie applique une discipline de gestion de projet rigoureuse pour toutes les initiatives majeures.</p> <p>Des mesures de sécurité appropriées protègent les locaux et l'information. La Compagnie dispose de procédures d'urgence en cas d'incident à court terme ou d'interruption de service et est déterminée à assurer la continuité des opérations et à mettre à exécution des plans de secours dans tous les lieux de travail, notamment en prévoyant des installations externes où sont stockées les copies de sécurité et d'autres locaux de travail externes, pour guider la reprise des activités critiques en cas de catastrophe.</p> |
| Variations de la valeur de l'actif géré | |
| Les activités liées aux fonds de placement qu'exerce la Compagnie sont fondées sur des honoraires, les produits et la rentabilité étant principalement basés sur la valeur de marché de l'actif géré des fonds de placement. Par conséquent, l'augmentation ou la diminution des honoraires provenant de la gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture observée sur le marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients (y compris les achats et les rachats). Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des produits comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt et des défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits et du bénéfice. | <p>Au moyen de sa gamme variée de fonds, la Compagnie cherche à limiter le risque associé à un marché financier en particulier. Dans le cadre de ses activités canadiennes de fonds distincts, la Compagnie encourage ses clients à adopter une approche de répartition diversifiée de l'actif à long terme, de façon à réduire la variabilité des rendements et la fréquence des substitutions entre les fonds. Cette approche permet qu'une partie importante des fonds distincts offerts aux particuliers soit placée dans un groupe de fonds diversifiés ou dans des « fonds de fonds », qui sont conçus de manière à faciliter l'obtention de rendements optimaux pour un niveau de risque donné.</p> <p>Le processus de placement de l'actif géré s'appuie essentiellement sur la recherche fondamentale, ainsi que sur l'analyse quantitative et la gestion du risque. La recherche fondamentale comprend l'analyse d'évaluations, des recherches économiques et politiques et des recherches sur les secteurs et les entreprises, des visites d'entreprises ainsi que la consultation de sources telles que les activités et les documents publics des entreprises, des entrevues avec la direction des entreprises, l'information préparée par les entreprises et les autres renseignements accessibles au public ainsi que les analyses de fournisseurs, de clients ou de concurrents. L'analyse quantitative comprend l'analyse des tendances passées et l'utilisation de modèles financiers complexes de façon à évaluer le rendement éventuel de titres de participation particuliers. Les ressources en gestion du risque de Putnam analysent les titres de participation de tous les fonds Putnam et des autres portefeuilles de manière à repérer les cas de surpondération et à cibler les autres risques éventuels.</p> <p>Dans certains cas, la Compagnie facture des honoraires qui ne sont pas liés à l'actif, mais qui sont fondés sur des primes ou d'autres paramètres, ce qui réduit la sensibilité des produits aux fluctuations du marché.</p> |
| Recrutement et conservation du personnel | |
| La Compagnie dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à conserver un personnel hautement qualifié et souvent très spécialisé et à le motiver. Le marché pour ces professionnels est très compétitif et se caractérise de plus en plus par un mouvement entre les différentes sociétés. La perte de membres du personnel clés ou l'incapacité d'attirer du personnel qualifié de remplacement ou du personnel qualifié supplémentaire pourraient avoir une incidence défavorable sur le rendement financier. L'incapacité d'offrir ou de maintenir un système de rémunération concurrentiel pourrait se traduire par un taux de roulement accru de ces professionnels. Toute augmentation de la rémunération versée afin d'attirer ou de conserver des membres du personnel clés pourrait se traduire par une diminution du bénéfice net. Le départ de membres du personnel clés pourrait se traduire par la perte de clients, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière. | <p>La Compagnie fait appel à des consultants externes pour obtenir des données de référence à l'égard de la rémunération et travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration afin d'être en mesure d'élaborer un système de rémunération concurrentiel pour ses membres du personnel clés.</p> <p>La Compagnie utilise également des instruments de rémunération à base de primes, tels que des attributions d'options sur actions de Putnam et de Lifeco, pour attirer ou conserver des membres du personnel clés. Une telle forme de rémunération établit généralement un lien entre le rendement de la Compagnie et la rémunération finale des employés.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Résiliation de contrats</p> | |
| <p>Les services de retraite et de placement ainsi que les activités de gestion de l'actif et du patrimoine tirent la presque totalité de leurs produits et de leur bénéfice net des ententes de services-conseils en placement et de services à l'égard des fonds communs de placement, ainsi que d'autres produits de placement. Les contrats peuvent être résiliés après un préavis relativement court, sans justification, et les frais de gestion et de placement doivent être approuvés une fois par année. La résiliation de l'une ou de plusieurs de ces ententes ou l'incapacité de les renouveler, ou encore la réduction des honoraires liés à ces ententes, pourraient avoir une incidence sur les produits et le bénéfice de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie consacre des ressources importantes à son processus de gestion de placements et cherche à obtenir un rendement constant, sûr et supérieur au fil du temps pour tous les portefeuilles de ses clients. L'actif géré est réparti selon un large éventail d'objectifs de placement, ce qui amène une diversité au sein des gammes de produits.</p> <p>Le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard des fonds distincts et des fonds communs de placement est réparti entre de nombreux fonds individuels. Des ressources importantes sont consacrées au maintien de solides relations avec les fiduciaires des régimes ou les autres administrateurs des fonds, s'il y a lieu, en vertu des ententes applicables. Les représentants de la Compagnie rencontrent les différents comités, les fiduciaires des régimes et les autres fiduciaires afin de respecter les obligations juridiques de rendre compte, de les informer des faits nouveaux, de renégocier les contrats ou de régler les questions qu'ils pourraient soulever.</p> |
| <p>Accès à un réseau de distribution</p> | |
| <p>La capacité de la Compagnie de commercialiser ses produits dépend en grande partie de l'accès à une clientèle composée de particuliers, de fonds de pension d'employés de sociétés privées ou d'État, d'administrateurs de régimes à cotisations définies, de fonds de dotation, d'institutions ou de gouvernements nationaux ou étrangers, de compagnies d'assurance, de maisons de courtage, de courtiers, de banques et d'autres intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la Compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la Compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un conseiller en placement, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la Compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la Compagnie de générer des souscriptions.</p> | <p>La Compagnie dispose d'un vaste réseau de relations en matière de distribution. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers et autres institutions financières. En outre, Putnam a conclu certaines alliances stratégiques avec des sociétés de gestion de placements à l'échelle internationale. Putnam dépend de son vaste réseau de distribution international pour commercialiser les fonds Putnam et ses autres produits d'investissement dans tous les canaux importants de distribution de détail, institutionnels et de régimes de retraite.</p> |
| <p>Structure de la société de portefeuille</p> | |
| <p>La capacité de la Compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges opérationnelles de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la Compagnie, sauf dans la mesure où la Compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.</p> <p>Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la CFCV, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages du personnel.</p> | <p>La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies et des marchés financiers. La direction suit de près les lois et les règlements au niveau de la société de portefeuille et de la société en exploitation.</p> |

AUTRES RISQUES

Les autres risques qui ne sont pas expressément définis ailleurs sont les suivants :

| Risque | Gestion du risque |
|--|--|
| <p>Notations de crédit</p> <p>La santé financière, les notations indiquant la capacité de paiement des sinistres et les notations liées à l'émission d'instruments financiers reflètent l'opinion des agences de notation à l'égard de la capacité financière de Lifeco et de ses principales filiales de respecter leurs obligations en vertu des polices d'assurance. De plus, elles constituent d'importants facteurs dans l'établissement de la position concurrentielle des compagnies d'assurance-vie et pourraient avoir une incidence sur les frais de financement. Les agences de notation analysent régulièrement le rendement financier et la situation financière des assureurs, y compris ceux des filiales de la Compagnie. Toute réduction, ou toute éventualité de réduction, des notations des filiales de la Compagnie pourrait augmenter le nombre de rachats de produits d'assurance et de rentes et réduire la capacité de la Compagnie à commercialiser et à distribuer ses produits et services, et pourrait nuire aux relations de la Compagnie avec ses créanciers, ce qui pourrait avoir des répercussions défavorables sur ses perspectives commerciales. Ces notations représentent un facteur important dans la préservation de la confiance des clients envers les filiales de la Compagnie et la capacité de ces dernières à vendre des produits d'assurance et de rentes.</p> | <p>La Compagnie ajuste sa gestion en fonction d'une notation de crédit cible, en surveillant de façon diligente l'évolution des critères et des processus de notation des diverses agences.</p> |
| <p>Acquisitions futures</p> <p>À l'occasion, Lifeco et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les produits et les services déjà existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que Lifeco ou ses filiales cèdent ou acquièrent des activités, offrent de nouveaux produits et services ou cessent d'offrir des produits ou des services existants. Dans le cours normal de leurs activités, la Compagnie et ses filiales étudient l'achat ou la vente d'entreprises, d'activités ou de secteurs d'exploitation, et en discutent avec des tierces parties. Si elles se réalisaient, de telles opérations pourraient être importantes pour la Compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée, et pourraient se traduire par des variations de la valeur des titres de Lifeco, y compris de ses actions ordinaires.</p> | <p>Lifeco effectue un contrôle diligent complet lorsqu'elle considère toute acquisition ou cession d'entreprises ou d'activités, toute offre de nouveaux produits ou services ou tout abandon de produits ou de services existants.</p> <p>Lorsqu'elle étudie des possibilités d'acquisitions stratégiques, la Compagnie peut choisir, par prudence, de conserver du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir au cours de la période d'intégration.</p> |
| <p>Risque juridique et risque lié à la réglementation</p> <p>La Compagnie et certaines de ses principales filiales sont soumises à diverses exigences juridiques et réglementaires imposées par la <i>common law</i> et le droit civil, ainsi que les lois et les règlements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni de l'Irlande et d'autres territoires de compétence pertinents aux émetteurs assujettis, aux compagnies d'assurance et aux sociétés offrant des services de gestion de placements et d'autres services financiers (y compris la supervision par les autorités gouvernementales dans les territoires où elles exercent des activités). Ces exigences, qui comprennent des exigences en matière d'adéquation du capital, de liquidités et de solvabilité, des restrictions relatives aux placements, des restrictions liées à la vente et à la commercialisation de produits d'assurances et de rentes ainsi que des exigences portant sur les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actif et les conseillers en placement, visent d'abord à protéger les titulaires de polices, leurs bénéficiaires et les clients des services-conseils en placement, et non les actionnaires. Des modifications importantes apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, lequel mènerait à des sanctions financières ou à des amendes et à des atteintes à la réputation de la Compagnie, pourraient avoir une incidence négative importante sur la Compagnie. Les organismes de réglementation peuvent, à l'occasion, réévaluer les exigences de capital et exiger que des capitaux supplémentaires soient détenus par diverses filiales réglementées.</p> <p>De plus, les exigences de capital réglementaire influent sur les liquidités et sur le montant de capital qui doivent être détenus par diverses filiales réglementées de la Compagnie dans certains territoires et limitent le mouvement de capital d'un territoire à l'autre, et, par conséquent, ces exigences pourraient restreindre la capacité de ces filiales de déclarer et de verser des dividendes à la Compagnie.</p> <p>Les éventuelles modifications à la réglementation au Canada comprennent de nouveaux principes directeurs en matière d'exigences de capital (la feuille de route du BSIF), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2018, ainsi que de nouvelles exigences de capital pour les entités européennes actuellement passées en revue par la Commission européenne (Solvabilité II), dont l'entrée en vigueur est actuellement prévue pour 2016.</p> | <p>La Compagnie surveille la conformité avec les normes et les exigences juridiques, réglementaires, comptables et autres dans tous les territoires où elle exerce ses activités et évalue les tendances relatives aux changements juridiques et réglementaires pour que les activités soient conformes et flexibles.</p> <p>Le risque de poursuite judiciaire est géré au moyen des diverses pratiques de gestion du risque et de contrôle décrites à la rubrique Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle, dans le présent rapport de gestion.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Risque juridique et risque lié à la réglementation (suite)</p> | |
| <p>La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les IFRS) le 1^{er} janvier 2011, ce qui a eu une incidence sur son surplus et son bénéfice net d'ouverture. De plus, de nouveaux principes directeurs conformes aux IFRS sont élaborés, y compris une norme révisée portant sur les contrats des compagnies d'assurance, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur la présentation des résultats dans les états financiers. Bien qu'il existe d'importantes incertitudes, ces faits nouveaux en matière de comptabilité et de réglementation, selon leur version préliminaire, pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la Compagnie en soumettant cette dernière aux fluctuations importantes des exigences en matière de réserves et de capital, ce qui ferait croître la volatilité des résultats et aurait par la même occasion une incidence sur la capacité de la Compagnie à distribuer des fonds à ses fournisseurs de capital dans l'avenir.</p> <p>La Compagnie et ses filiales exercent leurs activités dans un environnement de plus en plus réglementé et litigieux. Par conséquent, elle fait de temps à autre l'objet de poursuites, y compris des arbitrages et des recours collectifs survenant dans le cours normal des activités. Il est intrinsèquement difficile de prédire avec certitude l'issue de ces instances judiciaires, et l'issue défavorable de l'une de ces instances pourrait avoir une incidence importante sur la Compagnie ou porter atteinte à sa réputation, ce qui pourrait nuire à ses perspectives commerciales.</p> | |
| <p>Risque lié à la réputation</p> | |
| <p>Dans le cours de ses activités, la Compagnie peut être exposée au risque que certaines actions portent atteinte à sa réputation et causent des dommages à ses clients potentiels.</p> <p>Ces actions peuvent inclure des activités non autorisées d'employés ou d'autres personnes liées à la Compagnie, des négligences de la Compagnie qui sont rendues publiques et qui portent atteinte à sa réputation, des activités régulières ou passées de la Compagnie qui font l'objet d'un examen minutieux de la part d'un organisme de réglementation ou des médias en raison d'un changement dans la perception du public à son égard et qui portent atteinte à la Compagnie, ou toute autre action ou activité qui porte atteinte à la réputation générale de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie dispose de contrôles permanents visant à limiter les activités non autorisées de personnes liées à la Compagnie. Elle a adopté un code de conduite professionnelle et de déontologie, qui définit les normes de conduite que doivent respecter tous ses administrateurs, dirigeants et employés. En outre, les administrateurs, les dirigeants et les employés sont tenus d'attester leur conformité au code de conduite professionnelle et de déontologie une fois par année. De plus, la Compagnie prend des mesures pour régler les situations qui pourraient dégenérer et ainsi porter atteinte à sa réputation.</p> |
| <p>Réassurance</p> | |
| <p>Par l'intermédiaire de ses filiales, la Compagnie est un utilisateur et un fournisseur de produits de réassurance, y compris la réassurance traditionnelle cédée, laquelle sert principalement à réduire les risques garantis pris en charge, et la réassurance financière, en vertu de laquelle le montant du risque garanti demandé au réassureur ou aux réassurés peut être plus limité.</p> <p>La Compagnie doit donner des montants en garantie ou déposer des montants auprès de contreparties à certaines opérations de réassurance, aux termes de clauses contractuelles. Ces arrangements pourraient susciter des exigences additionnelles, en fonction des faits nouveaux à l'égard de la réglementation et du marché. Bien que ces faits et leur incidence sur la situation financière de la Compagnie fassent l'objet d'incertitudes importantes, ils pourraient limiter la souplesse financière de la Compagnie.</p> | <p>La Compagnie comptabilise toutes ses opérations de réassurance conformément aux IFRS. Dans certains cas, le traitement comptable prévu aux termes des IFRS peut différer de celui qu'appliquent les réassureurs ou les réassurés de la Compagnie, en fonction des règles applicables dans leurs territoires. La Compagnie croit que les opérations de réassurance qu'elle a conclues sont appropriées et comptabilisées adéquatement. Malgré tout, la Compagnie peut, dans le cadre de ce type de réassurance, être exposée à des risques liés à la réputation ou à d'autres risques dépendant d'événements futurs.</p> <p>La Compagnie a instauré une politique de gestion du risque pour la réassurance cédée, laquelle est passée en revue et approuvée par les filiales en exploitation. Une fois par année, les actuaires en chef présentent aux comités d'audit des rapports confirmant la conformité avec la politique de la Compagnie.</p> |
| <p>Systèmes de soutien et fonctions de service à la clientèle</p> | |
| <p>La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la Compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Compagnie. De plus, tout retard ou inexactitude dans l'obtention des données sur les prix, le traitement des opérations des clients ou la prestation de rapports, outre toute inexactitude dans la prestation d'autres services à la clientèle, pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une atteinte à la réputation de la Compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients de la Compagnie. Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conserve et transmet de l'information confidentielle sur ses clients ainsi que des renseignements exclusifs relativement à ses activités commerciales. La Compagnie pourrait subir des pertes si elle se révélait incapable de protéger de façon adéquate les renseignements de nature délicate et confidentielle.</p> | <p>Les unités d'exploitation de la Compagnie travaillent avec ses fournisseurs de systèmes et de services pour garantir la fiabilité et l'efficacité des systèmes d'information. La Compagnie utilise des systèmes externes de grande qualité et a mis en place des contrôles à l'égard de la sécurité de l'information, et elle travaille également avec ses fournisseurs de services pour vérifier et évaluer le caractère suffisant de leurs contrôles.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Risque lié aux régimes de retraite</p> | |
| <p>Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies. Les coûts liés à ces régimes à prestations définies dépendent de nombreux facteurs dont les taux d'actualisation, le rendement de l'actif des régimes, les coûts de la rémunération, le risque d'inflation, la durée d'emploi, la réglementation gouvernementale et les écarts entre les résultats actuariels prévus et réels. Dans l'éventualité où l'actif des régimes de retraite n'enregistre pas une croissance durable au fil du temps et que les facteurs liés aux coûts susmentionnés ont une incidence négative, la Compagnie pourrait voir les obligations de capitalisation des régimes de retraite et les coûts connexes augmenter, ce qui pourrait diminuer les flux de trésorerie et les marges bénéficiaires. Dans certains territoires, les modifications récentes et la réforme proposée de la réglementation gouvernementale pourraient avoir une incidence importante sur les régimes.</p> | <p>La gestion du risque lié aux régimes de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation liée aux régimes de retraite et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a un comité de retraite qui s'occupe de la supervision de ses régimes de retraite. La réglementation liée aux régimes de retraite est suivie de façon continue afin d'évaluer l'incidence des modifications apportées à la réglementation gouvernementale sur la situation, les obligations de capitalisation et les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>Les hypothèses liées aux régimes sont examinées régulièrement par des personnes à l'interne ainsi que des conseillers externes et sont mises à jour, au besoin, de manière à refléter les recherches récentes sur les tendances futures. Les régimes de retraite et les hypothèses font l'objet d'un audit externe annuel.</p> <p>La Compagnie a mis en place des régimes à cotisations définies à l'intention des nouveaux employés dans un certain nombre de territoires dans l'optique de réduire les risques inhérents aux régimes à prestations définies auxquels la Compagnie est exposée.</p> |
| <p>Risque environnemental</p> | |
| <p>Le risque environnemental constitue le risque de perte directe ou indirecte à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation de la Compagnie, ou encore de sa réputation, résultant de l'incidence de questions environnementales ou de coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement.</p> | <p>La Compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable sur le plan environnemental d'exercer ses activités.</p> <p>La Compagnie ne fera pas sciemment l'acquisition de placements présentant des risques environnementaux importants. La Compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par son conseil d'administration et sont passées en revue annuellement. Une des filiales de la Compagnie, Conseillers immobiliers GWL inc., dispose d'un plan de gestion environnementale conçu pour assurer la conformité avec les lois et les règlements applicables en matière d'environnement et établir les procédures et les lignes directrices sur les meilleures pratiques relatives aux pratiques de gestion responsable visant à protéger et à préserver l'environnement ainsi qu'à suivre les questions environnementales qui concernent les biens immobiliers détenus par la Compagnie (la Great-West, la London Life et la Canada-Vie) et par des tiers clients. Les biens immobiliers à l'égard desquels Conseillers immobiliers GWL inc. fournit des services de gestion sont également administrés selon un plan de gestion environnementale permettant d'assurer la conformité avec les lois, les règlements, les politiques et les codes fédéraux, provinciaux et municipaux applicables en matière d'environnement et adoptent une position de chef de file auprès des clients et au sein du secteur immobilier. Conseillers immobiliers GWL inc. effectue un examen continu des objectifs, des programmes, des politiques et des procédures liés à l'environnement pour en assurer la cohérence, l'efficacité, la qualité et l'application. De plus, elle établit et maintient de meilleures pratiques grâce à des programmes et à des projets d'entreprises et met l'accent sur la sensibilisation à l'environnement auprès du personnel, des fournisseurs de services et des clients. Dans le but de quantifier les efforts déployés en matière de durabilité, Conseillers immobiliers GWL inc. a conçu une carte de pointage qui présente de l'information sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour ses sièges sociaux et ses bureaux régionaux partout au Canada.</p> <p>Les actifs commerciaux gérés font l'objet d'un suivi à l'échelle nationale et d'une évaluation du rendement environnemental, notamment des émissions de GES, du réacheminement des déchets et de la gestion de l'eau; ce suivi est effectué par un tiers expert-conseil spécialisé en environnement. Les fonctions de gestion et de location des biens immobiliers de Conseillers immobiliers GWL inc. sont exercées conformément aux lois sur l'environnement et à des pratiques de secteur prudentes, et la Compagnie cherche à réduire son empreinte environnementale au moyen de l'économie d'énergie et de la réduction des déchets, notamment par des programmes de recyclage, des vérifications périodiques du réacheminement des déchets et des tests de performance.</p> <p>Pour obtenir plus d'information sur les politiques et les projets de la Compagnie en matière d'environnement, se reporter à la Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité, sur les sites Web des filiales canadiennes en exploitation. La Compagnie surveille les nouveaux enjeux ainsi que l'évolution de la réglementation et des exigences applicables en collaboration avec des conseillers environnementaux et juridiques. Le comité environnemental de Conseillers immobiliers GWL inc. examine les politiques et les procédures annuellement et apporte des ajustements aux politiques et aux lignes directrices établies, au besoin.</p> |

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dépend des notations de crédit des placements. La pratique de la Compagnie consiste à avoir recours à des notations de crédit de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la Compagnie comprennent des titres en portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débiteures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la Compagnie s'appuie.

Conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, la Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 sont des données non observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la Compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la Compagnie pour consulter les informations sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie au 31 décembre 2013.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus. La

valeur de marché des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La valeur de marché d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but d'ajuster la valeur comptable afin qu'elle corresponde au montant net réalisable estimatif. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultats et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation d'actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, habituellement calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation des contrats d'assurance est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, qui tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges opérationnelles, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. On prévoit une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité pour les 25 prochaines années. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 217 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une diminution d'environ 272 M\$ du bénéfice net.

Morbidité – La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 208 M\$ du bénéfice net.

Réassurance IARD – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le GRL, une filiale de la London Life, sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la MCAB pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen d'un certain nombre de scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux). La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. Une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt qui, de l'avis de la Compagnie, devraient être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 33 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 12 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 481 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 322 M\$ du bénéfice net.

La Compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en Bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence.

- Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 M\$.
- Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 192 M\$, ce qui causerait une baisse d'environ 150 M\$ du bénéfice net.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 458 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 353 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 514 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à un recul du bénéfice net d'environ 392 M\$.

Frais – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges opérationnelles indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges opérationnelles futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges opérationnelles unitaires. L'évaluation des charges opérationnelles futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 76 M\$ du bénéfice net.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. Nous nous sommes fondés sur l'information disponible dans le secteur pour établir nos hypothèses à l'égard de ces produits, notre propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 466 M\$ du bénéfice net.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, nous présumons qu'un titulaire de polices avisé utilisera une option lorsqu'il est clairement avantageux pour lui de le faire.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Nous croyons que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Impôt sur le résultat – La Compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la Compagnie sont complexes et les interprétations, ainsi que les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités, font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la Compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

La Compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La Compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la reprise des différences temporaires. La Compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs – Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie pour les nouveaux participants et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de 2013 de la Compagnie.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que du taux d'actualisation approprié pour calculer les obligations au titre des prestations définies et des actifs du régime. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

| Aux 31 décembre | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|--------|---|-------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,4 % | 5,1 % | 4,2 % | 5,1 % |
| Taux de croissance prévu de la rémunération | 3,1 % | 3,5 % | – | – |
| Augmentations futures des rentes | 1,9 % | 2,0 % | – | – |
| Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,7 % | 4,4 % | 4,8 % | 4,2 % |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,3 % | 3,1 % | – | – |
| Augmentations futures des rentes | 1,8 % | 1,9 % | – | – |
| Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des rentes | 54,0 % | 38,0 % | – | – |
| Taux tendanciels du coût des soins médicaux : | | | | |
| Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux | | | 6,4 % | 6,5 % |
| Taux tendanciel final du coût des soins médicaux | | | 4,5 % | 4,5 % |
| Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint | | | 2024 | 2024 |

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

| | Augmentation de 1 % | | Diminution de 1 % | |
|--|---------------------|----------|-------------------|--------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Régimes de retraite à prestations définies : | | | | |
| Incidence de la variation du taux d'actualisation | (780) \$ | (551) \$ | 1 016 \$ | 705 \$ |
| Incidence de la variation du taux de rémunération | 246 | 124 | (196) | (109) |
| Incidence de la variation du taux d'inflation | 620 | 289 | (487) | (242) |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi : | | | | |
| Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux | | | | |
| Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies | 33 | 40 | (28) | (33) |
| Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies | (42) | (48) | 51 | 59 |

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la Compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés de la Compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, la Compagnie a versé une cotisation de 152 M\$ (112 M\$ en 2012) dans les régimes de retraite et a effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M\$ (17 M\$ en 2012) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. La Compagnie prévoit verser des cotisations de 148 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 20 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi en 2014.

Normes internationales d'information financière – En raison de la nature évolutive des IFRS, certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la Compagnie en 2013 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la Compagnie dans les périodes à venir. La Compagnie surveille activement les modifications futures aux IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la Compagnie.

Le tableau suivant présente les nouvelles méthodes comptables ainsi que les changements de méthodes comptables qui ont été adoptés en 2013 ainsi que leur incidence connexe.

| NOUVELLE NORME OU NORME RÉVISÉE | SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR |
|---|--|
| <p>IAS 19R, Avantages du personnel</p> | <p>La Compagnie a adopté IAS 19R, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications apportées par IAS 19R comprennent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels. Ces écarts sont ainsi constatés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondront à la situation de capitalisation (déficit) des régimes de retraite (moins le plafond de l'actif, le cas échéant) dans les bilans consolidés. De plus, tous les coûts des services, y compris les réductions et les règlements, sont comptabilisés immédiatement en résultat net.</p> <p>En outre, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Le taux d'actualisation utilisé pour le montant net des charges (produits) d'intérêts est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.</p> <p>De plus, la norme comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité, y compris la séparation du montant total des régimes de retraite et des charges au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi entre les montants qui sont comptabilisés dans le compte consolidé de résultat (les coûts des services et les charges d'intérêts nettes) et les montants qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global (les réévaluations). Les informations à fournir à l'égard des régimes de retraite comprennent la présentation de l'analyse de la sensibilité des régimes de retraite de la Compagnie envers le risque, ainsi qu'une explication des éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés et une description des montants, de l'échéancier et de l'incertitude des flux de trésorerie futurs de la Compagnie.</p> <p>Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, ce changement a été appliqué de manière rétrospective, ce qui a donné lieu à une baisse de 392 M\$ des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2012 (une baisse de 352 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 M\$ du surplus attribuable au compte de participation) et à une baisse supplémentaire de 183 M\$ des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (une baisse de 169 M\$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 M\$ du surplus attribuable au compte de participation). Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption d'IAS 19R, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013.</p> |
| <p>IFRS 10, États financiers consolidés IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</p> | <p>Conformément à IFRS 10, <i>États financiers consolidés</i>, la Compagnie a déterminé si elle devrait consolider certaines entités en fonction de la définition de contrôle. Selon la norme, le contrôle est tributaire du pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, de sa capacité à tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et du lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.</p> <p>Parallèlement à l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a adopté les directives d'IFRS 12, <i>Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités</i>. Cette norme exige des informations à fournir supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés par les filiales, les partenariats, les entreprises associées et les entités structurées. L'adoption de cette norme accroît la quantité d'informations à fournir au sujet des filiales et des participations dans des entreprises associées de la Compagnie. L'adoption n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> <p>À l'exclusion des éléments décrits ci-après liés aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices et aux titres de fiducies de capital, l'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés de la Compagnie.</p> <p>La Compagnie a examiné la définition révisée du contrôle et son application aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices, et elle en a conclu que celle-ci n'avait pas changé de façon importante. La Compagnie continuera de présenter les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires des actifs et des passifs dans les bilans consolidés, et elle fournit des informations étendues sur la nature de ces entités et sur les risques connexes. De plus, dans les cas où l'actif d'un fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres de la Compagnie, mais il a toutefois donné lieu à une hausse des fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif, soit des hausses de 403 M\$ et de 484 M\$ dans les bilans consolidés au 1^{er} janvier 2012 et au 31 décembre 2012, respectivement.</p> <p>L'application d'IFRS 10 aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices pourrait continuer d'évoluer, car les assureurs européens seront tenus d'adopter IFRS 10 le 1^{er} janvier 2014. La Compagnie continuera de surveiller l'évolution d'IFRS 10.</p> <p>Se reporter à la note 15 pour plus de renseignements en ce qui a trait à la présentation et aux informations à fournir relativement à ces structures.</p> <p>La Compagnie a consolidé la Fiducie de capital Canada-Vie et la Fiducie de capital Great-West (les fiducies de capital) en vertu d'IAS 27, <i>États financiers consolidés et individuels</i>. Les fiducies de capital ne seront plus consolidées dans les états financiers, car les participations de la Compagnie dans celles-ci ne sont pas exposées aux rendements variables et, par conséquent, elles ne répondent pas à la définition révisée du contrôle établie dans IFRS 10. Ce changement dans la consolidation n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net ni sur les capitaux propres de la Compagnie. Toutefois, la déconsolidation a donné lieu à des hausses de 282 M\$ des obligations au 1^{er} janvier 2012 et de 45 M\$ au 31 décembre 2012, lesquelles ont entraîné des hausses correspondantes dans le passif attribuable aux débentures de fiducies de capital dans les bilans consolidés.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 10, se reporter aux notes 3 et 15 des états financiers consolidés au 31 décembre 2013.</p> |

| | |
|--|--|
| <p>IFRS 11, Partenariats</p> | <p>La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 11, <i>Partenariats</i>, lesquelles séparent les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agisse d'entreprises communes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser des participations dans des coentreprises, celles-ci devant dorénavant être comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Compagnie participe à une entreprise commune, elle comptabilise sa quote-part de l'actif, du passif et du bénéfice net. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence sur la Compagnie.</p> |
| <p>IFRS 13, Évaluation de la juste valeur</p> | <p>La Compagnie a adopté les directives d'IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, qui visent à accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur à l'aide d'une hiérarchie des justes valeurs. Les données qui sont utilisées dans les techniques d'évaluation sont classées selon une échelle de trois niveaux, laquelle place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données non observables. Cette norme porte principalement sur la présentation de l'information, et son adoption n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| <p>IAS 1, Présentation des états financiers</p> | <p>La Compagnie a adopté les directives de la version modifiée d'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>. Selon la norme modifiée, les autres éléments du résultat global doivent être classés d'après leur nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |
| <p>IFRS 7, Instruments financiers</p> | <p>La Compagnie a adopté les directives des modifications apportées à IFRS 7, <i>Instruments financiers</i>, qui présentent de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions de compensation globale. La norme révisée porte seulement sur la présentation de l'information et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.</p> |

Le tableau suivant présente les IFRS qui pourraient être modifiées après 2013 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie :

| NOUVELLE NORME OU NORME RÉVISÉE | SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR |
|--|---|
| <p>IFRS 4, Contrats d'assurance</p> | <p>L'IASB a publié un exposé-sondage révisé pour IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, qui propose des modifications à la norme comptable portant sur les contrats d'assurance en juin 2013. Les modifications proposées visent à répondre aux questions liées à l'évaluation, à la présentation et à la transition qui ont été soulignées dans l'exposé-sondage initial, publié en juillet 2010, lors de consultations menées auprès du secteur de l'assurance et des utilisateurs d'états financiers. Les propositions révisées s'inspireraient du modèle d'évaluation par étapes qui oblige l'assureur à évaluer les passifs d'assurance au moyen d'un modèle axé sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs associés aux contrats d'assurance.</p> <p>La norme proposée diffère de manière importante des pratiques comptables et actuarielles actuellement utilisées par la Compagnie en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Les pratiques comptables actuelles établissent un lien étroit entre l'évaluation comptable des passifs d'assurance et les actifs précis utilisés pour soutenir ces passifs, ce qui réduit les non-concordances comptables lorsque les passifs et les actifs sont appariés adéquatement d'un point de vue économique. Selon les propositions de l'IASB, la plupart des passifs relatifs aux contrats d'assurance seraient évalués en fonction des taux d'intérêt en vigueur et selon les modifications proposées en mars 2013 pour IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, les actifs d'investissement liés à certains titres de créance seraient également comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, la variation de la valeur comptable des passifs d'assurance et des actifs d'investissement découlant de la variation des taux d'intérêt serait présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. Bien que cette proposition exclue la volatilité liée aux taux d'intérêt du résultat net, certains autres actifs utilisés pour soutenir les passifs d'assurance ne sont pas admissibles à l'évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, comme les prêts et les créances, qui seraient plutôt évalués au coût amorti, et d'autres actifs, comme les placements en titres de capitaux propres, qui seraient évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.</p> <p>Les propositions révisées de l'IASB auront également une incidence sur le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance et suggèrent que des changements soient apportés à la présentation des produits des contrats d'assurance qui sont comptabilisés au cours de la période et qui sont présentés dans les états financiers.</p> <p>Le 25 octobre 2013, la Compagnie a soumis une lettre d'observations en réponse à l'exposé-sondage de l'IASB, dans laquelle elle souligne la question à savoir si les lecteurs des états financiers auront accès à un portrait fidèle des résultats financiers d'un assureur. L'exposé-sondage devrait produire des résultats financiers plus volatils qui, de l'avis de Lifeco, ne reflètent pas l'incidence réelle des contrats d'assurance sur la situation financière, le rendement financier et les flux de trésorerie d'une entité. Dans sa réponse du 1^{er} novembre 2013 à l'exposé-sondage de l'IASB, le Conseil des normes comptables a proposé des changements visant à réduire la volatilité des résultats financiers des assureurs. L'IASB tient actuellement des délibérations sur les observations reçues au sujet de son exposé-sondage.</p> <p>Le 6 janvier 2014, la Compagnie a présenté une lettre d'observations en réponse à l'exposé-sondage ED/2013/7 du Conseil des normes comptables portant sur les contrats d'assurance. Dans cette lettre, la Compagnie se questionne sur la pertinence du projet de norme pour les entités canadienne.</p> <p>La Compagnie continue de surveiller activement les développements à cet égard. Tant qu'une nouvelle IFRS visant l'évaluation des contrats d'assurance ne sera pas publiée et entrée en vigueur, la Compagnie continuera d'évaluer les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon les politiques comptables et actuarielles actuelles, y compris selon la MCAB.</p> |
| <p>IFRS 9, Instruments financiers</p> | <p>L'IASB a publié IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, en 2010 afin de remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i>. L'IASB compte apporter de nouvelles modifications à la comptabilisation des instruments financiers et elle a donc divisé en trois phases son projet de modification d'IFRS 9 : classement et évaluation, méthode de dépréciation et comptabilité de couverture.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'IASB a publié une proposition visant à modifier les dispositions d'IFRS 9 portant sur le classement et l'évaluation en apportant une nouvelle modification à portée limitée qui ajouterait une nouvelle catégorie pour le classement de certains actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. • L'IASB a publié un exposé-sondage révisé en mars 2013 portant sur l'utilisation de la méthode de dépréciation pour les actifs financiers. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. • L'IASB a conclu ses délibérations au sujet des critères liés à l'application de la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité, et l'organisme a lancé la phase finale des travaux portant sur la comptabilité de couverture au cours en novembre 2013. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers. <p>L'incidence d'IFRS 9 sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les étapes restantes du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39 auront été franchies. En juillet 2013, l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9, laquelle ne sera pas établie avant la finalisation des phases de méthode de dépréciation, et d'exigences en matière de classement et d'évaluation. La Compagnie continue toutefois de suivre activement l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4.</p> |
| <p>IAS 17, Contrats de location</p> | <p>En mai 2013, l'IASB a publié un exposé-sondage révisé qui modifie la proposition, publiée en mai 2010, d'un nouveau modèle comptable pour les contrats de location, aux termes duquel le preneur et le bailleur auront à constater les actifs et les passifs au bilan à la valeur actualisée des paiements de location découlant de tous les contrats de location d'une durée maximum possible de plus de 12 mois.</p> <p>Le nouveau classement serait le modèle reposant sur le droit d'utilisation, qui remplacerait les modèles comptables de contrat de location simple et de contrat de location-financement qui existent actuellement. L'exposé-sondage révisé comprend des directives pour déterminer quels contrats sont des contrats de location, et il présente des approches distinctes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des charges et des flux de trésorerie découlant de contrats de location en fonction du montant de l'avantage économique de l'actif loué qui sera utilisé par le preneur.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée de façon approfondie une fois que la version finale de la norme sur les contrats de location sera publiée.</p> |

| | |
|---|---|
| <p>IAS 18, Produits des activités ordinaires</p> | <p>L'IASB a publié un deuxième exposé-sondage en novembre 2011, qui propose la création d'une norme unique portant sur la comptabilisation des produits afin d'uniformiser la présentation de l'information financière sur les produits provenant de contrats clients et les coûts connexes. Une société serait ainsi tenue de comptabiliser, lors de la prestation de services ou de la vente de biens à un client, un produit correspondant à la contrepartie que la société s'attend à recevoir du client.</p> <p>L'incidence de l'adoption des modifications proposées sera évaluée une fois que la version finale de la norme sur la comptabilisation des produits sera publiée, ce qui est prévu pour 2014.</p> |
| <p>IFRIC 21, Droits ou taxes</p> | <p>L'IASB a publié IFRIC 21, <i>Droits ou taxes</i>, portant sur la comptabilisation des droits ou taxes imposés par les gouvernements pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. L'interprétation tient compte des directives d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>, à propos de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe en raison d'un fait générateur d'obligation associé à une activité qui donne lieu au paiement d'un droit ou d'une taxe décrite dans les dispositions légales ou réglementaires.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers.</p> |
| <p>IAS 32, Instruments financiers : présentation</p> | <p>À compter du 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : présentation</i>. Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers.</p> <p>Ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie, ni sur la présentation de ses états financiers.</p> |
| <p>IAS 36, Dépréciation d'actifs</p> | <p>Le 1^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i>. Les modifications précisent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés conformément à IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i>, dans le cas où la valeur se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.</p> <p>La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les informations à fournir dans ses états financiers.</p> |

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SECTORIELS

Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les IFRS, après la répartition du capital. Les résultats opérationnels correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence respective des nouvelles IFRS et des IFRS révisées qui entrent en vigueur au cours de l'exercice, notamment IAS 19R. Les résultats opérationnels consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), de la Corporation Financière Canada-Vie (la CFCV), de la

London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life), à quoi s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats opérationnels consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats opérationnels de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ce secteur regroupe trois unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance individuelle, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients de l'Individuelle. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Gestion du patrimoine, la Compagnie offre des produits de capitalisation et de rentes immédiates aux clients de la Collective et de l'Individuelle au Canada. Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Assurance collective, la Compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité et d'assurance créances à l'intention des clients de la Collective au Canada.

PROFIL

ASSURANCE INDIVIDUELLE

L'unité d'exploitation Assurance individuelle de l'exploitation canadienne regroupe les secteurs d'activité Assurance-vie individuelle et Protection du vivant. Les produits et les services sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires formés de conseillers et de courtiers en sécurité financière associés à la Great-West, de conseillers en sécurité financière associés à la division Financière Liberté 55^{MC} de la London Life et du Groupe de planification successorale et patrimoniale et grâce au soutien des réseaux de distribution de la Canada-Vie, y compris les conseillers indépendants associés à des agences de gestion générale et à des agents nationaux, dont le Groupe Investors.

Les divers canaux de distribution sont accessibles par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life et la Canada-Vie. Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution, de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

GESTION DU PATRIMOINE

L'unité Gestion du patrimoine comprend les secteurs d'activité Retraite et investissement de l'Individuelle et Services de retraite collectifs. La Compagnie emploie divers canaux de distribution complémentaires et, au Canada, est un chef de file en ce qui a trait à tous les produits de gestion du patrimoine. Les produits sont distribués par les mêmes canaux que ceux présentés pour l'unité d'exploitation Assurance individuelle, ainsi que par des courtiers indépendants, des conseillers et les Affaires directes, en ce qui concerne les Services de retraite collectifs.

Le secteur de l'assurance individuelle accède aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et les Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus). Des produits et des services uniques sont offerts pour répondre aux besoins de chaque canal de distribution de façon à permettre à la Compagnie de maximiser les occasions tout en réduisant au minimum les conflits au sein des canaux.

ASSURANCE COLLECTIVE

Au Canada, la Compagnie offre des solutions efficaces à tous les groupes d'employés, de petite et de grande taille. Ses produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du

vaste réseau de bureaux de ventes en matière d'assurance collective et de centres de ventes et de marketing de la Compagnie situés partout au pays. La Compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire.

Par l'intermédiaire de sa filiale la Canada-Vie, la Compagnie obtient des souscriptions relatives à des produits d'assurance créances et de nouvelles ventes directes en offrant des solutions efficaces en matière d'avantages du personnel aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file reconnu en matière d'assurance créances et enregistre annuellement 2,1 G\$ de primes directes.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

Assurance individuelle

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance individuelle qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life et Canada-Vie.

| |
|--|
| <p>PART DE MARCHÉ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> • Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes • Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 29 % des primes en vigueur Assurance-vie individuelle |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie temporaire • Assurance-vie universelle • Assurance-vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Association avec :</p> <p>Réseau de distribution de la Great-West</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 723 conseillers en sécurité financière de la Great-West • 2 385 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises • 6 238 courtiers indépendants <p>Réseau de distribution de la London Life</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 559 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale <p>Réseau de distribution de la Canada-Vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 688 courtiers indépendants associés aux 49 agents généraux • 1 680 conseillers associés aux 17 agents nationaux • 3 488 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie • 210 courtiers directs et groupes de producteurs. |

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

GESTION DU PATRIMOINE

La Compagnie offre une gamme de produits d'épargne et de produits axés sur le revenu qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

La Compagnie offre un vaste éventail de fonds distincts par l'intermédiaire de ses multiples canaux de distribution, y compris 91 fonds distincts de la London Life aux clients individuels de la Financière Liberté 55^{MC}, 79 fonds distincts de la Canada-Vie aux clients individuels de la Canada-Vie, 84 fonds distincts de la Great-West aux clients de l'Individuelle de la Great-West et 232 fonds distincts aux clients des régimes de capitalisation collectifs Envision.

Quadrus offre 49 fonds communs de placement faisant partie de la Gamme de fonds Quadrus^{MC} et plus de 3 500 fonds communs de placement de tiers. La Corporation Financière Mackenzie, membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, est responsable de l'administration de la Gamme de fonds Quadrus.

| |
|--|
| <p>PART DE MARCHÉ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 % des fonds distincts offerts aux particuliers • 18 % des régimes de capitalisation collectifs |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Services de retraite collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs • Régimes d'épargne non enregistrés • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes de retraite à cotisations définies • CELI et REER collectifs <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite • Rentes immédiates • Rentes différées • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de services de gestion de placement uniquement <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <p>Retraite et investissement de l'Individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne • Régimes d'épargne-retraite enregistrés • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI <p>Investis dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de revenu de retraite • Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Rentes immédiates • Rentes différées <ul style="list-style-type: none"> • Prêts hypothécaires résidentiels • Produits bancaires |

DISTRIBUTION

Association avec :

Réseau de distribution de la Great-West

- 1 723 conseillers en sécurité financière de la Great-West
- 2 385 conseillers associés en vertu de nombreux arrangements interentreprises
- 6 238 courtiers indépendants

Réseau de distribution de la London Life

- 3 559 conseillers en sécurité financière de la Financière Liberté 55 et du Groupe de planification successorale et patrimoniale

Réseau de distribution de la Canada-Vie

- 8 688 courtiers indépendants associés aux 49 agents généraux
- 1 680 conseillers associés à 17 agents nationaux
- 3 488 conseillers du Groupe Investors qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 210 courtiers directs et groupes de producteurs

Services d'investissement Quadrus Itée

(compris aussi dans le compte des conseillers de la Great-West et de la London Life) :

- 3 943 représentants en placement
- #### Services de retraite collectifs
- Conseillers en avantages du personnel, courtiers et experts-conseils affiliés (comme ci-dessus).

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

ASSURANCE COLLECTIVE

La Compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de la Collective dans tout le pays.

| |
|--|
| <p>PART DE MARCHÉ⁽¹⁾</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes • 22 % des régimes à l'intention des employés et des employeurs • Détient la plus grande part de marché des régimes d'assurance créances |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie et assurance-maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance-vie • Assurance-invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Garantie d'expatriation • Assurance-maladie complémentaire <p>Assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance créances en cas de décès • Assurance créances en cas d'invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance créances contre les maladies graves • Assurance des soldes de carte de crédit |
| <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • 112 gestionnaires de comptes et membres du personnel de vente répartis dans 17 bureaux de la Collective • 103 gestionnaires régionaux d'avantages du personnel et spécialistes Selectpac situés dans les centres de ventes et de marketing |

(1) Selon les données les plus récentes disponibles dans le marché.

CONCURRENCE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

GESTION DU PATRIMOINE

Le marché des services de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la variété des options de placement, du rendement des placements, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

ASSURANCE COLLECTIVE

Il existe trois grandes compagnies d'assurance au Canada qui détiennent une part importante du marché. La Compagnie détient une part de marché de 22 %. Il existe de nombreuses petites compagnies d'assurance qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ainsi que plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. Le marché de l'assurance collective est hautement concurrentiel. Détenir une solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Dans le secteur des petites et des moyennes affaires, d'importantes pressions sont exercées sur les prix tandis que les employeurs cherchent à trouver des moyens de contrer les pressions inflationnistes en matière de soins de santé. Une société dont les coûts opérationnels sont faibles, dont les canaux de distribution sont étendus, dont la capacité des services est forte et dont les produits permettent de maîtriser les coûts bénéficie d'un avantage concurrentiel sur ces marchés. Dans le secteur des grandes affaires, même si des coûts peu élevés sont un facteur à ne pas négliger, l'excellence du service et les produits novateurs en matière de maîtrise des coûts sont des facteurs tout aussi importants. Sur ce marché, une société qui peut concevoir et mettre en œuvre efficacement des produits novateurs et des processus de gestion efficaces au moyen de l'utilisation de nouvelles technologies afin de répondre aux nouvelles exigences des clients se distinguera et possédera un avantage concurrentiel.

Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 5 366 \$ | 5 078 \$ | 5 786 \$ | 21 299 \$ | 20 761 \$ |
| Souscriptions ⁽¹⁾ | 2 852 | 2 389 | 2 917 | 10 800 | 9 870 |
| Honoraires et autres produits ⁽²⁾ | 330 | 321 | 302 | 1 276 | 1 178 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 270 | 332 | 263 | 1 148 | 1 038 |
| Total de l'actif⁽³⁾ | 129 983 \$ | 126 170 \$ | 121 471 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs | 4 114 | 3 875 | 3 585 | | |
| Total de l'actif géré | 134 097 | 130 045 | 125 056 | | |
| Autres actifs administrés | 14 607 | 13 867 | 13 184 | | |
| Total de l'actif administré | 148 704 \$ | 143 912 \$ | 138 240 \$ | | |

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, *États financiers consolidés*.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Assurance individuelle | 73 \$ | 102 \$ | 11 \$ | 302 \$ | 187 \$ |
| Gestion du patrimoine | 93 | 114 | 69 | 387 | 299 |
| Assurance collective | 97 | 115 | 136 | 425 | 439 |
| Exploitation générale | 7 | 1 | 47 | 34 | 113 |
| Bénéfice net | 270 \$ | 332 \$ | 263 \$ | 1 148 \$ | 1 038 \$ |

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Les primes et dépôts se sont chiffrés à 21 299 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, comparativement à 20 761 M\$ en 2012. Les primes et dépôts se sont établis à 5 366 M\$ au quatrième trimestre de 2013, en baisse de 420 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012. Les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient une prime liée à une grande affaire au sein de Services de retraite collectifs, laquelle ne s'est pas répétée au quatrième trimestre de 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 10 800 M\$, comparativement à 9 870 M\$ en 2012. Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 2 852 M\$, en baisse de 65 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012, en raison principalement de la baisse des souscriptions de grandes affaires collectives au quatrième trimestre de 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 1 276 M\$, en hausse de 98 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 330 M\$ au quatrième trimestre de 2013, une augmentation de 28 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2012, laquelle reflète la hausse de l'actif géré.
- Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 1 148 M\$, en hausse de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 270 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 263 M\$ au quatrième trimestre de 2012.
- L'unité Assurance individuelle continue de revoir les tarifs de ses produits et d'ajuster les prix en fonction de la conjoncture économique dans toutes les gammes de produits. Des réductions aux taux des produits d'assurance-vie Temporaire 20 ont été annoncées en novembre 2013, et des réductions au tarif des produits d'assurance-vie Temporaire 10, des produits d'assurance-vie universelle à coût nivelé et de certains produits de protection du vivant ont été annoncées en janvier 2014.
- L'unité Gestion du patrimoine a amélioré les services offerts par les Services de retraite en permettant aux participants de s'inscrire eux-mêmes à des régimes collectifs et en lançant PARCOURS judiciaire 2.0, une ressource interactive en ligne conçue pour aider les employeurs à inciter leurs employés à s'informer, planifier et épargner en vue de la retraite.
- Les services offerts aux participants aux régimes collectifs ont été améliorés en 2013, grâce à GroupNet Texto, qui permet un accès instantané à des renseignements détaillés au sujet des prestations à partir d'un appareil mobile. Les participants aux régimes peuvent désormais consulter le solde de leurs comptes de soins dentaires, de la vue ou paramédicaux par texto, en utilisant l'application GroupNet pour téléphone intelligent, ou en visitant le site Web sécurisé GroupNet. Le site GroupNet pour les participants aux régimes a atteint un jalon important; plus d'un million de participants aux régimes sont maintenant inscrits.
- La Great-West offre désormais une nouvelle approche en matière de gestion des médicaments sur ordonnance; celle-ci vise à aider les participants diabétiques à mieux gérer leur santé. En collaboration avec une pharmacie nationale, la Compagnie offre un programme de gestion du diabète dans le but d'aider les participants admissibles à gérer leur maladie grâce à une surveillance de la glycémie, à un examen de la médication et à des conseils. Combinés, ces moyens pourraient contribuer à réduire le risque de complications.
- Le travail s'est poursuivi dans le but de mettre en place davantage de moyens conviviaux en ligne pour offrir des services liés aux prestations d'assurance collective tout en réduisant la consommation de papier. Fondées sur nos travaux avant-gardistes à l'égard des demandes de règlement électroniques, les initiatives mises de l'avant dernièrement comprennent des trousseaux de bienvenue électroniques et l'utilisation de la technologie d'imagerie au sein de nos bureaux responsables du traitement des demandes de règlement d'assurance invalidité en vue d'améliorer la gestion et le service à la clientèle.
- Dans le cadre de son appui à la norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail, le Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West a organisé plusieurs groupes d'échanges et tables rondes en 2013 qui réunissaient des groupes de professionnels clés. Dans le cadre de ces événements, les avantages de la santé et de la sécurité psychologiques en milieu de travail ont été abordés et des outils gratuits ont été offerts pour contribuer à la mise en œuvre de la norme. Le Centre a également présenté Prenezvotrepause, un autre nouveau programme gratuit qui offre des activités relaxantes et revigorantes en vue d'améliorer la santé mentale au travail.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

ASSURANCE INDIVIDUELLE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 1 112 \$ | 1 035 \$ | 1 037 \$ | 4 177 \$ | 3 926 \$ |
| Souscriptions ⁽¹⁾ | 144 | 120 | 133 | 479 | 480 |
| Bénéfice net | 73 | 102 | 11 | 302 | 187 |

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

Primes et dépôts

Au cours du quatrième trimestre de 2013, les primes des produits d'assurance individuelle ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 112 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 78 M\$, pour s'établir à 1 035 M\$ au cours du trimestre, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de 9 % des primes d'assurance-vie avec participation. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont diminué de 3 M\$ au cours du trimestre, pour se chiffrer à 77 M\$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes ont crû de 6 % par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 4 177 M\$. Les primes des produits d'assurance-vie individuelle ont progressé de 247 M\$, pour atteindre 3 855 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les primes liées aux produits de protection du vivant ont augmenté de 4 M\$, pour s'établir à 322 M\$, par rapport à l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes des produits d'assurance individuelle ont crû de 77 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison d'une augmentation de 12 % des primes d'assurance-vie avec participation.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2013, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 144 M\$. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont augmenté de 14 M\$ pour atteindre 133 M\$, en raison principalement d'une augmentation de 26 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 11 M\$, soit 3 M\$ de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle sont demeurées inchangées par rapport à celles enregistrées à l'exercice précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 2 M\$ pour s'établir à 436 M\$, essentiellement en raison d'une augmentation de 10 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation, contrebalancée par une diminution de 34 % des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle. Les souscriptions de produits de protection du vivant se sont chiffrées à 43 M\$, soit 3 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent.

Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont crû de 24 M\$ au quatrième trimestre de 2013, par rapport au trimestre précédent. Les souscriptions de produits d'assurance-vie individuelle ont progressé de 23 M\$, en raison essentiellement d'une hausse de 28 % des souscriptions de produits d'assurance-vie avec participation. Les souscriptions de produits de protection du vivant ont augmenté de 1 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 a progressé de 62 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2012, pour se chiffrer à 73 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires en raison des hausses des prix et de l'augmentation des rendements projetés sur les actifs couvrant les nouvelles affaires, ainsi qu'aux résultats favorables au chapitre des placements et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a augmenté de 115 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 302 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à une réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, aux résultats favorables au chapitre des placements et à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité et du comportement des titulaires de polices.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 29 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est principalement attribuable à des résultats moins favorables au chapitre des placements et de la morbidité et à la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

La perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 144 M\$ au quatrième trimestre de 2013, comparativement à 206 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Les résultats des deux exercices comprennent l'incidence des révisions de la provision liée à des litiges ayant trait au compte de participation. À l'exclusion de cette incidence pour les deux exercices, le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 s'est chiffré à 16 M\$, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse tient essentiellement à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et à la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des résultats au chapitre des gains actuariels nets.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 92 M\$, comparativement à 269 M\$ pour l'exercice 2012. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges pour les deux exercices, le bénéfice net de l'exercice a dépassé de 5 M\$ celui enregistré à l'exercice 2012, en raison essentiellement de la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires, partiellement contrebalancée par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le bénéfice net attribuable au compte de participation a diminué de 162 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013. À l'exclusion de l'incidence de la révision de la provision liée à des litiges, le bénéfice net a augmenté de 64 M\$, principalement en raison de la réduction des pressions exercées par les nouvelles affaires et de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES — ASSURANCE INDIVIDUELLE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La division de l'assurance individuelle a affiché de solides résultats en 2013. La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2014 et les années à venir. Nous avons revu nos stratégies et nous avons réaligné certains aspects de notre organisation afin d'améliorer considérablement notre croissance interne grâce à la rentabilité des produits.

En 2014, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme, malgré les fluctuations des marchés. Cette façon de faire permet de préserver et d'améliorer le taux de maintien des affaires existantes; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux clients. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Le vaste réseau d'associés de distribution de la Compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, ainsi que ses multiples marques lui procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits d'assurance individuelle, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser de façon concurrentielle tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour ce qui est des grandes affaires de tous les canaux.

Les produits d'assurance individuelle diversifiés qu'offre la Compagnie, y compris les produits d'assurance-vie entière avec participation, d'assurance-vie temporaire, d'assurance-vie universelle, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, combinés à un engagement au chapitre du service en ce qui a trait aux nouvelles affaires, nous donneront les moyens de conserver, en 2014, la première place sur le marché en matière de souscriptions. La Compagnie continuera d'améliorer sa gamme de solutions et de services, qui lui permet d'être un fournisseur de premier plan dans le secteur, ainsi que de mettre l'accent sur la croissance de ses affaires internes en améliorant constamment son service à la clientèle.

La gestion des charges opérationnelles reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif, soit la croissance interne.

GESTION DU PATRIMOINE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 2 368 \$ | 2 191 \$ | 2 869 \$ | 9 619 \$ | 9 382 \$ |
| Souscriptions ⁽¹⁾ | 2 592 | 2 133 | 2 630 | 9 665 | 8 867 |
| Honoraires et autres produits ⁽²⁾ | 281 | 271 | 253 | 1 075 | 983 |
| Bénéfice net | 93 | 114 | 69 | 387 | 299 |

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts de l'unité Gestion de patrimoine ont diminué de 501 M\$ pour atteindre 2 368 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à la baisse des primes des produits de fonds distincts offerts aux particuliers assortis d'une garantie de retrait minimum. Au quatrième trimestre de 2012, une importante prime liée aux régimes de capitalisation collectifs avait eu une incidence favorable sur les primes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des primes liées aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 237 M\$ pour atteindre 9 619 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à la hausse des primes liées aux régimes de capitalisation collectifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts de l'unité Gestion de patrimoine ont crû de 177 M\$ comparativement au trimestre précédent. Ce résultat tient à la hausse des primes et des dépôts liés aux régimes de capitalisation collectifs, aux fonds de placement de détail exclusifs et aux produits de rentes collectifs à prime unique.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont diminué de 38 M\$ au quatrième trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 592 M\$. Ce résultat tient essentiellement à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts offerts aux particuliers assortis d'une garantie de retrait minimum et des produits collectifs de placement seulement; l'essentiel de cette baisse a été compensé par la hausse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 798 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 9 665 M\$. L'augmentation tient surtout à la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs, de régimes de capitalisation collectifs et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions de l'unité Gestion du patrimoine ont augmenté de 459 M\$ par rapport au trimestre précédent. Ce résultat tient à la hausse des souscriptions de fonds de placement de détail exclusifs, de régimes de capitalisation collectifs et de produits de rentes collectifs à prime unique.

Les dépôts nets pour le quatrième trimestre de 2013 se sont chiffrés à 274 M\$, comparativement à 446 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 119 M\$ au trimestre précédent de 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les dépôts nets se sont chiffrés à 1 097 M\$, comparativement à 1 158 M\$ pour l'exercice précédent, résultat qui reflète la diminution des dépôts des produits assortis d'une garantie de retrait minimum.

Actif administré

| | 31 décembre | |
|--|------------------|---------------------|
| | 2013 | 2012 ⁽²⁾ |
| Actif géré | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | | |
| Produits fondés sur le risque | 6 467 \$ | 6 983 \$ |
| Fonds distincts | 27 022 | 24 322 |
| Fonds communs de placement exclusifs | 4 114 | 3 585 |
| Services de retraite collectifs | | |
| Produits fondés sur le risque | 6 553 | 6 677 |
| Fonds distincts | 35 182 | 30 316 |
| | 79 338 \$ | 71 883 \$ |
| Autres actifs administrés⁽¹⁾ | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | 5 367 | 4 572 |
| Services de retraite collectifs | 562 | 835 |
| Total | 5 929 \$ | 5 407 \$ |
| Sommaire par activité/produit | | |
| Retraite et investissement de l'Individuelle | 42 970 \$ | 39 462 \$ |
| Services de retraite collectifs | 42 297 | 37 828 |
| Total de l'actif administré | 85 267 \$ | 77 290 \$ |

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par les Services d'investissement Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par Groupe de gestion d'actifs GLC Itée.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2013 ont augmenté de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2012, pour atteindre 281 M\$. Cette augmentation tient à la croissance de l'actif géré qui découle des profits réalisés sur le marché et des flux de trésorerie nets positifs, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des marges liées aux honoraires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 92 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 075 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour le trimestre.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 10 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse de l'actif géré moyen quotidien, partiellement contrebalancée par la baisse des marges liées aux honoraires.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 24 M\$ par rapport au trimestre précédent pour atteindre 93 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires, par les résultats favorables au chapitre des placements et par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges opérationnelles.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a crû de 88 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 387 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des honoraires, par les résultats favorables au chapitre des placements et par la hausse des reports de frais d'acquisition de fonds distincts, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux contrats d'assurance, et par les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2013 a diminué de 21 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette baisse tient essentiellement aux résultats moins favorables au chapitre des placements et à la hausse des charges, facteurs en partie compensés par la hausse des honoraires et par des résultats plus favorables au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – GESTION DU PATRIMOINE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

La réputation de la Compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à nos pratiques commerciales avisées, de même que la profondeur et l'étendue des canaux de distribution du secteur Gestion du patrimoine font en sorte que l'organisation est en bonne posture pour 2014 et les années à venir. La stratégie et la structure de Gestion du patrimoine visent à améliorer la croissance grâce à la rentabilité des produits.

En 2014, la Compagnie continuera de proposer aux conseillers des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à effectuer des placements à long terme fructueux. Cette façon de faire est avantageuse pour la Compagnie, car elle permet d'améliorer le taux de maintien de l'actif existant; elle aide également les conseillers à attirer de nouveaux dépôts de clients vers l'organisation. L'une des principales stratégies de distribution consiste à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide particulière à certaines catégories de conseillers.

Les multiples marques et le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procurent des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien. La Compagnie continuera de développer sa vaste gamme concurrentielle de produits de gestion du patrimoine, de fixer les prix de ces derniers et de les commercialiser auprès des clients de l'Individuelle et de la Collective. Elle accordera une importance particulière aux comptes plus importants et complexes en offrant un soutien privilégié en matière de souscriptions et de service.

Au cours du prochain exercice, Gestion du patrimoine continuera d'axer ses efforts sur la création de produits de revenu de retraite de nouvelle génération pour répondre aux besoins de la population vieillissante et rendre l'expérience de nos clients plus conviviale grâce à diverses initiatives. Au cours des années à venir, la Compagnie s'attend à ce que ces efforts contribuent à l'augmentation des flux de trésorerie nets et des honoraires connexes liés aux fonds distincts, aux fonds communs de placement et aux rentes immédiates garanties. La Compagnie utilisera son réseau de distribution diversifié pour maximiser la croissance de sa part de marché.

L'unité Gestion du patrimoine mettra l'accent sur les investissements stratégiques, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la gestion rigoureuse des charges pour livrer de solides résultats financiers.

ASSURANCE COLLECTIVE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 1 886 \$ | 1 852 \$ | 1 880 \$ | 7 503 \$ | 7 453 \$ |
| Souscriptions | 116 | 136 | 154 | 656 | 523 |
| Honoraires et autres produits | 35 | 36 | 37 | 146 | 149 |
| Bénéfice net | 97 | 115 | 136 | 425 | 439 |

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2013, les primes et dépôts ont progressé de 6 M\$, pour s'établir à 1 886 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison d'une hausse des primes et des dépôts sur le marché des petites et des moyennes affaires, contrebalancée par une diminution des primes et des dépôts dans le marché des grandes affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont crû de 50 M\$ par rapport à l'exercice 2012, pour s'établir à 7 503 M\$, essentiellement en raison de la hausse des primes d'assurance-invalidité de longue durée, en partie contrebalancée par une diminution des primes liées à l'assurance-maladie.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 34 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement d'une augmentation des primes et des dépôts des grandes affaires.

Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont diminué de 38 M\$, pour s'établir à 116 M\$, par rapport au trimestre considéré de l'exercice précédent. La diminution tient à la baisse des souscriptions sur le marché des grandes affaires. Les souscriptions du marché des grandes affaires peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 133 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 656 M\$. L'augmentation tient essentiellement à la hausse des souscriptions des produits d'assurance créances et des ventes directes découlant d'une importante souscription d'un montant de 156 M\$ en 2013, comparativement à une importante souscription de 39 M\$ en 2012. L'augmentation s'explique également par la hausse des souscriptions sur le marché des petites et des moyennes affaires ainsi que sur le marché des grandes affaires.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont diminué de 20 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la baisse des souscriptions sur le marché des produits d'assurance créances et des ventes directes, sur le marché des petites et des moyennes affaires et sur le marché des grandes affaires.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits sont essentiellement tirés des contrats SAS, en vertu desquels la Compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective, au prix coûtant majoré.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 35 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de 2012 et au trimestre précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 146 M\$, sont comparables à ceux enregistrés à l'exercice 2012.

Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour se chiffrer à 97 M\$, essentiellement en raison de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La diminution s'explique également en partie par la baisse des résultats au chapitre de la morbidité et des profits relatifs aux frais d'assurance, contrebalancée en partie par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements et par la réduction du taux d'imposition.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net s'est chiffré à 425 M\$, soit 14 M\$ de moins qu'à l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la baisse des profits au chapitre de la morbidité et de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les baisses ont été en partie compensées par des résultats favorables au chapitre de la mortalité et des placements et par la réduction du taux d'imposition.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 18 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison principalement de la baisse des profits au chapitre de la mortalité et des frais d'assurance, des résultats moins favorables au chapitre des placements et de la hausse du taux d'imposition, facteurs partiellement compensés par la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

PERSPECTIVES — ASSURANCE COLLECTIVE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2013, la Compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable et a enregistré une croissance continue du revenu-primés, tout en continuant d'effectuer un contrôle serré des charges. La Compagnie est bien positionnée au sein du marché de l'assurance collective au Canada, puisqu'elle détient la plus importante part de marché dans la plupart des secteurs, selon la taille des affaires, la région ou le régime. La Compagnie estime qu'une telle position au sein du marché de même que sa structure de coûts peu élevés et sa capacité de distribution étendue favoriseront la croissance continue du revenu-primés. Grâce à des investissements efficaces dans les technologies et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la Compagnie prévoit enregistrer des réductions soutenues au chapitre des frais d'administration et des coûts liés au règlement de sinistres, améliorant ainsi sa position concurrentielle.

EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

L'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 47 M\$ au quatrième trimestre de 2012. La diminution de 40 M\$ est principalement attribuable à la reprise de 38 M\$ des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens au quatrième trimestre de 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'exploitation générale canadienne a affiché un bénéfice net de 34 M\$, comparativement à 113 M\$ pour l'exercice 2012. Le recul du bénéfice net est principalement attribuable à la reprise des provisions au titre de certains régimes de retraite canadiens de 38 M\$ en 2012, comme il est décrit ci-dessus, au recul des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des immeubles de placement couvrant le surplus de 38 M\$, à la diminution de 8 M\$ des produits liés aux surplus d'actifs ainsi qu'à un recouvrement de coûts de 7 M\$ visant un fonds de capital-investissement en 2012, facteur qui ne s'est pas reproduit. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement aux coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a déterminé que la plupart des provisions n'étaient plus requises, ce qui a eu une incidence positive de 23 M\$ sur le bénéfice net.

Par rapport au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 6 M\$, en raison principalement de la hausse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les immeubles de placement couvrant le surplus de 5 M\$.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats opérationnels de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Financial, de Putnam, des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, la Compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur et des services de gestion et de tenue de dossiers, de gestion de fonds et de placement et de consultation. Elle offre également des produits individuels, notamment des comptes de retraite et des produits d'assurance-vie et de rentes et des produits destinés aux marchés des avantages offerts aux dirigeants. L'unité Gestion d'actifs de la Compagnie offre des services de gestion de placements, des services de distribution, des services administratifs ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

PROFIL

SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la Compagnie est l'un des principaux fournisseurs de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, qui ont pour clients 18 États qui ont recours à nos services de tenue de dossiers et deux États qui utilisent nos régimes d'investissement uniquement, ainsi que le gouvernement de Guam. Great-West Financial offre également des comptes retraite individuels. En outre, la Compagnie offre des produits de rentes et d'assurance-vie à l'intention des particuliers et des entreprises, de même que des services de gestion de fonds, de placement et de consultation. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, elle offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies.

GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, de distribution, certains services administratifs, ainsi que des services liés aux régimes de retraite. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placements. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats opérationnels.

APERÇU DU MARCHÉ

PRODUITS ET SERVICES

La Compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

| |
|--|
| <p>SERVICES FINANCIERS</p> <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatrième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays pour 4,9 millions de comptes de participants et 29 742 régimes • Part de 26 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux (au 30 septembre 2013) • 25 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau (du 30 septembre 2013) • 6 % du marché des régimes d'assurance-vie offerts aux dirigeants achetés par des institutions financières (au 30 septembre 2013) • Les fonds Great-West Lifetime sont les 14^{es} fonds à date cible en importance aux États-Unis |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur • Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur • Services de gestion de fonds, de placement et de consultation • Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique, et produits de rentes individuels • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages offerts aux dirigeants |
| <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques • Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels • Produits d'assurance-vie individuelle et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement • Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le centre de ressources en matière de retraite • Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages offerts aux dirigeants distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés |

| |
|---|
| GESTION D'ACTIFS |
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 150 G\$ US au 31 décembre 2013 • Distribution internationale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie grâce à une relation stratégique de distribution au Japon |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Produits et services de gestion de placements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables • Investisseurs institutionnels – régimes de retraite à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger) • Services administratifs et de tenue de dossiers pour les régimes à cotisations définies • Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, les devises, l'analyse quantitative et les actions <p>Services administratifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de retraite à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 160 000 conseillers • Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains • Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam • Grâce à sa relation avec FASCore, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de retraite <p>Investisseurs institutionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam • Relations stratégiques avec plusieurs sociétés de gestion de placements à l'extérieur des États-Unis |

CONCURRENCE

Services financiers

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la Compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

Gestion d'actifs

Les activités de gestion de placements de Putnam sont soumises à une forte concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts ⁽²⁾ | 10 423 \$ | 10 389 \$ | 8 395 \$ | 37 590 \$ | 30 018 \$ |
| Souscriptions ⁽¹⁾ | 14 263 | 10 973 | 9 359 | 44 212 | 32 788 |
| Honoraires et autres produits ⁽²⁾ | 395 | 365 | 319 | 1 446 | 1 247 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 56 | 76 | 76 | 276 | 321 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) | 53 | 74 | 77 | 268 | 321 |
| Total de l'actif ⁽²⁾ | 64 558 \$ | 63 857 \$ | 57 303 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 164 515 | 150 342 | 131 013 | | |
| Total de l'actif géré | 229 073 | 214 199 | 188 316 | | |
| Autres actifs administrés | 192 490 | 175 120 | 144 164 | | |
| Total de l'actif administré | 421 563 \$ | 389 319 \$ | 332 480 \$ | | |

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-----------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Services financiers | 81 \$ | 86 \$ | 95 \$ | 339 \$ | 361 \$ |
| Gestion d'actifs | (25) | (10) | (19) | (63) | (40) |
| Exploitation générale | – | – | – | – | – |
| | 56 \$ | 76 \$ | 76 \$ | 276 \$ | 321 \$ |

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| (en millions de dollars américains) | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Services financiers | 77 \$ | 83 \$ | 96 \$ | 329 \$ | 361 \$ |
| Gestion d'actifs | (24) | (9) | (19) | (61) | (40) |
| Exploitation générale | – | – | – | – | – |
| | 53 \$ | 74 \$ | 77 \$ | 268 \$ | 321 \$ |

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

SERVICES FINANCIERS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts se sont chiffrés à 6,1 G\$ US, une baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent qui tient essentiellement à la vigueur des souscriptions dans le marché des banques de détail en 2012, laquelle ne s'est pas répétée en 2013.
- Les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 618 M\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit une hausse de 102 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 12,5 G\$ US, soit une hausse de 39 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation par rapport à 2012 tient essentiellement à d'importantes souscriptions de régimes au sein des Services de retraite en 2013.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net s'est chiffré à 329 M\$ US, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent.

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 1 755 \$ | 1 710 \$ | 1 712 \$ | 6 311 \$ | 6 234 \$ |
| Souscriptions ⁽¹⁾ | 5 595 | 2 294 | 2 676 | 12 933 | 9 004 |
| Honoraires et autres produits ⁽²⁾ | 173 | 163 | 133 | 638 | 516 |
| Bénéfice net | 81 | 86 | 95 | 339 | 361 |
| Primes et dépôts (en dollars américains) | 1 673 \$ | 1 643 \$ | 1 730 \$ | 6 121 \$ | 6 238 \$ |
| Souscriptions (en dollars américains) ⁽¹⁾ | 5 329 | 2 206 | 2 702 | 12 505 | 9 012 |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) ⁽²⁾ | 165 | 154 | 135 | 618 | 516 |
| Bénéfice net (en dollars américains) | 77 | 83 | 96 | 329 | 361 |

(1) Les souscriptions (une mesure non définie par les IFRS) de 2012 ont été retraitées afin de tenir compte des changements apportés aux méthodes en 2013, lesquels améliorent l'uniformité entre les plateformes de la Compagnie et les normes du secteur sur l'évaluation des souscriptions.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts du quatrième trimestre de 2013 ont diminué de 57 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2012 pour se chiffrer à 1 673 M\$ US, en raison d'une baisse de 66 M\$ US enregistrée par les Services de retraite, laquelle a été contrebalancée par une hausse de 9 M\$ US dans les Marchés de l'Individuelle. La diminution au sein des Services de retraite est principalement attribuable à la baisse de 250 M\$ US des transferts des options de placement de détail vers le fonds général, contrebalancée par des dépôts liés aux souscriptions de 169 M\$ US. La hausse dans les Marchés de l'Individuelle tient essentiellement à l'augmentation des souscriptions dans les marchés des avantages offerts aux dirigeants, des comptes de retraite individuels et des rentes. Cette hausse est contrebalancée par une baisse des souscriptions dans le marché des banques de détail.

La croissance des affaires a été contrebalancée par la diminution des économies d'impôt, de l'apport des modifications des bases actuarielles et de l'incidence des mesures prises par la direction.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants achetés par des banques à rayonnement local ont augmenté de 28 % pour atteindre 255 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, en raison des étroites relations en matière de distribution, de l'attention accrue portée à ce marché et de la conjoncture favorable.
- Les souscriptions de comptes de retraite individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont crû de 45 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 422 M\$ US. L'augmentation tient essentiellement à l'initiative stratégique visant à faire la promotion du produit de transfert auprès des participants sortis des régimes.
- La valeur des comptes des clients des Services de retraite de la Great-West a progressé de 23 %, ou 41 G\$ US, depuis la fin de l'exercice précédent.
- La valeur des actifs des comptes gérés est supérieure à 8,0 G\$ US, une hausse de 32 % depuis la fin de l'exercice précédent.
- Les fonds Great-West Lifetime, qui sont demeurés au 14^e rang des fonds à date cible en importance aux États-Unis avec un actif de 5,3 G\$ US au 31 décembre 2013 (une hausse de 44 % depuis la fin de l'exercice précédent), se sont hissés au 9^e rang des familles de fonds à date cible en ce qui a trait aux rentrées nettes en 2013.
- Dans le cadre d'une étude menée par le magazine *Plan Adviser* en 2013, les conseillers de régimes 401(k) ont accordé à Great-West Financial la première place dans les catégories du rapport qualité-prix et des grossistes.
- Grâce à un nouvel État client au sein du secteur public et des organismes sans but lucratif, Great-West Financial fournira des services de tenue de dossiers, d'administration ou d'investissement à 20 des 50 États, soit plus que tout autre fournisseur de services.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont diminué de 117 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 121 M\$ US, en raison d'une baisse de 185 M\$ US enregistrée par les Marchés de l'Individuelle, en partie contrebalancée par une hausse de 68 M\$ US dans les Services de retraite. La diminution au sein des Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable au ralentissement des souscriptions dans le marché des banques de détail. La hausse au sein des Services de retraite est principalement liée au montant de 228 M\$ US provenant du produit de rentes collectif distribué par American Funds, le partenaire institutionnel de Great-West Financial, et est partiellement contrebalancée par une baisse de 157 M\$ US des dépôts sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif.

Par rapport au trimestre précédent, les primes et les dépôts ont augmenté de 30 M\$ US au quatrième trimestre de 2013, en raison essentiellement d'une augmentation de 102 M\$ US sur les Marchés de l'Individuelle liée à la hausse de 133 M\$ US des souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants, contrebalancée par une diminution de 72 M\$ US au sein des Services de retraite, laquelle découle principalement d'une baisse des dépôts sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif.

Souscriptions

Pour le quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont augmenté de 2 627 M\$ US, pour se chiffrer à 5 329 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2012 en raison d'une hausse de 2 571 M\$ US pour les Services de retraite et d'une hausse de 56 M\$ US dans les Marchés de l'Individuelle. L'augmentation pour les Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif d'un montant de 1 636 M\$ US, à deux importantes souscriptions de régimes 401(k) d'un montant de 839 M\$ US et à la hausse des souscriptions liées au produit de rentes collectif distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds, d'un montant de 105 M\$ US. L'augmentation au sein des Marchés de l'individuelle est principalement attribuable aux souscriptions de 56 M\$ US liées aux marchés des comptes de retraite individuels et des rentes individuelles. Les souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants ont crû de 37 M\$ US, en hausse de 25 %, en raison d'une hausse de 80 M\$ US des souscriptions sur le marché des banques à rayonnement local, contrebalancée par une diminution des souscriptions sur le marché des banques de détail.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont crû de 3 493 M\$ US par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 12 505 M\$ US, en raison d'une hausse de 3 513 M\$ US pour les Services de retraite. L'augmentation pour les Services de retraite s'explique surtout par une hausse de 1 796 M\$ US dans le marché du secteur public et des organismes

sans but lucratif liée à une importante souscription de régime d'un montant de 1 636 M\$ US et par une hausse de 42 000, ou 25 %, du nombre de participants par rapport à l'exercice précédent, ainsi que par une hausse de 1 536 M\$ US liée aux régimes 401(k). L'augmentation sur le marché des régimes 401(k) reflète deux importantes souscriptions de 839 M\$ US et une hausse de l'actif moyen par régime souscrit en 2013, par rapport à 2012. La diminution de 20 M\$ US enregistrée dans les Marchés de l'Individuelle est principalement attribuable aux baisses de 193 M\$ US et 27 M\$ US des souscriptions liées aux marchés des banques de détail et des avantages offerts aux dirigeants, respectivement, lesquelles ont été contrebalancées par la hausse de 200 M\$ US des souscriptions dans le marché des comptes de retraite individuels et dans le marché des rentes individuelles. Dans l'ensemble, les souscriptions de produits d'assurance-vie universelle dans le marché des banques de détail aux États-Unis ont essuyé une baisse de leurs activités d'un exercice à l'autre, laquelle a contribué à la diminution des souscriptions sur le marché des banques de détail.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont augmenté de 3 123 M\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison d'une hausse de 2 959 M\$ US pour les Services de retraite et d'une hausse de 164 M\$ US pour les Marchés de l'Individuelle. La hausse pour les Services de retraite tient essentiellement à une importante souscription de régime de 1 636 M\$ US sur le marché du secteur public et des organismes sans but lucratif, à deux importantes souscriptions de 839 M\$ US sur le marché des régimes 401(k), à un nombre accru de régimes 401(k) souscrits au quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre et à la hausse des souscriptions du produit de rentes collectif distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds, de 83 M\$ US. La hausse pour les Marchés de l'Individuelle tient surtout à la hausse de 127 M\$ US des souscriptions sur le marché des avantages offerts aux dirigeants liée à l'augmentation des souscriptions sur le marché des banques à rayonnement local de 129 M\$ US.

Services financiers – Valeur des comptes des Services de retraite

| (en millions de dollars américains) | Variation pour les exercices clos les 31 décembre | | Total aux 31 décembre | | |
|--|---|------------------|-----------------------|-------------------|----------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | % de variation |
| Fonds général – options fixes | | | | | |
| Secteur public et organismes sans but lucratif | – \$ | 201 \$ | 3 825 \$ | 3 825 \$ | – % |
| Régimes 401(k) | 164 | 645 | 5 725 | 5 561 | 3 % |
| Institutionnel | 22 | – | 22 | – | n.s. |
| | 186 \$ | 846 \$ | 9 572 \$ | 9 386 \$ | 2 % |
| Fonds distincts – options variables | | | | | |
| Secteur public et organismes sans but lucratif | 257 \$ | 738 \$ | 10 483 \$ | 10 226 \$ | 3 % |
| Régimes 401(k) | 1 825 | 985 | 9 608 | 7 783 | 23 % |
| Institutionnel | 483 | 14 | 497 | 14 | n.s. |
| | 2 565 \$ | 1 737 \$ | 20 588 \$ | 18 023 \$ | 14 % |
| Fonds communs de placement exclusifs | | | | | |
| Secteur public et organismes sans but lucratif | 125 \$ | (31) \$ | 466 \$ | 341 \$ | 37 % |
| Régimes 401(k) | 1 809 | 1 361 | 5 565 | 3 756 | 48 % |
| Institutionnel | 9 | 20 | 83 | 74 | 12 % |
| | 1 943 \$ | 1 350 \$ | 6 114 \$ | 4 171 \$ | 47 % |
| Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement | | | | | |
| Secteur public et organismes sans but lucratif | 13 347 \$ | 7 376 \$ | 79 522 \$ | 66 175 \$ | 20 % |
| Régimes 401(k) | 8 948 | 5 815 | 37 322 | 28 374 | 32 % |
| Institutionnel | 14 120 | 10 615 | 66 747 | 52 627 | 27 % |
| | 36 415 \$ | 23 806 \$ | 183 591 \$ | 147 176 \$ | 25 % |

L'augmentation du fonds général enregistrée en 2013 découle principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k), tandis que l'augmentation des fonds distincts enregistrée en 2013 tient principalement à la croissance des marchés boursiers. Les fonds communs de placement exclusifs ont également augmenté en 2013, en raison principalement des souscriptions liées aux régimes 401(k) et de la croissance des marchés boursiers en 2013. L'augmentation des fonds institutionnels du compte

général et des fonds distincts tient à l'offre d'un nouveau produit de rentes collectif au second semestre de 2012, lequel est distribué par le partenaire institutionnel de Great-West Financial, American Funds. Les options de placement de détail non affiliées et la valeur des comptes de services administratifs seulement ont enregistré une croissance d'un exercice à l'autre en raison de la hausse des marchés boursiers ainsi que des souscriptions liées aux régimes institutionnels et aux régimes 401(k).

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 30 M\$ US pour se chiffrer à 165 M\$ US, par rapport au quatrième trimestre de 2012, principalement en raison de la hausse de l'actif moyen découlant de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et des flux de trésorerie positifs.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 618 M\$ US, ont augmenté de 102 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable aux raisons mentionnées ci-dessus.

Bénéfice net

Le bénéfice net de 77 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 a diminué de 19 M\$ US par rapport au quatrième trimestre de 2012, en raison principalement de la baisse de 13 M\$ US des profits au chapitre de la mortalité et de la constatation, à l'exercice précédent, d'actifs d'impôt différé de 14 M\$ US, facteurs partiellement contrebalancés par une augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles et du montant au titre de l'incidence des mesures prises par la direction de 3 M\$ US ainsi que par une hausse des honoraires, contrebalancée par une hausse des charges de 2 M\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a totalisé 329 M\$ US, une diminution de 32 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation de 21 M\$ US du bénéfice net liée à la croissance des affaires et à la hausse des honoraires, des marges et du taux de maintien en vigueur, a été contrebalancée par la hausse des charges et la baisse des profits au chapitre de la mortalité. Cette hausse a été contrebalancée par la réduction de 17 M\$ US des économies d'impôt, par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielle et la réduction du montant au titre de l'incidence des mesures prises par la direction de 25 M\$ US ainsi que par la baisse de 10 M\$ US des résultats au chapitre des placements.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 6 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013, en raison essentiellement de la baisse de 7 M\$ US de l'apport des modifications des bases actuarielles au chapitre de la mortalité et de la diminution de 3 M\$ US des profits au chapitre de la mortalité, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de 4 M\$ US des résultats au chapitre des placements.

PERSPECTIVES — SERVICES FINANCIERS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Les progrès continus réalisés à l'égard des initiatives du plan stratégique quinquennal de Great-West Financial, combinés à la reconnaissance accrue sur le marché depuis le lancement de la bannière en 2012, ont placé la Compagnie sur la voie d'une solide croissance. Great-West Financial s'est hissée au 6^e rang en ce qui a trait à la réputation selon l'étude du magazine Plan Adviser en 2013, elle qui ne figurait pas parmi les 10 premières l'an dernier, tandis que les initiatives stratégiques ont donné lieu à une amélioration des souscriptions, du service et de la conservation des clients dans les marchés clés.

Les initiatives liées aux conseillers et aux grossistes dans le secteur des Services de retraite visent à attirer et à fidéliser du personnel de qualité ainsi qu'à améliorer la capacité des grossistes de régimes 401(k) à guider les conseillers afin qu'ils puissent obtenir de nouvelles souscriptions pour les produits de Great-West Financial. L'accroissement du personnel, le nombre de relations qu'entretiennent les grossistes avec les conseillers et le taux de vente par rapport aux prix obtenus devraient contribuer à la croissance des souscriptions dans l'avenir.

Les initiatives en matière de service et de conservation ont rehaussé de façon importante le niveau de service offert aux clients des régimes 401(k). Le modèle de service amélioré comprend un nouveau système de gestion des relations avec les clients qui a contribué à la hausse du taux de résolution dès le premier contact et à l'atteinte des temps de réponse ciblés en matière de service. Ces efforts ont permis d'améliorer la conservation des clients des régimes 401(k), qui atteint maintenant la cible établie dans le plan quinquennal, amélioration qui devrait se poursuivre.

D'importantes hausses des souscriptions de comptes de retraite individuels ont été permises par des activités proactives qui tirent parti du volume d'appels entrants, du marketing axé directement sur les participants actifs et du repérage d'occasions liées aux comptes de retraites individuels au sein d'un centre de service interne. Ces efforts ont propulsé les comptes de retraite individuels de Great-West Financial au premier rang en matière de transfert de solde du bloc d'affaires lié aux régimes 401(k), et nous croyons que cette lancée se poursuivra.

L'initiative visant à augmenter les soldes des participants devrait permettre de poursuivre l'importante croissance de l'actif enregistrée en 2013, grâce aux améliorations apportées aux systèmes et à la mise sur pied d'une équipe interne dont l'objectif est de faciliter le transfert sans support papier pour les participants des régimes. Des systèmes conçus pour promouvoir et saisir les occasions par le truchement de tous les canaux de communications ont contribué à la découverte de pistes prometteuses et ont favorisé la productivité de l'équipe interne en matière d'approbation et de conclusion des occasions de transfert.

Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré. Les fonds Great-West Lifetime et les produits de comptes gérés offerts dans le cadre de régimes à cotisations définies devraient continuer de contribuer à la croissance de l'actif géré.

L'expansion des canaux de distribution des banques de détail, ainsi que le lancement de nouveaux produits de revenus de retraite offerts aux particuliers, devraient contribuer à compenser la baisse globale des souscriptions de produits d'assurance-vie universelle. La stratégie du canal de distribution des courtiers a été élargie pour inclure les courtiers indépendants. Cette initiative favorise les souscriptions par l'entremise de grossistes à près de 1 800 conseillers.

Dans le marché des avantages offerts aux dirigeants, le secteur des banques à rayonnement local a enregistré de fortes souscriptions au quatrième trimestre, favorisé par une conjoncture favorable ainsi que par de solides relations de distribution. La santé et la stabilité financières de Great-West Financial, ainsi que l'importance accordée à ce marché, devraient également générer des facteurs de succès constants.

GESTION D'ACTIFS

FAITS NOUVEAUX EN 2013

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 150 G\$ US au 31 décembre 2013, en hausse de 21 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des marchés financiers, qui étaient favorables, et du rendement des placements.
- Les souscriptions brutes de Putnam pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 ont crû de 1,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de fonds communs de placement au cours du trimestre considéré, souscriptions qui étaient à leur niveau le plus élevé depuis le troisième trimestre de 2003. Les souscriptions brutes pour l'ensemble de l'exercice ont augmenté de 6,5 G\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 784 M\$ US, une augmentation de 53 M\$ US par rapport à l'exercice précédent.
- En 2013, Putnam s'est classée au deuxième rang des 64 familles de fonds communs de placement évaluées dans le cadre de l'étude annuelle de Barron's et Lipper en fonction du rendement global des placements, dans toutes les catégories d'actif. Putnam occupe

également la deuxième place parmi toutes les familles de fonds évaluées au cours des cinq dernières années.

- Putnam a reçu le prix DALBAR récompensant le service exceptionnel offert aux actionnaires à l'égard de ses fonds communs de placement, pour la 24^e année consécutive.
- Putnam s'est classé au premier rang dans 47 catégories selon le sondage portant sur les régimes à cotisations définies de PLANSPONSOR pour 2013, ce qui signifie que la société a reçu un prix pour chaque catégorie de service évaluée. Au chapitre du nombre de prix reçus, Putnam occupe la première place du palmarès des fournisseurs de services de retraite aux États-Unis.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement sur placement ajusté en fonction du risque, par rapport à ses concurrents. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, environ 93 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper. Cette proportion s'établissait à 80 % et à 87 % sur une période de trois ans et de cinq ans, respectivement. Au 31 décembre 2013, environ 63 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement se situant dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper. Cette proportion s'établissait à 71 % sur une période de cinq ans.

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 8 668 \$ | 8 679 \$ | 6 683 \$ | 31 279 \$ | 23 784 \$ |
| Honoraires et autres produits | | | | | |
| Frais de gestion de placements | 165 | 153 | 136 | 602 | 528 |
| Honoraires liés au rendement | 5 | 1 | 4 | 8 | 13 |
| Frais administratifs | 40 | 38 | 35 | 151 | 142 |
| Commissions et frais de placement | 12 | 10 | 11 | 47 | 48 |
| Honoraires et autres produits | 222 | 202 | 186 | 808 | 731 |
| Perte nette | (25) | (10) | (19) | (63) | (40) |
| Primes et dépôts (en dollars américains) | 8 255 \$ | 8 345 \$ | 6 750 \$ | 30 331 \$ | 23 804 \$ |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) | | | | | |
| Frais de gestion de placements (en dollars américains) | 157 | 147 | 137 | 584 | 529 |
| Honoraires liés au rendement (en dollars américains) | 5 | 1 | 4 | 8 | 13 |
| Frais administratifs (en dollars américains) | 38 | 37 | 36 | 147 | 142 |
| Commissions et frais de placement (en dollars américains) | 11 | 10 | 11 | 45 | 47 |
| Honoraires et autres produits (en dollars américains) | 211 | 195 | 188 | 784 | 731 |
| Perte nette (en dollars américains) | (24) | (9) | (19) | (61) | (40) |

Primes et dépôts

Les primes et les dépôts se sont élevés à 8,3 G\$ US au quatrième trimestre de 2013, une augmentation de 1,5 G\$ US par rapport à la période correspondante de 2012 en raison de la hausse de 2,8 G\$ US de l'ensemble des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions institutionnelles de 1,2 G\$ US.

Les primes et les dépôts de 30,3 G\$ US ont crû de 6,5 G\$ US pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse de 8,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement, partiellement contrebalancée par la baisse de 2,1 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts sont demeurés inchangés par rapport à ceux enregistrés au troisième trimestre de 2013.

Honoraires et autres produits

Les produits sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et des frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré moyen et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam et du nombre de comptes individuels et des souscriptions.

Les honoraires et autres produits de 211 M\$ US ont augmenté de 23 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012, principalement en raison d'une augmentation des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits se sont chiffrés à 784 M\$ US, une augmentation de 53 M\$ US par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse des frais de gestion de placements et des frais administratifs qui s'explique par la hausse de l'actif géré moyen, facteur contrebalancé en partie par la diminution des honoraires liés au rendement sur les comptes institutionnels.

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 16 M\$ US par rapport au troisième trimestre de 2013, principalement en raison de la hausse des frais de gestion de placements découlant de la hausse de l'actif géré moyen et d'une augmentation des honoraires liés au rendement en raison du caractère saisonnier de ces honoraires.

Bénéfice net

La perte nette a crû de 5 M\$ US pour le quatrième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 24 M\$ US. La hausse des honoraires et des produits de placement nets, y compris un montant de 3 M\$ US au titre de profits non récurrents tirés du remboursement de capitaux de lancement au cours du trimestre, a été plus que contrebalancée par la hausse de 6 M\$ US des coûts de distribution, par l'augmentation de la rémunération à base de primes du fait de l'amélioration du rendement des placements de 5 M\$ US, et par la hausse de 11 M\$ US des charges relatives aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la perte nette a augmenté de 21 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 61 M\$ US.

ACTIF GÉRÉ

Actif géré

(en millions de dollars américains)

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Actif au début | 140 773 \$ | 133 685 \$ | 126 935 \$ | 128 329 \$ | 116 652 \$ |
| Souscriptions (y compris les participations réinvesties) | 8 255 | 8 345 | 6 750 | 30 331 | 23 804 |
| Rachats | (7 941) | (7 280) | (6 901) | (29 673) | (25 593) |
| Entrées (sorties) d'actifs nettes | 314 | 1 065 | (151) | 658 | (1 789) |
| Incidence du rendement du marché | 8 469 | 6 023 | 1 545 | 20 569 | 13 466 |
| Actif à la fin | 149 556 \$ | 140 773 \$ | 128 329 \$ | 149 556 \$ | 128 329 \$ |
| Actif géré moyen | 145 570 \$ | 138 831 \$ | 127 125 \$ | 138 417 \$ | 123 259 \$ |

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, l'actif géré moyen s'est établi à 145,6 G\$ US, soit 73,8 G\$ US au titre des fonds communs de placement et 71,8 G\$ US au titre des comptes institutionnels. L'actif géré moyen a crû de 18,4 G\$ US par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2012, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement positif du marché et des placements sur l'actif géré. Pour le quatrième trimestre de 2013, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,3 G\$ US comparativement à des sorties nettes de 0,2 G\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des rentrées d'actifs nettes trimestrielles liées aux fonds communs de placement de 1,8 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, l'actif géré moyen a augmenté de 15,2 G\$ US par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2012, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le trimestre. Les sorties d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 se sont chiffrées à 0,7 G\$ US, contre des sorties nettes de 1,8 G\$ US à l'exercice précédent, en raison des rentrées d'actifs nettes trimestrielles liées aux fonds communs de placement de 3,7 G\$ US.

L'actif géré moyen pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 a progressé de 6,7 G\$ US par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de l'incidence du rendement favorable des marchés.

PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

En 2014, Putnam continuera à favoriser la croissance, de même qu'elle cherchera à accaparer une plus grande part du marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés

Les résultats pour l'exercice 2012 comprenaient la reprise d'une provision liée à une poursuite judiciaire de 16 M\$ US tandis que les résultats pour la période considérée comprennent une hausse de 16 M\$ US de la charge relative aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions. Le niveau plus élevé des honoraires et des produits de placement nets, y compris les profits liés aux capitaux de lancement susmentionnés, et la diminution des coûts de financement ont été plus que contrebalancés par la hausse de la rémunération à base de primes du fait de l'amélioration du rendement des placements et des autres charges.

Au quatrième trimestre de 2013, la perte nette a augmenté de 15 M\$ US par rapport à celle enregistrée au troisième trimestre de 2013. L'augmentation des honoraires et des produits de placements nets, y compris les profits liés aux capitaux de lancement susmentionnés, a été plus que contrebalancée par l'augmentation de la rémunération à base de primes en raison de l'amélioration du rendement des placements et d'autres charges, par une hausse de 15 M\$ US des charges relatives aux ajustements à la juste valeur liés à la rémunération fondée sur des actions et par la reprise de certaines réserves pour impôt au trimestre précédent.

sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain, des régimes à cotisations définies et celui de conseillers en placement inscrits, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

Au cours des dernières années, Putnam a redonné de la vigueur à l'organisation de ses placements et la société maintient son engagement à fournir un rendement supérieur.

La société a renouvelé son engagement envers le secteur des régimes à cotisations définies et continue d'enregistrer une hausse des nouveaux régimes de retraite dans sa plateforme de tenue de dossiers et des souscriptions de produits de placement seulement.

L'innovation continuera d'être un puissant outil de différenciation pour Putnam en 2014. La société renforcera son offre de produits et services ainsi que ses fonctions d'exécution, tout en affermissant son image de marque en ce qui a trait à la société, aux activités et aux produits grâce à un large éventail de composantes clés. En outre, Putnam entend continuer d'investir dans les technologies afin de répartir les coûts de son modèle d'affaires plus efficacement.

EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine.

Le bénéfice net de l'exploitation générale américaine a été de néant pour la période considérée et pour les périodes présentées à titre comparatif.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, par l'entremise de laquelle la Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et ses filiales.

CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non définie par les IFRS visant à éliminer l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux IFRS. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent rapport.

PROFIL

ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes immédiates, d'épargne et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers indépendants et des conseillers en avantages du personnel. À l'île de Man, des produits d'épargne et d'assurance individuelle sont offerts par des conseillers financiers indépendants et des banques privées du Royaume-Uni et de certains autres territoires.

Les principaux produits offerts en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance individuelle et collective et de retraite par l'entremise d'Irish Life Assurance. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Investment Managers (ILIM), la division responsable de la gestion des fonds du groupe, gère les fonds au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales, et est le premier gestionnaire de services de retraite en importance en Irlande.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par l'entremise de courtiers indépendants et d'agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marchés visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration des capacités de distribution et des relations avec les intermédiaires.

RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont aussi exercées par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie et de la London Life.

Les activités de la Compagnie englobent les traités de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la Compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de diversifier leur risque en matière de réassurance.

Le portefeuille de produits offert par la Compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la Compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco afin de mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité, à la concentration et de faciliter la gestion du capital de la Compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la Compagnie.

APERÇU DU MARCHÉ

Produits et services

La Compagnie offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de réseaux de vente indépendants.

| ASSURANCE ET RENTES |
|--|
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <p>Royaume-Uni et île de Man</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 27 % du marché (au 31 décembre 2012) • Deuxième fournisseur sur le marché de l'assurance-revenu collective, détenant 21 % de ce marché (au 31 décembre 2012) • Parmi les dix principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec 8 % du marché (au 30 septembre 2013) • Une des principales compagnies d'assurance-vie hors de l'île de Grande-Bretagne qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 21 % (au 30 septembre 2013) • Parmi les 10 premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique à capital variable sur l'île de Grande-Bretagne, avec 6 % du marché (au 30 septembre 2013) <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première compagnie d'assurance-vie en importance avec 34 % du marché (au 31 octobre 2013) • Position enviable sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 26 % du marché (au 30 juin 2013) • Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés • Irish Life Investment Manager est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établit à 38 G€. <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des deux principaux assureurs sur le marché global de l'assurance à capital variable indépendant intermédiaire (au 30 septembre 2013) • Parmi les sept premiers fournisseurs sur le marché global de l'assurance à capital variable (au 30 septembre 2013) |

| |
|--|
| ASSURANCE ET RENTES (SUITE) |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Épargne • Assurance-vie • Protection du revenu (assurance-invalidité) • Assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits d'assurance et de retraite de l'Individuelle et de la Collective • Produits de rentes individuelles et collectives • Services de gestion du patrimoine • Produits de placement et d'épargne individuels • Gestion de placement pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits de retraite • Protection du revenu (invalidité) • Assurance contre les maladies graves • Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum) |
| <p>DISTRIBUTION</p> <p>Royaume-Uni et île de Man</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conseillers financiers indépendants • Banques privées • Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Conseillers en retraite et en placements • Agents de ventes directes • Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande) <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers indépendants • Agents liés à plusieurs sociétés |

| |
|--|
| RÉASSURANCE |
| <p>PART DE MARCHÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parmi les dix premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires prises en charge • Créneau exclusif en matière de produits de réassurance IARD et de rentes |
| <p>PRODUITS ET SERVICES</p> <p>Assurance-vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance temporaire à reconduction annuelle • Coassurance • Coassurance modifiée • Solutions de réassurance privilégiant un allègement de capital <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession relative aux catastrophes <p>Rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes à capital fixe |
| <p>DISTRIBUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Courtiers de réassurance indépendants • Placements directs |

CONCURRENCE

Royaume-Uni et île de Man

Au Royaume-Uni, la Compagnie possède de solides parts de marché dans l'assurance collective, les rentes immédiates (un des cinq grands fournisseurs du marché des ventes par l'entremise de conseillers financiers indépendants, de conseillers *restricted whole of market* et de tiers distributeurs sans l'intervention d'un conseiller), de même qu'en gestion du patrimoine où, tant sur l'île de Grande-Bretagne que dans le reste du pays, la Canada-Vie compte parmi les trois grands fournisseurs sur le marché des obligations à prime unique à capital variable au Royaume-Uni.

La Canada-Vie a lancé avec succès une gamme de fonds visant le marché des fonds communs de placement de détail et a continué de renforcer son assise dans cette partie du marché de l'investissement au cours de l'année. La Compagnie a également rehaussé ses activités de gestion de patrimoine à l'île de Man en lançant une gamme de produits de placement semblables à ceux offerts aux épargnants à valeur nette élevée du Royaume-Uni, à partir de bureaux situés en Irlande. Au Royaume-Uni, le marché a montré certains signes de reprise en 2013, et la Compagnie a enregistré une augmentation des nouvelles souscriptions de produits d'assurance collective au sein de l'unité Gestion de patrimoine hors de l'île de Grande-Bretagne. Les ventes d'obligations sur l'île de Grande-Bretagne ont toutefois reculé, en raison de l'incidence de la modification d'une loi sur la distribution, laquelle est entrée en vigueur au début de l'exercice. Les souscriptions de produits de rentes immédiates sont demeurées très vigoureuses au cours de l'exercice. Les souscriptions de produits de rentes immédiates ont été très vigoureuses au cours de l'exercice et la Compagnie a porté son attention sur le marché des rentes améliorées dans lequel les éventuels titulaires de polices doivent subir une évaluation médicale avant d'être acceptés.

Irlande

Au cours de l'exercice, la Compagnie a largement accru sa présence en Irlande grâce à l'acquisition d'Irish Life, la plus importante compagnie d'assurance-vie en Irlande, qui occupe 34 % du marché. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de distribution multi-canaux dont l'objectif est de doter la Compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques). ILIM est le plus important gestionnaire de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à 38 G€ au 31 décembre 2013.

Irish Life détient également une participation de 30 % dans Allianz Ireland, la troisième compagnie d'assurance IARD en importance en Irlande, ainsi qu'une participation de 50 % dans GloHealth, une compagnie d'assurance privée en phase de démarrage.

Allemagne

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance à capital variable sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La concurrence sur ce marché demeure féroce, car de nouvelles sociétés y font leur entrée, tentées par la forte croissance projetée au cours des prochaines années. Durant cette période d'intensification de la concurrence, la Compagnie a conservé le deuxième rang dans ce secteur du marché grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services.

Même si l'économie allemande a poursuivi sa reprise, sur les marchés des produits d'assurance-vie et de retraite, les clients sont demeurés craintifs à l'idée d'investir dans des produits de retraite à long terme, particulièrement dans les produits à base d'actions et les produits d'assurance à capital variable en raison de la volatilité des marchés.

Réassurance

Sur le marché de la réassurance aux États-Unis, la demande en matière d'allègement de capital demeure élevée en raison des exigences prudentes en matière de réserves à l'égard des produits d'assurance-vie temporaire et universelle et de l'incertitude qui règne quant à la façon dont la réglementation évoluera au fil du temps en ce qui concerne ces produits.

La Compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la diversification de la valeur des clients. La force financière de la Compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire. De plus, bien que l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement

de capital soit demeuré fort, très peu de sociétés sont prêtes à s'engager dans des opérations à long terme avant que la réglementation ne soit finalisée. La demande de réassurance relative à la longévité demeure solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale, même si ce marché compte désormais davantage de réassureurs.

Les assureurs et les réassureurs de biens ont été moins touchés par les catastrophes majeures en 2013. En 2013, la saison des ouragans dans l'Atlantique n'a été marquée par aucun ouragan important, pour la première fois depuis 1994.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|---|------------------------------|-------------------|------------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts ⁽¹⁾ | 6 767 \$ | 4 511 \$ | 2 636 \$ | 15 894 \$ | 9 459 \$ |
| Honoraires et autres produits ⁽¹⁾ | 276 | 269 | 166 | 863 | 605 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 202 | 129 | 151 | 701 | 615 |
| Total de l'actif^{(1), (2)} | 131 364 \$ | 122 446 \$ | 75 076 \$ | | |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 16 614 | 13 402 | – | | |
| Total de l'actif géré | 147 978 | 135 848 | 75 076 | | |
| Autres actifs administrés | 40 042 | 36 200 | 107 | | |
| Total de l'actif administré | 188 020 \$ | 172 048 \$ | 75 183 \$ | | |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Certains chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective d'IFRS 10, États financiers consolidés.

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|----------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Assurance et rentes | 166 \$ | 134 \$ | 91 \$ | 548 \$ | 407 \$ |
| Réassurance | 63 | 57 | 64 | 245 | 215 |
| Exploitation générale européenne | (27) | (62) | (4) | (92) | (7) |
| | 202 \$ | 129 \$ | 151 \$ | 701 \$ | 615 \$ |

FAITS NOUVEAUX EN 2013

Acquisition d'Irish Life Group Limited

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Canada Life Limited, l'acquisition d'Irish Life Group Limited (Irish Life) pour une contrepartie de 1,3 G€. Les activités d'assurance-vie et de retraite de la filiale irlandaise de la Compagnie,

Canada Life (Ireland), sont intégrées à celles d'Irish Life et seront exercées sous le nom d'Irish Life. Irish Life dispose d'une marque bien établie, en plus d'offrir une vaste gamme de produits et de profiter d'un important réseau de multidistribution en Irlande, similaire à celui de la Compagnie au Canada.

D'un coût total de 60 M€, l'intégration des activités progresse bien et demeure sur la voie de créer des synergies de coûts annuelles de 40 M€.

Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

| | Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 | | | Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 | | |
|--|--|-------------------------|--------------|--|-------------------------|-----------|
| | Irish Life | Autres qu'Irish Life | Variation | Irish Life | Autres qu'Irish Life | Variation |
| Primes et dépôts | 4 019 \$ | 2 748 \$ | 146 % | 6 590 \$ | 9 304 \$ | 71 % |
| Honoraires et autres produits | 110 | 166 | 66 % | 203 | 660 | 31 % |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 37 | 165 | 22 % | 74 | 627 | 12 % |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion des coûts de restructuration et d'acquisition | 44 | 181 | 24 % | 85 | 713 | 12 % |
| Total de l'actif | 48 355 \$ | 83 009 \$ | 58 % | | | |
| Actifs nets des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 16 614 | – | n.s. | | | |
| Total de l'actif géré | 64 969 | 83 009 | 78 % | | | |
| Autres actifs administrés | 39 916 | 126 | n.s. | | | |
| Total de l'actif administré | 104 885 \$ | 83 135 \$ | 126 % | | | |

Résultats opérationnels

- Le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 701 M\$, et comprend 97 M\$ de charges de restructuration, de coûts d'acquisition et de charges de dépréciation liée à la valeur de la bannière Canada Life (Ireland), facteurs qui sont tous liés à l'acquisition d'Irish Life. À l'exclusion de ces coûts, le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 798 M\$, soit une croissance de 30 % par rapport à l'exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 85 M\$ au bénéfice net, à l'exclusion des coûts de restructuration, depuis la date d'acquisition.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont crû de 6,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 15,9 G\$, en raison essentiellement de l'apport de 6,6 G\$ d'Irish Life.
- Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes se sont chiffrées à 9,9 G\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit une hausse de 6,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, qui tient essentiellement à l'apport d'Irish Life.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont été de 863 M\$, une hausse de 258 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Irish Life a fourni un apport de 203 M\$ aux honoraires et autres produits pour 2013. Le reste de la hausse, soit 55 M\$, s'explique principalement par la hausse des honoraires

en Allemagne et au Royaume-Uni ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises.

- Au Royaume-Uni, la Canada-Vie a une fois de plus récolté le prix « Five star » qui récompense un service exceptionnel dans la catégorie des placements, pour la cinquième année consécutive lors de l'édition 2013 des prix « Financial Adviser Awards ». Également au Royaume-Uni, la Canada-Vie a reçu les prix « Best Tax and Estate Planning Solutions Provider » et « Most Competitive Annuity Provider » dans le cadre de l'édition 2013 des prix « Investments Life and Pensions Moneyfacts » pour les troisième et quatrième années consécutives, respectivement. En outre, la Canada-Vie a remporté la première place dans la catégorie « Service Beyond the Call of Duty ».
- La Canada-Vie a été nommée « Best Group Risk Provider » de l'année au Royaume-Uni aux éditions 2013 des prix « Health insurance Provider Awards » et « Workplace Savings and Benefit Awards ».
- Dans le cadre des « Irish Pensions Awards », Irish Life a remporté les honneurs dans la catégorie « Investment Manager of the Year, Innovation and Communication », alors que Setanta a été nommé « Equities Manager of the Year ».
- Le magazine allemand *FOCUS-MONEY* a nommé le produit Garantierter Rentenplan bAV de la Canada-Vie comme étant le meilleur produit de régimes de retraite professionnels en Allemagne.

UNITÉS D'EXPLOITATION – EUROPE

ASSURANCE ET RENTES

L'unité Assurance et rentes comprend les résultats opérationnels d'Irish Life du 19 juillet 2013 au 31 décembre 2013.

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|-------------------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts | 5 229 \$ | 3 775 \$ | 1 567 \$ | 11 521 \$ | 5 021 \$ |
| Souscriptions | 4 773 | 3 299 | 1 289 | 9 922 | 3 738 |
| Honoraires et autres produits | 266 | 257 | 149 | 820 | 560 |
| Bénéfice net | 166 | 134 | 91 | 548 | 407 |

Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 3,7 G\$ par rapport à la période correspondante de 2012 pour atteindre 5,2 G\$. L'augmentation tient à l'apport de 4,0 G\$ d'Irish Life et aux fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 6,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 11,5 G\$, en raison essentiellement de l'apport de 6,6 G\$ d'Irish Life et des fluctuations des devises.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et les dépôts ont augmenté de 1,5 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison de la hausse des primes et des dépôts attribuables à Irish Life et des fluctuations des devises.

Souscriptions

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, les souscriptions se sont chiffrées à 4,8 G\$, une hausse de 3,5 G\$ par rapport à la période correspondante de 2012. Irish Life a fourni un apport de 3,8 G\$ à la croissance des souscriptions. À l'exclusion d'Irish Life, les souscriptions du quatrième trimestre ont diminué de 0,3 G\$ en raison essentiellement de la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni, partiellement compensée par la hausse des souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni et les fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les souscriptions ont augmenté de 6,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 9,9 G\$, y compris les souscriptions de 6,2 G\$ liées à Irish Life. La croissance des

souscriptions de produits de rentes immédiates au Royaume-Uni a été contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits d'épargne à prime unique au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2013, les souscriptions ont progressé de 1,5 G\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la croissance enregistrée dans les secteurs des produits d'assurance offerts aux particuliers et de la gestion de fonds d'Irish Life, ainsi que des fluctuations des devises.

Honoraires et autres produits

Au quatrième trimestre de 2013, les honoraires et autres produits ont crû de 117 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012 pour atteindre 266 M\$, en raison essentiellement de l'apport de 110 M\$ d'Irish Life. La hausse des honoraires en Allemagne liée à la hausse des fonds gérés et les fluctuations des devises ont également contribué à la croissance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les honoraires et autres produits ont progressé de 260 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 820 M\$, en raison principalement de l'apport de 203 M\$ d'Irish Life. Les fluctuations des devises ainsi que la hausse des honoraires en Allemagne et au Royaume-Uni, attribuable à la hausse des fonds gérés et aux changements apportés à la composition des produits, ont également contribué à la progression.

Les honoraires et autres produits ont augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement de la hausse des honoraires d'Irish Life et des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires au Royaume-Uni.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'élever à 166 M\$. Au cours du trimestre, Irish Life a fourni un apport de 44 M\$ au bénéfice net, à l'exclusion des coûts de restructuration. Compte non tenu de l'apport d'Irish Life, le bénéfice net a augmenté de 31 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse tient essentiellement à la hausse de 36 M\$ des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité en ce qui concerne les activités d'assurance collective et de rentes immédiates au Royaume-Uni et à l'augmentation de 6 M\$ des profits liés aux nouvelles affaires en ce qui a trait aux produits de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net a augmenté de 141 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 548 M\$. Irish Life a fourni un apport de 85 M\$, compte non tenu des coûts de restructuration, au bénéfice net au cours du trimestre. À l'exclusion de l'apport d'Irish Life depuis le début de l'exercice, le bénéfice net enregistré pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 a progressé de 56 M\$, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats pour 2012 comprenaient un raffermissement net de 19 M\$ des marges au titre des intérêts et du risque de réinvestissement et des autres réserves. Les facteurs ayant aussi contribué à la hausse du bénéfice net sont l'augmentation de 38 M\$ des profits au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et la hausse de 23 M\$ des volumes et des marges des nouvelles affaires en matière de rentes immédiates au Royaume-Uni. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre des placements.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 32 M\$ par rapport au trimestre précédent. À l'exclusion de la hausse de 3 M\$ de l'apport d'Irish Life, le bénéfice net a augmenté de 29 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2013. Les résultats favorables au chapitre des placements et la hausse des profits au chapitre de la mortalité et de la morbidité au Royaume-Uni ont été partiellement contrebalancés par la baisse des frais de rachat liés aux activités de gestion de patrimoine et l'incidence des variations de la charge d'impôt.

PERSPECTIVES – ASSURANCE ET RENTES

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Royaume-Uni et île de Man – Dans l'ensemble, les perspectives à l'égard des produits de rentes immédiates en 2014 sont favorables; le marché continue de croître puisqu'un nombre croissant de retraités n'ont accès qu'à des régimes à cotisations définies en raison de la fin de l'élimination de certains régimes à prestations définies. Au Royaume-Uni, l'organisme de réglementation a mené une étude du marché des rentes en 2013 et devrait produire un rapport sur le sujet au début de 2014. Même si les résultats de cette étude sont inconnus, nous prévoyons qu'ils encourageront la reprise des rentes sur le marché libre et réduiront le nombre de titulaires de polices qui souscrivent un produit de rentes auprès de leur actuel fournisseur de services de retraite. Si elle se concrétise, cette hausse des souscriptions de produits de rentes devrait accroître la taille du marché sur lequel la Canada-Vie exerce actuellement ses activités. Le marché des rentes rehaussées demeure caractérisé par une vive concurrence; un certain nombre de fournisseurs font leur apparition sur le marché, ou prévoient le faire.

La Canada-Vie continue d'occuper un rôle important dans le marché des placements en obligations à prime unique et en 2013, elle a solidifié sa part de marché. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et dans le reste du Royaume-Uni, et accordera une attention particulière à la croissance de sa nouvelle gamme ciblée de fonds communs de placement en 2014. La stratégie de distribution de la Compagnie restera axée sur les conseillers financiers indépendants.

Le contexte réglementaire en matière de distribution a subi l'incidence de l'arrivée du régime Retail Distribution Review le 31 décembre 2012. Comme les conseillers financiers indépendants se sont adaptés au passage d'un modèle de rémunération fondée sur les commissions à un modèle selon lequel ils facturent directement à leurs clients le prix des conseils offerts, certaines perturbations ont été remarquées sur le marché. Ces perturbations ont eu une certaine incidence sur le niveau des souscriptions au début de 2013, en particulier en ce qui concerne les placements dans le marché des placements en obligations sur l'île de Grande-Bretagne. Néanmoins, ce changement réglementaire est désormais largement implanté et la Compagnie continue de concentrer ses efforts sur ce canal de distribution clé en gardant le cap sur le renforcement de nos relations avec les conseillers.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables. Nos activités profitent de la rigoureuse discipline en matière de tarification et de sélection des risques dont la Compagnie a fait preuve durant la récession au Royaume-Uni, et leur positionnement leur permettra de profiter de la reprise économique sur ce territoire, alors que le nombre de participants et les salaires sont en voie d'augmenter. En matière d'assurance-revenu collective, la discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse des taux d'intérêt et de la hausse des sinistres liés à d'importants régimes fournis par les employeurs. Le secteur devrait continuer de profiter des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective dans son bassin de clientèle attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail. Cette initiative a démarré en octobre 2012 et s'achèvera en 2016.

Irlande – En décembre 2013, l'Irlande s'est officiellement retirée du programme d'aide financière mis en place par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international auquel elle avait adhéré en novembre 2010, puisque le gouvernement irlandais a atteint tous ses objectifs en matière de redressement budgétaire et d'emprunt en vertu du programme. Ce retrait constitue un important pas en avant pour l'Irlande et son économie. Bien qu'il subsiste des risques élevés, en particulier des risques externes, la Central Bank of Ireland prévoit que l'économie irlandaise devrait atteindre une croissance annuelle du PIB de 2 % à moyen terme. Conséquence de ces faits nouveaux, la demande relative aux nouvelles affaires dans le marché de l'assurance-vie et des services de retraite devrait renouer avec la croissance, une croissance qu'on prévoit stable, quoique modeste, après cinq années de recul.

Allemagne – Les perspectives pour les affaires allemandes de la Compagnie sont positives et la Compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré se poursuivra en 2014. En Allemagne, les indicateurs économiques de base sont encourageants, malgré le fait que la hausse des souscriptions pourrait être retardée à court terme. Le report tient à l'incertitude qui entoure les effets persistants de la crise de la dette en Europe et les garanties de placement à long terme, laquelle, une fois dissipée, devrait rétablir la confiance des investisseurs allemands.

La part de la Compagnie du marché des produits d'assurance à capital variable devrait croître, en particulier grâce au fait que les produits garantis traditionnels n'ont plus la cote en raison du coût accru des garanties. La Compagnie se positionne de manière à continuer d'accroître sa présence sur le marché des produits d'assurance à capital variable grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

RÉASSURANCE

Résultats opérationnels

| | Pour les trimestres clos les | | | Pour les exercices clos les | |
|--|------------------------------|------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 déc. 2013 | 30 sept. 2013 | 31 déc. 2012 | 31 déc. 2013 | 31 déc. 2012 |
| Primes et dépôts ⁽¹⁾ | 1 538 \$ | 736 \$ | 1 069 \$ | 4 373 \$ | 4 438 \$ |
| Honoraires et autres produits ⁽¹⁾ | 10 | 12 | 17 | 43 | 45 |
| Bénéfice net | 63 | 57 | 64 | 245 | 215 |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2013 ont crû de 469 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour se chiffrer à 1 538 M\$, essentiellement en raison des fluctuations des devises et des volumes d'affaires favorables, facteurs partiellement contrebalancés par la commutation d'un traité de réassurance-maladie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les primes et dépôts ont diminué de 65 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 4 373 M\$, en raison de la commutation d'un traité de réassurance-maladie, facteur essentiellement contrebalancé par les fluctuations des devises et les volumes d'affaires favorables.

Au quatrième trimestre de 2013, les primes et dépôts ont augmenté de 802 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des volumes d'affaires favorables.

Honoraires et autres produits

Les activités de réassurance génèrent des honoraires principalement par l'intermédiaire des produits d'assurance-vie, dont les honoraires sont tributaires du volume de la couverture offerte.

Les honoraires et autres produits ont reculé de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2 M\$ depuis le début de l'exercice, en raison d'une commutation favorable à l'exercice précédent, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des volumes et des nouvelles affaires.

Les honoraires et autres produits sont comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a diminué de 1 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 63 M\$. Les résultats favorables au chapitre de la mortalité dans le secteur de l'assurance-vie et les diminutions nettes des provisions au titre de l'impôt ont été contrebalancés par la baisse de l'apport lié aux modifications des bases actuarielles d'un exercice à l'autre et l'incidence des profits liés aux nouvelles affaires enregistrés à l'exercice précédent au chapitre des activités d'assurance-vie de l'exploitation européenne.

Le bénéfice net a augmenté de 30 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 245 M\$. Les résultats favorables au chapitre des sinistres et la baisse des coûts liés aux modifications des bases actuarielles au cours de l'exercice ont été partiellement contrebalancés par la baisse des profits sur les nouvelles affaires en raison d'une entente de rétrocession de polices d'assurance-vie au sein de l'exploitation européenne signée en 2012 et l'incidence nette des variations des provisions au titre de l'impôt d'un exercice à l'autre.

Au quatrième trimestre de 2013, le bénéfice net a crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, les diminutions nettes des provisions au titre de l'impôt ayant été partiellement contrebalancées par des résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, au début du présent rapport.

Le secteur de la réassurance aux États-Unis devrait demeurer stable en 2014. De nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires devraient entrer en vigueur en 2016, au plus tôt. Ces directives auront une incidence sur les garanties que les entités de réassurance non enregistrées doivent donner en garantie, ce qui aura une incidence sur les types de produits d'assurance qui seront vendus ainsi que sur les besoins en matière de réassurance pour les années à venir. En outre, les organismes de réglementation américains en matière d'assurance ont mis sur pied une équipe responsable de passer en revue et de modifier, au besoin, la réglementation entourant les captives d'assurance utilisées pour financer les provisions excédentaires. Les souscriptions d'assurance sous-jacentes se maintiendront à leur niveau actuel si l'économie américaine ne présente pas de signe de reprise notable.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait stimuler les affaires en 2014 et par la suite. L'unité Réassurance de la Compagnie se prépare à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés affiliées à surmonter les défis éventuels en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

Comme le nombre de catastrophes importantes a diminué en 2013, les prix devraient continuer de reculer en 2014, comme ce fut le cas en 2013. En outre, dans le marché de la réassurance IARD, la capacité du fonds de couverture, les protections garanties par nantissement de titres et l'émission d'obligations événementielles continuent de croître et la demande subit des pressions à la baisse en raison de l'amélioration de la rétention des clients. En 2014, les objectifs seront de réduire de nouveau l'exposition aux risques, de continuer à utiliser les plus récentes mises à jour au sujet des modèles américains obtenues de Risk Management Solutions (RMS) et de contrôler les risques géographiques sans nuire de façon importante aux marges.

EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières, de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

La perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 s'est chiffrée à 27 M\$ et comprend des coûts de restructuration et d'autres coûts de 23 M\$ liés à Irish Life, ce qui reflète principalement la réduction de valeur des immobilisations incorporelles liée à la marque Canada-Vie en Irlande. À l'exclusion des coûts de 23 M\$ liés à Irish Life, la perte nette pour le trimestre clos le 31 décembre 2013 se chiffre à 4 M\$, comparativement à 4 M\$ pour la période correspondante de 2012.

La perte nette s'est chiffrée à 92 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ce qui comprend des charges de restructuration, des coûts d'acquisition et une réduction de la valeur des immobilisations incorporelles de 97 M\$ enregistrés depuis le début de l'exercice

relativement à l'acquisition d'Irish Life. À l'exclusion des coûts de 97 M\$ liés à Irish Life, le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'est chiffré à 5 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué une revue des passifs éventuels restants relativement au coût lié à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et a déterminé que, pour la plupart, les provisions n'étaient plus nécessaires, ce qui a eu une incidence positive de 11 M\$ sur le bénéfice net en 2013.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, la perte nette s'est établie à 27 M\$, y compris des coûts de restructuration et d'acquisition et une réduction de la valeur des immobilisations incorporelles liés à Irish Life, comparativement à une perte nette de 62 M\$ pour le troisième trimestre de 2013. Le recul de la perte nette tient essentiellement à une réduction des coûts de restructuration et d'acquisition liés à Irish Life, lesquels sont passés de 60 M\$ au troisième trimestre à 23 M\$ au quatrième trimestre.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats opérationnels associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la Compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, l'exploitation générale de Lifeco a présenté un bénéfice net de 189 M\$, comparativement à une perte nette de 139 M\$ au quatrième trimestre de 2012. Le bénéfice net enregistré au quatrième trimestre de 2013 comprend une reprise liée à un litige comptabilisée à la période précédente, qui a fait croître le bénéfice net de 226 M\$. Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net comprenait l'incidence d'ajustements à la provision liée à ce même litige, qui avait réduit le bénéfice net de 140 M\$, après impôt. À l'exclusion de l'incidence de ces éléments relatifs au litige, la perte nette a augmenté de 38 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012, en raison essentiellement de la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macrocouverture du capital de 26 M\$. Au quatrième trimestre de 2012, le bénéfice net comprenait une libération des réserves au titre des positions fiscales incertaines, ce qui a eu une incidence favorable de 20 M\$ sur le bénéfice net en 2012.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le bénéfice de l'exploitation générale de Lifeco s'est chiffré à 153 M\$, comparativement à une perte nette de 168 M\$ à l'exercice précédent. À l'exclusion des ajustements à la provision liée à un litige susmentionnés, la perte nette a augmenté de 45 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des raisons évoquées ci-dessus pour le trimestre. La hausse de la perte nette tient également à une charge de 5 M\$ découlant de redressements de l'impôt sur le capital d'exercices antérieurs qui résultent de vérifications fiscales, facteur partiellement contrebalancé par la diminution des charges opérationnelles et des autres charges.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, le bénéfice net de l'exploitation générale de Lifeco a crû de 203 M\$ par rapport au trimestre précédent. À l'exclusion de l'incidence de la provision liée à un litige susmentionnée, la perte nette a augmenté de 23 M\$, en raison essentiellement de la hausse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché à l'égard d'une macrocouverture du capital de 26 M\$.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Principales données financières annuelles

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | Exercices clos les 31 décembre | | |
|---|--------------------------------|-------------------|---------------------|
| | 2013 | 2012 | 2011 ⁽¹⁾ |
| Total des produits⁽²⁾ | 26 446 \$ | 30 597 \$ | 29 898 \$ |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | | | |
| Bénéfice opérationnel | 2 052 \$ | 1 946 \$ | 1 898 \$ |
| Bénéfice net | 2 278 | 1 806 | 2 022 |
| Bénéfice net par action ordinaire | | | |
| Activités opérationnelles | 2,108 \$ | 2,049 \$ | 2,000 \$ |
| De base | 2,340 | 1,902 | 2,129 |
| Dilué | 2,297 | 1,891 | 2,112 |
| Total de l'actif | | | |
| Total de l'actif ^{(2), (3)} | 325 905 \$ | 253 850 \$ | 238 768 \$ |
| Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 185 243 | 134 598 | 125 390 |
| Total de l'actif géré | 511 148 | 388 448 | 364 158 |
| Autres actifs administrés | 247 139 | 157 455 | 137 807 |
| Total de l'actif administré | 758 287 | 545 903 | 501 965 |
| Total du passif^{(2), (3)} | 305 906 \$ | 236 839 \$ | 222 664 \$ |
| Dividendes versés par action | | | |
| Actions privilégiées de premier rang, série F | 1,4750 | 1,4750 | 1,4750 |
| Actions privilégiées de premier rang, série G | 1,3000 | 1,3000 | 1,3000 |
| Actions privilégiées de premier rang, série H | 1,21252 | 1,21252 | 1,21252 |
| Actions privilégiées de premier rang, série I | 1,1250 | 1,1250 | 1,1250 |
| Actions privilégiées de premier rang, série J ⁽⁴⁾ | 1,50000 | 1,50000 | 1,50000 |
| Actions privilégiées de premier rang, série L | 1,41250 | 1,41250 | 1,41250 |
| Actions privilégiées de premier rang, série M | 1,450 | 1,450 | 1,450 |
| Actions privilégiées de premier rang, série N ⁽⁵⁾ | 0,912500 | 0,912500 | 1,004375 |
| Actions privilégiées de premier rang, série P ⁽⁶⁾ | 1,350 | 1,152120 | – |
| Actions privilégiées de premier rang, série Q ⁽⁷⁾ | 1,2875 | 0,625235 | – |
| Actions privilégiées de premier rang, série R ⁽⁸⁾ | 1,200 | 0,26630 | – |
| Actions ordinaires | 1,230 | 1,230 | 1,230 |

(1) Les données de 2011 n'ont pas été ajustées pour tenir compte des reclassements de la période considérée et des nouvelles IFRS adoptées le 1^{er} janvier 2013.

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Le cas échéant, les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective des nouvelles IFRS et des IFRS révisées entrant en vigueur en 2013, en particulier IAS 19R, *Avantages du personnel*, et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

(4) Les actions privilégiées de premier rang, série J, ont été rachetées le 31 décembre 2013.

(5) Les actions privilégiées de premier rang, série N, ont été émises le 23 novembre 2010. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 mars 2011 et correspondait à un montant de 0,32 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,228125 \$ par action.

(6) Les actions privilégiées de premier rang, série P, ont été émises le 22 février 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 juin 2012 et correspondait à un montant de 0,477120 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,337500 \$ par action.

(7) Les actions privilégiées de premier rang, série Q, ont été émises le 6 juillet 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 30 septembre 2012 et correspondait à un montant de 0,303360 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

(8) Les actions privilégiées de premier rang, série R, ont été émises le 11 octobre 2012. Le premier versement de dividendes a été effectué le 31 décembre 2012 et correspondait à un montant de 0,266300 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,30000 \$ par action.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Renseignements financiers trimestriels**

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | 2013 | | | | 2012 | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | |
| Total des produits⁽¹⁾ | 8 056 \$ | 7 206 \$ | 3 628 \$ | 7 556 \$ | 7 305 \$ | 8 756 \$ | 7 918 \$ | 6 618 \$ | |
| Détenteurs d'actions ordinaires | | | | | | | | | |
| Bénéfice net | | | | | | | | | |
| Total | 717 | 523 | 521 | 517 | 351 | 518 | 488 | 449 | |
| De base – par action | 0,717 | 0,527 | 0,548 | 0,544 | 0,370 | 0,546 | 0,512 | 0,474 | |
| Dilué – par action | 0,716 | 0,522 | 0,547 | 0,544 | 0,369 | 0,542 | 0,509 | 0,471 | |
| Bénéfice opérationnel⁽²⁾ | | | | | | | | | |
| Total | 491 | 523 | 521 | 517 | 491 | 518 | 488 | 449 | |
| De base – par action | 0,491 | 0,527 | 0,548 | 0,544 | 0,517 | 0,546 | 0,512 | 0,474 | |
| Dilué – par action | 0,490 | 0,522 | 0,547 | 0,544 | 0,514 | 0,542 | 0,509 | 0,471 | |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé les chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(2) Le bénéfice opérationnel est une mesure financière de la performance en matière de bénéfice non définie par les IFRS qui ne tient pas compte de certains éléments que la direction considère comme non récurrents. Se reporter à la section Mise en garde à l'égard des mesures financières non définies par les IFRS, dans le présent document.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 717 M\$ pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 351 M\$ il y a un an, ce qui représente 0,717 \$ par action ordinaire (0,716 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2013, comparativement à 0,370 \$ par action ordinaire (0,369 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2013 s'est établi à 8 056 M\$ et comprend des primes reçues de 5 850 M\$, des produits de placement nets réguliers de 1 430 M\$, une variation à la baisse de 225 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 001 M\$.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la Compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la Compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie au 31 décembre 2013 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Compagnie sont efficaces.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie est conçu pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux IFRS. La direction de la Compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la Compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) publié en 1992 par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie au 31 décembre 2013 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la Compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse importante n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence importante sur celui-ci.

LIMITES À L'ÉGARD DES CONTRÔLES ET DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DES CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2013, la direction de la Compagnie a limité l'étendue de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, politiques et procédures d'Irish Life, que la Compagnie a acquise le 18 juillet 2013.

Entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2013, Irish Life a enregistré des produits de 526 M\$ et un bénéfice net de 85 M\$ (qui exclut des coûts de restructuration de 11 M\$ engagés par Irish Life). Au 31 décembre 2013, le total des actifs d'Irish Life se chiffrait à 48,4 G\$, montant qui comprend des placements pour le compte des polices de fonds distincts de 38,2 G\$. Le total des passifs d'Irish Life se chiffre à 46,3 G\$, y compris un montant de 38,2 G\$ au titre des placements et des contrats d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, la Great-West a offert des prestations d'assurance à d'autres membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, la société mère de Lifeco. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power, et lui

en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie détenait des débtures émises par IGM d'un montant en capital de 40 M\$ (41 M\$ en 2012).

En 2013, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 204 M\$ (232 M\$ en 2012).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2013 ou en 2012. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2013 ou en 2012.

CONVERSION DES DEVICES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

| Périodes closes les | 2013 | | | | 2012 | | | |
|-------------------------|---------|----------|---------|---------|---------|----------|---------|---------|
| | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars | 31 déc. | 30 sept. | 30 juin | 31 mars |
| Dollar américain | | | | | | | | |
| Bilan | 1,06 \$ | 1,03 \$ | 1,05 \$ | 1,02 \$ | 0,99 \$ | 0,98 \$ | 1,02 \$ | 1,00 \$ |
| Produits et charges | 1,05 \$ | 1,04 \$ | 1,02 \$ | 1,01 \$ | 0,99 \$ | 1,00 \$ | 1,01 \$ | 1,00 \$ |
| Livre sterling | | | | | | | | |
| Bilan | 1,76 \$ | 1,66 \$ | 1,60 \$ | 1,54 \$ | 1,62 \$ | 1,59 \$ | 1,60 \$ | 1,60 \$ |
| Produits et charges | 1,70 \$ | 1,61 \$ | 1,57 \$ | 1,56 \$ | 1,59 \$ | 1,57 \$ | 1,60 \$ | 1,57 \$ |
| Euro | | | | | | | | |
| Bilan | 1,47 \$ | 1,39 \$ | 1,37 \$ | 1,30 \$ | 1,31 \$ | 1,26 \$ | 1,29 \$ | 1,33 \$ |
| Produits et charges | 1,43 \$ | 1,38 \$ | 1,34 \$ | 1,33 \$ | 1,29 \$ | 1,24 \$ | 1,30 \$ | 1,31 \$ |

DÉPÔTS DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET ÉQUIVALENT DES PRIMES SAS (CONTRATS SAS)

Les états financiers d'une compagnie d'assurance-vie ne comprennent pas l'actif, le passif, les dépôts et les retraits visant les fonds communs de placement ni les règlements de sinistres relatifs aux contrats collectifs de garanties de soins de santé SAS. Cependant, la Compagnie touche des honoraires et d'autres produits relativement à ces contrats. Les fonds communs de placement et les contrats SAS représentent un secteur

important des activités générales de la Compagnie. Par conséquent, ils doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes à l'égard de l'information financière conçus pour garantir de manière raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, toutes les autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la Compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète, et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., comptables agréés, à titre d'auditeurs externes de la Compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière de la Compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux IFRS.

Le président
et chef de la direction,



Paul Mahon

Le vice-président exécutif
et chef des services financiers,



William W. Lovatt

Le 13 février 2014

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre

2013 2012

(notes 3 et 36)

Produits

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Primes reçues | | |
| Primes brutes souscrites | 23 441 \$ | 22 276 \$ |
| Primes cédées | (3 205) | (3 019) |
| Total des primes, montant net | 20 236 | 19 257 |
| Produits de placement nets (note 6) | | |
| Produits de placement nets réguliers | 5 604 | 5 642 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | (2 979) | 2 668 |
| Total des produits de placement nets | 2 625 | 8 310 |
| Honoraires et autres produits | 3 585 | 3 030 |
| | 26 446 | 30 597 |

Prestations et charges

| | | |
|---|---------|---------|
| Prestations aux titulaires de polices | | |
| Contrats d'assurance et d'investissement | | |
| Montant brut | 18 464 | 17 854 |
| Montant cédé | (1 744) | (1 457) |
| Total des prestations aux titulaires de polices, montant net | 16 720 | 16 397 |
| Participations des titulaires de polices et bonifications | 1 371 | 1 437 |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (280) | 5 041 |
| Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 17 811 | 22 875 |
| Commissions | 1 869 | 1 781 |
| Charges opérationnelles et frais administratifs (note 31) | 3 159 | 2 684 |
| Taxes sur les primes | 313 | 293 |
| Charges financières (note 17) | 292 | 299 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 117 | 103 |
| Coûts de restructuration et d'acquisition (note 19) | 104 | – |

Bénéfice avant impôt

Impôt sur le résultat (note 30)

Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle

Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 22)

Bénéfice net

Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées

Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

Bénéfice par action ordinaire (note 27)

De base

Dilué

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre

| | 2013 | 2012 |
|---|-----------------|-----------------|
| Bénéfice net | 2 408 \$ | 1 921 \$ |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | | (notes 3 et 36) |
| Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les comptes consolidés de résultat | | |
| Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | 858 | (78) |
| Perte de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture au titre de l'actif net des établissements à l'étranger (note 4) | (52) | – |
| Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente | (161) | 87 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | 36 | (25) |
| (Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente | (65) | (126) |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | 14 | 31 |
| Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie | (89) | 14 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | 34 | (5) |
| (Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie | 2 | 2 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | (1) | (1) |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 67 | 3 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | (18) | 1 |
| Total des éléments qui pourraient être reclassés | 625 | (97) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans les comptes consolidés de résultat | | |
| Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi | 604 | (241) |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | (165) | 68 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (58) | 18 |
| (Charge) économie d'impôt sur le résultat | 13 | (5) |
| Total des éléments qui ne seront pas reclassés | 394 | (160) |
| Total des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | 1 019 | (257) |
| Bénéfice global | 3 427 \$ | 1 664 \$ |

BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| | | (notes 3 et 36) | (notes 3 et 36) |
| Actif | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5) | 2 791 \$ | 1 895 \$ | 2 056 \$ |
| Obligations (note 6) | 89 914 | 82 581 | 78 355 |
| Prêts hypothécaires (note 6) | 19 063 | 17 875 | 17 432 |
| Actions (note 6) | 8 554 | 7 051 | 6 656 |
| Immeubles de placement (note 6) | 4 288 | 3 572 | 3 249 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 7 332 | 7 082 | 7 162 |
| | 131 942 | 120 056 | 114 910 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants (note 7) | 10 832 | 10 599 | 9 978 |
| Goodwill (note 12) | 5 812 | 5 397 | 5 401 |
| Immobilisations incorporelles (note 12) | 3 456 | 3 115 | 3 154 |
| Instruments financiers dérivés (note 32) | 593 | 997 | 968 |
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 13) | 590 | 514 | 491 |
| Immobilisations corporelles (note 13) | 211 | 154 | 137 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance (note 16) | 5 070 | 2 064 | 2 061 |
| Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir | 3 068 | 2 647 | 2 379 |
| Autres actifs (note 14) | 2 220 | 1 571 | 1 393 |
| Impôt exigible (note 30) | 165 | 162 | 181 |
| Actifs d'impôt différé (note 30) | 1 167 | 1 142 | 1 163 |
| Placements pour le compte des polices de fonds distincts (note 15) | 160 779 | 105 432 | 96 985 |
| Total de l'actif | 325 905 \$ | 253 850 \$ | 239 201 \$ |
| Passif | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 16) | 131 174 \$ | 119 973 \$ | 114 785 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 16) | 889 | 739 | 782 |
| Débitures et autres instruments d'emprunt (note 18) | 5 740 | 4 283 | 4 313 |
| Fonds détenus en vertu de traités de réassurance | 270 | 335 | 169 |
| Instruments financiers dérivés (note 32) | 744 | 342 | 316 |
| Créditeurs | 1 583 | 1 258 | 1 351 |
| Autres passifs (note 20) | 2 807 | 2 956 | 2 662 |
| Impôt exigible (note 30) | 981 | 649 | 478 |
| Passifs d'impôt différé (note 30) | 776 | 708 | 810 |
| Conventions de rachat | - | - | 23 |
| Débitures de fiducies de capital (note 21) | 163 | 164 | 815 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts (note 15) | 160 779 | 105 432 | 96 985 |
| Total du passif | 305 906 | 236 839 | 223 489 |
| Capitaux propres | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle (note 22) | | | |
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | 2 354 | 2 451 | 2 187 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales | 8 | 5 | 3 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires | | | |
| Capital social (note 23) | | | |
| Actions privilégiées | 2 314 | 2 544 | 1 894 |
| Actions ordinaires | 7 112 | 5 848 | 5 828 |
| Surplus cumulé | 8 067 | 7 035 | 6 417 |
| Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) (note 28) | 87 | (932) | (675) |
| Surplus d'apport | 57 | 60 | 58 |
| Total des capitaux propres | 19 999 | 17 011 | 15 712 |
| Total du passif et des capitaux propres | 325 905 \$ | 253 850 \$ | 239 201 \$ |

Approuvé par le conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

| | 31 décembre 2013 | | | | | |
|--|------------------|------------------|-----------------|--|---|----------------------------|
| | Capital social | Surplus d'apport | Surplus cumulé | Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au début | 8 392 \$ | 60 \$ | 7 035 \$ | (932) \$ | 2 456 \$ | 17 011 \$ |
| Bénéfice net | – | – | 2 408 | – | (90) | 2 318 |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | – | – | – | 1 019 | (4) | 1 015 |
| | 8 392 | 60 | 9 443 | 87 | 2 362 | 20 344 |
| Frais d'émission d'actions (note 23) | – | – | – | – | – | – |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 23) | – | – | (130) | – | – | (130) |
| Détenteurs d'actions ordinaires (note 27) | – | – | (1 200) | – | – | (1 200) |
| Échange de reçus de souscription à l'acquisition d'Irish Life (note 23) | 1 220 | – | – | – | – | 1 220 |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23) | 57 | – | – | – | – | 57 |
| Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 23) | (59) | – | – | – | – | (59) |
| Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 23) | 46 | – | (46) | – | – | – |
| Rachat d'actions privilégiées (note 23) | (230) | – | – | – | – | (230) |
| Paiements fondés sur des actions | – | (3) | – | – | – | (3) |
| Solde à la fin | 9 426 \$ | 57 \$ | 8 067 \$ | 87 \$ | 2 362 \$ | 19 999 \$ |

| | 31 décembre 2012 (note 3) | | | | | |
|---|---------------------------|------------------|-----------------|--|---|----------------------------|
| | Capital social | Surplus d'apport | Surplus cumulé | Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Solde au début | 7 722 \$ | 58 \$ | 6 417 \$ | (675) \$ | 2 190 \$ | 15 712 \$ |
| Bénéfice net | – | – | 1 921 | – | 277 | 2 198 |
| Autres éléments de la perte globale | – | – | – | (257) | (17) | (274) |
| | 7 722 | 58 | 8 338 | (932) | 2 450 | 17 636 |
| Frais d'émission d'actions (note 23) | – | – | (14) | – | – | (14) |
| Montant réaffecté du compte de participation au compte de l'actionnaire (note 22) | – | – | (6) | – | 6 | – |
| Dividendes aux actionnaires | | | | | | |
| Détenteurs d'actions privilégiées (note 23) | – | – | (115) | – | – | (115) |
| Détenteurs d'actions ordinaires (note 27) | – | – | (1 168) | – | – | (1 168) |
| Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 23) | 20 | – | – | – | – | 20 |
| Émission d'actions privilégiées | 650 | – | – | – | – | 650 |
| Paiements fondés sur des actions | – | 2 | – | – | – | 2 |
| Solde à la fin | 8 392 \$ | 60 \$ | 7 035 \$ | (932) \$ | 2 456 \$ | 17 011 \$ |

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

| Pour les exercices clos les 31 décembre | 2013 | 2012 |
|---|-----------------|-----------------|
| | | (notes 3 et 36) |
| Activités opérationnelles | | |
| Bénéfice avant impôt | 2 781 \$ | 2 562 \$ |
| Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus | (209) | (177) |
| Ajustements : | | |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (567) | 5 034 |
| Variation des fonds détenus par des assureurs cédants | 269 | 196 |
| Variation des fonds détenus en vertu de traités de réassurance | (99) | 203 |
| Variation des coûts d'acquisition différés | 56 | (2) |
| Variation des actifs au titre des cessions en réassurance | 321 | 42 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | 2 979 | (2 668) |
| Autres | (505) | (468) |
| | 5 026 | 4 722 |
| Activités de financement | | |
| Émission d'actions ordinaires (note 23) | 1 277 | 20 |
| Émission d'actions privilégiées | – | 650 |
| Actions ordinaires achetées et annulées (note 23) | (59) | – |
| Rachat d'actions privilégiées | (230) | – |
| Émission de titres d'emprunt libellés en euros (note 4) | 659 | – |
| Augmentation de la marge de crédit d'une filiale | 257 | – |
| Diminution de débetures et d'autres instruments d'emprunt | (74) | (1) |
| Rachat de titres de fiducies de capital | – | (409) |
| Frais d'émission d'actions | – | (14) |
| Frais liés à la sollicitation de consentement (note 18) | (7) | – |
| Dividendes versés sur les actions ordinaires | (1 200) | (1 168) |
| Dividendes versés sur les actions privilégiées | (130) | (115) |
| | 493 | (1 037) |
| Activités d'investissement | | |
| Ventes et échéances d'obligations | 28 173 | 23 959 |
| Encaissements sur prêts hypothécaires | 1 910 | 2 071 |
| Ventes d'actions | 1 862 | 2 062 |
| Ventes d'immeubles de placement | 34 | – |
| Variation des avances consenties aux titulaires de polices | 70 | (57) |
| Acquisition d'Irish Life Group Limited, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 4) | (1 234) | – |
| Variation des conventions de rachat | – | (23) |
| Placement dans des obligations | (30 820) | (26 964) |
| Placement dans des prêts hypothécaires | (2 617) | (2 569) |
| Placement dans des actions | (1 944) | (2 104) |
| Placement dans des immeubles de placement | (247) | (213) |
| | (4 813) | (3 838) |
| Incidence des fluctuations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 190 | (8) |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 896 | (161) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 1 895 | 2 056 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 2 791 \$ | 1 895 \$ |
| Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie | | |
| Produits d'intérêts reçus | 4 507 \$ | 4 645 \$ |
| Intérêts versés | 275 \$ | 283 \$ |
| Dividendes reçus | 239 \$ | 206 \$ |

NOTES ANNEXES

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la Compagnie) est une société inscrite en Bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la Compagnie est la suivante : 100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), et cette dernière est la société mère de la Compagnie.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, par l'entremise de ses principales filiales en exploitation, soit La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la Compagnie au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 13 février 2014.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers de la Compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS), lesquelles ont remplacé les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. La Compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Compagnie a mis en œuvre des modifications de méthodes comptables lors de l'adoption de normes comptables nouvelles et révisées, comme le décrit la note 3.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Compagnie au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date et les états comparatifs au 31 décembre 2012. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Compagnie n'exerce plus ce contrôle. L'ensemble des soldes, transactions, produits, charges, profits et pertes intragroupes importants, y compris les dividendes liés aux transactions intragroupes, sont éliminés au moment de la consolidation.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré de variabilité inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Des jugements importants ont été portés et les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ont été déterminées dans certains secteurs. Ces éléments sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- Les hypothèses actuarielles, comme les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (note 16).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la Compagnie exerce son jugement quant aux données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 9).
- La valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles repose sur l'utilisation de prévisions et de résultats futurs à la suite de la comptabilisation initiale. La direction évalue les synergies et les avantages futurs liés à la comptabilisation du goodwill et des immobilisations incorporelles (note 12).
- La direction a déterminé que les unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill sont celles qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Les groupes d'unités génératrices de trésorerie ont été séparés en fonction des unités d'exploitation situées dans les régions au sein desquelles la Compagnie exerce ses activités (note 12).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres ont été comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction évalue les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 33).
- La Compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la Compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 30).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge relative aux régimes de retraite de la Compagnie et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 26).
- La direction consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a un contrôle ou non.
- Pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, la direction porte des jugements et formule des hypothèses lorsqu'elle fait appel à des services d'évaluation indépendants et apporte des ajustements en fonction des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 6).

- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine que les coûts sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de façon linéaire sur la durée de la police (notes 14 et 20).
- Les secteurs opérationnels de la Compagnie, soit les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la Compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la Compagnie, concordent avec la répartition géographique des activités de la Compagnie (note 35).

Les résultats annuels de la Compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement repose sur les notations de crédit des placements. La Compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de crédit de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

a) **Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. Actuellement, la Compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction, selon l'intention de la direction. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes réalisés font l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux comptes consolidés de résultat lorsque le placement disponible à la vente est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits de placement nets, dans les comptes consolidés de résultat.

Les placements dans les instruments de capitaux propres dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la Compagnie exerce une influence notable mais dont elle n'a pas le contrôle sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Les placements dans des actions comprennent le placement de la Compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et le placement dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande que la Compagnie détient à 30,43 %, sociétés dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles elle exerce une influence notable. Ces placements sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont pas normalement négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des provisions pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la Compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

Évaluation à la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la Compagnie.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La Compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la Bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus. La Compagnie maximise l'utilisation des données observables et limite l'utilisation des données non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La Compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

Prêts hypothécaires et obligations – Prêts et créances

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives futures, taux de location, dépenses en immobilisations et opérationnelles) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation de sortie et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

Dépréciation

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché doit être pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et ayant subi une perte de valeur, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du bénéfice global est reclassée dans les produits de placement nets. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est contrepassée s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés en résultat; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les résultats. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme ayant subi une perte de valeur.

b) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins et des titres à revenu fixe dont la durée jusqu'à l'échéance est de trois mois ou moins. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de ceux-ci.

d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités par Putnam, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire en Europe, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat.

e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

f) Autres passifs

Les autres passifs, qui comprennent l'impôt exigible, les créiteurs, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés et les découverts bancaires, sont évalués au coût amorti.

g) Instruments financiers dérivés

La Compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris ses produits. Les lignes directrices de la Compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La Compagnie fournit à la note 32 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit.

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la Compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la Compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion du risque et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La Compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La Compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation.

Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de placement nets.

Couvertures de la juste valeur

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont comptabilisées dans les produits de placement nets, si bien que toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des contrats à terme sur taux d'intérêt désignés comme couvertures de la juste valeur.

Couvertures de flux de trésorerie

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, c'est-à-dire soit dans les produits de placement nets, soit dans les autres éléments du bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du bénéfice global sont comptabilisés dans les produits de placement nets au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du bénéfice global aux produits de placement nets s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la Compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Couvertures d'investissement net

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

h) Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière similaire à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur dans les comptes consolidés de résultat. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

i) Écart de change

La Compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la Compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change à la conversion des établissements à l'étranger dans le cumul des autres éléments du bénéfice global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à l'investissement net de la Compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du bénéfice global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu. Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la Compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits de placement nets.

j) Avances consenties aux titulaires de polices

Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

k) Traités de réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie utilise et fournit des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la Compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la Compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux traités de réassurance jugés irrécouvrables.

Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du traité de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la Compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat immédiatement à la date de l'achat et ils ne sont pas amortis.

Les primes et les sinistres cédés en réassurance sont déduits des primes gagnées et des prestations liées aux contrats d'assurance et d'investissement. Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

l) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de traités de réassurance

Pour certains types de traités de réassurance, il est pratique courante pour l'assureur cédant de conserver les actifs qui couvrent les passifs cédés. La Compagnie enregistre un montant à recevoir de l'assureur cédant ou à payer à l'assureur, montant qui correspond à la prime exigible. Les produits de placement liés à ces sommes retenues sont crédités par l'assureur cédant.

m) Regroupement d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La Compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs pris en charge en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la Compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la Compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la Compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur des logiciels, certains contrats conclus avec les clients, des canaux de distribution, des contrats de location et de la technologie. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 5 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la Compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle.

Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la Compagnie sera tenue de contrepasser le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été attribué. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

n) Comptabilisation des produits

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatés dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en Bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts opérationnels. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires et autres produits comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement) et la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés lorsque les services sont rendus et que leur montant peut être raisonnablement estimé.

La Compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la Compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges opérationnelles et frais administratifs.

o) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

| | |
|---|----------------|
| Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | De 15 à 20 ans |
| Mobilier et agencements | 5 à 10 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 3 à 10 ans |

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

p) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement sont inclus dans les autres actifs. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat.

q) Fonds distincts

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés, à la juste valeur. Les produits de placement et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

r) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Classement des contrats

Les produits de la Compagnie sont classés lors de la prise d'effet du contrat, à des fins comptables, à titre de contrats d'assurance ou d'investissement selon qu'ils comportent ou non un risque d'assurance significatif. Il existe un risque d'assurance significatif lorsque la Compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la Compagnie ne sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer.

Si le contrat comporte un risque d'assurance significatif, il est comptabilisé comme un contrat d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Se reporter à la note 16 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance significatif, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. La Compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 8 pour une analyse de la gestion du risque.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits de placement futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la Compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la Compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs requis pour couvrir les obligations de la Compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont calculés de sorte que les prestations et les charges sont rapprochées des primes reçues. Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf pour certains produits de rentes, qui sont évalués au coût amorti.

s) Provisions au titre des produits différés

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux passifs relatifs aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

t) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du bénéfice global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

Impôt exigible

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités.

Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

u) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres-décès et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

v) Conventions de rachat

La Compagnie conclut des conventions de rachat avec des courtiers indépendants aux termes desquelles elle vend des titres et consent à racheter des titres très semblables à une date et à un prix déterminés. Étant donné que la Compagnie conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, elle ne décomptabilise pas ces actifs. Ces conventions de rachat sont comptabilisées comme des opérations de financement des investissements.

La Compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la Compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

w) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 26). Les actifs sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultats. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultats, la Compagnie applique un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la Compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Dans le cas des régimes à cotisations définies de la Compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

x) Capital social et surplus

Les instruments financiers émis par la Compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la Compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente l'acquisition des droits liés aux options sur actions, moins les options sur actions exercées.

Le cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente et des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation de filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la Compagnie.

y) Paiements fondés sur des actions

La Compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la Compagnie (note 25). La charge de rémunération est portée en augmentation de la charge de rémunération, dans les comptes consolidés de résultat, et du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La Compagnie utilise la méthode du report variable pour les attributions à base d'actions émises par Putnam et par sa filiale, PanAgora Asset Management, Inc. (PanAgora). La charge de rémunération est portée en augmentation des charges opérationnelles dans les comptes consolidés de résultat et un passif est comptabilisé dans les bilans consolidés sur la période d'acquisition des attributions à base d'actions. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période, les variations étant constatées dans les charges opérationnelles. Le passif est réglé en trésorerie, lorsque les actions sont achetées aux employés.

z) Bénéfice par action ordinaire

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en cours sont exercées (note 27).

aa) Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la Compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la Compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

ab) Secteurs opérationnels

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la Compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels à présenter de la Compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne se compose de l'unité Assurance et rentes et de l'unité Réassurance. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la Compagnie.

3. Changements de méthodes comptables

a) IAS 19R, *Avantages du personnel*

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a adopté la version révisée d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19R). Conformément aux dispositions transitoires, la Compagnie a appliqué la norme révisée de façon rétrospective. Par conséquent, les informations financières comparatives des états financiers et des notes annexes de 2012 ont été retraitées. Les soldes des régimes de retraite d'Irish Life pris en charge le 18 juillet 2013 tiennent compte de l'adoption d'IAS 19R.

Les modifications à IAS 19R incluent l'élimination de la méthode du corridor pour la comptabilisation des écarts actuariels, qui sont maintenant constatés immédiatement dans les autres éléments du bénéfice global. Par conséquent, les actifs et les passifs nets au titre des régimes de retraite correspondent à la situation de capitalisation (déficit) de ces régimes (moins les plafonds d'actifs, s'il y a lieu) dans les bilans consolidés. De plus, tous les coûts des services, y compris les réductions et les liquidations, sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

En outre, le rendement prévu de l'actif des régimes n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon la norme révisée, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime lors de la détermination du montant net des charges (produits) d'intérêts. Ce taux d'actualisation est déterminé relativement au rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, au début de l'exercice.

De plus, la norme révisée comprend des modifications portant sur la présentation de l'obligation au titre des prestations définies, de la juste valeur des actifs du régime et des composantes de la charge de retraite dans les états financiers d'une entité, y compris la séparation du montant total des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi entre les montants qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés de résultat (les coûts des services et le montant net du coût financier) et les montants qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global (les réévaluations). Les informations à fournir à l'égard des régimes de retraite comprennent une analyse de sensibilité en ce qui a trait aux risques, une explication des éléments constatés dans les états financiers et des descriptions du montant, de l'échéancier et du degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs de la Compagnie (note 26).

Conformément aux dispositions transitoires d'IAS 19R, cette modification a été appliquée de façon rétrospective, ce qui a donné lieu à une diminution des capitaux propres d'ouverture de 392 \$ (diminution de 352 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 40 \$ du surplus attribuable aux comptes de participation) au 1^{er} janvier 2012, et à une diminution additionnelle des capitaux propres d'ouverture de 183 \$ (diminution de 169 \$ des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de 14 \$ du surplus attribuable aux comptes de participation) au 1^{er} janvier 2013.

Les soldes des états financiers retraités en raison d'IAS 19R comprennent les autres actifs, les actifs et les passifs d'impôt différé, les autres passifs, le surplus cumulé et le cumul des autres éléments du résultat global présentés dans les états financiers.

Retraitement des périodes antérieures

Un sommaire de l'incidence de l'adoption d'IAS 19R est présenté ci-dessous :

| | Participations ne donnant pas le contrôle, capital social, surplus d'apport | Cumul des autres éléments de la perte globale | Surplus cumulé | Total des capitaux propres |
|--|---|--|-------------------|----------------------------------|
| Solde au 1 ^{er} janvier 2012 – montant présenté antérieurement | 10 010 \$ | (233) \$ | 6 327 \$ | 16 104 \$ |
| Ajustements liés à l'application rétrospective d'IAS 19R | (40) | (442) | 90 | (392) |
| Montant révisé des capitaux propres au 1^{er} janvier 2012 | 9 970 \$ | (675) \$ | 6 417 \$ | 15 712 \$ |
| | Exercice clos le 31 décembre 2012 | | | |
| | | | Autres | |
| | | | Résultat | Résultat |
| | | | net | global |
| Résultat global présenté antérieurement | 1 930 \$ | (97) \$ | | 1 833 \$ |
| Ajustements au résultat global : | | | | |
| Charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi | | (13) | (223) | (236) |
| Impôt sur le résultat | | 4 | 63 | 67 |
| | | (9) | (160) | (169) |
| Montant révisé du résultat global | 1 921 \$ | (257) \$ | | 1 664 \$ |

L'application d'IAS 19R a donné lieu à une diminution de l'actif de 198 \$ et à une augmentation du passif de 194 \$ au 1^{er} janvier 2012. En outre, l'actif a augmenté de 47 \$ et le passif a augmenté de 230 \$ au 31 décembre 2012.

En raison de la variation du bénéfice net consolidé en 2012, le bénéfice de base et dilué par action a diminué de 0,010 \$ et de 0,009 \$, respectivement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. La variation du bénéfice net n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie de la Compagnie.

b) IFRS 10 – États financiers consolidés

Conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), la Compagnie a évalué s'il y avait lieu ou non de consolider une entité en se fondant sur la définition du contrôle. La norme a défini le contrôle comme étant lié au pouvoir qu'a l'investisseur de diriger les activités de l'entreprise détenue, à sa capacité de tirer des avantages variables de ses avoirs dans l'entreprise détenue et au lien direct qui existe entre le pouvoir de diriger les activités et de recevoir des avantages.

Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts

La Compagnie a évalué la définition révisée du contrôle à l'égard des fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices et a conclu qu'elle n'avait pas subi d'incidence importante. La Compagnie continuera de présenter les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires des actifs et des passifs dans les bilans consolidés, et elle fournit des informations étendues sur la nature de ces entités et sur les risques connexes.

De plus, dans les cas où l'actif d'un fonds distincts est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net et les capitaux propres de la Compagnie, mais il a toutefois donné lieu à une hausse des fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices en tant que montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif, soit des hausses de 484 \$ et de 403 \$ dans les bilans consolidés au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, respectivement.

L'application d'IFRS 10 aux fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices pourrait continuer à évoluer d'ici au 1^{er} janvier 2014, date à laquelle les assureurs européens seront tenus d'adopter cette norme. La Compagnie continuera de surveiller les développements à cet égard.

Se reporter à la note 15 pour plus de renseignements en ce qui a trait à la présentation et aux informations à fournir relativement à ces structures.

Titres de fiducies de capital

La Fiducie de capital Canada-Vie et la Fiducie de capital Great-West (les fiducies de capital) étaient consolidées par la Compagnie en vertu d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Les fiducies de capital ne seront plus consolidées dans les états financiers de la Compagnie étant donné que le placement de la Compagnie dans les fiducies de capital n'a pas d'exposition à des rendements variables et, donc, qu'il ne satisfait pas à la définition révisée du contrôle selon IFRS 10. Le changement à l'égard de la consolidation n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net ni sur les capitaux propres de la Compagnie; toutefois, la déconsolidation s'est traduite par une augmentation de 282 \$ et de 45 \$ des obligations au 1^{er} janvier 2012 et au 31 décembre 2012, respectivement, ce qui a augmenté des mêmes montants le passif lié aux débentures de fiducies de capital dans les bilans consolidés.

Par suite de l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a également reclassé un montant de 47 \$ réparti entre les actions et les immeubles de placement au 31 décembre 2012, et un montant de 48 \$ au 1^{er} janvier 2012.

c) IFRS 11 – Partenariats

La Compagnie a adopté les directives contenues dans IFRS 11, *Partenariats*, laquelle sépare les entités contrôlées conjointement selon qu'il s'agit d'entreprises communes ou de coentreprises. Cette norme élimine l'option pour une entité d'utiliser la consolidation proportionnelle pour comptabiliser ses participations dans des coentreprises, celle-ci devant dorénavant utiliser la méthode de la mise en équivalence à cette fin. Lorsque la Compagnie participe à des entreprises communes, elle comptabilise sa quote-part de l'actif, du passif et du bénéfice net. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Compagnie.

d) IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Parallèlement à l'adoption d'IFRS 10, la Compagnie a adopté les directives contenues dans IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Cette norme exige la présentation d'informations supplémentaires, notamment sur la manière de déterminer le contrôle et sur les restrictions pouvant exister en ce qui a trait à l'actif et au passif consolidés présentés issus des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. L'adoption de cette norme a eu pour effet d'augmenter la quantité d'informations à fournir en ce qui a trait aux filiales et à la participation de la Compagnie dans des entreprises associées; toutefois, elle n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers de cette dernière (note 15).

e) IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

La Compagnie a adopté IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. Conformément aux dispositions transitoires, IFRS 13 a été appliquée prospectivement à partir de cette date. Ce changement n'a pas eu d'incidence sur l'évaluation des actifs et des passifs de la Compagnie. La Compagnie présente les nouvelles informations requises en vertu d'IFRS 13 dans les états financiers (note 9).

f) IAS 1 – Présentation des états financiers

La Compagnie a adopté les directives fournies dans la version modifiée d'IAS 1, *Présentation des états financiers*. En vertu de la norme modifiée, les autres éléments du bénéfice global sont classés par nature et groupés selon qu'ils seront reclassés en résultat net au cours d'une période ultérieure (lorsque certaines conditions sont réunies) ou qu'ils ne le seront pas. Cette norme révisée porte seulement sur la présentation et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

g) IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir

La Compagnie a adopté les directives comprises dans les modifications apportées à IFRS 7, *Instruments financiers*, qui présente de nouvelles informations à fournir relativement aux instruments financiers, notamment au sujet des droits de compensation et des arrangements connexes aux termes de conventions-cadres de compensation. La norme révisée porte seulement sur les informations à fournir et n'a donc pas eu d'incidence sur les résultats financiers de la Compagnie (note 10).

3. Changements de méthodes comptables (suite)

h) Méthodes comptables futures

Le tableau suivant présente les IFRS qui pourraient être modifiées après 2013 et qui pourraient avoir une incidence sur la Compagnie :

| Norme révisée/nouvelle norme | Sommaire des modifications à venir |
|--|--|
| IAS 32, <i>Instruments financiers : présentation</i> | Le 1 ^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 32, <i>Instruments financiers : présentation</i> . Cette norme révisée précise les exigences en matière de compensation des actifs et des passifs financiers. La Compagnie a évalué les répercussions de cette norme et elle a déterminé qu'elle n'aura aucune incidence sur la présentation de ses états financiers. |
| IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i> | Le 1 ^{er} janvier 2014, la Compagnie adoptera les directives comprises dans les modifications apportées à IAS 36, <i>Dépréciation d'actifs</i> . Les modifications précisent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs dépréciés conformément à IFRS 13, <i>Évaluation de la juste valeur</i> , dans le cas où la valeur se fonde sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur les informations à fournir dans ses états financiers. |
| IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> | L'IASB a publié IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> , en 2010 afin de remplacer IAS 39, <i>Instruments financiers</i> . L'IASB compte apporter de nouvelles modifications touchant la comptabilisation des instruments financiers et a donc divisé en trois phases son projet de modification d'IFRS 9 : <i>classement et évaluation, méthode de dépréciation et comptabilité de couverture</i> . <ul style="list-style-type: none"> L'IASB a publié une proposition visant à modifier les dispositions d'IFRS 9 portant sur le classement et l'évaluation en apportant une nouvelle modification à portée limitée qui ajouterait une nouvelle catégorie pour le classement de certains actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. L'IASB a publié un exposé-sondage révisé en mars 2013 portant sur l'utilisation d'une méthode de dépréciation fondée sur les pertes attendues pour les actifs financiers. L'IASB compte publier une IFRS officielle sur cette phase au cours du premier semestre de 2014. L'IASB a conclu ses délibérations au sujet des critères liés à la comptabilité de couverture et à l'évaluation de l'efficacité, et l'organisme a lancé la phase finale des travaux portant sur la comptabilité de couverture en novembre 2013. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers. L'incidence d'IFRS 9 sur la Compagnie sera évaluée de façon approfondie lorsque les étapes restantes du projet de l'IASB qui vise à remplacer IAS 39 auront été franchies. En juillet 2013, l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9, laquelle ne sera pas fixée avant la fin des travaux portant sur la méthode de dépréciation et les exigences en matière de classement et d'évaluation. La Compagnie continue de suivre activement l'évolution de cette norme en considérant les changements apportés à IFRS 4. |
| IFRIC 21, <i>Droits ou taxes</i> | L'IASB a publié IFRIC 21, <i>Droits ou taxes</i> , portant sur la comptabilisation des droits ou taxes imposés par les gouvernements pour les exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2014. L'interprétation tient compte des directives d'IAS 37, <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i> , à propos de la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe en raison d'un fait générateur d'obligation associé à une activité qui donne lieu au paiement d'un droit ou d'une taxe décrite dans les dispositions légales ou réglementaires. La Compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura cette norme sur la présentation de ses états financiers. |

4. Acquisition d'Irish Life Group Limited

Le 18 juillet 2013, la Compagnie a conclu l'acquisition de la totalité des actions d'Irish Life Group Limited (Irish Life) par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Canada Life Limited.

Les activités d'assurance-vie et de retraite de la filiale irlandaise de la Compagnie, Canada Life (Ireland), sont en voie d'être intégrées à celles d'Irish Life et conserveront le nom de marque d'Irish Life. Irish Life dispose d'une marque bien établie, en plus d'offrir une vaste gamme de produits et de profiter d'un important réseau de multidistribution similaire à celui lié aux activités de la Compagnie au Canada.

Cette acquisition effectuée au sein du marché permettra à la Compagnie de se classer comme chef de file dans les secteurs de l'assurance-vie, de la retraite et de la gestion de placements en Irlande. La stratégie employée par Irish Life est similaire à celle de Lifeco, car elle vise à maximiser le rendement pour les actionnaires en réduisant les risques au minimum et en mettant l'accent sur la rentabilité des capitaux.

La transaction est financée par le produit net du placement de reçus de souscription d'environ 1 250 \$ effectué le 19 février 2013 et conclu le 12 mars 2013. Ce placement se compose d'une convention de prise ferme de 650 \$ et d'un placement privé concomitant de reçus de souscription auprès de la Financière Power de 550 \$ et de la Société financière IGM Inc. de 50 \$. Les reçus de souscription ont été classés à titre de passifs financiers jusqu'au 18 juillet 2013. À la date de conclusion de la transaction, les reçus de souscription ont été échangés contre 48 660 000 actions ordinaires de la Compagnie, à raison de un reçu pour une action (note 23). Le solde du financement de cette transaction provenait d'une émission de titres d'emprunt libellés en euros (décrite ci-après) et de la trésorerie interne.

Le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans libellées en euros pour un montant de 500 € assorties d'un coupon annuel de 2,50 %. Les obligations ont reçu une notation de A+ de Standard & Poor's Ratings Services et sont inscrites à l'Irish Stock Exchange. Les titres d'emprunt libellés en euros ont été désignés à titre de couverture sur une partie du montant net de l'investissement de la Compagnie dans des établissements à l'étranger libellés en euros, les variations du change sur les instruments d'emprunt étant comptabilisées dans les autres éléments du bénéfice global. La Compagnie a aussi conclu des contrats de change à terme visant à fixer le taux de change entre l'euro et la livre sterling sur une tranche d'environ 300 € de la participation nette dans Irish Life qui a été désignée comme couverture.

NOTES ANNEXES

Le tableau suivant présente les montants attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs pris en charge le 18 juillet 2013 et présentés au 31 décembre 2013 :

| | |
|---|-----------------|
| Contrepartie de l'acquisition | 1 788 \$ |
| Actifs acquis | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 554 \$ |
| Actif investi | 4 883 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | 2 963 |
| Immobilisations incorporelles | 247 |
| Autres actifs | 508 |
| Placements pour le compte des polices de fonds distincts | 36 348 |
| Total des actifs acquis | <u>45 503</u> |
| Passifs pris en charge | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 6 160 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 194 |
| Débentures subordonnées et autres instruments d'emprunt | 443 |
| Autres passifs | 948 |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des polices de fonds distincts | 36 348 |
| Total des passifs pris en charge | <u>44 093</u> |
| Valeur nette des actifs acquis | <u>1 410 \$</u> |
| Goodwill | <u>378 \$</u> |

Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a essentiellement achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis d'Irish Life et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 554 \$ comptabilisé lors de l'acquisition d'Irish Life le 18 juillet 2013, et présenté à la note intitulée Acquisition d'Irish Life Group Limited des états financiers consolidés intermédiaires non audités au 30 septembre 2013, a été rajusté au cours du quatrième trimestre de 2013 en raison des évaluations obtenues au cours de la période d'évaluation. Des ajustements ont été apportés aux montants provisoires présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 30 septembre 2013 au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles, des passifs éventuels et des autres provisions, au titre des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance, et au titre de l'impôt différé connexe.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable du goodwill relatif à l'acquisition d'Irish Life, au 31 décembre 2013 :

| | |
|--|----------------------|
| Goodwill initial relatif à Irish Life au 18 juillet 2013, présenté antérieurement | 554 \$ |
| Comptabilisation et évaluation des immobilisations incorporelles | (247) |
| Ajustements apportés aux passifs éventuels et aux autres provisions | 30 |
| Ajustements apportés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance | 15 |
| Passif d'impôt différé sur les ajustements apportés à la répartition du prix d'acquisition | 26 |
| Solde après ajustements au 18 juillet 2013 (note 12) | <u>378 \$</u> |

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition d'Irish Life. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

La Compagnie finalisera la comptabilisation de l'acquisition au cours du premier semestre de 2014. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont des éléments incomplets du bilan. La Compagnie effectue actuellement des études sur les résultats techniques liés à certains passifs relatifs aux contrats d'assurance. Par conséquent, le goodwill, soit l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis, pourrait être ajusté de manière rétrospective dans les périodes de présentation de l'information financière futures au cours du premier semestre de 2014 afin de tenir compte de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les états financiers audités au 31 décembre 2013 se fondent sur la meilleure estimation que puisse établir la direction de la répartition du prix d'acquisition.

De la date d'acquisition au 31 décembre 2013, Irish Life a fourni des apports de 526 \$ aux produits et de 85 \$ au bénéfice net (ce qui exclut les coûts de restructuration après impôt engagés par Irish Life). Ces montants sont inclus dans les comptes consolidés de résultat et les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, la Compagnie a engagé des coûts de restructuration et d'acquisition de 94 \$ (note 19).

Étant donné qu'Irish Life avait un mode de présentation de l'information financière différent de celui de la Compagnie, les données sur les produits et le bénéfice pro forma complémentaires de l'entité regroupée, en supposant que la date d'acquisition liée au regroupement d'entreprises était la même que la date d'ouverture de la période annuelle de présentation de l'information financière, n'ont pas été incluses.

La Compagnie a comptabilisé un montant de 48 \$ lié aux passifs éventuels dans les autres passifs. L'issue potentielle de ces questions ne peut être déterminée pour le moment.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Trésorerie | 1 837 \$ | 1 048 \$ | 812 \$ |
| Dépôts à court terme | 954 | 847 | 1 244 |
| Total | 2 791 \$ | 1 895 \$ | 2 056 \$ |

Au 31 décembre 2013, un montant en trésorerie de 112 \$ était soumis à restrictions par la Compagnie (34 \$ au 31 décembre 2012 et 41 \$ au 1^{er} janvier 2012). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds des clients détenus par un courtier et de montants en espèces détenus en mains tierces.

6. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | | 1 ^{er} janvier 2012 | |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Obligations | | | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 68 091 \$ | 68 091 \$ | 62 752 \$ | 62 752 \$ | 59 870 \$ | 59 870 \$ |
| Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 2 053 | 2 053 | 2 113 | 2 113 | 1 853 | 1 853 |
| Disponibles à la vente | 7 915 | 7 915 | 6 782 | 6 782 | 6 888 | 6 888 |
| Prêts et créances | 11 855 | 12 672 | 10 934 | 12 438 | 9 744 | 10 785 |
| | 89 914 | 90 731 | 82 581 | 84 085 | 78 355 | 79 396 |
| Prêts hypothécaires | | | | | | |
| Résidentiels | 6 570 | 6 716 | 6 034 | 6 439 | 5 996 | 6 424 |
| Non résidentiels | 12 493 | 12 801 | 11 841 | 12 628 | 11 436 | 12 238 |
| | 19 063 | 19 517 | 17 875 | 19 067 | 17 432 | 18 662 |
| Actions | | | | | | |
| Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾ | 7 232 | 7 232 | 5 918 | 5 918 | 5 454 | 5 454 |
| Disponibles à la vente | 745 | 745 | 788 | 788 | 864 | 864 |
| Autres | 577 | 743 | 345 | 383 | 338 | 406 |
| | 8 554 | 8 720 | 7 051 | 7 089 | 6 656 | 6 724 |
| Immeubles de placement | | | | | | |
| | 4 288 | 4 288 | 3 572 | 3 572 | 3 249 | 3 249 |
| Total | 121 819 \$ | 123 256 \$ | 111 079 \$ | 113 813 \$ | 105 692 \$ | 108 031 \$ |

(1) Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net peuvent être désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au gré de la direction, ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont négociés activement dans le but de générer des produits de placement.

b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance :

| | 31 décembre 2013 | | | |
|---------------------|--------------------------|----------------------|------------------|-------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Obligations | 9 387 \$ | 17 503 \$ | 62 616 \$ | 89 506 \$ |
| Prêts hypothécaires | 1 560 | 6 852 | 10 632 | 19 044 |
| Total | 10 947 \$ | 24 355 \$ | 73 248 \$ | 108 550 \$ |
| | 31 décembre 2012 | | | |
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Total |
| Obligations | 7 972 \$ | 16 653 \$ | 57 563 \$ | 82 188 \$ |
| Prêts hypothécaires | 1 279 | 6 177 | 10 397 | 17 853 |
| Total | 9 251 \$ | 22 830 \$ | 67 960 \$ | 100 041 \$ |

| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
|---------------------|------------------------------|-------------------------|------------------|------------------|
| | Durée jusqu'à l'échéance | | | Total |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | |
| Obligations | 7 363 \$ | 17 028 \$ | 53 649 \$ | 78 040 \$ |
| Prêts hypothécaires | 1 522 | 5 646 | 10 244 | 17 412 |
| Total | 8 885 \$ | 22 674 \$ | 63 893 \$ | 95 452 \$ |

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence :

- i) Les actions comprennent le placement que la Compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la Compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat. La Compagnie détenait 9 202 817 actions d'IGM au 31 décembre 2013 (9 203 061 actions au 31 décembre 2012), soit une participation de 3,65 % (3,62 % au 31 décembre 2012). La Compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur la Compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la Compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Valeur comptable au début | 345 \$ | 338 \$ |
| Quote-part du bénéfice d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | 25 | 26 |
| Dividendes reçus | (20) | (19) |
| Valeur comptable à la fin | 350 \$ | 345 \$ |
| Quote-part des capitaux propres à la fin | 169 \$ | 162 \$ |
| Juste valeur à la fin | 516 \$ | 383 \$ |

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes générales, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est généralement pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2013 dans l'information qu'elle publie.

Au 31 décembre 2013, IGM détenait 39 737 388 actions ordinaires de la Compagnie (37 787 388 au 31 décembre 2012).

- ii) Les actions comprennent la participation de 30,43 % que la Compagnie détient, par l'entremise d'Irish Life, dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande.

Le tableau suivant présente la quote-part de la Compagnie dans l'actif net d'Allianz Ireland :

| | 2013 |
|--|---------------|
| Valeur comptable au 18 juillet 2013 | 197 \$ |
| Quote-part du bénéfice global d'Allianz comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence | 20 |
| Dividendes reçus | (15) |
| Fluctuations des taux de change | 15 |
| Valeur comptable à la fin | 217 \$ |
| Quote-part des capitaux propres à la fin | 161 \$ |

La juste valeur d'Allianz Ireland au 31 décembre 2013 n'est pas disponible puisque ses titres ne sont pas négociés sur le marché.

La date de clôture de l'exercice de la Compagnie et d'Allianz Ireland est le 31 décembre. Par conséquent, la Compagnie présente l'information financière d'Allianz Ireland en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est généralement pas significatif pour les états financiers de la Compagnie.

6. Placements de portefeuille (suite)

d) Les placements de portefeuille sont les suivants :

i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Montants ayant subi une dépréciation par classement | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 384 \$ | 365 \$ | 290 \$ |
| Disponibles à la vente | 19 | 27 | 51 |
| Prêts et créances | 34 | 41 | 35 |
| Total | 437 \$ | 433 \$ | 376 \$ |

La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus déduction faite de provisions de 25 \$, 21 \$ et 36 \$ au 31 décembre 2013, 31 décembre 2012 et 1^{er} janvier 2012, respectivement.

ii) La provision pour pertes sur créances et les variations de la provision pour pertes sur créances relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

| | 2013 | | | 2012 | | |
|--|-------------|------------------------|--------------|-------------|------------------------|--------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Total | Obligations | Prêts hypothécaires | Total |
| Solde au début | – \$ | 21 \$ | 21 \$ | 2 \$ | 34 \$ | 36 \$ |
| Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances de l'exercice, montant net | – | 2 | 2 | (1) | (8) | (9) |
| Radiations, déduction faite des recouvrements | – | – | – | (1) | (4) | (5) |
| Autres (y compris les fluctuations des taux de change) | – | 2 | 2 | – | (1) | (1) |
| Solde à la fin | – \$ | 25 \$ | 25 \$ | – \$ | 21 \$ | 21 \$ |

La provision pour pertes sur créances est complétée par la provision pour pertes sur créances futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

e) Les produits de placement nets se répartissent comme suit :

| | 2013 | | | | | |
|--|----------------|------------------------|-----------------|---------------------------|---------------|-----------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | Total |
| Produits de placement nets réguliers : | | | | | | |
| Produits de placement gagnés | 3 725 \$ | 884 \$ | 242 \$ | 276 \$ | 489 \$ | 5 616 \$ |
| Profits nets réalisés | | | | | | |
| Disponibles à la vente | 64 | – | 2 | – | – | 66 |
| Autres classements | 30 | 38 | – | – | – | 68 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net | – | (2) | – | – | – | (2) |
| Autres produits et charges | – | – | – | (68) | (76) | (144) |
| | 3 819 | 920 | 244 | 208 | 413 | 5 604 |
| Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | |
| Profits (pertes) nets réalisés et latents | | | | | | |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | (68) | – | – | – | – | (68) |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | (3 783) | – | 858 | 152 | (138) | (2 911) |
| | (3 851) | – | 858 | 152 | (138) | (2 979) |
| Total | (32) \$ | 920 \$ | 1 102 \$ | 360 \$ | 275 \$ | 2 625 \$ |

| | 2012 ⁽¹⁾ | | | | | |
|---|---------------------|---------------------|---------|------------------------|--------|----------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | Total |
| Produits de placement nets réguliers : | | | | | | |
| Produits de placement gagnés | 3 676 \$ | 897 \$ | 230 \$ | 255 \$ | 550 \$ | 5 608 \$ |
| Profits nets réalisés | | | | | | |
| Disponibles à la vente | 124 | – | 2 | – | – | 126 |
| Autres classements | 10 | 27 | – | – | – | 37 |
| Dotation à la provision pour pertes sur créances sur les prêts et créances, montant net | 1 | 8 | – | – | – | 9 |
| Autres produits et charges | – | – | – | (63) | (75) | (138) |
| | 3 811 | 932 | 232 | 192 | 475 | 5 642 |
| Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net : | | | | | | |
| Profits (pertes) nets réalisés et latents | | | | | | |
| Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 22 | – | – | – | – | 22 |
| Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net | 2 181 | – | 389 | 104 | (28) | 2 646 |
| | 2 203 | – | 389 | 104 | (28) | 2 668 |
| Total | 6 014 \$ | 932 \$ | 621 \$ | 296 \$ | 447 \$ | 8 310 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé une partie des produits de placement nets réguliers à la juste valeur par le biais du résultat net pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Les produits de placement gagnés comprennent les produits générés par les placements classés comme disponibles à la vente, comme des prêts et créances et classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les produits tirés de la participation de la Compagnie dans IGM et Allianz Ireland. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement.

f) Le tableau suivant présente la valeur comptable des immeubles de placement ainsi que la variation de cette valeur comptable :

| | 2013 | 2012 |
|---|-----------------|-----------------|
| Solde au début | 3 572 \$ | 3 249 \$ |
| Acquisition d'Irish Life | 248 | – |
| Ajouts | 182 | 166 |
| Variation de la juste valeur par le biais du résultat net | 152 | 104 |
| Cessions | (82) | – |
| Fluctuations des taux de change | 216 | 53 |
| Solde à la fin | 4 288 \$ | 3 572 \$ |

g) Actifs financiers transférés

La Compagnie effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les déposataires de titres de la Compagnie agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de la Compagnie et conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents nous aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou la remise d'une partie de la garantie donnée, à mesure que les justes valeurs desdits titres fluctuent. Au 31 décembre 2013, la garantie versée à l'agent de prêt de la Compagnie comprend un montant en trésorerie de 20 \$ (141 \$ au 31 décembre 2012). De plus, l'agent de prêt indemnise la Compagnie contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2013, la juste valeur des titres que la Compagnie avait prêtés (qui sont inclus dans l'actif investi) s'établissait à 5 204 \$ (5 930 \$ au 31 décembre 2012).

7. Fonds détenus par des assureurs cédants

Les fonds détenus par des assureurs cédants, de 10 832 \$ au 31 décembre 2013 (10 599 \$ au 31 décembre 2012 et 9 978 \$ au 1^{er} janvier 2012), comprennent une entente conclue avec Standard Life Assurance Limited (Standard Life). En 2008, Canada Life International Re Limited (CLIRE), la filiale de réassurance irlandaise en propriété exclusive indirecte de la Compagnie, a conclu avec Standard Life, une société établie au Royaume-Uni qui offre des produits d'assurance-vie, de retraite et de placement, une entente de réassurance à caractère indemnitaire visant la prise en charge d'un important bloc de rentes immédiates. En vertu de cette entente, CLIRE doit déposer des montants auprès de Standard Life, et CLIRE prend en charge le risque de crédit lié au portefeuille d'actifs compris dans les montants déposés. Ces montants sont présentés dans les fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés. Les produits et les charges résultant de cette entente sont portés aux produits de placement nets dans les comptes consolidés de résultat.

NOTES ANNEXES

7. Fonds détenus par des assureurs cédants (suite)

Au 31 décembre 2013, les dépôts de CLIRE se chiffraient à 9 848 \$ (9 951 \$ au 31 décembre 2012 et 9 411 \$ au 1^{er} janvier 2012). Le tableau suivant présente les fonds déposés ainsi que les risques de crédit qui s'y rapportent :

a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | | 1 ^{er} janvier 2012 | |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 70 \$ | 70 \$ | 120 \$ | 120 \$ | 49 \$ | 49 \$ |
| Obligations | 9 619 | 9 619 | 9 655 | 9 655 | 9 182 | 9 182 |
| Autres actifs | 159 | 159 | 176 | 176 | 180 | 180 |
| Total | 9 848 \$ | 9 848 \$ | 9 951 \$ | 9 951 \$ | 9 411 \$ | 9 411 \$ |
| Éléments couverts : | | | | | | |
| Passifs de réassurance | 9 402 | 9 402 | 9 406 | 9 406 | 9 082 | 9 082 |
| Surplus | 446 | 446 | 545 | 545 | 329 | 329 |
| Total | 9 848 \$ | 9 848 \$ | 9 951 \$ | 9 951 \$ | 9 411 \$ | 9 411 \$ |

b) Le tableau suivant présente, par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|---|------------------|------------------|------------------------------|
| Obligations émises ou garanties par : | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 75 \$ | 71 \$ | – \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 17 | 16 | 88 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 22 | 16 | – |
| Autres gouvernements étrangers | 2 097 | 2 455 | 3 074 |
| Organismes gouvernementaux | 508 | 443 | 369 |
| Entités supranationales | 185 | 172 | 128 |
| Titres adossés à des actifs | 249 | 258 | 242 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 91 | 87 | 73 |
| Banques | 1 944 | 2 070 | 1 807 |
| Autres institutions financières | 1 033 | 1 007 | 747 |
| Matières premières | 70 | 58 | 21 |
| Communications | 138 | 224 | 239 |
| Produits de consommation courante | 704 | 617 | 404 |
| Produits et services industriels | 108 | 31 | 26 |
| Ressources naturelles | 354 | 320 | 220 |
| Biens immobiliers | 540 | 475 | 381 |
| Transport | 196 | 145 | 117 |
| Services publics | 1 190 | 1 119 | 1 135 |
| Divers | 98 | 71 | 111 |
| Total | 9 619 \$ | 9 655 \$ | 9 182 \$ |

c) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation de crédit

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|------------------|------------------|------------------|------------------------------|
| AAA | 2 669 \$ | 3 103 \$ | 3 520 \$ |
| AA | 2 382 | 2 183 | 1 819 |
| A | 3 666 | 3 539 | 3 116 |
| BBB | 546 | 507 | 468 |
| BB ou inférieure | 356 | 323 | 259 |
| Total | 9 619 \$ | 9 655 \$ | 9 182 \$ |

8. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, surveiller et atténuer les risques liés à ses instruments financiers et en assurer le contrôle. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la Compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la Compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Compagnie subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance.

La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et procédures suivantes :

- Des lignes directrices en matière de placement sont mises en œuvre afin d'acquérir uniquement des placements de première qualité et de réduire la concentration excessive de l'actif dans une seule région, un seul secteur et une seule société.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent les limites minimales et maximales à respecter relativement à chaque catégorie d'actif. Les notations utilisées proviennent soit d'agences de notation externes reconnues, soit d'évaluations internes.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation.
- La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux primes payables par les titulaires de polices pendant le délai de grâce stipulé au contrat d'assurance ou jusqu'au paiement complet ou à la résiliation de ce dernier. Les commissions versées aux agents et aux courtiers sont portées en déduction des sommes à recevoir, le cas échéant.
- La réassurance est obtenue auprès des contreparties ayant de bonnes notations de crédit, et l'application des principes directeurs établis chaque année par le conseil d'administration permet de gérer la concentration du risque de crédit. En outre, la capacité financière des réassureurs fait l'objet d'une surveillance et d'une évaluation continues par la direction.

i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la Compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|--|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 791 \$ | 1 895 \$ | 2 056 \$ |
| Obligations | | | |
| À la juste valeur par le biais du résultat net | 70 144 | 64 865 | 61 723 |
| Disponibles à la vente | 7 915 | 6 782 | 6 888 |
| Prêts et créances | 11 855 | 10 934 | 9 744 |
| Prêts hypothécaires | 19 063 | 17 875 | 17 432 |
| Avances consenties aux titulaires de polices | 7 332 | 7 082 | 7 162 |
| Fonds détenus par des assureurs cédants ⁽¹⁾ | 10 832 | 10 599 | 9 978 |
| Actifs au titre des cessions en réassurance | 5 070 | 2 064 | 2 061 |
| Intérêts à recevoir et intérêts courus | 1 242 | 1 098 | 1 108 |
| Débiteurs | 1 248 | 1 065 | 849 |
| Primes en voie de recouvrement | 578 | 484 | 422 |
| Actifs du compte de négociation | 376 | 144 | 141 |
| Autres actifs financiers ⁽²⁾ | 831 | 754 | 607 |
| Actifs dérivés | 593 | 997 | 968 |
| Total | 139 870 \$ | 126 638 \$ | 121 139 \$ |

(1) Ce poste comprend un montant de 9 848 \$ (9 951 \$ au 31 décembre 2012 et 9 411 \$ au 1^{er} janvier 2012) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la Compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 7).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la Compagnie (note 14).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues par la Compagnie au 31 décembre 2013 relativement aux actifs dérivés se sont élevées à 19 \$ (25 \$ au 31 décembre 2012).

8. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs apparentés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par secteur et par région :

| | 31 décembre 2013 | | | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| Obligations émises ou garanties par : | | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 4 276 \$ | 3 \$ | 51 \$ | 4 330 \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 5 739 | 2 028 | 52 | 7 819 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 297 | 3 827 | 902 | 5 026 |
| Autres gouvernements étrangers | 130 | 22 | 11 216 | 11 368 |
| Organismes gouvernementaux | 2 641 | – | 1 553 | 4 194 |
| Entités supranationales | 399 | 7 | 704 | 1 110 |
| Titres adossés à des actifs | 2 677 | 3 115 | 860 | 6 652 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 26 | 307 | 189 | 522 |
| Banques | 2 012 | 331 | 2 846 | 5 189 |
| Autres institutions financières | 791 | 1 620 | 2 154 | 4 565 |
| Matières premières | 278 | 978 | 272 | 1 528 |
| Communications | 490 | 222 | 603 | 1 315 |
| Produits de consommation courante | 1 807 | 2 198 | 1 882 | 5 887 |
| Produits et services industriels | 919 | 1 052 | 538 | 2 509 |
| Ressources naturelles | 1 056 | 665 | 509 | 2 230 |
| Biens immobiliers | 1 021 | 140 | 2 249 | 3 410 |
| Transports | 1 726 | 827 | 703 | 3 256 |
| Services publics | 4 715 | 3 703 | 3 433 | 11 851 |
| Divers | 1 314 | 970 | 389 | 2 673 |
| Total des obligations à long terme | 32 314 | 22 015 | 31 105 | 85 434 |
| Obligations à court terme | 3 321 | 76 | 1 083 | 4 480 |
| Total | 35 635 \$ | 22 091 \$ | 32 188 \$ | 89 914 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | | Total |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | |
| Obligations émises ou garanties par : | | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 4 873 \$ | 3 \$ | 43 \$ | 4 919 \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 6 454 | 1 881 | 61 | 8 396 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 305 | 3 421 | 976 | 4 702 |
| Autres gouvernements étrangers | 151 | 29 | 8 044 | 8 224 |
| Organismes gouvernementaux | 2 585 | – | 1 205 | 3 790 |
| Entités supranationales | 453 | 11 | 289 | 753 |
| Titres adossés à des actifs | 2 587 | 3 117 | 830 | 6 534 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 16 | 452 | 165 | 633 |
| Banques | 2 140 | 359 | 2 317 | 4 816 |
| Autres institutions financières | 846 | 1 578 | 1 964 | 4 388 |
| Matières premières | 252 | 724 | 231 | 1 207 |
| Communications | 499 | 181 | 553 | 1 233 |
| Produits de consommation courante | 1 903 | 1 975 | 1 867 | 5 745 |
| Produits et services industriels | 873 | 984 | 323 | 2 180 |
| Ressources naturelles | 1 100 | 665 | 565 | 2 330 |
| Biens immobiliers | 850 | – | 1 739 | 2 589 |
| Transports | 1 747 | 696 | 598 | 3 041 |
| Services publics | 4 257 | 3 317 | 3 342 | 10 916 |
| Divers | 1 316 | 856 | 312 | 2 484 |
| Total des obligations à long terme | 33 207 | 20 249 | 25 424 | 78 880 |
| Obligations à court terme | 2 388 | 358 | 955 | 3 701 |
| Total | 35 595 \$ | 20 607 \$ | 26 379 \$ | 82 581 \$ |

| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
|---|------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Obligations émises ou garanties par : | | | | |
| Gouvernement fédéral du Canada | 4 328 \$ | 2 \$ | 42 \$ | 4 372 \$ |
| Gouvernements provinciaux, d'États et administrations municipales | 6 430 | 1 980 | 53 | 8 463 |
| Trésor des États-Unis et autres organismes américains | 271 | 2 857 | 1 006 | 4 134 |
| Autres gouvernements étrangers | 185 | 25 | 8 216 | 8 426 |
| Organismes gouvernementaux | 2 110 | – | 955 | 3 065 |
| Entités supranationales | 443 | 12 | 211 | 666 |
| Titres adossés à des actifs | 2 696 | 3 401 | 803 | 6 900 |
| Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles | 26 | 638 | 146 | 810 |
| Banques | 2 168 | 416 | 1 858 | 4 442 |
| Autres institutions financières | 1 137 | 1 449 | 1 615 | 4 201 |
| Matières premières | 233 | 748 | 214 | 1 195 |
| Communications | 508 | 221 | 501 | 1 230 |
| Produits de consommation courante | 1 848 | 1 813 | 1 771 | 5 432 |
| Produits et services industriels | 695 | 825 | 212 | 1 732 |
| Ressources naturelles | 1 127 | 560 | 554 | 2 241 |
| Biens immobiliers | 608 | – | 1 610 | 2 218 |
| Transports | 1 721 | 672 | 624 | 3 017 |
| Services publics | 3 792 | 2 689 | 3 158 | 9 639 |
| Divers | 1 207 | 814 | 277 | 2 298 |
| Total des obligations à long terme | 31 533 | 19 122 | 23 826 | 74 481 |
| Obligations à court terme | 2 980 | 323 | 571 | 3 874 |
| Total | 34 513 \$ | 19 445 \$ | 24 397 \$ | 78 355 \$ |

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par région :

| | 31 décembre 2013 | | | |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|------------------|
| | Résidences unifamiliales | Résidences multifamiliales | Biens commerciaux | Total |
| Exploitation canadienne | 1 758 \$ | 3 435 \$ | 6 942 \$ | 12 135 \$ |
| Exploitation américaine | – | 1 052 | 2 504 | 3 556 |
| Exploitation européenne | – | 325 | 3 047 | 3 372 |
| Total | 1 758 \$ | 4 812 \$ | 12 493 \$ | 19 063 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | | |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------------------|----------------------|------------------|
| | Résidences unifamiliales | Résidences multifamiliales | Biens commerciaux | Total |
| Exploitation canadienne | 1 676 \$ | 3 250 \$ | 6 982 \$ | 11 908 \$ |
| Exploitation américaine | – | 921 | 2 139 | 3 060 |
| Exploitation européenne | – | 187 | 2 720 | 2 907 |
| Total | 1 676 \$ | 4 358 \$ | 11 841 \$ | 17 875 \$ |

| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
|-------------------------|------------------------------|-------------------------------|----------------------|------------------|
| | Résidences unifamiliales | Résidences multifamiliales | Biens commerciaux | Total |
| Exploitation canadienne | 1 591 \$ | 3 407 \$ | 7 022 \$ | 12 020 \$ |
| Exploitation américaine | – | 811 | 1 999 | 2 810 |
| Exploitation européenne | 79 | 108 | 2 415 | 2 602 |
| Total | 1 670 \$ | 4 326 \$ | 11 436 \$ | 17 432 \$ |

8. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation de crédit

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| AAA | 30 626 \$ | 29 302 \$ | 29 612 \$ |
| AA | 15 913 | 13 463 | 12 525 |
| A | 25 348 | 23 812 | 22 717 |
| BBB | 16 809 | 14 662 | 12 399 |
| BB ou inférieure | 1 218 | 1 342 | 1 102 |
| Total | 89 914 \$ | 82 581 \$ | 78 355 \$ |

Portefeuille de dérivés selon la notation de crédit

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) : | | | |
| AAA | 8 \$ | 9 \$ | 12 \$ |
| AA | 86 | 106 | 361 |
| A | 499 | 882 | 595 |
| Total | 593 \$ | 997 \$ | 968 \$ |

iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de perte de valeur

Les prêts qui sont en souffrance mais qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme ayant subi une perte de valeur :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|-------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Moins de 30 jours | 6 \$ | 12 \$ | 3 \$ |
| De 30 à 90 jours | – | – | 1 |
| Plus de 90 jours | 2 | 4 | 1 |
| Total | 8 \$ | 16 \$ | 5 \$ |

v) Les données qui suivent représentent la provision pour pertes sur créances futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|----------------------------|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Polices avec participation | 999 \$ | 892 \$ | 852 \$ |
| Polices sans participation | 1 796 | 1 667 | 1 648 |
| Total | 2 795 \$ | 2 559 \$ | 2 500 \$ |

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La Compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La Compagnie gère étroitement les liquidités opérationnelles au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 69 % (environ 70 % en 2012) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille régulièrement l'utilisation des marges de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit et d'autres formes de crédit aux fins de l'exploitation.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou des marchés financiers. La Compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La Compagnie détient des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la Compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, d'une facilité d'emprunt à terme non renouvelable d'un montant de 304 \$ US mise à la disposition de Putnam par un syndicat de banques (note 18), ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la Compagnie est résumé dans le tableau suivant :

| | Paiements exigibles par période | | | | | | |
|--|---------------------------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|-----------------|
| | Total | 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | 5 ans | Plus de 5 ans |
| Débitures et autres instruments d'emprunt | 5 757 \$ | 658 \$ | 322 \$ | – \$ | 294 \$ | 200 \$ | 4 283 \$ |
| Titres de fiducies de capital ⁽¹⁾ | 150 | – | – | – | – | – | 150 |
| Obligations d'achat | 197 | 61 | 33 | 28 | 25 | 17 | 33 |
| Cotisations au titre des régimes de retraite | 168 | 168 | – | – | – | – | – |
| Total | 6 272 \$ | 887 \$ | 355 \$ | 28 \$ | 319 \$ | 217 \$ | 4 466 \$ |

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la Compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 47 \$).

c) Risque lié aux marchés financiers

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la Compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses émises ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la Compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la Compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la Compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La Compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. De plus, les dettes de la Compagnie sont principalement libellées en dollars canadiens. En vertu des Normes internationales d'information financière, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la Compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la Compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la Compagnie est exposée :

- La Compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à l'asymétrie des devises.
- Tout actif en devises qui est acquis afin de couvrir un passif est généralement reconverti dans la monnaie du passif en question au moyen d'un contrat de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation négligeable du bénéfice net.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la Compagnie est exposée :

8. Gestion du risque lié aux instruments financiers (suite)

- La Compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la Compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La Compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsque aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la Compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,19 % (0,18 % en 2012). Les pertes sur créances futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

Au 1^{er} janvier 2013, la Compagnie a amélioré la méthode dont elle se sert pour estimer les provisions relatives aux taux d'intérêt. La provision totale a été restructurée en plusieurs provisions visant à couvrir les risques de modélisation à court terme ainsi que les risques inhérents à long terme et les risques liés à la non-concordance des flux de trésorerie; aucune incidence nette sur le total des provisions n'a été observée à la suite de la restructuration. Cette restructuration a toutefois eu une incidence sur le moment prévu de la comptabilisation de ces provisions en résultat net. Cette restructuration a fait croître le bénéfice net annuel prévu pour 2013 de 74 \$, après impôt, par rapport au résultat enregistré en 2012 selon l'ancienne méthode.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la Compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence importante sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la Compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits n'aurait aucune incidence sur la provision totale relative aux taux d'intérêt.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la Compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires de la Compagnie.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 33 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 12 \$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure ou supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 481 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 322 \$ du bénéfice net.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations des marchés boursiers. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la Compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices liées aux garanties relatives aux fonds distincts, la Compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en Bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des marchés boursiers. Leur montant pourrait donc varier en conséquence. Une remontée de 10 % des marchés boursiers donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 43 \$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 34 \$. Un recul de 10 % des marchés boursiers entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 192 \$, entraînant à son tour une diminution du bénéfice net d'environ 150 \$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 458 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 353 \$. L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 514 \$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une diminution du bénéfice net d'environ 392 \$.

9. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers

La Compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en Bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données de niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et les autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation de crédit élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement.

NOTES ANNEXES

9. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

| | 2013 | | | Total |
|--|-----------|-----------|----------|-----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | |
| Actifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Trésorerie | 2 791 \$ | – \$ | – \$ | 2 791 \$ |
| Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | |
| Obligations | – | 69 811 | 333 | 70 144 |
| Actions | 7 202 | 6 | 24 | 7 232 |
| Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | 7 202 | 69 817 | 357 | 77 376 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | |
| Obligations | – | 7 891 | 24 | 7 915 |
| Actions | 112 | – | 1 | 113 |
| Total des actifs financiers disponibles à la vente | 112 | 7 891 | 25 | 8 028 |
| Immeubles de placement | – | – | 4 288 | 4 288 |
| Dérivés ⁽¹⁾ | – | 593 | – | 593 |
| Autres actifs : | | | | |
| Actifs du compte de négociation de Putnam | 154 | 131 | 21 | 306 |
| Autres actifs détenus à des fins de transaction | 70 | – | – | 70 |
| Autres ⁽²⁾ | 20 | – | – | 20 |
| Total des actifs évalués à la juste valeur | 10 349 \$ | 78 432 \$ | 4 691 \$ | 93 472 \$ |
| Passifs évalués à la juste valeur | | | | |
| Dérivés ⁽³⁾ | 6 \$ | 738 \$ | – \$ | 744 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | – | 859 | 30 | 889 |
| Autres passifs – autres | 20 | – | – | 20 |
| Total des passifs évalués à la juste valeur | 26 \$ | 1 597 \$ | 30 \$ | 1 653 \$ |

(1) Compte non tenu de garanties reçues de 19 \$.

(2) Compte tenu d'une garantie en trésorerie en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties données de 206 \$.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs de la Compagnie au cours de la période considérée.

NOTES ANNEXES

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Compagnie a utilisé des données du niveau 3 :

| | 2013 | | | | | | | |
|--|--|------------------------------------|---|--------------------------------|------------------------|--|------------------------------|--|
| | Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net | Obligations disponibles à la vente | Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽³⁾ | Actions disponibles à la vente | Immeubles de placement | Autres actifs – compte de négociation ⁽⁴⁾ | Total de l'actif de niveau 3 | Passifs relatifs aux contrats d'investissement |
| Solde au début | 273 \$ | 27 \$ | 12 \$ | 1 \$ | 3 572 \$ | 9 \$ | 3 894 \$ | 33 \$ |
| Total des profits (pertes) | | | | | | | | |
| Compris dans le bénéfice net | 68 | 4 | – | – | 152 | 12 | 236 | – |
| Compris dans les autres éléments du bénéfice global ⁽¹⁾ | – | 3 | – | – | 216 | – | 219 | – |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 120 | – | 1 | – | 248 | – | 369 | – |
| Achats | – | – | 20 | – | 182 | – | 202 | – |
| Ventes | (104) | (5) | (10) | – | (82) | – | (201) | – |
| Remboursements | (68) | (5) | – | – | – | – | (73) | – |
| Autres | – | – | – | – | – | – | – | (3) |
| Transferts vers le niveau 3 ⁽²⁾ | 50 | – | 1 | – | – | – | 51 | – |
| Transferts hors du niveau 3 ⁽²⁾ | (6) | – | – | – | – | – | (6) | – |
| Solde à la fin | 333 \$ | 24 \$ | 24 \$ | 1 \$ | 4 288 \$ | 21 \$ | 4 691 \$ | 30 \$ |
| Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits de placement nets | 68 \$ | 4 \$ | – \$ | – \$ | 152 \$ | 12 \$ | 236 \$ | – \$ |
| Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le bénéfice net pour les actifs détenus au 31 décembre 2013 | 75 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 152 \$ | 12 \$ | 239 \$ | – \$ |

(1) Le montant des autres éléments du bénéfice global pour les immeubles de placement représente le profit de change latent.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts depuis le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est évaluée selon les cours du marché observables.

(4) Comprennent des actions non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la Compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

| Type d'actif | Méthode d'évaluation | Données importantes non observables | Valeur des données | Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur |
|---|--|---|--|---|
| Titres adossés à des actifs (inclus dans les obligations) | Actualisation des flux de trésorerie | Hypothèse de taux de vitesse de remboursement par anticipation (pourcentage estimatif des remboursements par anticipation sur une base annuelle) Hypothèse de taux de défaut de paiement constant (pourcentage estimatif du groupe de garanties faisant l'objet de défauts sur une base annuelle) Hypothèse d'écart ajusté de l'incidence des titres adossés à des actifs (l'indice ABX) (ajusté pour tenir compte des primes de liquidité calculées à l'interne) | 8,5 % (moyenne pondérée) 5,0 % (moyenne pondérée) 455 pdb (moyenne pondérée) | La Compagnie ne croit pas que l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour remplacer une ou plusieurs des données aurait une incidence importante sur la juste valeur de ces instruments. |
| Immeubles de placement | L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives futures, taux de location, dépenses en immobilisations et opérationnelles) et les taux d'actualisation, les taux de capitalisation de sortie et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché. | Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation | Fourchette de 4,0 % à 11,0 % Fourchette de 5,4 % à 8,3 % Moyenne pondérée de 3,1 % | Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur. |

9. Évaluation à la juste valeur des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la Compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

| | 2013 | | | | Total |
|--|----------|-----------|----------|---|-----------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur | |
| Actifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Prêts et créances à titre d'actifs financiers | | | | | |
| Obligations | – \$ | 12 544 \$ | 128 \$ | – \$ | 12 672 \$ |
| Prêts hypothécaires | – | 19 517 | – | – | 19 517 |
| Total des prêts et créances au titre des actifs financiers | – | 32 061 | 128 | – | 32 189 |
| Actifs financiers disponibles à la vente | | | | | |
| Actions ⁽¹⁾ | – | – | – | 632 | 632 |
| Autres actions ⁽²⁾ | 517 | – | – | 226 | 743 |
| Total des actifs présentés à la juste valeur | 517 \$ | 32 061 \$ | 128 \$ | 858 \$ | 33 564 \$ |
| Passifs présentés à la juste valeur | | | | | |
| Déventures et autres instruments d'emprunt | 582 \$ | 5 576 \$ | 75 \$ | – \$ | 6 233 \$ |
| Titres de fiducies de capital | – | 205 | – | – | 205 |
| Total des passifs présentés à la juste valeur | 582 \$ | 5 781 \$ | 75 \$ | – \$ | 6 438 \$ |

(1) La juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable, car il s'agit de titres de sociétés fermées distinctes qui sont actives dans divers secteurs. De plus, les données financières ne sont pas fournies à la Compagnie en temps utile pour formuler des estimations fiables pour les dates de clôture. Par conséquent, les placements sont détenus au coût.

(2) Les autres actions comprennent les placements de la Compagnie dans IGM, une société affiliée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et dans Allianz Ireland, une compagnie d'assurance dommages non cotée qui exerce ses activités en Irlande, ainsi que la coentreprise GloHealth, une compagnie d'assurance-maladie qui exerce ses activités en Irlande et dont la Compagnie ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable.

10. Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la Compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

La Compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivative Association dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'International Swaps and Derivative Association. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en Bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des Bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la Compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la Compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

| | 31 décembre 2013 | | | |
|--|---|--|-----------------|------------------|
| | Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan | Montants connexes non compensés dans le bilan | | Exposition nette |
| Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾ | | Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾ | | |
| Instruments financiers (actifs) | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 593 \$ | (236) \$ | (19) \$ | 338 \$ |
| Prises en pension de titres ⁽³⁾ | 87 | – | (87) | – |
| Total des instruments financiers (actifs) | 680 \$ | (236) \$ | (106) \$ | 338 \$ |
| Instruments financiers (passifs) | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 744 \$ | (236) \$ | (199) \$ | 309 \$ |
| Total des instruments financiers (passifs) | 744 \$ | (236) \$ | (199) \$ | 309 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | | Exposition nette |
|--|---|--|--|------------------|
| | Montants connexes non compensés dans le bilan | | | |
| | Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan | Position de compensation de la contrepartie ⁽¹⁾ | Garanties financières reçues ou versées ⁽²⁾ | |
| Instruments financiers (actifs) | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 997 \$ | (212) \$ | (25) \$ | 760 \$ |
| Prises en pension de titres ⁽³⁾ | 101 | – | (101) | – |
| Total des instruments financiers (actifs) | 1 098 \$ | (212) \$ | (126) \$ | 760 \$ |
| Instruments financiers (passifs) | | | | |
| Instruments financiers dérivés | 342 \$ | (212) \$ | (96) \$ | 34 \$ |
| Total des instruments financiers (passifs) | 342 \$ | (212) \$ | (96) \$ | 34 \$ |

(1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

(2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en Bourse, la marge initiale. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 19 \$ (25 \$ au 31 décembre 2012), un montant de 89 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (103 \$ au 31 décembre 2012) et un montant de 222 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (118 \$ au 31 décembre 2012).

(3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

11. Actif investi déposé au titre d'ententes de réassurance

Le montant de l'actif investi que la Compagnie maintient en dépôt relativement à certaines ententes de réassurance (se reporter à la note 6) se chiffre à 582 \$ (606 \$ en 2012). La Compagnie conserve la totalité des droits sur les flux de trésorerie liés à ces actifs; toutefois, les politiques de placement à l'égard de ces derniers sont régies par les conditions des ententes de réassurance.

12. Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
| Solde au début | 5 397 \$ | 5 401 \$ |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 378 | – |
| Fluctuations des taux de change | 37 | (4) |
| Solde à la fin | 5 812 \$ | 5 397 \$ |

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 890 \$ | 917 \$ |
| Fluctuations des taux de change | 63 | (27) |
| Solde à la fin | 953 \$ | 890 \$ |

ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté aux unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des groupes d'unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable à laquelle le goodwill a été affecté, de la manière suivante :

| | 2013 | 2012 |
|---|-----------------|-----------------|
| Exploitation canadienne | | |
| Assurance collective | 1 033 \$ | 1 033 \$ |
| Assurance individuelle et gestion du patrimoine | 2 740 | 2 740 |
| Exploitation européenne | | |
| Assurance et rentes | 1 907 | 1 500 |
| Réassurance | 1 | 1 |
| Exploitation américaine | | |
| Services financiers | 131 | 123 |
| Total | 5 812 \$ | 5 397 \$ |

12. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 3 456 \$ (3 115 \$ en 2012) comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. La valeur comptable et la variation de ces immobilisations incorporelles se présentent comme suit :

i) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée :

| | 2013 | | | Total |
|-----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--|-----------------|
| | Marques et marques de commerce | Liées aux contrats de clients | Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires | |
| Coût | | | | |
| Solde au début | 717 \$ | 2 264 \$ | 354 \$ | 3 335 \$ |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 131 | – | – | 131 |
| Fluctuations des taux de change | 45 | 134 | – | 179 |
| Solde à la fin | 893 \$ | 2 398 \$ | 354 \$ | 3 645 \$ |
| Cumul des pertes de valeur | | | | |
| Solde au début | (91) \$ | (802) \$ | – \$ | (893) \$ |
| Pertes de valeur | (34) | – | – | (34) |
| Fluctuations des taux de change | (7) | (56) | – | (63) |
| Solde à la fin | (132) \$ | (858) \$ | – \$ | (990) \$ |
| Valeur comptable nette | 761 \$ | 1 540 \$ | 354 \$ | 2 655 \$ |
| | | | | |
| | 2012 | | | |
| | Marques et marques de commerce | Liées aux contrats de clients | Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires | Total |
| Coût | | | | |
| Solde au début | 726 \$ | 2 321 \$ | 354 \$ | 3 401 \$ |
| Fluctuations des taux de change | (9) | (57) | – | (66) |
| Solde à la fin | 717 \$ | 2 264 \$ | 354 \$ | 3 335 \$ |
| Cumul des pertes de valeur | | | | |
| Solde au début | (94) \$ | (825) \$ | – \$ | (919) \$ |
| Fluctuations des taux de change | 3 | 23 | – | 26 |
| Solde à la fin | (91) \$ | (802) \$ | – \$ | (893) \$ |
| Valeur comptable nette | 626 \$ | 1 462 \$ | 354 \$ | 2 442 \$ |

ii) Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée :

| | 2013 | | | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | Liées aux contrats de clients | Canaux de distribution | Technologie | Baux | Logiciels | Total |
| Période d'amortissement | 9 à 20 ans | 30 ans | 5 ans | 5 ans | 5 à 10 ans | |
| Période d'amortissement moyenne pondérée restante | 11 années | 20 années | – | – | – | |
| Mode d'amortissement | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | |
| Coût | | | | | | |
| Solde au début | 564 \$ | 103 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 567 \$ | 1 259 \$ |
| Acquisitions | – | – | – | – | 87 | 87 |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 116 | – | – | – | – | 116 |
| Cessions | – | – | – | – | (1) | (1) |
| Fluctuations des taux de change | 27 | 7 | 1 | 1 | 16 | 52 |
| Autres | – | – | – | – | 13 | 13 |
| Solde à la fin | 707 \$ | 110 \$ | 13 \$ | 14 \$ | 682 \$ | 1 526 \$ |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | | | | | | |
| Solde au début | (235) \$ | (34) \$ | (12) \$ | (13) \$ | (292) \$ | (586) \$ |
| Pertes de valeur | – | – | – | – | (3) | (3) |
| Fluctuations des taux de change | (6) | (1) | (1) | (1) | (9) | (18) |
| Cessions | – | – | – | – | (1) | (1) |
| Amortissement | (39) | (3) | – | – | (75) | (117) |
| Solde à la fin | (280) \$ | (38) \$ | (13) \$ | (14) \$ | (380) \$ | (725) \$ |
| Valeur comptable nette | 427 \$ | 72 \$ | – \$ | – \$ | 302 \$ | 801 \$ |

Au cours du quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, ce qui a donné lieu à une perte de valeur de 37 \$. La Compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 34 \$ au titre des immobilisations incorporelles relatives à la valeur de la marque de la Canada-Vie en Irlande. Cette réduction de valeur reflète la fin de l'utilisation de la marque de la Canada-Vie à la suite de l'acquisition d'Irish Life. La charge de dépréciation a été comptabilisée au titre des coûts de restructuration et d'acquisition (note 19) dans le compte de résultats de l'exploitation européenne. Également au quatrième trimestre de 2013, la Compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 3 \$ à l'égard des logiciels pour l'exploitation canadienne, montant inscrit dans les charges opérationnelles.

| | 2012 | | | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | Liées aux contrats de clients | Canaux de distribution | Technologie | Baux | Logiciels | Total |
| Période d'amortissement | 10 à 20 ans | 30 ans | 5 ans | 5 ans | 5 à 10 ans | |
| Période d'amortissement moyenne pondérée restante | 12 ans | 21 ans | – | – | – | |
| Mode d'amortissement | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | Mode linéaire | |
| Coût | | | | | | |
| Solde au début | 571 \$ | 100 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 468 \$ | 1 164 \$ |
| Acquisition | – | – | – | – | 86 | 86 |
| Cessions | – | – | – | – | (11) | (11) |
| Fluctuations des taux de change | (7) | 3 | – | – | (3) | (7) |
| Autres | – | – | – | – | 27 | 27 |
| Solde à la fin | 564 \$ | 103 \$ | 12 \$ | 13 \$ | 567 \$ | 1 259 \$ |
| Cumul des amortissements et des pertes de valeur | | | | | | |
| Solde au début | (204) \$ | (29) \$ | (10) \$ | (12) \$ | (237) \$ | (492) \$ |
| Cessions | – | – | – | – | 9 | 9 |
| Amortissement | (31) | (5) | (2) | (1) | (64) | (103) |
| Solde à la fin | (235) \$ | (34) \$ | (12) \$ | (13) \$ | (292) \$ | (586) \$ |
| Valeur comptable nette | 329 \$ | 69 \$ | – \$ | – \$ | 275 \$ | 673 \$ |

12. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

c) **Valeur recouvrable**

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la Compagnie affecte le goodwill aux unités génératrices de trésorerie qui devraient tirer le plus d'avantages des synergies des regroupements d'entreprises.

Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles sont déterminées en comparant la valeur recouvrable avec la valeur comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur est déterminée à l'aide d'une combinaison de méthodes d'évaluation généralement acceptées, notamment les multiples de négociation et de transactions comparables et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les méthodes faisant appel aux multiples de négociation et de transactions comparables établissent la valeur en appliquant les multiples observés sur le marché aux résultats historiques et projetés approuvés par la direction. Pour calculer la valeur d'utilité, on actualise les projections des flux de trésorerie établies par la direction, et approuvées par le conseil d'administration, qui couvrent la période de prévision initiale de trois à cinq ans. La valeur au-delà de la période initiale est déterminée en appliquant un multiple de valeur finale au dernier exercice de la période initiale de projection. Pour une tranche importante du goodwill et des immobilisations incorporelles, le multiple de valeur finale est fonction du taux d'actualisation (qui se situe entre 10 % et 12,5 %) et du taux de croissance final (qui se situe entre 1,5 % et 3,0 %). Le taux d'actualisation reflète les risques liés aux flux de trésorerie qui sont propres aux produits et aux pays. Le taux de croissance final correspond au taux de croissance moyen à long terme des souscriptions, en tenant compte de l'inflation sur les marchés au sein desquels la Compagnie exerce ses activités.

13. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles ainsi que leur variation respective :

| | 2013 | | 2012 | |
|--|---|-----------------------------|---|-----------------------------|
| | Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | Immobilisations corporelles | Biens immobiliers occupés par leur propriétaire | Immobilisations corporelles |
| Valeur comptable au début | 551 \$ | 656 \$ | 523 \$ | 617 \$ |
| Déduire : cumul de l'amortissement et des pertes de valeur | (37) | (502) | (32) | (480) |
| Valeur comptable nette au début | 514 | 154 | 491 | 137 |
| Acquisition d'Irish Life | 49 | 30 | – | – |
| Ajouts | 20 | 68 | 31 | 64 |
| Mises hors service | – | (24) | – | – |
| Pertes de valeur | – | (2) | – | – |
| Cessions | – | (28) | – | (25) |
| Amortissement | (7) | (39) | (5) | (39) |
| Amortissement (cessions/mises hors service) | – | 43 | – | 20 |
| Change | 14 | 9 | (3) | (3) |
| Valeur comptable nette à la fin | 590 \$ | 211 \$ | 514 \$ | 154 \$ |

La valeur comptable brute des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles était de 634 \$ et de 712 \$ au 31 décembre 2013, respectivement (551 \$ et 656 \$ au 31 décembre 2012, respectivement). Le cumul des amortissements et des pertes de valeur était de 44 \$ et de 501 \$ au 31 décembre 2013, respectivement (37 \$ et 502 \$ au 31 décembre 2012, respectivement).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par région :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------------------|
| Exploitation canadienne | 491 \$ | 466 \$ | 426 \$ |
| Exploitation américaine | 188 | 172 | 175 |
| Exploitation européenne | 122 | 30 | 27 |
| Total | 801 \$ | 668 \$ | 628 \$ |

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en nantissement de la dette.

14. Autres actifs

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 ⁽²⁾ | 1 ^{er} janvier 2012 ⁽²⁾ |
|---|---------------------|------------------------------------|--|
| Charges payées d'avance | 83 \$ | 92 \$ | 99 \$ |
| Actif au titre du régime de retraite à prestations définies | 408 | 202 | 198 |
| Coûts d'acquisition différés | 687 | 541 | 529 |
| Actifs du compte de négociation ⁽¹⁾ | 376 | 144 | 141 |
| Autres actifs divers | 666 | 592 | 426 |
| Total | 2 220 \$ | 1 571 \$ | 1 393 \$ |

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 75 \$ et des actions d'un montant de 301 \$ au 31 décembre 2013 (obligations d'un montant de 56 \$ et de 22 \$, et actions d'un montant de 88 \$ et de 119 \$ au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, respectivement).

(2) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Le total des autres actifs d'un montant de 1 125 \$ (828 \$ au 31 décembre 2012 et 666 \$ au 1^{er} janvier 2012) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés au titre des contrats d'investissement, dont la variation est indiquée ci-dessous.

| Coûts d'acquisition différés | 2013 | 2012 |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| Solde au début | 541 \$ | 529 \$ |
| Acquisition d'Irish Life | 152 | – |
| Ajouts | 50 | 120 |
| Amortissement | (59) | (69) |
| Fluctuations des taux de change | 50 | 9 |
| Cessions | (47) | (48) |
| Solde à la fin | 687 \$ | 541 \$ |

15. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la Compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices des fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices des fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la Compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices des fonds distincts et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la Compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la Compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la Compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif de fonds distincts est investi dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, la Compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants équivalents et compensatoires dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisent 772 \$ au 31 décembre 2013 (484 \$ au 31 décembre 2012 et 403 \$ au 1^{er} janvier 2012).

Dans les comptes consolidés de résultat, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices des fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices des fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la Compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les comptes consolidés de résultat.

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

La Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées à la juste valeur des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices des fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la Compagnie liée à ces fonds. La Compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre son exposition à ces garanties, la Compagnie court un risque à l'égard des frais qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la juste valeur des fonds.

Au Canada, la Compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la Compagnie offre des rentes variables assorties de garanties de retrait minimum au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à échéance lorsque le titulaire de la police atteint 70 ans.

NOTES ANNEXES

15. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

En Europe, la Compagnie offre des produits unitaires à profit qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais offrent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La Compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Europe. Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la Compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2013, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 674 \$ (2 110 \$ au 31 décembre 2012 et 1 256 \$ au 1^{er} janvier 2012).

Le tableau suivant présente l'exposition de la Compagnie à ces garanties :

| | 31 décembre 2013 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | Valeur de marché | Insuffisance d'investissement par type de prestations | | | |
| | | Revenu | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 26 779 \$ | – \$ | 32 \$ | 101 \$ | 101 \$ |
| Exploitation américaine | 8 853 | – | – | 42 | 42 |
| Exploitation européenne | 8 683 | 260 | 16 | 74 | 334 |
| Total | 44 315 \$ | 260 \$ | 48 \$ | 217 \$ | 477 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | | | |
|-------------------------|------------------|---|--------------|---------------|---------------|
| | Valeur de marché | Insuffisance d'investissement par type de prestations | | | |
| | | Revenu | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 24 192 \$ | – \$ | 29 \$ | 181 \$ | 181 \$ |
| Exploitation américaine | 7 272 | – | – | 59 | 59 |
| Exploitation européenne | 3 665 | 552 | 40 | 71 | 624 |
| Total | 35 129 \$ | 552 \$ | 69 \$ | 311 \$ | 864 \$ |

| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | | |
|-------------------------|------------------------------|---|---------------|---------------|-----------------|
| | Valeur de marché | Insuffisance d'investissement par type de prestations | | | |
| | | Revenu | Échéance | Décès | Total* |
| Exploitation canadienne | 22 837 \$ | – \$ | 39 \$ | 301 \$ | 301 \$ |
| Exploitation américaine | 7 041 | 1 | – | 79 | 80 |
| Exploitation européenne | 3 232 | 641 | 124 | 174 | 817 |
| Total | 33 110 \$ | 642 \$ | 163 \$ | 554 \$ | 1 198 \$ |

* Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne le 31 décembre 2013, le 31 décembre 2012 et le 1^{er} janvier 2012 pour chaque police.

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment donné, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2013. Le coût réel pour la Compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à environ 24 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'exploitation européenne.

Se reporter à la rubrique intitulée Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle du rapport de gestion daté du 31 décembre 2013 de la Compagnie pour obtenir plus de renseignements sur l'exposition au risque inhérent aux garanties de la Compagnie et sur la façon dont elle gère ces risques.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des polices de fonds distincts :

a) **Placements pour le compte des polices de fonds distincts**

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|---|-------------------|-------------------|------------------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 11 374 \$ | 4 837 \$ | 5 334 \$ |
| Obligations | 34 405 | 24 070 | 21 594 |
| Prêts hypothécaires | 2 427 | 2 303 | 2 303 |
| Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire | 62 882 | 35 154 | 32 651 |
| Fonds communs de placement | 41 555 | 34 100 | 31 234 |
| Immeubles de placement | 8 284 | 6 149 | 5 457 |
| | 160 927 | 106 613 | 98 573 |
| Produits à recevoir | 380 | 239 | 287 |
| Autres passifs/actifs | (1 300) | (1 904) | (2 278) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | 772 | 484 | 403 |
| Total | 160 779 \$ | 105 432 \$ | 96 985 \$ |

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts

| | 2013 | 2012 |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde au début | 105 432 \$ | 96 985 \$ |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Dépôts des titulaires de polices | 15 861 | 13 819 |
| Produits de placement nets | 1 565 | 1 189 |
| Profits en capital réalisés sur les placements, montant net | 3 419 | 1 094 |
| Profits en capital latents sur les placements, montant net | 7 879 | 4 316 |
| Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change | 7 226 | (213) |
| Retraits des titulaires de polices | (17 141) | (11 831) |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 36 348 | – |
| Virement du (au) fonds général, montant net | 67 | (8) |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement | 123 | 81 |
| Total | 55 347 | 8 447 |
| Solde à la fin | 160 779 \$ | 105 432 \$ |

c) Produits de placement pour le compte des polices de fonds distincts

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|--------------|
| Produits de placement nets | 1 565 \$ | 1 189 \$ |
| Profits en capital réalisés sur les placements, montant net | 3 419 | 1 094 |
| Profits en capital latents sur les placements, montant net | 7 879 | 4 316 |
| Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change | 7 226 | (213) |
| Total | 20 089 | 6 386 |
| Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts | 20 089 | 6 386 |
| Montant net | – \$ | – \$ |

d) Placements pour le compte des polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie (note 9)

| | 31 décembre 2013 | | | |
|---|-------------------|------------------|-----------------|-------------------|
| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Placements pour le compte des polices de fonds distincts⁽¹⁾ | 106 144 \$ | 46 515 \$ | 9 298 \$ | 161 957 \$ |

(1) Compte non tenu d'un montant de 1 178 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

Au cours de 2013, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 780 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, car la Compagnie a été en mesure d'obtenir des prix cotés observables sur des marchés actifs.

Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur et pour lesquels la Compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la Compagnie a utilisé les données du niveau 3 :

| | 31 décembre 2013 |
|--|------------------|
| Solde au début | 6 287 \$ |
| Total des profits inclus dans les produits de placement liés aux fonds distincts | 694 |
| Acquisition d'Irish Life | 2 326 |
| Achats | 428 |
| Ventes | (440) |
| Transferts vers le niveau 3 | 4 |
| Transferts hors du niveau 3 | (1) |
| Solde à la fin | 9 298 \$ |

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la Compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

15. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la Compagnie, et la Compagnie touche des frais de gestion pour ces services. Les frais de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des frais de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2013, les honoraires et autres produits que la Compagnie a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 3 068 \$.

Les autres actifs (note 14) comprennent des placements de 306 \$ que la Compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 70 \$ effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

Au cours de 2013, la Compagnie n'a fourni aucun soutien additionnel important, d'ordre financier ou autre, aux entités structurées.

16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

| | 31 décembre 2013 | | |
|--|------------------------------|--|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 131 174 \$ | 5 070 \$ | 126 104 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 889 | – | 889 |
| Total | 132 063 \$ | 5 070 \$ | 126 993 \$ |
| | 31 décembre 2012 | | |
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 119 973 \$ | 2 064 \$ | 117 909 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 739 | – | 739 |
| Total | 120 712 \$ | 2 064 \$ | 118 648 \$ |
| | 1 ^{er} janvier 2012 | | |
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance | 114 785 \$ | 2 061 \$ | 112 724 \$ |
| Passifs relatifs aux contrats d'investissement | 782 | – | 782 |
| Total | 115 567 \$ | 2 061 \$ | 113 506 \$ |

b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

| | 31 décembre 2013 | | |
|----------------------------|----------------------|--|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Polices avec participation | | | |
| Exploitation canadienne | 29 107 \$ | (132) \$ | 29 239 \$ |
| Exploitation américaine | 9 337 | 11 | 9 326 |
| Exploitation européenne | 1 247 | – | 1 247 |
| Polices sans participation | | | |
| Exploitation canadienne | 25 898 | 521 | 25 377 |
| Exploitation américaine | 19 038 | 238 | 18 800 |
| Exploitation européenne | 47 436 | 4 432 | 43 004 |
| Total | 132 063 \$ | 5 070 \$ | 126 993 \$ |

| | 31 décembre 2012 | | |
|----------------------------|------------------------------|--|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Polices avec participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 851 \$ | (88) \$ | 27 939 \$ |
| Exploitation américaine | 8 942 | 14 | 8 928 |
| Exploitation européenne | 1 241 | – | 1 241 |
| Polices sans participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 283 | 746 | 26 537 |
| Exploitation américaine | 17 356 | 241 | 17 115 |
| Exploitation européenne | 38 039 | 1 151 | 36 888 |
| Total | 120 712 \$ | 2 064 \$ | 118 648 \$ |
| | | | |
| | 1 ^{er} janvier 2012 | | |
| | Passif, montant brut | Actif au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Polices avec participation | | | |
| Exploitation canadienne | 26 470 \$ | (50) \$ | 26 520 \$ |
| Exploitation américaine | 8 639 | 18 | 8 621 |
| Exploitation européenne | 1 230 | – | 1 230 |
| Polices sans participation | | | |
| Exploitation canadienne | 27 099 | 919 | 26 180 |
| Exploitation américaine | 16 657 | 276 | 16 381 |
| Exploitation européenne | 35 472 | 898 | 34 574 |
| Total | 115 567 \$ | 2 061 \$ | 113 506 \$ |

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres :

| | 31 décembre 2013 | | | | | Total |
|---|------------------|---------------------|-----------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | |
| Valeur comptable | | | | | | |
| Passifs relatifs aux polices avec participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 11 907 \$ | 7 701 \$ | 4 923 \$ | 1 157 \$ | 3 419 \$ | 29 107 \$ |
| Exploitation américaine | 4 583 | 141 | – | – | 4 613 | 9 337 |
| Exploitation européenne | 852 | 39 | 143 | 35 | 178 | 1 247 |
| Passifs relatifs aux polices sans participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 16 157 | 3 769 | 1 796 | 3 | 4 173 | 25 898 |
| Exploitation américaine | 15 508 | 2 911 | – | – | 619 | 19 038 |
| Exploitation européenne | 27 273 | 3 290 | 225 | 2 460 | 14 188 | 47 436 |
| Autres | 9 239 | 641 | 96 | 87 | 163 780 | 173 843 |
| Total des capitaux propres | 4 395 | 571 | 1 371 | 546 | 13 116 | 19 999 |
| Total de la valeur comptable | 89 914 \$ | 19 063 \$ | 8 554 \$ | 4 288 \$ | 204 086 \$ | 325 905 \$ |
| Juste valeur | 90 731 \$ | 19 517 \$ | 8 720 \$ | 4 288 \$ | 204 086 \$ | 327 342 \$ |

16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

| | 31 décembre 2012 | | | | | Total |
|---|------------------|---------------------|-----------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | |
| Valeur comptable | | | | | | |
| Passifs relatifs aux polices avec participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 12 818 \$ | 6 903 \$ | 4 221 \$ | 932 \$ | 2 977 \$ | 27 851 \$ |
| Exploitation américaine | 4 307 | 188 | – | – | 4 447 | 8 942 |
| Exploitation européenne | 874 | 40 | 115 | 66 | 146 | 1 241 |
| Passifs relatifs aux polices sans participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 17 519 | 4 428 | 1 565 | 3 | 3 768 | 27 283 |
| Exploitation américaine | 14 280 | 2 464 | – | – | 612 | 17 356 |
| Exploitation européenne | 22 420 | 2 827 | 127 | 2 173 | 10 492 | 38 039 |
| Autres | 6 507 | 493 | – | 4 | 109 123 | 116 127 |
| Total des capitaux propres | 3 856 | 532 | 1 023 | 394 | 11 206 | 17 011 |
| Total de la valeur comptable | 82 581 \$ | 17 875 \$ | 7 051 \$ | 3 572 \$ | 142 771 \$ | 253 850 \$ |
| Juste valeur | 84 085 \$ | 19 067 \$ | 7 089 \$ | 3 572 \$ | 142 771 \$ | 256 584 \$ |

| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | | | Total |
|---|------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| | Obligations | Prêts hypothécaires | Actions | Immeubles de placement | Autres | |
| Valeur comptable | | | | | | |
| Passifs relatifs aux polices avec participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 11 862 \$ | 6 686 \$ | 3 864 \$ | 507 \$ | 3 551 \$ | 26 470 \$ |
| Exploitation américaine | 4 059 | 152 | – | – | 4 428 | 8 639 |
| Exploitation européenne | 855 | 56 | 128 | 70 | 121 | 1 230 |
| Passifs relatifs aux polices sans participation | | | | | | |
| Exploitation canadienne | 16 674 | 4 738 | 1 329 | 20 | 4 338 | 27 099 |
| Exploitation américaine | 13 523 | 2 369 | – | – | 765 | 16 657 |
| Exploitation européenne | 20 449 | 2 506 | 119 | 2 092 | 10 306 | 35 472 |
| Autres | 6 563 | 484 | – | 6 | 100 869 | 107 922 |
| Total des capitaux propres | 4 370 | 441 | 1 216 | 554 | 9 131 | 15 712 |
| Total de la valeur comptable | 78 355 \$ | 17 432 \$ | 6 656 \$ | 3 249 \$ | 133 509 \$ | 239 201 \$ |
| Juste valeur | 79 396 \$ | 18 662 \$ | 6 724 \$ | 3 249 \$ | 133 509 \$ | 241 540 \$ |

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux conventions comptables suivies à l'égard des placements.

c) **Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance**

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

| | 2013 | |
|--|----------------------|---|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance |
| Solde au début | 38 003 \$ | (74) \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 16 | – |
| Variations normales des affaires en vigueur | 1 049 | (13) |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (129) | (36) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 724 | 2 |
| Solde à la fin | 39 663 \$ | (121) \$ |

| | Polices sans participation | | | Total, montant net |
|--|----------------------------|--|------------------|-----------------------|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | |
| Solde au début | 81 970 \$ | 2 138 \$ | 79 832 \$ | 117 909 \$ |
| Acquisition d'Irish Life | 6 160 | 2 963 | 3 197 | 3 197 |
| Incidence des affaires nouvelles | 5 251 | (135) | 5 386 | 5 402 |
| Variations normales des affaires en vigueur | (5 898) | 417 | (6 315) | (5 253) |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (407) | (323) | (84) | (177) |
| Transfert d'affaires avec des parties externes | (455) | (234) | (221) | (221) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 4 890 | 365 | 4 525 | 5 247 |
| Solde à la fin | 91 511 \$ | 5 191 \$ | 86 320 \$ | 126 104 \$ |
| 2012 | | | | |
| | Polices avec participation | | | Total, montant net |
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | |
| Solde au début | 36 303 \$ | (32) \$ | 36 335 \$ | |
| Incidence des affaires nouvelles | 72 | – | 72 | |
| Variations normales des affaires en vigueur | 1 621 | (6) | 1 627 | |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (260) | (34) | (226) | |
| Incidence des fluctuations des taux de change | (262) | (2) | (260) | |
| Incidence de la fusion de la Crown Vie | 529 | – | 529 | |
| Solde à la fin | 38 003 \$ | (74) \$ | 38 077 \$ | |
| | Polices sans participation | | | Total, montant net |
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | |
| Solde au début | 78 482 \$ | 2 093 \$ | 76 389 \$ | 112 724 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 4 656 | 326 | 4 330 | 4 402 |
| Variations normales des affaires en vigueur | (519) | 35 | (554) | 1 073 |
| Mesures prises par la direction et modification des hypothèses | (380) | (306) | (74) | (300) |
| Transfert d'affaires avec des parties externes | (48) | (7) | (41) | (41) |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 308 | (3) | 311 | 51 |
| Incidence de la fusion de la Crown Vie | (529) | – | (529) | – |
| Solde à la fin | 81 970 \$ | 2 138 \$ | 79 832 \$ | 117 909 \$ |

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2013, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles (hausse de 5 402 \$), l'incidence des fluctuations des taux de change (hausse de 5 247 \$) et l'acquisition d'Irish Life (hausse de 3 197 \$). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les variations normales des affaires en vigueur (baisse de 5 253 \$), qui découlent partiellement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 84 \$ en 2013 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 123 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une augmentation de 41 \$ par l'exploitation européenne et une diminution de 2 \$ par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses à l'égard de la mortalité (diminution de 95 \$), la révision des hypothèses à l'égard de la morbidité (diminution de 70 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (diminution de 15 \$), la baisse de la provision au titre du risque de taux d'intérêt et de non-appariement (diminution de 5 \$) et la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 3 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de polices (hausse de 63 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (hausse de 3 \$).

L'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de polices (augmentation de 55 \$), l'augmentation de la provision au titre des charges d'impôt et des frais (augmentation de 30 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (augmentation de 27 \$) et la révision d'autres provisions (augmentation de 4 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (diminution de 40 \$), par la baisse de la provision au titre du risque de taux d'intérêt et de non-appariement (diminution de 25 \$) et par le raffinement de la modélisation (diminution de 11 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 12 \$), contrebalancée en partie par la révision des charges d'impôt et des frais (augmentation de 9 \$) et par la révision des hypothèses à l'égard de la longévité (augmentation de 1 \$).

16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 93 \$ en 2013 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la baisse découlant de la hausse du rendement des placements (baisse de 631 \$), par le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 109 \$) et par la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 88 \$), facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures (augmentation de 710 \$), par l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de polices (hausse de 20 \$), par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité (hausse de 4 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (hausse de 1 \$).

En 2012, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sont l'incidence des affaires nouvelles (hausse de 4 402 \$) et les variations normales des affaires en vigueur (hausse de 1 073 \$), découlant principalement de la variation de la juste valeur.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 74 \$ en 2012 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses, ce qui comprend une diminution de 138 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une augmentation de 97 \$ par l'exploitation européenne et une diminution de 33 \$ par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 79 \$), la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 75 \$), le raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (diminution de 71 \$), la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 21 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (diminution de 9 \$), facteurs partiellement contrebalancés par les provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 66 \$) et par la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de polices au sein de l'unité Assurance individuelle (augmentation de 41 \$).

L'augmentation enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses en ce qui a trait à l'amélioration au chapitre de la longévité (augmentation de 348 \$), la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de polices au chapitre de la réassurance (augmentation de 109 \$), l'augmentation de la provision au titre des charges d'impôt et des frais (augmentation de 36 \$), le raffinement de la modélisation (augmentation de 32 \$), l'augmentation des provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 15 \$) et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (augmentation de 3 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de base (diminution de 358 \$) et par la révision de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 85 \$).

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie (diminution de 33 \$), de la révision des hypothèses au chapitre de la longévité (diminution de 3 \$), de la baisse des provisions liées au comportement des titulaires de polices (diminution de 3 \$) et de la révision des charges d'impôt et des frais (diminution de 1 \$), facteurs partiellement contrebalancés par les provisions au titre du risque lié à l'actif et de non-appariement (augmentation de 7 \$).

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 226 \$ en 2012 en raison des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses actuarielles. Cette diminution découle principalement de la baisse des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures (baisse de 2 078 \$), de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie individuelle (baisse de 124 \$), de la révision des charges d'impôt et des frais (baisse de 92 \$) et du raffinement de la modélisation au sein de l'exploitation canadienne (baisse de 10 \$), facteurs partiellement contrebalancés par la baisse du rendement des placements (hausse de 2 056 \$), par l'augmentation des provisions liées au comportement des titulaires de polices (hausse de 19 \$) et par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité (hausse de 3 \$).

d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Solde au début | 739 \$ | 782 \$ |
| Acquisition d'Irish Life (note 4) | 194 | – |
| Variations normales des affaires en vigueur | (97) | (87) |
| Résultats au chapitre de l'investissement | 19 | 51 |
| Incidence des fluctuations des taux de change | 34 | (7) |
| Solde à la fin | 889 \$ | 739 \$ |

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

e) i) Primes reçues

| | 2013 | 2012 ⁽¹⁾ |
|---|------------------|---------------------|
| Primes directes | 18 772 \$ | 17 379 \$ |
| Primes liées à la réassurance prise en charge | 4 669 | 4 897 |
| Total | 23 441 \$ | 22 276 \$ |

ii) Prestations aux titulaires de polices

| | 2013 | 2012 ⁽¹⁾ |
|--|------------------|---------------------|
| Prestations directes | 13 516 \$ | 14 589 \$ |
| Prestations liées à la réassurance prise en charge | 4 948 | 3 265 |
| Total | 18 464 \$ | 17 854 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation. Ce reclassement a donné lieu à une hausse de 437 \$ des primes liées à la réassurance prise en charge et à une baisse de 13 \$ des honoraires générés par les activités de réassurance, variations contrebalancées principalement par l'augmentation des prestations aux titulaires de polices prises en charge en matière de réassurance. Il n'y a eu aucune répercussion sur les capitaux propres, le bénéfice net et les flux de trésorerie de la Compagnie (note 36).

f) **Hypothèses actuarielles**

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges opérationnelles, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires, car elles représentent les possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent l'assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la Compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les normes de pratique actuarielle ont été modifiées afin de supprimer l'obligation dictant que, pour l'assurance-vie, les réductions faites aux passifs en raison de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la mortalité doivent être contrebalancées par un montant équivalent en provisions pour écarts défavorables. Des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur établies à l'égard des rentiers. On prévoit, pour les années à venir, une amélioration des résultats au chapitre de la mortalité chez les rentiers.

Morbidité

La Compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la Compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Réassurance IARD

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. Dans certains cas, la direction du GRL rajuste les montants présentés dans les états de cession afin de tenir compte de l'interprétation de l'entente par la direction. Le recours à des audits et à d'autres moyens d'atténuation des pertes permet d'éliminer les écarts. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque traité de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Rendement des placements

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs à court terme sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 8c).

Frais

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges opérationnelles indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges opérationnelles futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges opérationnelles unitaires. L'évaluation des charges opérationnelles futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

Résiliation de polices

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la Compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. La Compagnie est largement exposée aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La Compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la Compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la Compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de police avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

16. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La Compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités rajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification négligeable des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

g) Gestion du risque**i) Risque d'assurance**

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

Dans le cadre de ses activités à titre d'assureur, Lifeco accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La Compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la Compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la Compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

| | Augmentation (diminution) du bénéfice net après impôt | |
|--|--|----------|
| | 2013 | 2012 |
| Mortalité – augmentation de 2 % | (217) \$ | (208) \$ |
| Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 % | (272) \$ | (274) \$ |
| Morbidité – variation défavorable de 5 % | (208) \$ | (188) \$ |
| Rendement des placements | | |
| Modification parallèle de la courbe de rendement ⁽¹⁾ | | |
| Hausse de 1 % | – \$ | s.o. |
| Baisse de 1 % | – \$ | s.o. |
| Variation de la fourchette des taux d'intérêt ⁽¹⁾ | | |
| Hausse de 1 % | 12 \$ | s.o. |
| Baisse de 1 % | (322) \$ | s.o. |
| Fluctuations des marchés boursiers | | |
| Hausse de 10 % | 34 \$ | 18 \$ |
| Baisse de 10 % | (150) \$ | (96) \$ |
| Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions | | |
| Hausse de 1 % | 353 \$ | 342 \$ |
| Baisse de 1 % | (392) \$ | (376) \$ |
| Charges – augmentation de 5 % | (76) \$ | (56) \$ |
| Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 % | (466) \$ | (473) \$ |

(1) En raison du changement apporté en 2013 à la méthode servant à déterminer la provision relative aux taux d'intérêt, les sensibilités de 2012 ne peuvent être comparées à celles de 2013. Se reporter à la note 8c)ii).

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

| | 31 décembre 2013 | | | 31 décembre 2012 | | | 1 ^{er} janvier 2012 | | |
|-------------------------|----------------------|---|-------------------|----------------------|---|-------------------|------------------------------|---|-------------------|
| | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net | Passif, montant brut | Actifs au titre des cessions en réassurance | Montant net |
| Exploitation canadienne | 55 005 \$ | 389 \$ | 54 616 \$ | 55 134 \$ | 658 \$ | 54 476 \$ | 53 569 \$ | 869 \$ | 52 700 \$ |
| Exploitation américaine | 28 375 | 249 | 28 126 | 26 298 | 255 | 26 043 | 25 296 | 294 | 25 002 |
| Exploitation européenne | 48 683 | 4 432 | 44 251 | 39 280 | 1 151 | 38 129 | 36 702 | 898 | 35 804 |
| Total | 132 063 \$ | 5 070 \$ | 126 993 \$ | 120 712 \$ | 2 064 \$ | 118 648 \$ | 115 567 \$ | 2 061 \$ | 113 506 \$ |

ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les traités de réassurance ne libèrent pas la Compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la Compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la Compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains traités de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la Compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

17. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Charges opérationnelles : | | |
| Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme | 4 \$ | 4 \$ |
| Charges financières : | | |
| Intérêts sur les débetures à long terme et les autres instruments d'emprunt | 254 | 231 |
| Intérêts sur les débetures de fiducies de capital | 11 | 41 |
| Autres | 23 | 23 |
| | 288 | 295 |
| Total | 292 \$ | 299 \$ |

18. Débentures et autres instruments d'emprunt

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | | 1 ^{er} janvier 2012 | |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| À court terme | | | | | | |
| Effets de commerce et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 0,24 % à 0,33 % (0,27 % à 0,35 % au 31 décembre 2012) | 105 \$ | 105 \$ | 97 \$ | 97 \$ | 100 \$ | 100 \$ |
| Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,75 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (450 \$ US) | 477 | 477 | – | – | – | – |
| Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 1,00 % ou au taux préférentiel d'emprunt des É.-U. (200 \$ US) | – | – | 198 | 198 | 204 | 204 |
| Total à court terme | 582 | 582 | 295 | 295 | 304 | 304 |
| À long terme | | | | | | |
| Exploitation : | | | | | | |
| Effets à payer à un taux d'intérêt de 8,0 %, exigibles le 6 mai 2014, non garantis | 1 | 1 | 2 | 2 | 3 | 3 |
| Capital : | | | | | | |
| Lifeco | | | | | | |
| Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties | 199 | 227 | 199 | 234 | 199 | 229 |
| Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties | 192 | 246 | 191 | 256 | 190 | 237 |
| Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties | 391 | 493 | 397 | 512 | 397 | 472 |
| Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties | 342 | 405 | 342 | 431 | 343 | 383 |
| Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties | 498 | 539 | 498 | 557 | 497 | 522 |
| Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €) | 729 | 713 | – | – | – | – |
| | 2 351 | 2 623 | 1 627 | 1 990 | 1 626 | 1 843 |
| Canada-Vie | | | | | | |
| Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties | 100 | 117 | 100 | 117 | 100 | 115 |
| Irish Life | | | | | | |
| Débentures subordonnées de 200 € à 5,25 %, comprend les swaps taux fixe – taux variable connexes | 317 | 321 | – | – | – | – |
| Emprunt hypothécaire à un taux d'intérêt de 4 %, qui passera à 5 % le 1 ^{er} février 2014, venant à échéance le 30 avril 2014 | 75 | 75 | – | – | – | – |
| | 392 | 396 | – | – | – | – |
| Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP | | | | | | |
| Débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US) | 182 | 184 | 170 | 176 | 175 | 170 |
| Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II | | | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 7,153 % jusqu'au 16 mai 2016 et, par la suite, à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR de trois mois, non garanties (300 \$ US) | 317 | 328 | 296 | 307 | 310 | 298 |
| Putnam Acquisition Financing LLC | | | | | | |
| Billet à terme exigible le 18 octobre 2015, portant intérêt au LIBOR majoré de 0,75 %, non garanti (304 \$ US) | 322 | 322 | 301 | 301 | 304 | 308 |
| Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP | | | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 21 juin 2067, portant intérêt à un taux de 5,691 % jusqu'au 21 juin 2017 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 1,49 %, non garanties | 996 | 1 097 | 995 | 1 097 | 994 | 1 028 |
| Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II | | | | | | |
| Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018 et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties | 497 | 583 | 497 | 592 | 497 | 550 |
| Total à long terme | 5 158 | 5 651 | 3 988 | 4 582 | 4 009 | 4 315 |
| Total | 5 740 \$ | 6 233 \$ | 4 283 \$ | 4 877 \$ | 4 313 \$ | 4 619 \$ |

NOTES ANNEXES

Le 18 avril 2013, la Compagnie a émis des obligations de 10 ans à 2,50 % libellées en euros pour un montant de 500 € relativement à l'acquisition d'Irish Life (note 4).

À la suite de l'acquisition d'Irish Life (note 4), la Compagnie a pris en charge une débenture subordonnée d'une juste valeur de 297 \$ ainsi que d'autres instruments d'emprunt d'une juste valeur de 146 \$. La débenture subordonnée prise en charge est une débenture de 200 € sans échéance déterminée qui porte intérêt à 5,25 % et qui est rachetable à la valeur nominale le 8 février 2017 au gré de la Compagnie. Un instrument dérivé d'une juste valeur de 35 \$ au 18 juillet 2013 est compris dans la juste valeur de la créance. Cet instrument dérivé, que la Compagnie a désigné à titre de couverture de la juste valeur, fait passer le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable. Au cours du troisième trimestre, la Compagnie a éteint d'autres instruments d'emprunt dont la valeur comptable de 78 \$ a été prise en charge par Irish Life, pour une contrepartie de 75 \$.

Le 31 octobre 2013, la Compagnie a conclu une sollicitation de consentement auprès des porteurs des débentures à 6,67 % arrivant à échéance le 21 mars 2033. Les porteurs des débentures à 6,67 % ont approuvé le retrait des engagements relatifs au remplacement de capital et des dispositions connexes applicables à certaines des actions privilégiées de la Compagnie, aux débentures subordonnées à 5,691 %, exigibles le 21 juin 2067, émises par Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP, et aux débentures subordonnées à 7,127 %, exigibles le 26 juin 2068 émises par Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II. Les frais liés à la sollicitation de consentement, de 7 \$ (5 \$ après impôt) ont été payés en espèces aux porteurs des débentures à 6,67 % et seront amortis sur la durée résiduelle des débentures à 6,67 %.

19. Coûts de restructuration et d'acquisition

À la suite de l'acquisition d'Irish Life le 18 juillet 2013, la Compagnie a dressé un plan de restructuration afin de regrouper les activités d'assurance-vie et de retraite de Canada Life (Irlande) et d'Irish Life. De plus, la Compagnie a engagé des coûts pour d'autres activités de restructuration en Europe.

Le tableau suivant présente les coûts de restructuration et d'acquisition selon les principaux postes :

| | 2013 |
|--|---------------|
| Coûts d'acquisition | 29 \$ |
| Restructuration – Irish Life | |
| Coûts liés au personnel | 17 |
| Systèmes d'information | 3 |
| Autres | 11 |
| | 31 |
| Dépréciation de la valeur de la marque de la Canada-Vie en Irlande (note 12) | 34 |
| Autres activités de restructuration en Europe | 10 |
| Total | 104 \$ |

Les coûts de restructuration présentés ci-dessus comprennent des provisions de 31 \$ qui sont comprises dans les autres passifs. Ces provisions devraient être réalisées au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture.

20. Autres passifs

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 ⁽¹⁾ | 1 ^{er} janvier 2012 ⁽¹⁾ |
|--|---------------------|------------------------------------|--|
| Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | 949 \$ | 1 267 \$ | 1 008 \$ |
| Provisions au titre des produits différés | 451 | 427 | 406 |
| Découverts bancaires | 380 | 448 | 437 |
| Autres | 1 027 | 814 | 811 |
| Total | 2 807 \$ | 2 956 \$ | 2 662 \$ |

(1) Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

Un montant de 1 407 \$ (1 262 \$ au 31 décembre 2012 et 1 248 \$ au 1^{er} janvier 2012) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

| Provisions au titre des produits différés | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Solde au début | 427 \$ | 406 \$ |
| Ajouts | 70 | 103 |
| Amortissement | (39) | (42) |
| Variation du change | 38 | 8 |
| Cessions | (45) | (48) |
| Solde à la fin | 451 \$ | 427 \$ |

21. Titres de fiducies de capital

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | | 1 ^{er} janvier 2012 | |
|--|------------------|---------------|------------------|---------------|------------------------------|---------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Titres de fiducies de capital : | | | | | | |
| Fiducie de capital Great-West | | | | | | |
| à 5,995 %, exigibles le 31 décembre 2052, non garantis | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ | 350 \$ | 363 \$ |
| Fiducie de capital Canada-Vie | | | | | | |
| à 6,679 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis | – | – | – | – | 300 | 307 |
| à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis | 150 | 205 | 150 | 216 | 150 | 197 |
| | 150 | 205 | 150 | 216 | 800 | 867 |
| Rajustement à la juste valeur lié à l'acquisition | 13 | – | 14 | – | 15 | – |
| Total | 163 \$ | 205 \$ | 164 \$ | 216 \$ | 815 \$ | 867 \$ |

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV) a racheté la totalité de ses titres de série A de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série A) en circulation le 29 juin 2012, d'un montant en capital de 300 \$, à la valeur nominale.

La Fiducie de capital Great-West (la FCGW) a racheté la totalité de ses titres de série A de la Fiducie de capital Great-West (GREATs) en circulation le 31 décembre 2012, d'un montant en capital de 350 \$, à la valeur nominale.

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a pour sa part émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débiteures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les comptes consolidés de résultat (note 17). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 8 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion du risque lié aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

22. Participations ne donnant pas le contrôle

La Compagnie détenait une participation majoritaire dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam aux 31 décembre 2013 et 2012 et au 1^{er} janvier 2012. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent les participations ne donnant pas le contrôle dans PanAgora Asset Management, Inc.

a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales qui figurent dans les comptes consolidés de résultat s'établissent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|--|----------------|---------------|
| Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices | | |
| Great-West | 136 \$ | 182 \$ |
| London Life | 583 | 951 |
| Canada-Vie | 320 | 264 |
| Great-West Financial | 5 | 1 |
| | 1 044 | 1 398 |
| Participations des titulaires de polices | | |
| Great-West | (134) | (131) |
| London Life | (738) | (745) |
| Canada-Vie | (261) | (246) |
| Great-West Financial | (4) | (1) |
| | (1 137) | (1 123) |
| Bénéfice net (perte nette) – compte de participation | (93) | 275 |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 3 | 2 |
| Total | (90) \$ | 277 \$ |

Le bénéfice net (la perte nette) attribuable au compte de participation avant le versement des participations comprend l'incidence de l'événement présenté à la rubrique Événement postérieur – question juridique relative au compte de participation des états financiers au 31 décembre 2013 (note 33). Les montants présentés au 31 décembre 2012 comprennent l'incidence de la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario rendue le 24 janvier 2013 (note 33).

b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :

| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
|---|---------------------|---------------------|---------------------------------|
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales : | | | |
| Great-West | 549 \$ | 552 \$ | 505 \$ |
| London Life | 1 661 | 1 822 | 1 619 |
| Canada-Vie | 132 | 66 | 52 |
| Great-West Financial | 12 | 11 | 11 |
| Total | 2 354 \$ | 2 451 \$ | 2 187 \$ |
| Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 8 \$ | 5 \$ | 3 \$ |

Au cours de 2012, la London Life a réaffecté la tranche restante de 11 % de son placement dans le GRL, dont la valeur comptable s'élevait à 89 \$, du compte de participation au compte de l'actionnaire. L'écart de 6 \$ entre la valeur comptable et la juste valeur de 95 \$ de ce placement a été imputé au surplus cumulé des actionnaires et s'est traduit par une augmentation du surplus attribuable au compte de participation de la London Life.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent les participations ne donnant pas le contrôle dans les placements sous le contrôle de Putnam effectués dans des fonds institutionnels, des fonds de couverture et les fonds communs de placement offerts par Putnam et PanAgora Asset Management, Inc.

c) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Putnam, Great-West Financial et leurs filiales qui figurent dans les autres éléments du bénéfice global s'établissent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|--|---------------|----------------|
| Surplus attribuable au compte de participation de filiales | | |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) liés au compte de participation | | |
| Great-West | (5) \$ | (4) \$ |
| London Life | (6) | (9) |
| Canada-Vie | 7 | (4) |
| Great-West Financial | – | – |
| Total | (4) \$ | (17) \$ |

23. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang, nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

| | 31 décembre 2013 | | 31 décembre 2012 | | 1 ^{er} janvier 2012 | |
|--|--------------------|------------------|--------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| | Nombre | Valeur comptable | Nombre | Valeur comptable | Nombre | Valeur comptable |
| Actions privilégiées de premier rang | | | | | | |
| Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % | 7 740 032 | 194 \$ | 7 740 032 | 194 \$ | 7 741 790 | 194 \$ |
| Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 | 12 000 000 | 300 |
| Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % | 6 800 000 | 170 | 6 800 000 | 170 | 6 800 000 | 170 |
| Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 | 6 000 000 | 150 |
| Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 % | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 | – | – |
| Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 % | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 | – | – |
| Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 % | 8 000 000 | 200 | 8 000 000 | 200 | – | – |
| Série J, à dividende non cumulatif de 6,00 % | – | – | 9 200 000 | 230 | 9 200 000 | 230 |
| Série N, à dividende non cumulatif de 3,65 % | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 | 10 000 000 | 250 |
| Total | 92 540 032 | 2 314 \$ | 101 740 032 | 2 544 \$ | 75 741 790 | 1 894 \$ |
| Actions ordinaires | | | | | | |
| Solde au début | 950 596 440 | 5 848 \$ | 949 764 141 | 5 828 \$ | 948 458 395 | 5 802 \$ |
| Actions ordinaires échangées contre des reçus de souscription à l'acquisition d'Irish Life (note 4) | 48 660 000 | 1 220 | – | – | – | – |
| Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités | (1 885 381) | (59) | – | – | – | – |
| Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités | – | 46 | – | – | – | – |
| Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions | 2 031 020 | 57 | 832 299 | 20 | 1 305 746 | 26 |
| Solde à la fin | 999 402 079 | 7 112 \$ | 950 596 440 | 5 848 \$ | 949 764 141 | 5 828 \$ |

Actions privilégiées

Le 31 décembre 2013, la Compagnie a racheté la totalité de ses actions privilégiées de premier rang, série J, à dividende non cumulatif de 6,00 % rajusté tous les cinq ans, émises et en circulation, au prix de 25 \$ par action.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2014, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la Compagnie au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2015, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2014, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2018, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2015, au prix de 25 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang et à dividende non cumulatif de 3,65 % rajusté tous les cinq ans de série N sont rachetables au gré de la Compagnie le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés à la date de rachat établie. Sous réserve du droit de rachat de la Compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action privilégiée de premier rang, série O, au gré de ses détenteurs, le 31 décembre 2015 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 mars 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 30 septembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont rachetables au gré de la Compagnie à compter du 31 décembre 2017 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement.

Actions ordinaires

Reçus de souscription

Le 18 juillet 2013, les reçus de souscription décrits à la note 4 ont été échangés automatiquement, à raison de un reçu pour une action, contre 48 660 000 actions ordinaires de la Compagnie d'une valeur attribuée d'environ 1 200 \$, déduction faite des coûts de transaction d'environ 27 \$ (20 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission d'actions ordinaires. L'incidence fiscale de 7 \$ a été portée au crédit du capital social. L'échange de reçus de souscription a donné lieu à une augmentation du nombre total d'actions ordinaires en circulation, le faisant ainsi passer à 1 000 450 840 au 18 juillet 2013. Ces actions ordinaires sont incluses dans le calcul du bénéfice de base par action ordinaire (note 27) depuis le 18 juillet 2013, soit la journée où toutes les modalités conditionnelles de l'échange ont été satisfaites.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 décembre 2013, la Compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 6 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre débute le 9 décembre 2013 et se termine le 8 décembre 2014.

En 2013, la Compagnie a racheté et annulé 1 885 381 actions ordinaires au coût de 59 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle et antérieure (aucune action n'a été rachetée en 2012). Le capital social de la Compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne de 46 \$ a été porté en réduction des capitaux propres.

24. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la Compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la Compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère comme étant les principales parties prenantes les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la Compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où cette dernière et ses filiales exercent leurs activités.

La Compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la Compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la Compagnie.

La Compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures d'évaluation du capital relatives à la mise en œuvre et à la surveillance du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la Compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la Compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la Compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle est inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la Compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À cette fin, divers ajouts au capital ou déductions de ce dernier sont prescrits par les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le tableau qui suit présente un sommaire des données et des ratios ayant trait au montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et l'information connexe de la Great-West :

24. Gestion du capital (suite)

| | 2013 | 2012 |
|---|------------------|------------------|
| Capital de première catégorie, montant net ajusté | 10 432 \$ | 8 699 \$ |
| Capital de deuxième catégorie, montant net | 2 236 | 1 710 |
| Total du capital disponible | 12 668 \$ | 10 409 \$ |
| Total du capital requis | 5 673 \$ | 5 018 \$ |
| Ratio du capital de première catégorie | 184 % | 173 % |
| Total du ratio | 223 % | 207 % |

Au 31 décembre 2013, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Financial, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 480 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Financial présente son ratio des fonds propres à risque une fois par année aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance.

Au Royaume-Uni, Canada Life Limited (CLL) doit se conformer aux exigences en matière de capital publiées dans l'Integrated Prudential Sourcebook, inclus dans le Prudential Regulatory Authority Handbook. Les exigences en matière de capital sont prescrites par une formule (Pillar 1) ainsi que par un cadre d'adéquation du capital individuel qui obligent les entités à évaluer le montant approprié du capital qu'elles devraient détenir en fonction des risques encourus dans le cadre de leurs activités. À la fin de 2013, CLL s'était conformée aux exigences en matière de ressources en capital en vigueur au Royaume-Uni.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la Compagnie doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la Compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

25. Paiements fondés sur des actions

- a) La Compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options visant à souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés affiliées. Le comité de rémunération de la Compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner l'extinction des options, à moins que le comité n'en décide autrement.

Au cours de 2013, 1 832 100 options sur actions ordinaires ont été attribuées (2 138 100 actions ordinaires ont été attribuées en 2012). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées en 2013 était de 4,33 \$ par option (3,17 \$ par option en 2012). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2013 : rendement des actions de 4,53 %, volatilité prévue de 24,85 %, taux d'intérêt sans risque de 1,52 % et durée prévue de sept ans.

À ce jour, quatre catégories d'options ont été accordées en vertu du régime. Dans trois de ces quatre catégories, les options peuvent être exercées sous réserve de l'atteinte de certains objectifs financiers de la Compagnie, lesquels ont été atteints. La période d'acquisition des options est d'un maximum de huit ans. Toutes ces options ont une période d'exercice maximale de dix ans. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

Le tableau qui suit résume l'état des options en cours et les changements survenus, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré :

| | 2013 | | 2012 | |
|---|-------------------|-------------------------------|-------------------|-------------------------------|
| | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| Options en cours au début | 14 473 570 | 28,33 \$ | 13 384 869 | 28,59 \$ |
| Attribuées | 1 832 100 | 27,14 | 2 138 100 | 23,16 |
| Exercées | (2 031 020) | 23,04 | (832 299) | 19,33 |
| Ayant fait l'objet d'une renonciation ou expirées | (512 720) | 30,06 | (217 100) | 28,03 |
| Options en cours à la fin | 13 761 930 | 28,89 \$ | 14 473 570 | 28,33 \$ |
| Options pouvant être exercées à la fin | 8 750 150 | 29,96 \$ | 9 379 680 | 28,93 \$ |

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 29,23 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (23,06 \$ en 2012).

La charge de rémunération liée aux transactions comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres de 8 \$ en 2013, après impôt (6 \$ en 2012, après impôt), laquelle découle des transactions pour lesquelles les services reçus ne pouvaient être portés à l'actif, a été comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat.

L'entité a calculé la rémunération des services des administrateurs en fonction de la juste valeur lors de son évaluation des services reçus dans le cadre du régime d'unités d'actions différées et du régime d'achat d'actions différées.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2013 :

| Fourchette des prix d'exercice | En cours | | Pouvant être exercées | | | Échéance |
|--------------------------------|-----------|--|-------------------------------|-----------|-------------------------------|----------|
| | Options | Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée | Prix d'exercice moyen pondéré | Options | Prix d'exercice moyen pondéré | |
| De 24,37 \$ à 26,00 \$ | 240 000 | 0,48 | 25,23 | 240 000 | 25,23 | 2014 |
| De 28,26 \$ à 29,84 \$ | 1 723 000 | 1,95 | 29,82 | 1 723 000 | 29,82 | 2015 |
| De 27,13 \$ à 31,27 \$ | 565 400 | 2,52 | 30,32 | 565 400 | 30,32 | 2016 |
| De 23,16 \$ à 37,22 \$ | 1 424 100 | 3,19 | 36,38 | 1 025 680 | 36,50 | 2017 |
| De 28,59 \$ à 31,27 \$ | 3 683 270 | 4,38 | 30,69 | 3 280 670 | 30,66 | 2018 |
| De 25,65 \$ à 27,13 \$ | 781 980 | 6,26 | 26,93 | 499 660 | 26,94 | 2020 |
| De 21,73 \$ à 27,16 \$ | 1 437 740 | 7,17 | 27,05 | 680 720 | 27,07 | 2021 |
| 23,16 \$ | 2 079 740 | 8,16 | 23,16 | 580 620 | 23,16 | 2022 |
| De 27,13 \$ à 28,36 \$ | 1 826 700 | 9,16 | 27,14 | 154 400 | 27,13 | 2023 |

- b) Afin de favoriser une meilleure harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la Compagnie, la Great-West, Great-West Financial et Putnam disposent de régimes d'unités d'actions différées facultatifs et de régimes d'unités d'actions différées obligatoires (les régimes facultatifs et les régimes obligatoires) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis touche une tranche de 50 000 \$ de sa provision annuelle en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle (y compris la rémunération liée aux comités du conseil) et ses jetons de présence soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en espèces, ou à parts égales en espèces et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribué est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire à la Bourse de Toronto pendant les cinq derniers jours de Bourse du trimestre précédent (ce cours moyen pondéré étant la « valeur d'une unité d'action différée »). Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. Au moment où l'administrateur quitte ses fonctions, il peut généralement faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en espèces établie en fonction de la valeur des unités à la date du rachat. Cette somme est entièrement imposable à titre de revenu au cours de l'année pendant laquelle elle est reçue. En 2013, une tranche de 2 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (2 \$ en 2012).
- c) Depuis le 25 septembre 2007, Putnam offre le régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 000 000. Les paiements fondés sur des actions qui sont attribués en vertu du régime d'intéressement en titres de participation sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs, dans les bilans consolidés.

La Compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les actions incessibles de catégorie B et les options sur actions de catégorie B attribuées aux employés en vertu du régime d'intéressement en titres de participation. La juste valeur des actions incessibles de catégorie B et des options sur actions de catégorie B est déterminée à chaque date d'attribution. Au cours de 2013, Putnam a attribué 1 352 500 actions ordinaires incessibles de catégorie B (1 789 000 en 2012) à certains membres de la haute direction et employés clés (aucune option en 2013 et en 2012).

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 34 \$ (22 \$ en 2012) et elle est comptabilisée au titre des charges opérationnelles dans les comptes consolidés de résultat. Au 31 décembre 2013, la valeur comptable et la valeur intrinsèque du passif relatif aux actions incessibles de catégorie B et aux options sur actions de catégorie B étaient de 132 \$ (99 \$ en 2012).

- d) Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation sur actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.

Les actions de catégorie C sont traitées comme étant un passif réglé en trésorerie aux bilans consolidés et sont comprises dans la rémunération fondée sur des actions à payer. La juste valeur des actions est estimée chaque trimestre et évaluée chaque exercice par un expert évaluateur indépendant.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 28 \$ en 2013 (18 \$ en 2012), ces charges étant comprises dans les charges opérationnelles, dans les comptes consolidés de résultat. Au 31 décembre 2013, la juste valeur et la valeur intrinsèque des passifs relatifs aux actions de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions étaient de 67 \$ (37 \$ en 2012).

26. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques, capitalisation et risque

Les filiales de la Compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la Compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. Les obligations au titre des prestations définies sont établies en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes et il est évalué à la juste valeur. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont annoncé la liquidation partielle de certains régimes de retraite à prestations définies. La Compagnie a constitué une provision d'un montant de 34 \$ après impôt à l'égard de ces régimes.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite des employés canadiens de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et le régime de retraite du personnel de la London Life comprennent un volet cotisations définies. Tous les employés embauchés après cette date ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Ce changement est conforme aux conditions liées aux prestations de la majorité des régimes de retraite de la Compagnie et continuera à atténuer l'exposition de la Compagnie au titre des régimes à prestations définies au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la Compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la Compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation de la Compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la compagnie concernée.

La politique de capitalisation des filiales de la Compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions de ses contributions futures et de remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Compagnie.

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies de la Compagnie :

a) **Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation**

| | Régimes de retraite à prestations définies | | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | | |
|--|--|---------------------|---------------------------------|---|---------------------|---------------------------------|
| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
| Variation de la juste valeur de l'actif des régimes | | | | | | |
| Juste valeur de l'actif des régimes au début | 3 308 \$ | 3 137 \$ | 3 137 \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Reclassement de l'actif des régimes | – | (17) | – | – | – | – |
| Produits d'intérêts | 165 | 156 | – | – | – | – |
| Rendement réel en sus des produits d'intérêts | 286 | 108 | – | – | – | – |
| Cotisations patronales | 121 | 86 | – | 17 | 17 | – |
| Cotisations salariales | 18 | 16 | – | – | – | – |
| Prestations versées | (193) | (169) | – | (17) | (17) | – |
| Frais administratifs | (6) | (5) | – | – | – | – |
| Acquisition d'Irish Life | 1 196 | – | – | – | – | – |
| Fluctuations des taux de change | 158 | (4) | – | – | – | – |
| Juste valeur de l'actif à la fin | 5 053 \$ | 3 308 \$ | 3 137 \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Variation des obligations au titre des prestations constituées | | | | | | |
| Obligations au titre des prestations définies au début | 3 912 \$ | 3 470 \$ | 3 470 \$ | 420 \$ | 406 \$ | 406 \$ |
| Reclassement au titre des passifs | 14 | (17) | – | – | – | – |
| Coût des services rendus au cours de la période | 104 | 75 | – | 2 | 2 | – |
| Coût financier | 191 | 171 | – | 17 | 20 | – |
| Cotisations salariales | 18 | 16 | – | – | – | – |
| Prestations versées | (193) | (169) | – | (17) | (17) | – |
| Modifications des régimes | 5 | – | – | – | – | – |
| Réductions | (5) | – | – | – | – | – |
| Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses financières | (286) | 361 | – | (25) | 42 | – |
| Écarts actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques | 27 | 9 | – | (17) | 13 | – |
| Écarts actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants | (9) | 4 | – | 5 | (46) | – |
| Acquisition d'Irish Life | 1 202 | – | – | – | – | – |
| Fluctuations des taux de change | 184 | (8) | – | 1 | – | – |
| Obligations au titre des prestations définies à la fin | 5 164 \$ | 3 912 \$ | 3 470 \$ | 386 \$ | 420 \$ | 406 \$ |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | | | | | | |
| Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit) | (111) \$ | (604) \$ | (333) \$ | (386) \$ | (420) \$ | (406) \$ |
| Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif | (44) | (41) | (71) | – | – | – |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | (155) \$ | (645) \$ | (404) \$ | (386) \$ | (420) \$ | (406) \$ |
| Comptabilisé dans : | | | | | | |
| Autres actifs | 408 \$ | 202 \$ | 198 \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Autres passifs | (563) | (847) | (602) | (386) | (420) | (406) |
| Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés | (155) \$ | (645) \$ | (404) \$ | (386) \$ | (420) \$ | (406) \$ |
| Analyse de l'obligation au titre des prestations définies | | | | | | |
| Régimes capitalisés en tout ou en partie | 4 886 \$ | 3 647 \$ | 3 230 \$ | | | |
| Régimes non capitalisés | 278 \$ | 265 \$ | 240 \$ | 386 \$ | 420 \$ | 406 \$ |

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC ») 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Compagnie doit déterminer si l'actif au titre du régime de retraite lui donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures ou de remboursements; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

26. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

| | Régimes de retraite à prestations définies | | |
|---|--|---------------------|---------------------------------|
| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
| Variation du plafond de l'actif | | | |
| Plafond de l'actif au début | 41 \$ | 71 \$ | 71 \$ |
| Intérêts sur le plafond de l'actif au début | 2 | 4 | – |
| Variation du plafond de l'actif | 1 | (34) | – |
| Plafond de l'actif à la fin | 44 \$ | 41 \$ | 71 \$ |
| b) Charge au titre des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi | | | |
| Le total des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi incluses aux charges opérationnelles et aux autres éléments du résultat global s'établissent comme suit : | | | |
| | Tous les régimes de retraite | | |
| | 2013 | 2012 | |
| Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies | 122 \$ | 91 \$ | |
| Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies | 31 | 26 | |
| Cotisations salariales | (18) | (16) | |
| Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur | 135 | 101 | |
| Frais administratifs | 6 | 5 | |
| Modifications des régimes | 5 | – | |
| Réductions | (5) | – | |
| Coût financier, montant net | 28 | 19 | |
| Charge au titre des régimes – résultat net | 169 | 125 | |
| Écarts actuariels comptabilisés | (268) | 374 | |
| Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif | (286) | (108) | |
| Variation de l'incidence du plafond de l'actif | 1 | (34) | |
| Charge comptabilisée au titre des prestations de retraite dans les autres éléments du bénéfice global | (553) | 232 | |
| Total de la charge (du bénéfice) au titre des prestations de retraite | (384) \$ | 357 \$ | |
| | Autres avantages postérieurs à l'emploi | | |
| | 2013 | 2012 | |
| Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies | 2 \$ | 2 \$ | |
| Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur | 2 | 2 | |
| Coût financier, montant net | 17 | 20 | |
| Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi – résultat net | 19 | 22 | |
| Écarts actuariels comptabilisés | (37) | 9 | |
| Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du bénéfice global | (37) | 9 | |
| Total de la charge (du bénéfice) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi | (18) \$ | 31 \$ | |

En 2013, la Compagnie a enregistré des gains actuariels de 14 \$ liés aux réévaluations de régimes de retraite, lesquels ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ce montant se rapporte principalement à la quote-part de la Compagnie des gains actuariels d'un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence pris en charge au moment de l'acquisition d'Irish Life.

c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée par l'actif des régimes

| | Régimes de retraite à prestations définies | | |
|---|--|---------------------|---------------------------------|
| | 31 décembre 2013 | 31 décembre 2012 | 1 ^{er} janvier 2012 |
| Titres de participation | 53 % | 51 % | 46 % |
| Titres de créance | 37 % | 38 % | 41 % |
| Biens immobiliers | 4 % | 5 % | 4 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 6 % | 6 % | 9 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % |

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la Compagnie ou de parties liées. Les actifs du régime comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la Compagnie inclus dans les bilans consolidés, placements qui s'élevaient à 3 012 \$ au 31 décembre 2013, à 1 523 \$ au 31 décembre 2012 et à 1 430 \$ au 1^{er} janvier 2012. Les actifs du régime ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la Compagnie.

d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|-----------------|---|---------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération | 4 618 \$ | 3 619 \$ | 386 \$ | 420 \$ |
| Incidence de la croissance future présumée de la rémunération | 546 | 293 | – | – |
| Obligation au titre des prestations définies | 5 164 \$ | 3 912 \$ | 386 \$ | 420 \$ |

ii) Profil du statut des participants aux régimes

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|--------------|---|--------------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Employés en service | 44 % | 41 % | 21 % | 23 % |
| Participants avec droits acquis différés | 16 % | 17 % | – % | – % |
| Employés retraités | 40 % | 42 % | 79 % | 77 % |
| Total | 100 % | 100 % | 100 % | 100 % |
| Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies | 18,3 ans | 16,7 ans | 11,8 ans | 12,7 ans |

e) Renseignements sur les flux de trésorerie

| | Régimes de retraite | Autres avantages postérieurs à l'emploi | Total |
|---|---------------------|---|---------------|
| Cotisations patronales prévues pour 2014 : | | | |
| Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie) | 97 \$ | – \$ | 97 \$ |
| Régimes non capitalisés | 17 | 20 | 37 |
| Régimes à cotisations définies | 34 | – | 34 |
| Total | 148 \$ | 20 \$ | 168 \$ |

f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

i) Hypothèses actuarielles

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|--------|---|-------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Pour le calcul du coût des prestations : | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,4 % | 5,1 % | 4,2 % | 5,1 % |
| Taux de croissance prévu de la rémunération | 3,1 % | 3,5 % | – | – |
| Augmentations futures des rentes | 1,9 % | 2,0 % | – | – |
| Pour le calcul du coût des obligations au titre des prestations définies : | | | | |
| Taux d'actualisation | 4,7 % | 4,4 % | 4,8 % | 4,2 % |
| Taux de croissance prévu de la rémunération | 3,3 % | 3,1 % | – | – |
| Augmentations futures des rentes | 1,8 % | 1,9 % | – | – |
| Pourcentage de l'obligation au titre des prestations définies assujetti aux augmentations futures des rentes | 54,0 % | 38,0 % | – | – |
| Taux tendanciel du coût des soins médicaux : | | | | |
| Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux | | | 6,4 % | 6,5 % |
| Taux tendanciel final du coût des soins médicaux | | | 4,5 % | 4,5 % |
| Exercice au cours duquel le taux final est atteint | | | 2024 | 2024 |

26. Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

| | Régimes de retraite à prestations définies | | Autres avantages postérieurs à l'emploi | |
|--|--|------|---|------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité : | | | | |
| Hommes | | | | |
| 65 ans au cours de l'exercice | 22,0 | 21,1 | 21,4 | 20,9 |
| 65 ans au cours de l'exercice + 30 ans | 24,3 | 23,4 | 22,9 | 23,0 |
| Femmes | | | | |
| 65 ans au cours de l'exercice | 23,9 | 23,2 | 23,7 | 23,3 |
| 65 ans au cours de l'exercice + 30 ans | 25,8 | 24,6 | 24,9 | 24,4 |

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude, et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la Compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique. Les hypothèses tiennent également compte d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 135 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 14 \$ des autres avantages postérieurs à l'emploi.

iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

| | Augmentation de 1 % | | Diminution de 1 % | |
|--|---------------------|----------|-------------------|--------|
| | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 |
| Régimes de retraite à prestations définies : | | | | |
| Incidence de la variation du taux d'actualisation | (780) \$ | (551) \$ | 1 016 \$ | 705 \$ |
| Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération | 246 | 124 | (196) | (109) |
| Incidence de la variation du taux d'inflation | 620 | 289 | (487) | (242) |
| Autres avantages postérieurs à l'emploi : | | | | |
| Incidence des variations des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux | 33 | 40 | (28) | (33) |
| Incidence de la variation du taux d'actualisation sur l'obligation au titre des prestations définies | (42) | (48) | 51 | 59 |

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses.

27. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

| | 2013 | 2012 |
|---|-------------|-------------|
| Bénéfice | | |
| Bénéfice net | 2 408 \$ | 1 921 \$ |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | (130) | (115) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 2 278 | 1 806 |
| Titres de fiducies de capital | – | 10 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires – dilué | 2 278 \$ | 1 816 \$ |
| Nombre d'actions ordinaires | | |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation | 973 580 920 | 949 914 621 |
| Ajouter : | | |
| – Incidence des reçus de souscription depuis la date d'émission, soit le 12 mars 2013 | 17 064 329 | – |
| – Exercice potentiel d'options sur actions en cours | 848 449 | 262 576 |
| – Conversion de parts de fiducies de capital | – | 10 406 127 |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué | 991 493 698 | 960 583 324 |
| Bénéfice de base par action ordinaire | 2,340 \$ | 1,902 \$ |
| Bénéfice dilué par action ordinaire | 2,297 \$ | 1,891 \$ |
| Dividende par action ordinaire | 1,230 \$ | 1,230 \$ |

28. Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)

| | 2013 | | | | | | | Participations ne donnant pas le contrôle | Actionnaires |
|---|--|---|--|--|--|----------|---------|---|--------------|
| | Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | Perte de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture au titre de l'actif net des établissements à l'étranger | Profits (pertes) latente sur les actifs disponibles à la vente | Profits (pertes) latente sur les couvertures de flux de trésorerie | Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi | Total | | | |
| Solde au début | (443) \$ | – \$ | 190 \$ | (3) \$ | (657) \$ | (913) \$ | (19) \$ | (932) \$ | |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | 858 | (52) | (226) | (87) | 604 | 1 097 | 9 | 1 106 | |
| Impôt sur le résultat | – | – | 50 | 33 | (165) | (82) | (5) | (87) | |
| | 858 | (52) | (176) | (54) | 439 | 1 015 | 4 | 1 019 | |
| Solde à la fin | 415 \$ | (52) \$ | 14 \$ | (57) \$ | (218) \$ | 102 \$ | (15) \$ | 87 \$ | |

| | 2012 | | | | | | | Participations ne donnant pas le contrôle | Actionnaires |
|---|--|---|--|--|--|----------|---------|---|--------------|
| | Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger | Perte de change latente sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture au titre de l'actif net des établissements à l'étranger | Profits (pertes) latente sur les actifs disponibles à la vente | Profits (pertes) latente sur les couvertures de flux de trésorerie | Écarts actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi | Total | | | |
| Solde au début | (365) \$ | – \$ | 223 \$ | (13) \$ | (484) \$ | (639) \$ | (36) \$ | (675) \$ | |
| Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) | (78) | – | (39) | 16 | (241) | (342) | 21 | (321) | |
| Impôt sur le résultat | – | – | 6 | (6) | 68 | 68 | (4) | 64 | |
| | (78) | – | (33) | 10 | (173) | (274) | 17 | (257) | |
| Solde à la fin | (443) \$ | – \$ | 190 \$ | (3) \$ | (657) \$ | (913) \$ | (19) \$ | (932) \$ | |

29. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée et domiciliée au Canada, est la société mère de la Compagnie et en exerce le contrôle de droit. La Compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales le Groupe Investors, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

a) Principales filiales

Les états financiers de la Compagnie comprennent les activités des filiales suivantes :

| Société | Pays de constitution | Principale activité | % de participation |
|---|----------------------|------------------------------------|--------------------|
| La Great-West, compagnie d'assurance-vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| London Life, Compagnie d'Assurance-Vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie | Canada | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| Irish Life Group Limited | Irlande | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| Great-West Life & Annuity Insurance Company | États-Unis | Assurance et gestion du patrimoine | 100,00 % |
| Putnam Investments, LLC | États-Unis | Services financiers | 100,00 % |

b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon des conditions au moins aussi avantageuses que celles du marché.

29. Transactions entre parties liées (suite)

La Compagnie détenait des débentures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

| | 2013 | 2012 |
|--|--------------|--------------|
| 6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027 | 15 \$ | 15 \$ |
| 7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031 | 13 | 13 |
| 7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032 | 12 | 13 |
| Total | 40 \$ | 41 \$ |

En 2013, la Great-West, la London Life et des fonds distincts gérés par la London Life ont acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 204 \$ (232 \$ en 2012).

La Compagnie fournit des services de réassurance et de gestion d'actifs ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la Compagnie et de ses filiales.

Aucun prêt ni aucune garantie n'était en cours à la date du bilan, et aucun prêt ni aucune garantie n'avait été émis en 2013 ou en 2012. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2013 ou en 2012.

c) **Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

| | 2013 | 2012 |
|--|--------------|--------------|
| Salaire | 9 \$ | 9 \$ |
| Attributions fondées sur des actions | 2 | 4 |
| Attributions fondées sur des options | 2 | 2 |
| Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions | 18 | 15 |
| Valeur de rente | 7 | 3 |
| Total | 38 \$ | 33 \$ |

30. Impôt sur le résultata) **Impôt sur le résultat à recouvrer (à payer) pour la période**

| | 2013 | 2012 |
|--|-----------------|-----------------|
| Solde au début | (487) \$ | (297) \$ |
| Charge d'impôt exigible | (542) | (407) |
| Comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global | 14 | (3) |
| Acomptes | 209 | 177 |
| Acquisition d'Irish Life | (24) | – |
| Autres | 14 | 43 |
| Solde à la fin | (816) \$ | (487) \$ |
| Comptabilisé au titre de : | | |
| Impôt exigible – actifs | 165 | 162 |
| Impôt exigible – passifs | (981) | (649) |
| Total | (816) \$ | (487) \$ |

b) L'impôt différé se compose des reports en avant de pertes et des différences temporaires déductibles (imposables) présentés ci-dessous :

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | (518) \$ | (272) \$ |
| Portefeuille d'actifs | (541) | (839) |
| Reports en avant de pertes | 1 331 | 1 160 |
| Immobilisations incorporelles | 91 | 220 |
| Autres | 28 | 165 |
| Actif d'impôt différé, montant net | 391 \$ | 434 \$ |
| Solde au début | 434 \$ | 353 \$ |
| Montants comptabilisés aux : | | |
| Compte de résultat | 79 | 43 |
| État du résultat global | (96) | 71 |
| État des variations des capitaux propres | 7 | 5 |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 37 | (8) |
| Acquisition d'Irish Life | (118) | – |
| Fluctuations des taux de change | 48 | (30) |
| Solde à la fin | 391 \$ | 434 \$ |
| Comptabilisé au titre des : | | |
| Actifs d'impôt différé | 1 167 | 1 142 |
| Passifs d'impôt différé | (776) | (708) |
| Total | 391 \$ | 434 \$ |

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes non utilisées et du report en avant de pertes fiscales, dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que la société enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la Compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2013, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2013, la Compagnie affichait des pertes fiscales reportées qui totalisaient 4 185 \$ (3 600 \$ en 2012). De ce montant, une tranche de 3 925 \$ viendra à échéance entre 2014 et 2033; il n'existe aucune date d'échéance pour la tranche restante de 260 \$. La Compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la Compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire s'inversera, et il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Une des filiales de la Compagnie a récemment enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 1 184 \$ (1 117 \$ US) au 31 décembre 2013 et est principalement constitué du montant net des pertes opérationnelles et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée antérieurement. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant pour être comblé par l'utilisation des pertes et des déductions américaines non utilisées. L'actif d'impôt différé ne tient pas compte de l'incidence fiscale de certaines pertes opérationnelles de 87 \$ (82 \$ US) dont les dates d'expiration se situent entre 2014 et 2033, d'autres différences temporaires totalisant 64 \$ (60 \$ US) et des dons à des organismes de bienfaisance de 10 \$ (9 \$ US).

c) La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

i) Impôt exigible

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Charge d'impôt exigible | 545 \$ | 388 \$ |
| Autres | (3) | 19 |
| Total de l'impôt exigible | 542 \$ | 407 \$ |

NOTES ANNEXES

30. Impôt sur le résultat (suite)

ii) Impôt différé

| | 2013 | 2012 |
|--|----------------|----------------|
| Création et renversement de différence temporaire | (18) \$ | (29) \$ |
| Variations des taux d'imposition ou nouveaux impôts | (13) | (4) |
| Réductions de valeur, ou reprise de réductions de valeur antérieures, d'actifs d'impôt différé | – | (2) |
| Perte fiscale, crédit d'impôt ou différence temporaire non comptabilisés dans les périodes antérieures | – | (25) |
| Autres | (48) | 17 |
| Total de l'impôt différé | (79) \$ | (43) \$ |
| Total de la charge d'impôt sur le résultat | 463 \$ | 364 \$ |

iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du bénéfice global (note 28)

| | 2013 | 2012 |
|----------------|--------------|----------------|
| Impôt exigible | (14) \$ | 3 \$ |
| Impôt différé | 96 | (71) |
| Total | 82 \$ | (68) \$ |

iv) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les capitaux propres

| | 2013 | 2012 |
|----------------|---------------|---------------|
| Impôt exigible | – \$ | – \$ |
| Impôt différé | (7) | (5) |
| Total | (7) \$ | (5) \$ |

d) Le taux d'imposition effectif de la Compagnie se calcule comme suit :

| | 2013 | | 2012 | |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada | 737 \$ | 26,5 % | 679 \$ | 26,5 % |
| Diminution du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants : | | | | |
| Produits de placement non imposables | (166) | (6,0) | (188) | (7,3) |
| Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada | (72) | (2,6) | (71) | (2,8) |
| Autres | (23) | (0,8) | (52) | (2,0) |
| Incidence des changements de taux sur les impôts futurs | (13) | (0,5) | (4) | (0,2) |
| Taux d'imposition effectif | 463 \$ | 16,6 % | 364 \$ | 14,2 % |

Le versement des dividendes de la Compagnie à ses actionnaires n'a aucune incidence fiscale.

31. Charges opérationnelles et frais administratifs

| | 2013 | 2012 ⁽¹⁾ |
|--|-----------------|---------------------|
| Salaires et autres avantages du personnel | 2 131 \$ | 1 841 \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 48 | 44 |
| Frais généraux et administratifs | 870 | 701 |
| Honoraires des sous-conseillers ⁽¹⁾ (note 36) | 110 | 98 |
| Total | 3 159 \$ | 2 684 \$ |

(1) Dans les chiffres correspondants, les honoraires des sous-conseillers étaient auparavant contrebalancés par les honoraires.

32. Instruments financiers dérivés

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la Compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La Compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 8 présente le risque auquel la Compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Au 31 décembre 2013, la Compagnie a reçu de parties contractantes des actifs de 19 \$ (25 \$ en 2012) en garantie de certains dérivés et a donné à des parties contractantes des actifs de 206 \$ (101 \$ en 2012) en garantie pour des dérivés.

a) **Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit :**

| | |
|--|--|
| Risque de crédit maximal | Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive. |
| Risque de crédit futur | Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé. |
| Risque de crédit équivalent | La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues. |
| Équivalent pondéré en fonction du risque | Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le Bureau du surintendant des institutions financières Canada le prescrit. |

| | 2013 | | | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| | Montant nominal | Risque de crédit maximal* | Risque de crédit futur | Risque de crédit équivalent | Équivalent pondéré en fonction du risque |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 4 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 13 | – | – | – | – |
| Swaps | 3 351 | 231 | 22 | 251 | 27 |
| Options achetées | 681 | 30 | 3 | 26 | 2 |
| | 4 049 | 261 | 25 | 277 | 29 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 1 078 | 11 | 31 | 41 | 4 |
| Swaps de devises | 8 764 | 313 | 555 | 864 | 62 |
| | 9 842 | 324 | 586 | 905 | 66 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 7 218 | 8 | 435 | 438 | 27 |
| Contrats à terme standardisés – achat | 15 | – | – | – | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 301 | – | – | – | – |
| Autres contrats à terme de gré à gré | 157 | – | – | – | – |
| | 7 691 | 8 | 435 | 438 | 27 |
| Total | 21 582 \$ | 593 \$ | 1 046 \$ | 1 620 \$ | 122 \$ |

* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (19 \$).

| | 2012 | | | | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|--|
| | Montant nominal | Risque de crédit maximal* | Risque de crédit futur | Risque de crédit équivalent | Équivalent pondéré en fonction du risque |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 9 \$ | – \$ | – \$ | – \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 70 | – | – | – | – |
| Swaps | 2 873 | 361 | 20 | 377 | 42 |
| Options achetées | 857 | 46 | 4 | 39 | 6 |
| | 3 809 | 407 | 24 | 416 | 48 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 300 | 1 | 3 | 4 | – |
| Swaps de devises | 8 478 | 581 | 548 | 1 125 | 79 |
| | 8 778 | 582 | 551 | 1 129 | 79 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 904 | 8 | 54 | 56 | 4 |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | – | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 224 | – | – | – | – |
| Autres contrats à terme de gré à gré | 290 | – | – | – | – |
| | 1 425 | 8 | 54 | 56 | 4 |
| Total | 14 012 \$ | 997 \$ | 629 \$ | 1 601 \$ | 131 \$ |

* Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés en excluant les garanties reçues (25 \$).

32. Instruments financiers dérivés (suite)

b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la Compagnie par catégorie :

| | 2013 | | | | Juste valeur estimative totale |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|------------------|--------------------------------|
| | Montant nominal | | | Total | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | | |
| Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 4 \$ | – \$ | – \$ | 4 \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 13 | – | – | 13 | – |
| Swaps | 1 048 | 1 197 | 990 | 3 235 | 161 |
| Options achetées | 265 | 327 | 89 | 681 | 30 |
| | 1 330 | 1 524 | 1 079 | 3 933 | 191 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 602 | 476 | – | 1 078 | 6 |
| Swaps de devises | 213 | 2 053 | 4 986 | 7 252 | (167) |
| | 815 | 2 529 | 4 986 | 8 330 | (161) |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 7 116 | 102 | – | 7 218 | (93) |
| Contrats à terme standardisés – achat | 15 | – | – | 15 | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 301 | – | – | 301 | (6) |
| Autres contrats à terme | 157 | – | – | 157 | – |
| | 7 589 | 102 | – | 7 691 | (99) |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | – | 33 | 33 | 7 |
| Contrats de change | | | | | |
| Swaps de devises | – | 1 500 | 12 | 1 512 | (94) |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | 17 | 66 | 83 | 5 |
| Total | 9 734 \$ | 5 672 \$ | 6 176 \$ | 21 582 \$ | (151) \$ |

| | 2012 | | | | Juste valeur estimative totale |
|---|-----------------|----------------------|-----------------|------------------|--------------------------------|
| | Montant nominal | | | Total | |
| | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | | |
| Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Contrats à terme standardisés – achat | 9 \$ | – \$ | – \$ | 9 \$ | – \$ |
| Contrats à terme standardisés – vente | 71 | – | – | 71 | – |
| Swaps | 1 031 | 681 | 948 | 2 660 | 324 |
| Options achetées | 257 | 513 | 87 | 857 | 46 |
| | 1 368 | 1 194 | 1 035 | 3 597 | 370 |
| Contrats de change | | | | | |
| Contrats à terme de gré à gré | 300 | – | – | 300 | – |
| Swaps de devises | 205 | 2 001 | 4 772 | 6 978 | 290 |
| | 505 | 2 001 | 4 772 | 7 278 | 290 |
| Autres contrats dérivés | | | | | |
| Contrats sur actions | 900 | 4 | – | 904 | (5) |
| Contrats à terme standardisés – achat | 7 | – | – | 7 | – |
| Contrats à terme standardisés – vente | 224 | – | – | 224 | (4) |
| Autres contrats à terme | 290 | – | – | 290 | – |
| | 1 421 | 4 | – | 1 425 | (9) |
| Couvertures de flux de trésorerie | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | – | 30 | 30 | 13 |
| Contrats de change | | | | | |
| Swaps de devises | – | 1 000 | 500 | 1 500 | (8) |
| Couvertures de la juste valeur | | | | | |
| Contrats de taux d'intérêt | | | | | |
| Swaps | – | 58 | 124 | 182 | (1) |
| Total | 3 294 \$ | 4 257 \$ | 6 461 \$ | 14 012 \$ | 655 \$ |

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en Bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

c) Contrats de taux d'intérêt

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la Compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

Contrats de change

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes et à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. La Compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

La tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie de 2013, qui comprend les contrats sur taux d'intérêt et les contrats de change, et les profits et les pertes nets dont il est prévu qu'ils seront reclassés hors du cumul des autres éléments du bénéfice global pour les 12 prochains mois se chiffrent à 2 \$. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 31 ans.

Autres contrats dérivés

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

33. Provisions liées à des poursuites judiciaires, passif éventuel et événement postérieur

De temps à autre, la Compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière importante à la situation financière consolidée de la Compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la Compagnie.

Une filiale de la Compagnie, la Canada-Vie, a annoncé la liquidation partielle d'un régime de retraite à prestations définies en Ontario, laquelle ne devrait pas être achevée sous peu. Cette liquidation partielle pourrait donner lieu à une distribution du montant de l'excédent actuariel, le cas échéant, attribuable à la liquidation d'une tranche du régime. En plus des décisions réglementaires touchant cette liquidation partielle, un recours collectif a été entamé en Ontario à l'égard de la liquidation partielle et de trois éventuelles liquidations partielles aux termes du régime. Le recours collectif remet également en cause la validité de l'imputation de charges au régime. La provision au titre de certains régimes de retraite canadiens d'un montant de 97 \$ après impôt, constituée par les filiales de la Compagnie au troisième trimestre de 2007, a été réduite à 34 \$ après impôt au cours du quatrième trimestre de 2012. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'acquisition de sa filiale Putnam, la Compagnie est indemnisée par un tiers à l'égard de tout passif découlant de certains litiges ou mesures réglementaires touchant Putnam. Cette dernière a toujours un passif potentiel au titre de ces litiges advenant que l'indemnisation ne soit pas respectée. La Compagnie s'attend cependant à ce qu'elle le soit et estime que tout passif de Putnam n'aurait pas une incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée.

Le 17 octobre 2012, Putnam Advisory Company, LLC, une filiale de la Compagnie a reçu de la Massachusetts Securities Division une plainte administrative relativement au rôle de cette société à titre de gestionnaire de garanties à l'égard de deux titres garantis par des créances. La plainte vise à obtenir réparation, entre autres concernant la remise de sommes, une amende administrative civile et une ordonnance de cesser et de s'abstenir. En outre, cette même filiale était défenderesse dans deux poursuites civiles engagées par des institutions parties à ces titres garantis par des créances. Au cours du troisième trimestre de 2013, une des poursuites civiles engagées a été rejetée. Selon l'information connue à l'heure actuelle, la Compagnie est d'avis que ces litiges sont sans fondement. Il est impossible pour l'instant d'en déterminer l'issue potentielle.

Au cours du premier trimestre de 2013, la Compagnie a effectué un examen des éventualités concernant les coûts liés à l'acquisition de la Corporation Financière Canada-Vie en 2003 et elle a réduit la provision existante, la faisant passer de 41 \$ à 7 \$. Cette provision a été une fois de plus réduite au quatrième trimestre de 2013, pour ainsi passer à 0 \$.

La Compagnie et ses filiales, la London Life et la Great-West, sont défenderesses dans un recours collectifs en Ontario portant sur l'utilisation des comptes de participation de la London Life et de la Great-West pour le financement de l'acquisition du Groupe d'assurances London Inc. (le GAL), en 1997, par la Great-West.

La Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu sa décision de première instance le 1^{er} octobre 2010. La Compagnie et ses filiales ont porté la décision en appel et la Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 novembre 2011. La Cour d'appel de l'Ontario a statué que des correctifs devaient être apportés au jugement de première instance du 1^{er} octobre 2010, en ce qui a trait aux montants devant être réaffectés aux comptes de participation, et a demandé aux parties de revoir le juge de première instance afin de déterminer les montants et de régler les questions toujours en suspens. Le 24 mai 2012, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande d'autorisation d'appel des demandeurs du jugement de la Cour d'appel.

Les parties ont revu le juge de première instance et le 24 janvier 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a rendu un jugement selon lequel un montant de 298 \$ doit être réaffecté au surplus attribuable au compte de participation. La Compagnie a constitué une provision supplémentaire de 140 \$ après impôt dans le compte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires dans les états financiers au 31 décembre 2012 afin de conserver une provision de 290 \$ après impôt relativement à cette action judiciaire.

Au cours du premier trimestre de 2013, la London Life et la Great-West, des filiales de Lifeco, ont réaffecté un montant de 298 \$ au surplus attribuable aux comptes de participation dans le cadre du jugement rendu le 24 janvier 2013. Par conséquent, la Compagnie a réduit la provision liée à des litiges dans le compte des détenteurs d'actions ordinaires. La réaffectation au compte de participation des montants visés devra se faire en conformité avec les politiques relatives aux polices avec participation des sociétés dans le cours normal des activités. Aucun montant ne sera alloué sur une base individuelle aux membres du groupe.

La London Life et la Great-West, des filiales de Lifeco, ont porté en appel le jugement du 24 janvier 2013 et l'appel a été entendu le 4 septembre 2013. La Cour d'appel de l'Ontario a mis sa décision en délibéré.

Événement postérieur – question juridique relative au compte de participation

La Cour d'appel de l'Ontario a rendu un jugement le 3 février 2014 qui infirme la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario du 24 janvier 2013 et qui réduit le montant devant être réaffecté au surplus attribuable au compte de participation, le faisant ainsi passer à 52 \$. Ce jugement a eu une incidence favorable de 226 \$ après impôt sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Il n'aura pas d'incidence sur la situation du capital de la Compagnie ni sur les modalités contractuelles des polices avec participation.

34. Engagements**a) Lettres de crédit**

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 3,0 G\$ US, dont une tranche de 2,7 G\$ US était émise au 31 décembre 2013.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains traités de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 466 \$ au 31 décembre 2013 (516 \$ au 31 décembre 2012). Au 31 décembre 2013, l'ensemble du montant de 466 \$ venait à échéance au cours de l'année (470 \$ venait à échéance au cours de l'année et 46 \$ comportait une échéance entre un an et deux ans au 31 décembre 2012).

c) Obligations locatives

La Compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux et par exercice se présentent comme suit :

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 et par la suite | Total |
|------------------------------|--------|------|------|------|------|-------------------------|--------|
| Paiements de location futurs | 100 \$ | 88 | 76 | 63 | 50 | 60 | 437 \$ |

35. Information sectorielle

Les principaux secteurs à présenter de la Compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la Compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie et de l'assurance-invalidité, des produits de rentes, des services de gestion de placements, des produits d'épargne et des produits de réassurance-vie, de réassurance IARD, de réassurance-accidents et de réassurance-maladie. Les activités commerciales qui ne sont pas liées aux unités d'exploitation sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La Compagnie a établi un modèle de répartition du capital visant à mieux mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. Cette information sectorielle est présentée ci-dessous.

a) Résultats nets consolidés

| | 2013 | | | | Total |
|---|----------------------------|----------------------------|---|---------------------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne ⁽¹⁾ | Exploitation générale de Lifeco | |
| Produits : | | | | | |
| Primes reçues | 10 182 \$ | 3 180 \$ | 6 874 \$ | – \$ | 20 236 \$ |
| Produits de placement nets | | | | | |
| Produits de placement nets réguliers | 2 514 | 1 311 | 1 819 | (40) | 5 604 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | (1 125) | (706) | (1 148) | – | (2 979) |
| Total des produits de placement nets | 1 389 | 605 | 671 | (40) | 2 625 |
| Honoraires et autres produits | 1 276 | 1 446 | 863 | – | 3 585 |
| | 12 847 | 5 231 | 8 408 | (40) | 26 446 |
| Prestations et charges : | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices | 8 345 | 3 067 | 6 399 | – | 17 811 |
| Autres | 2 983 | 1 616 | 944 | (202) | 5 341 |
| Charges financières | 115 | 137 | 23 | 17 | 292 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 50 | 51 | 16 | – | 117 |
| Coûts de restructuration et d'acquisition | – | – | 104 | – | 104 |
| Bénéfice avant impôt | 1 354 | 360 | 922 | 145 | 2 781 |
| Impôt sur le résultat | 291 | 62 | 129 | (19) | 463 |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 063 | 298 | 793 | 164 | 2 318 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (93) | 7 | (4) | – | (90) |
| Bénéfice net | 1 156 | 291 | 797 | 164 | 2 408 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 107 | – | 23 | – | 130 |
| Bénéfice net avant la répartition du capital | 1 049 | 291 | 774 | 164 | 2 278 |
| Incidence de la répartition du capital | 99 | (15) | (73) | (11) | – |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 148 \$ | 276 \$ | 701 \$ | 153 \$ | 2 278 \$ |

(1) La Compagnie a conclu l'acquisition d'Irish Life le 18 juillet 2013. L'unité Exploitation européenne comprend les résultats d'Irish Life du 19 juillet 2013 au 31 décembre 2013.

| | 31 décembre 2012 | | | |
|--|------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Passif | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 55 134 \$ | 26 298 \$ | 39 280 \$ | 120 712 \$ |
| Autres passifs | 4 189 | 4 168 | 2 338 | 10 695 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts | 54 638 | 23 809 | 26 985 | 105 432 |
| Total | 113 961 \$ | 54 275 \$ | 68 603 \$ | 236 839 \$ |
| | | | | |
| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Actif | | | | |
| Actif investi | 56 658 \$ | 27 402 \$ | 30 850 \$ | 114 910 \$ |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | 5 089 | 1 769 | 1 697 | 8 555 |
| Autres actifs | 3 231 | 2 962 | 12 558 | 18 751 |
| Placements pour le compte des polices de fonds distincts | 49 850 | 22 359 | 24 776 | 96 985 |
| Total | 114 828 \$ | 54 492 \$ | 69 881 \$ | 239 201 \$ |
| | | | | |
| | 1 ^{er} janvier 2012 | | | |
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Total |
| Passif | | | | |
| Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement | 53 568 \$ | 25 296 \$ | 36 703 \$ | 115 567 \$ |
| Autres passifs | 4 577 | 3 905 | 2 455 | 10 937 |
| Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des polices de fonds distincts | 49 850 | 22 359 | 24 776 | 96 985 |
| Total | 107 995 \$ | 51 560 \$ | 63 934 \$ | 223 489 \$ |

36. Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice, la Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation (notes 6, 14, 16, 20, 31 et 35). Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et le bénéfice net de la Compagnie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Great-West Lifeco Inc., qui comprennent les bilans consolidés au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que les notes annexes.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

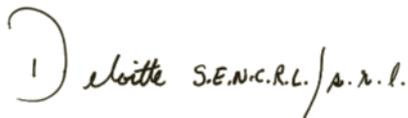
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Great-West Lifeco Inc. au 31 décembre 2013, au 31 décembre 2012 et au 1^{er} janvier 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, conformément aux Normes internationales d'information financière.



Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 13 février 2014

SOURCES DE BÉNÉFICES

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure définie par les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées et varie en fonction de celles-ci.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé découlant des polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations, de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

Incidence des affaires nouvelles

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices.

Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la Compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2013 et 2012.

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

| Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2013 | Bénéfice net attribuable aux actionnaires | | | | |
|---|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | Total |
| Bénéfice prévu sur les polices en vigueur | 1 121 \$ | 371 \$ | 716 \$ | (15) \$ | 2 193 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | 14 | – | 12 | – | 26 |
| Gains et pertes actuariels | 194 | 31 | 228 | (9) | 444 |
| Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses | 144 | 25 | (31) | – | 138 |
| Autres | – | – | (104) | – | (104) |
| Bénéfice relatif au surplus | 61 | 67 | 31 | (68) | 91 |
| Bénéfice net avant impôt sur le résultat | 1 534 | 494 | 852 | (92) | 2 788 |
| Impôt sur le résultat | (279) | (155) | (128) | 19 | (543) |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 255 | 339 | 724 | (73) | 2 245 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net – actionnaires | 1 255 | 339 | 724 | (73) | 2 245 |
| Dividendes sur les actions privilégiées | (107) | – | (23) | – | (130) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements | 1 148 | 339 | 701 | (73) | 2 115 |
| Putnam, après impôt | – | (63) | – | – | (63) |
| Rajustements après impôt | – | – | – | 226 | 226 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 148 \$ | 276 \$ | 701 \$ | 153 \$ | 2 278 \$ |

SOURCES DE BÉNÉFICES (SUITE)

Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

| Depuis le début de l'exercice, au 31 décembre 2012 | Bénéfice net attribuable aux actionnaires | | | | Total |
|---|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------------|-----------------|
| | Exploitation canadienne | Exploitation américaine | Exploitation européenne | Exploitation générale de Lifeco | |
| Bénéfice prévu sur les polices en vigueur | 978 \$ | 348 \$ | 490 \$ | (17) \$ | 1 799 \$ |
| Incidence des affaires nouvelles | (56) | – | 33 | – | (23) |
| Gains et pertes actuariels | 211 | (20) | 214 | (3) | 402 |
| Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses | 147 | 58 | (98) | – | 107 |
| Autres | – | – | – | – | – |
| Bénéfice relatif au surplus | 75 | 125 | 112 | (21) | 291 |
| Bénéfice net avant impôt sur le résultat | 1 355 | 511 | 751 | (41) | 2 576 |
| Impôt sur le résultat | (238) | (150) | (114) | 27 | (475) |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 1 117 | 361 | 637 | (14) | 2 101 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | – | – | – | – | – |
| Bénéfice net – actionnaires | 1 117 | 361 | 637 | (14) | 2 101 |
| Dividendes sur les actions privilégiées perpétuelles | (79) | – | (22) | (14) | (115) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires, avant les rajustements | 1 038 | 361 | 615 | (28) | 1 986 |
| Putnam, après impôt | – | (40) | – | – | (40) |
| Rajustements après impôt | – | – | – | (140) | (140) |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 1 038 \$ | 321 \$ | 615 \$ | (168) \$ | 1 806 \$ |

Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 79 % du bénéfice avant impôt de 2013. En 2013, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 2 193 \$, une augmentation de 394 \$ par rapport à 2012. L'amélioration d'un exercice à l'autre tient essentiellement à l'acquisition d'Irish Life, à une hausse de la reprise prévue des marges d'intérêt, à une augmentation du niveau de départ des fonds en ce qui concerne les activités fondées sur des honoraires ainsi qu'à des marges plus élevées que prévu de la Collective au chapitre de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie.

Les affaires nouvelles souscrites en 2013 se sont traduites par un profit de 26 \$, soit 49 \$ de plus qu'en 2012, en raison principalement d'améliorations au sein de l'exploitation canadienne découlant des modifications apportées à la tarification par les unités Assurance individuelle et Gestion du patrimoine pour refléter les faibles taux d'intérêt, combinées à la récente tendance à la hausse des taux d'intérêt à long terme. Au sein de l'exploitation européenne, la diminution tient principalement aux pressions exercées par les nouvelles affaires d'Irish Life, facteur contrebalancé en partie par la hausse des souscriptions de produits de rentes au Royaume-Uni.

Les gains actuariels ont été de 444 \$ en 2013, ce qui représente une hausse de 42 \$ par rapport à 2012. Cette hausse comprend l'apport de 20 \$ d'Irish Life et elle reflète les profits vigoureux enregistrés au sein de tous les secteurs opérationnels. Les profits pour 2013 découlent essentiellement des résultats au chapitre des placements (notamment de l'amélioration du rendement) et des résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie au sein des exploitations canadienne et européenne. Ces profits ont été contrebalancés en partie par le comportement des titulaires de polices, par les résultats au chapitre de la morbidité au sein de la Collective de l'exploitation canadienne et par les résultats au chapitre de la mortalité en matière d'assurance-vie de l'exploitation américaine. En 2012, les gains actuariels étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements, de la mortalité et de la longévité de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices dans les exploitations canadienne et américaine.

Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont compté pour 138 \$ du bénéfice avant impôt en 2013, comparativement à 107 \$ en 2012. Les modifications des hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 144 \$, 25 \$ et (31) \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne, respectivement.

Les profits de 144 \$ de l'exploitation canadienne s'expliquent principalement par un montant de 95 \$ attribuable à la révision au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 70 \$ découlant de la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité, un montant de 22 \$ issu de la revue des passifs éventuels liés à l'acquisition de la CFCV, ainsi qu'un montant de 15 \$ lié au raffinement de la modélisation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un montant de 63 \$ découlant de la hausse des provisions liées aux hypothèses relatives au comportement des titulaires de polices.

Le montant de 25 \$ lié aux mesures prises par la direction et aux modifications des hypothèses au sein de l'exploitation américaine s'explique principalement par la diminution de 12 \$ des hypothèses au chapitre de la mortalité et la diminution de 11 \$ des hypothèses au chapitre des charges.

Le raffermissement de 31 \$ au sein de l'exploitation européenne s'explique principalement par un montant de 55 \$ découlant de la hausse des provisions liées au comportement des titulaires de polices dans l'unité Réassurance, un montant de 30 \$ attribuable aux charges d'impôt et des frais et un montant de 27 \$ provenant de l'amélioration des hypothèses au chapitre de la morbidité de l'unité Assurance collective. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par un montant de 39 \$ attribuable à la révision relative à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, un montant de 25 \$ lié à l'amélioration des intérêts non appariés, un montant de 11 \$ relatif au raffinement de la modélisation et un montant de 11 \$ issu de la revue des passifs éventuels liés à l'acquisition de la CFCV.

Le montant de (104) \$ affecté au poste Autres en 2013 est attribuable aux coûts de restructuration et d'acquisition liés à l'acquisition d'Irish Life.

Le bénéfice relatif au surplus s'est chiffré à 91 \$ en 2013, une diminution de 200 \$ par rapport au montant enregistrée en 2012. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse des profits réalisés dans les autres éléments du résultat global sur les ventes d'actifs et l'évaluation à la valeur de marché de biens immobiliers, par la reprise de provisions pour perte de valeur en 2012 et par la hausse des coûts liés aux couvertures relativement à l'évaluation à la valeur de marché. De plus, le bénéfice relatif au surplus de l'exploitation américaine en 2012 comprenait les activités relatives à l'amélioration du rendement qui ont été classées à titre de gains actuariels en 2013.

SOMMAIRE DE CINQ ANS

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | 2013 | 2012 ^{(1) (2)} | 2011 | 2010 | 2009 ⁽³⁾ |
|--|------------|-------------------------|------------|------------|---------------------|
| Au 31 décembre | | | | | |
| Total de l'actif administré | 758 287 \$ | 545 903 \$ | 501 965 \$ | 487 002 \$ | 458 575 \$ |
| Pour l'exercice clos le 31 décembre | | | | | |
| Primes et dépôts : | | | | | |
| Produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie | 20 236 \$ | 19 257 \$ | 17 293 \$ | 17 748 \$ | 18 033 \$ |
| Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) | 2 567 | 2 666 | 2 645 | 2 575 | 2 499 |
| Dépôts des fonds distincts : | | | | | |
| Produits de l'Individuelle | 8 308 | 6 557 | 7 345 | 7 284 | 6 229 |
| Produits de la Collective | 7 553 | 7 262 | 6 117 | 6 790 | 8 470 |
| Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels | 36 119 | 24 496 | 28 888 | 24 654 | 21 507 |
| Total des primes et dépôts | 74 783 \$ | 60 238 \$ | 62 288 \$ | 59 051 \$ | 56 738 \$ |
| Comptes résumés de résultat | | | | | |
| Produits | | | | | |
| Primes reçues | 20 236 \$ | 19 257 \$ | 17 293 \$ | 17 748 \$ | 18 033 \$ |
| Produits de placement nets | | | | | |
| Produits de placement nets réguliers | 5 604 | 5 642 | 5 538 | 5 709 | 6 179 |
| Variations de la juste valeur par le biais du résultat net | (2 979) | 2 668 | 4 164 | 3 825 | 3 490 |
| Total des produits de placement nets | 2 625 | 8 310 | 9 702 | 9 534 | 9 669 |
| Honoraires et autres produits | 3 585 | 3 030 | 2 903 | 2 821 | 2 839 |
| Total des produits | 26 446 | 30 597 | 29 898 | 30 103 | 30 541 |
| Prestations et charges | | | | | |
| Sommes versées ou créditées aux titulaires de police | 17 811 | 22 875 | 23 043 | 23 225 | 23 809 |
| Autres | 5 633 | 5 057 | 4 051 | 4 822 | 4 563 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée | 117 | 103 | 100 | 92 | 89 |
| Coûts de restructuration et frais d'acquisition | 104 | – | – | – | – |
| Bénéfice avant impôt | 2 781 | 2 562 | 2 704 | 1 964 | 2 080 |
| Impôt sur le résultat | 463 | 364 | 465 | 256 | 345 |
| Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle | 2 318 | 2 198 | 2 239 | 1 708 | 1 735 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | (90) | 277 | 121 | 7 | 36 |
| Bénéfice net – actionnaires | 2 408 | 1 921 | 2 118 | 1 701 | 1 699 |
| Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées | 130 | 115 | 96 | 86 | 72 |
| Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires | 2 278 \$ | 1 806 \$ | 2 022 \$ | 1 615 \$ | 1 627 \$ |
| Bénéfice par action ordinaire | 2,340 \$ | 1,902 \$ | 2,129 \$ | 1,704 \$ | 1,722 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 16,6 % | 15,3 % | 17,6 % | 14,8 % | 13,8 % |
| Valeur comptable par action ordinaire | 15,33 \$ | 12,64 \$ | 12,61 \$ | 11,46 \$ | 12,17 \$ |
| Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action | 1,230 \$ | 1,230 \$ | 1,230 \$ | 1,230 \$ | 1,230 \$ |

(1) Les chiffres correspondants ont été retraités pour tenir compte de l'incidence rétrospective, s'il y a lieu, des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées en vigueur en 2013, plus particulièrement IAS 19R, *Avantages du personnel*, et IFRS 10, *États financiers consolidés*.

(2) La Compagnie a reclassé certains chiffres correspondants pour tenir compte des ajustements liés à la présentation.

(3) Les données de 2009 sont présentées selon le référentiel comptable antérieur (les PCGR du Canada).

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Au 31 décembre 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION

R. Jeffrey Orr ^{2,3,4,6}

Président du conseil de la Compagnie
Président et chef de la direction,
Corporation Financière Power

George S. Bain ^{1,5}

Administrateur de la Compagnie

Marcel R. Coutu ^{2,3,4,6}

Administrateur de la Compagnie

André Desmarais, O.C., O.Q. ^{2,3,4,6}

Président délégué du conseil,
président et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président du conseil,
Corporation Financière Power

Paul Desmarais, jr., O.C., O.Q. ^{2,3,4,6}

Président du conseil et co-chef de la direction,
Power Corporation du Canada

Co-président du conseil,
Corporation Financière Power

Michael L. Hepher ^{1,2,3,6}

Administrateur de la Compagnie

Chaviva M. Hošek, O.C., Ph.D., LL.D. ^{1,5}

Présidente émérite,
L'Institut canadien de recherches avancées

J. David A. Jackson ⁶

Avocat-conseil principal,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

D. Allen Loney, FIA, FICA ^{3,6}

Administrateur de la Compagnie

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction
de la Compagnie,
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,
Corporation Financière Canada-Vie,
La Compagnie d'Assurance du Canada
sur la Vie

Raymond L. McFeetors ^{3,6}

Vice-président du conseil,
Corporation Financière Power

Michel Plessis-Bélair, FCPA, FCA

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Henri-Paul Rousseau, Ph.D. ^{3,6}

Vice-président du conseil,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Raymond Royer, O.C., O.Q., FCPA, FCA ¹

Administrateur de la Compagnie

Jerome J. Selitto

Administrateur de la Compagnie

James M. Singh, CMA ¹

Administrateur de la Compagnie

Emőke J.E. Szathmáry, C.M., O.M., Ph.D.

Présidente émérite,
Université du Manitoba

Gregory D. Tretiak, FCA ^{3,6}

Vice-président exécutif et
chef des services financiers,
Power Corporation du Canada et
Corporation Financière Power

Brian E. Walsh ^{2,3,4,6}

Président du conseil et chef des placements,
Saguenay Strathmore Capital, LLC

James W. Burns, O.C., O.M.

Administrateur émérite

1 membre du comité d'audit

2 membre du comité de rémunération

3 membre du comité de direction

4 membre du comité de gouvernance et des mises en candidature

5 membre du comité de révision

6 membre du comité de gestion des risques

DIRECTION GÉNÉRALE

Paul A. Mahon

Président et chef de la direction

Arshil Jamal

Président et chef de l'exploitation,
Europe

J. Dave Johnston

Président et chef de l'exploitation,
Canada

Mitchell T.G. Graye

Président et chef de la direction,
Great-West Life & Annuity
Insurance Company

Andrew D. Brands

Vice-président exécutif et
chef du contentieux et de la conformité

S. Mark Corbett

Vice-président exécutif et
chef des placements

Alexandre J. Guertin

Vice-président principal et
chef de l'évaluation des risques

William W. Lovatt

Vice-président exécutif et
chef des services financiers

Garry MacNicholas

Vice-président exécutif,
Actuariat et Surveillance des risques

Nancy D. Russell

Vice-présidente principale et
chef de la vérification de la conformité

Laurie A. Speers

Vice-présidente et secrétaire générale

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Siège social

100 Osborne Street North, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Inscriptions en Bourse

Symbole : GWO

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**); les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**), P (**GWO.PR.P**), Q (**GWO.PR.Q**), R (**GWO.PR.R**); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans, série N (**GWO.PR.N**).

Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et l'agent comptable des registres de Great-West Lifeco Inc. sont **les Services aux investisseurs Computershare Inc.**

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont transférables aux endroits suivants :

Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare Inc.
8th Floor, 100 University Avenue, Toronto (Ontario) M5J 2Y1
600, 530 8th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 3S8
1500, rue University, 7^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S8
2nd Floor, 510 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9
1969 Upper Water Street, Purdy's Wharf Tower 2, Suite 2008, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, P, Q et R sont transférables uniquement au bureau de Toronto des Services aux investisseurs Computershare Inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F sont également transférables aux endroits suivants :

Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.
350 Indiana Street, Suite 800, Golden, Colorado, États-Unis 80401
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC
The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ, Royaume-Uni
Téléphone : 44-0870-702-0003

Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited
Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18, Irlande
Téléphone : 353-1-447-5566

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courriel à l'adresse GWO@computershare.com.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES (SUITE)

Dividendes

Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, L, M, N, P, Q et R : les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1^{er} et 4^e jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour de chaque trimestre.

Renseignements à l'intention des investisseurs

Pour obtenir des renseignements d'ordre financier sur Great-West Lifeco Inc., veuillez communiquer avec :

Pour l'exploitation canadienne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation canadienne, au 204 946-8396

Pour l'exploitation américaine Le vice-président responsable de l'information financière et des finances, au 303-737-4149

Pour l'exploitation européenne Le vice-président principal et chef des services financiers de l'exploitation européenne, au 44-1707-423198

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204 946-4388 ou visiter le site www.greatwestlifeco.com.

Données sur les actions ordinaires

| | Cours de l'action ordinaire (\$) | | | Dividende versé (\$) | Ratio de distribution* | Taux de rendement** |
|------|----------------------------------|----------|---------|----------------------|------------------------|---------------------|
| | Plafond | Plancher | Clôture | | | |
| 2013 | 33,34 | 24,20 | 32,75 | 1,23 | 58,3 % | 4,3 % |
| 2012 | 25,01 | 19,82 | 24,35 | 1,23 | 60,0 %*** | 5,5 % |
| 2011 | 27,77 | 19,17 | 20,40 | 1,23 | 57,8 % | 5,2 % |
| 2010 | 29,17 | 23,73 | 26,40 | 1,23 | 70,4 % | 4,7 % |
| 2009 | 27,01 | 11,35 | 26,88 | 1,23 | 71,4 % | 6,4 % |
| 2008 | 35,29 | 19,49 | 20,70 | 1,20 | 76,9 % | 4,4 % |
| 2007 | 37,58 | 32,50 | 35,57 | 1,06 | 46,0 % | 3,0 % |
| 2006 | 34,39 | 27,16 | 33,80 | 0,9275 | 44,1 % | 3,0 % |

* Ratio fondé sur le bénéfice opérationnel pour 2010, 2011, 2012 et 2013 et sur le bénéfice de base établi selon le référentiel comptable antérieur en 2009 et auparavant.

** Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafonds et planchers.

*** Ratio de distribution fondé sur le bénéfice retaité.

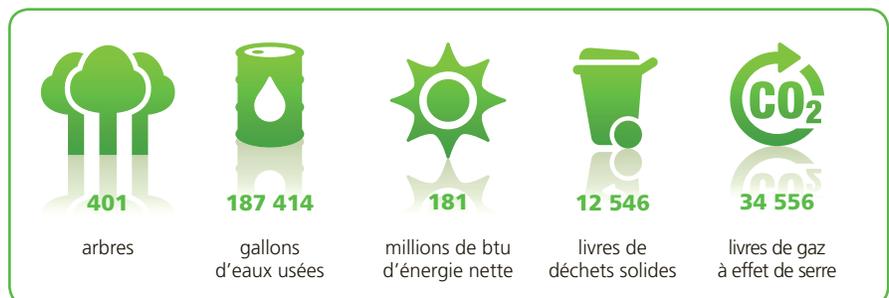


Protéger notre avenir

Great-West Lifeco attache beaucoup d'importance à la responsabilité environnementale; pour cette raison, elle s'efforce d'exercer ses activités de façon équilibrée et durable.

Dans le but de réduire notre empreinte environnementale, les documents liés à l'assemblée annuelle de notre groupe de sociétés, y compris les rapports annuels et les circulaires d'information, ont été imprimés sur du papier contenant 30 % de fibres recyclées après consommation.

Les papiers Domtar EarthChoice[®] sont certifiés par le Forest Stewardship Council[™] (FSC[®]) et ont également obtenu le sceau Rainforest Alliance Vérifié[™]. En utilisant ce papier, nous avons contribué à protéger l'environnement et à réduire les déchets dans les proportions suivantes :



* Les estimations liées aux avantages environnementaux permis par l'utilisation de fibres recyclées après consommation ont été effectuées à l'aide de la calculatrice de l'Environmental Paper Network

Lorsque vous aurez terminé la lecture du présent rapport, veuillez le mettre au recyclage. Il est également possible de télécharger le rapport à l'adresse www.greatwestlifeco.com.